

VOYAGE

DANS

LE PAYS D'ASCHANTIE,

OU

RELATION

DE L'AMBASSADE

ENVOYÉE DANS CE ROYAUME PAR LES ANGLAIS,

AVEC DES DÉTAILS SUR LES MŒURS, LES USAGES, LES LOIS ET LE
GOUVERNEMENT DE CE PAYS, DES NOTICES GÉOGRAPHIQUES SUR
D'AUTRES CONTRÉES SITUÉES DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE,
ET LA TRADUCTION D'UN MANUSCRIT ARABE OU SE TROUVE
DÉCRITE LA MORT DE MUNGO PARK.

PAR T. E. BOWDICH, CHEF DE L'AMBASSADE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS,

PAR LE TRADUCTEUR DU VOYAGE DE MAXWELL, ETC.

PARIS,

LIBRAIRIE DE GIDE FILS,

RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N.º 20.

1819.

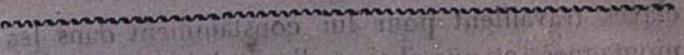
2995

d'un grand nombre d'esclaves amenés de différentes parties de l'Afrique, et il a cru devoir d'autant plus les ajouter à son ouvrage, que la proximité de ce pays, du Congo, leur donne un nouvel intérêt.

La curiosité de toute l'Europe pour obtenir des renseignements sur l'intérieur de l'Afrique étant proportionnée à l'ignorance dans laquelle elle est restée jusqu'à présent à cet égard, c'est un devoir pour tous ceux qui ont eu à remplir quelque mission dans ce pays de faire part au public du résultat de leurs recherches et de leurs découvertes.

Tel est le motif qui a déterminé l'auteur de cet ouvrage à le composer et à le publier, et il espère que ce sera un pour faire excuser ce qui pourrait y manquer, en le considérant sous un point de vue purement littéraire.

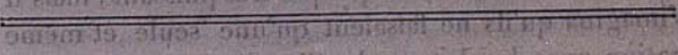
Le bâtiment sur lequel il est revenu en Angleterre étant arrêté, pour des opérations de commerce, dans le Capon, fleuve situé directement sous la ligne, l'auteur a profité d'un court délai de sept semaines pour pénétrer jusqu'à Naango, ville située à environ cinquante milles de l'embouchure du fleuve. Il y a obtenu divers détails géographiques sur l'intérieur du pays, tant de divers commerçans instruits que



VOYAGE

DANS

LE PAYS D'ASCHANTIE.



PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.^{er}

Motifs qui déterminèrent l'envoi d'une ambassade au roi d'Aschantie. — Instructions qui furent données aux envoyés.

BOSMAN et Barbot disent que les Européens ont entendu parler, pour la première fois, du royaume d'Aschantie en 1700. Le dernier l'appelle Assiantie ou Inta, et dit qu'il est situé à l'ouest du Manding, et qu'il est limitrophe d'Akim, du côté de l'est. Il vante ses forces et ses richesses. Isert, médecin au service du Danemark, qui projetait un voyage dans ce pays, dit que « le puissant roi de cette contrée possède un lingot d'or qu'il regarde comme une espèce de talisman, et que quatre hommes peuvent à peine porter; que d'innombrables es-

claves travaillent pour lui constamment dans les montagnes, et que chacun d'eux doit lui remettre deux onces d'or par jour; que les habitans d'Akim exploitaient jadis beaucoup de mines d'or, ce qui leur est maintenant défendu par le roi d'Aschantie, dont ils sont tributaires, de même que les Aquambous, nation antrefois très-formidable. » M. Dalzel entendit parler des Aschantes, dans le royaume de Dahomé, comme d'un peuple très-puissant; mais il s'imagina qu'ils ne faisaient qu'une seule et même nation avec les Intas et les Tapalis. M. Lucas, lorsqu'il était à Mesurata, apprit qu'Assentai était la capitale du puissant royaume de Tonouwah. Dans l'édition de l'ouvrage du docteur Leyden sur les Découvertes en Afrique, donnée par M. Murray, on lit que « les frontières septentrionales d'Akim s'étendent jusqu'au Tonouwah, contrée nommée aussi Inta, Assienté ou Assentai, d'après la ville capitale qui porte ce nom, et qui est située à environ dix-huit journées de marche de la Côte-d'Or.

En 1807, une armée d'Aschantes arriva sur les bords de la mer pour la première fois. Ici je demande la permission de renvoyer le lecteur à l'extrait de la *Relation de la Côte-d'Or*, par M. Meredith, qui forme le n.º premier de l'appendix renfermé dans cet ouvrage. Cette pièce intéressante peut servir d'introduction à ce qu'on va lire, et sera utile pour rectifier une erreur qui se trouve dans le dernier des ouvrages que je viens de citer, où il est dit qu'en 1808, le roi d'Aschantie s'empara du fort

anglais d'Annamabou, ce qui vient probablement de ce qu'on l'a confondu avec le fort hollandais de Cormantine, qui fut pris d'assaut à cette époque.

Les Aschantes firent une nouvelle invasion dans le royaume de Fantie en 1811, et une troisième en 1816. Ces attaques réitérées causèrent aux Fantes les plus grands malheurs. Très-peu périrent les armes à la main, car ils osaient rarement faire face à leurs ennemis; mais ceux-ci en firent d'horribles boucheries de sang froid, et en emmenèrent des milliers dans l'intérieur, pour les sacrifier à leurs affreuses superstitions. Une famine, à laquelle nul effort ne cherchait à remédier, succéda à la dévastation de leur territoire, les restes malheureux de la population s'abandonnant au désespoir. Le blocus prolongé du fort du Cap-Corse, pendant la dernière de ces invasions, causa tant de maux et fit courir tant de risques, que le gouvernement de ce fort, ayant écarté le danger imminent en payant pour les Fantes une somme d'argent considérable, pria vivement le conseil de lui donner l'autorisation et les moyens d'envoyer une ambassade pour demander l'amitié du puissant monarque d'Aschantie, prévenir le renouvellement de ces calamités, et donner plus d'activité à notre commerce avec ses états. Par le vaisseau de transport qui arriva en 1817, le conseil envoya des présens convenables pour ce prince, et, tout en s'occupant d'une mission projetée par la politique, n'oublia pas les intérêts de la science,

comme on le verra par les instructions suivantes :
 Pour vous mettre à portée de remplir les promesses faites au roi d'Aschantie, et attendu que nous avons conçu les plus vives espérances qu'il en pourra résulter des avantages, nous vous envoyons divers présens pour ce monarque, et vous pouvez y en joindre d'autres pris dans les magasins publics, si vous le jugez à propos, pourvu que la dépense n'en soit pas trop augmentée. Le conseil désire vivement, et il est d'accord sur ce point avec l'opinion générale de ce pays, qu'on n'épargne aucun effort pour mieux connaître l'intérieur de l'Afrique, et il considère le moment actuel comme le plus favorable pour envoyer au roi d'Aschantie une mission qui sera chargée en même temps de faire des découvertes dans ses états. Si donc, d'ici à ce que cette lettre vous parvienne, il n'est pas arrivé quelque événement qui doive faire renoncer à ce projet, nous vous engageons à faire demander au roi la permission de lui envoyer une ambassade dans sa capitale. S'il vous l'accorde, vous choisirez pour ce service trois personnes, dont l'une devra être versée dans la science médicale (1); vous les ferez accompagner par une escorte imposante, et vous leur

(1) Nous recommandons qu'elle ait un assortiment complet de tout ce qui peut être nécessaire pour la guérison des blessures, des contusions, etc.; de sorte qu'elle puisse donner des secours à tous les nègres qu'elle rencontrera, qui pourront en avoir besoin. Des services de ce genre leur donnent une grande idée des blancs, et ils s'en souviennent toujours avec reconnaissance.

donnez les instructions les plus complètes. Ils devront particulièrement observer la nature, le sol et les productions du pays; le nom, la distance, la longitude et la latitude des principaux lieux; les objets les plus remarquables d'histoire naturelle; l'extérieur, le caractère et les mœurs des naturels du pays; leur religion, leurs lois, leurs coutumes et la forme de leur gouvernement. Quand ils seront en Aschantie, ils tâcheront d'obtenir les détails les plus exacts sur les contrées les plus éloignées, dans toutes les directions; ils s'informeront surtout si l'on y connaît de hautes montagnes, des lacs, de grandes rivières; à l'égard de celles-ci, quelles sont leur largeur, la profondeur de leurs eaux et leur cours; si les eaux de ces rivières et celles des lacs sont douces ou salées; jusqu'à quelle distance et au moyen de quelles précautions les blancs peuvent s'avancer, sans danger, dans l'intérieur, et particulièrement vers le nord. Ils devront prendre les renseignemens les plus exacts sur l'étendue, la population et les ressources du royaume. Ils nous feront un rapport sur le tout, et y exposeront leurs opinions sur les habitans et sur les progrès qu'ils peuvent avoir faits vers la civilisation.

« Il faut les charger aussi de se procurer et de rapporter, avec le consentement des chefs, autant d'échantillons qu'ils le pourront, des productions végétales et minérales, et de s'assurer en quels lieux et de quelle manière les naturels se procurent de l'or; enfin quelle étendue on pourrait donner à

ce commerce , ainsi qu'à celui de l'ivoire. Nous regarderions comme un avantage très-important qu'il fût possible de déterminer le roi et quelques-uns de ses chefs à envoyer quelques - uns de leurs enfans au Cap-Corse , pour y être élevés aux frais du conseil ; ils pourraient y amener leurs domestiques pour les servir , si on le désirait ; le gouverneur ainsi que le conseil garantiraient leur sûreté personnelle , et s'obligerait à les renvoyer aussitôt qu'on le demanderait.

« Un autre objet important serait d'obtenir du roi qu'il fit ouvrir et qu'il entretint une route de six pieds de largeur au moins , depuis sa capitale jusqu'aux confins de son territoire du côté du Cap-Corse , en vous obligeant , de la part du conseil , à la continuer jusqu'à ce fort. Nous présumons que ces travaux pourraient se faire à peu de frais , en payant tous les mois une somme convenue aux chefs de villages qui se trouvent sur cette ligne , à condition qu'ils veilleraient à ce que le chemin ne devint jamais impraticable à cause des broussailles qui pourraient y croître , et qu'on pût toujours y passer librement.

« On apprendra peut-être que quelque grande rivière ou de hautes montagnes se trouvent à peu de journées de distance du royaume d'Aschantie. En ce cas , si ceux qui composeront l'ambassade croient pouvoir en faire la reconnaissance sans danger et s'y trouvent disposés , nous vous autorisons à payer leurs traites pour toutes sommes raisonnables qui

leur seront nécessaires à ce sujet, comme pour les objets principaux de leur mission.

« Outre l'escorte dont nous avons parlé, nous croyons nécessaire, ou du moins très-important, que l'ambassade soit accompagnée de nègres jouissant de quelque crédit et d'une bonne réputation, connaissant la langue des Aschantes, et en qui l'on puisse avoir confiance. Vous en choisirez un dans chaque comptoir au Cap-Corse, Accra et Apollonia; vous leur accorderez un salaire proportionné à leurs peines et au temps qu'ils auront employé.

« Nous avons dit que vous devriez demander au roi d'Aschantie la permission de lui envoyer une ambassade. Nous doutons qu'il fût convenable de lui demander des ôtages; mais nous présumons que vous penserez comme nous qu'il est nécessaire qu'avant que les députés partent du Cap-Corse, le roi y envoie un homme de distinction pour leur servir de guide et de protecteur. En venant au Cap-Corse, il pourra s'entendre avec le messager que vous aurez dépêché au roi, pour fixer les lieux où la députation pourra faire halte, et donner des ordres pour tracer des chemins dans les endroits qui pourraient être couverts de bois.

« Vous ne manquerez pas de recommander aux personnes dont vous aurez fait choix de ne critiquer aucune des coutumes des habitans, quelque absurdes qu'elles puissent être, et d'éviter tout ce qui pourrait les offenser. Ils ne pourront insister trop fortement pour imprimer dans l'esprit du roi et de ses sujets

que le seul but que sa majesté britannique ait en vue, est d'ouvrir un commerce plus considérable avec les habitans du royaume d'Aschantie, d'empêcher que leurs communications avec les bords de la mer ne soient jamais interrompues, d'apprendre à leurs enfans à lire, à écrire, etc., ce qui sera d'un grand avantage pour les Aschantes, ainsi qu'il est facile de le leur démontrer.

« D'après ce qui vient d'être dit, vous concevez aisément, Messieurs, qu'en choisissant les personnes qui composeront l'ambassade, il est important que l'une d'elles soit en état de déterminer la longitude et la latitude; qu'elles soient habituées au climat, et d'une bonne santé; qu'elles aient des talens, du sang froid, de la modération, du courage et de la persévérance. Vous aurez la même attention à l'égard des hommes qui composeront leur escorte. Il sera bon qu'il se trouve parmi eux un maçon, un charpentier, un armurier, un serrurier, un tonnelier, si vous pouvez leur en procurer, et qu'ils soient munis de tous les outils de leur profession. Nous désirons aussi qu'ils emportent un certain nombre de certificats relatifs à l'expédition du major Peddie et deses compagnons, pour les répandre le plus qu'il sera possible dans l'intérieur de l'Afrique; car, quoique l'époque à laquelle cette mesure aurait pu être utile à ces voyageurs soit probablement passée, il est possible qu'elle serve à faire connaître généralement quel est le but du gouvernement en envoyant des blancs reconnaître ce pays. »

On ne pouvait s'arrêter à l'idée de demander des étages, car il ne restait pas même assez de temps pour pouvoir communiquer avec le roi, et différentes circonstances concouraient à rendre nécessaire le prompt départ de l'ambassade. Pour ne parler que de la moindre, notre intérêt demandait impérieusement que nous nous missions en marche sur-le-champ. Si nous eussions attendu la permission formelle du roi pour partir, afin de diminuer les difficultés de l'entreprise, la saison des pluies aurait été trop avancée, et nous aurions perdu le moment favorable. Le gouverneur jugea donc à propos de faire partir la députation sans escorte, et l'on n'ajouta aux porteurs de bagages que deux soldats nègres. On lira sans doute avec plaisir les instructions du gouverneur.

« Du fort du Cap-Corse, le 19 avril 1817.

A. M. FRÉDÉRIC JAMES.

« Monsieur,

« En acceptant l'offre que vous avez faite volontairement de vous charger de l'ambassade près le roi d'Aschantie, j'ai tout lieu de croire que, d'après votre longue expérience et la connaissance que vous avez acquise du pays, ainsi que des mœurs et du caractère de ses habitans, elle se terminera de manière à vous faire honneur et à être définitivement de la plus grande importance pour les intérêts

commerciaux de la Grande-Bretagne, ce qui est l'objet le plus immédiat de votre mission. Cependant, comme des sujets de recherches scientifiques peuvent s'y joindre, je les recommande particulièrement à votre attention. D'après ce motif, vous serez accompagné de M. Bowdich. Je ne doute pas qu'il ne soit très-capable de faire toutes les observations nécessaires, et que vous ne lui donniez tous les secours et toutes les facilités dont il aura besoin. Il sera muni des instrumens convenables pour déterminer la longitude et la latitude. M. Hutchison, écrivain, et M. Tedlie, aide-chirurgien, seront aussi attachés à la députation.

« Les Aschantes qui vous sont donnés pour guides, ont été choisis par le capitaine aschante qui est ici en ce moment. J'espère qu'ils vous aideront et vous assisteront de tous les moyens qui sont en leur pouvoir.

« Indépendamment des instructions du conseil, dont copie est ci-jointe, vous aurez à faire attention à ce qui suit :

« Relativement au voyage, je me bornerai à vous dire que j'espère que vous tâcherez de voyager de manière à être exposé le moins possible aux ardeurs du soleil; les officiers qui vous accompagnent n'étant dans ce pays que depuis peu de temps, il est nécessaire de prendre toutes les précautions nécessaires pour la conservation de leur santé.

« Vous verrez le roi d'Aschantie le plus tôt possible après votre arrivée dans sa capitale, et

vous lui remettrez les divers présens qui lui ont été destinés par la compagnie d'Afrique, en les lui offrant comme des gages de l'harmonie et de l'amitié qui doit à jamais régner entre eux, et du désir que nous avons d'obtenir sa bienveillance pour les naturels qui vivent sous la protection de nos différens forts. Vous ne manquerez pas de lui donner une haute idée de la puissance, des richesses et de l'importance de l'empire britannique, et de lui faire voir que son intérêt et celui de ses sujets exigent qu'il assure à jamais à son royaume une libre communication avec la mer. Dans le cours de votre entrevue, les circonstances vous offriront sans doute d'autres objets dont il sera convenable de parler au roi, ce que je laisse entièrement à votre discrétion.

« Vous informerez ce prince que, pour assurer une correspondance régulière entre lui et moi, je le prie de permettre qu'un officier anglais réside habituellement à Coumassie; cet officier pourvoira lui-même à toutes ses dépenses, et vous lui ferez construire une maison sans perdre de temps. Vous serez accompagné d'un charpentier, d'un maçon et d'un tonnelier, et vous les laisserez avec M. Hutchison, qui restera à Coumassie en qualité de résident. A votre départ, vous lui donnerez des instructions détaillées pour régler sa conduite future, et vous m'en remettrez une copie à votre retour.

» Vous tiendrez un journal exact de tout ce qui présentera le moindre intérêt, et vous m'en enverrez copie par chaque occasion que vous pourrez trouver.

« Durant votre séjour dans le royaume d'Aschantie, vous saisirez toutes les occasions de vous instruire de la politique de cette nation, de l'étendue et des limites de son territoire, du pouvoir du roi sur la vie et les biens de ses sujets, des forces qu'il peut mettre sur pied, du nombre de ses alliés, des sources et du montant de son revenu. Vous tâcherez de savoir s'il paie un tribut à quelque autre puissance, et s'il en reçoit de quelques nations voisines; à quelle somme montent ces tributs, et de quelle manière ils sont payés; quel est l'ordre de la succession au trône; quelle est la punition des crimes de toute espèce; quelles sont les personnes les plus importantes après le roi; le nom de leurs places; l'étendue de leurs pouvoirs; par qui et comment elles sont payées; quels sont les traits les plus remarquables du caractère, des mœurs et des usages de ce peuple, etc., etc., etc.;

« Si l'on y sacrifie des victimes humaines, en quelles occasions et en quel nombre; ce que deviennent les prisonniers de guerre;

« De quelle nation sont les Mores qui fréquentent le royaume d'Aschantie, et quels motifs les y amènent;

« Quelle est la monnaie courante, l'or ou les cauris; à quel prix les Aschantes vendent ordinairement, dans leur pays, les marchandises qu'ils achètent des Européens sur les côtes, et quelle est l'étendue de leurs relations commerciales dans l'intérieur.

« Vous vous informerez si l'on a vu quelques

voyageurs européens dans les contrées situées vers le nord, ou si l'on en a entendu parler, et ce qu'ils sont devenus; si l'on connaît quelque chose sur le cours du Niger, ou du Joliba, comme l'appellent les naturels. Vous obtiendrez probablement ces renseignemens des Mores.

« Assurez-vous de la position du pays nommé Doncoé et de la ville de Kong. Consultez les voyages de Park, et tâchez d'acquérir tous les renseignemens possibles sur les contrées situées entre le royaume d'Aschantie et les derniers lieux par où il a passé. En un mot n'oubliez rien de ce qui peut ajouter à nos connaissances géographiques, encore si imparfaites, sur l'intérieur de l'Afrique.

« Vous trouverez ci-jointes de copies d'un certificat relatif à l'expédition du major Peddie; vous les distribuerez aux personnes que vous trouverez se disposant à voyager dans l'intérieur de l'Afrique.

« Il serait de la plus grande importance d'ouvrir une route directe entre Coumassie et le Cap-Corse. Vous le ferez sentir au roi de la manière la plus forte. Vos observations vous mettront certainement en état d'indiquer par où cette route devrait passer.

« Je vous envoie un projet de traité, et il serait fort à désirer que vous pussiez en obtenir la ratification du roi. Il fera peut-être d'abord quelques difficultés pour l'accorder; mais il est possible que, par votre adresse et vos raisonnemens, vous finissiez par l'y déterminer. S'il y désirait quelques légers changemens, je les laisse à votre discrétion.

« Vous informerez le roi que je désire qu'il reçoive à l'avenir le paiement que lui fait la compagnie, au fort du Cap-Corse, et non à Accra, comme ci-devant. S'il y demandait une augmentation, vous pouvez lui donner l'espoir qu'on la lui accordera jusqu'à concurrence d'une somme raisonnable, pourvu que l'objet de l'ambassade soit rempli, et après qu'un an d'expérience aura prouvé la sincérité de son amitié pour le gouvernement britannique et pour les naturels qui résident sous la protection des différens forts anglais qui sont sur les côtes.

« D'après le caractère jaloux des indigènes d'Afrique, il est très-probable qu'en cherchant à obtenir des renseignemens, vous vous trouverez exposé à des soupçons défavorables; vous prendrez tous les soins possibles pour les dissiper, en donnant les explications les plus franches sur tout ce qu'on pourra vous demander.

« Vous ferez particulièrement connaître au roi les mauvais traitemens que les habitans du Cap-Corse ont éprouvés de ceux d'Elmina, ce qui a beaucoup augmenté la détresse à laquelle les premiers ont été réduits depuis quelque temps par suite de la grande disette de provisions, et il est à croire que les derniers ne se sont portés à ces actes d'injustice que parce qu'ils se sont prévalus de leurs liaisons avec les Aschantes. Convaincu qu'ils ont agi à cet égard sans l'aveu du roi, je ne doute pas que, lorsque vous lui aurez convenablement

détaillé cette affaire, il n'emploie son influence pour empêcher, ce qui est à craindre en ce moment, que les habitans d'Elmina cherchent à exciter une guerre entre eux et les habitans du Cap-Corse.

« Dans tous les cas qui ne se trouveront pas prévus dans ces instructions, vous avez nécessairement un pouvoir discrétionnaire dont je suis persuadé que vous ne ferez usage qu'avec réflexion et prudence, et avec le zèle convenable pour le service auquel vous êtes employé.

« Je vous souhaite un bon voyage et un heureux retour, et suis, monsieur, votre très-obeïssant serviteur,

« JOHN HOPE SMITH. »

CHAPITRE II.

Départ de l'ambassade. — Route qu'elle suit. — Son arrivée et sa réception.

L'AMBASSADE partit du fort du Cap-Corse dans la matinée du 22 avril 1817, dans l'intention de quitter le bord de la mer à Mori, c'est-à-dire à trois milles et demi vers l'est; mais en y arrivant, nous apprîmes que le chemin qui conduisait de-là au *croum* ou village de Payntrie, mauvais dans tous les temps, était alors impraticable à cause des pluies, et que nous devions nous rendre à Annamabou, avant de nous enfoncer dans les bois, pour pénétrer dans l'intérieur.

La mauvaise volonté des porteurs de nos bagages, qui avaient été forcés de se charger de ce service par les autorités de la ville, fut bien difficile à surmonter. La considération qu'ils étaient nourris et payés; que le résultat de l'ambassade devait être de mettre fin à la disette occasionnée par les dernières invasions, et qu'à peine avaient-ils chez eux de quoi soutenir leur existence, ne pouvait les empêcher de voir de mauvais œil notre entreprise, et ils étaient influencés par l'humeur qu'ils en avaient conçue, autant que par

la paresse et l'indolence. Onze désertèrent dès le premier jour; la faible autorité du roi et des cabocirs (1) d'Annamabou ne put nous en procurer d'autres que dans la soirée du jour suivant. Nous en fîmes alors mettre en route une partie qui persistaient, même dans la ville, à déposer par terre les bagages dont ils étaient chargés, et nous les fîmes accompagner par un soldat et un messager. Plusieurs des porteurs que nous nous étions procurés à Annamabou, après avoir soulevé leurs fardeaux qui étaient d'un poids médiocre, s'en allèrent avec l'indifférence la plus insolente. Les moyens par lesquels ils montraient leur mauvaise volonté leur étaient tout particuliers, et il était impossible de mettre plus d'adresse à nous tourmenter.

Le jeudi matin, à quatre heures, nous parvîmes à faire partir le reste de nos bagages, et nous nous mîmes en route à six heures et demie. Après avoir fait environ deux milles dans la direction du nord-nord-ouest, nous descendîmes une colline dont la pente était fort rapide pendant environ un quart de mille, après quoi nous entrâmes dans une belle vallée couverte de lis, d'aloès, de palmiers et de bananiers. Cette vue était variée par de petites hauteurs revêtues de superbes cotonniers. Jamais je n'avais vu un sol si fertile ni une végétation si florissante.

(1) Nom qu'on donne aux chefs et aux principaux personnages dans cette partie de l'Afrique.

Le premier village par lequel nous passâmes fut Quama, situé à environ trois milles et demi d'Annamabou, et où il ne se trouvait que quelques chaumières : nous en traversâmes trois autres aussi misérables et aussi insignifiants, avant d'arriver à Bouka, placé dans une situation romantique au milieu de beaux arbres couvrant une colline élevée qui termine la vallée. Abra est à environ trois milles à l'est de ce dernier village; il est entièrement abandonné depuis la dernière invasion, l'armée des Aschantes, commandée par Appia Nanou y ayant placé son quartier-général. Ce village était autrefois plus considérable qu'Annamabou; mais le peu qui en reste est en ruines, les habitans s'étant retirés dans les petits villages de leur cabocir Quaggheri.

Après avoir traversé Tachradi, dont il n'existe guère plus que le nom, nous montâmes une colline sur laquelle nous trouvâmes, à gauche, un petit village nommé Acroufroum. L'étonnement des habitans en nous voyant excitait notre attention, la vue dont on jouissait du sommet n'en fit sur nous que plus d'impression. Il était environné d'une foule de petits bosquets, et des bouquets de cotonniers s'élevaient çà et là d'une manière si heureuse, qu'on aurait pu prendre cet endroit pour un petit parc. Les rayons du soleil, pénétrant avec peine à travers les petits arbres dans l'éloignement, rendaient plus imposante l'ombre profonde qui couvrait le premier plan de ce tableau. Le chemin devint alors plus escarpé, et nous eûmes en vue une plus grande quantité de bois. Nous

montions et descensions fréquemment par de longues et étroites avenues dont les rayons du soleil doraient les hauteurs; et, ayant présente à l'esprit la description d'Iserit, nous nous attendions naturellement, en montant chaque éminence, qu'elle nous présenterait la vue délicieuse d'un pays ouvert: mais nous étions souvent trompés dans notre attente; et, après avoir traversé Dunnasi et Assoquah, petits villages, dont le dernier est situé dans une longue plaine à environ trois milles et demi d'Acroufroum, nous arrivâmes bientôt après au village de Payntrie.

Sur les plus hautes montagnes, le sol en général était sablonneux et couvert de grosses pierres; sur celles qui étaient moins élevées, on trouvait beaucoup de silex blanc; les plaines offraient peu de pierres, et le sol était noir, fertile et vigoureux, l'herbe s'y élevant de 4 à 10 pieds. Le pays était mal peuplé et n'offrait que peu de traces de culture. On y voyait beaucoup de casadas, mais qui produisaient peu, faute de soins.

Je calculai que le village de Payntrie était à quinze milles d'Annamabou. En jugeant par le temps, il en était à dix-huit ou vingt; mais cette base de calcul serait vicieuse, attendu les obstacles que le chemin présentait à chaque instant et les inégalités du terrain, ce qui faisait perdre beaucoup de temps. J'ai plus de confiance dans le moyen que j'employai pendant toute la route, quoiqu'il exigeât beaucoup de soins et d'attentions, et mes observations me prouvèrent qu'il était bon. M. Tedlie, qui marchait tou-

jours immédiatement avant moi, relevait tous les angles que faisait le chemin, et j'en prenais à mesure note au crayon, supposant quatre yards et demi (1) par six pas. Les naturels reconnaissent aussi qu'on peut aisément parcourir cette distance en quatre heures. Il se passa plusieurs heures avant que tous les porteurs fussent réunis; plusieurs de ceux que nous avions fait partir la veille avaient dormi dans le bois, et un d'entre eux avait déserté.

Notre marche s'était dirigée en général nord $\frac{1}{4}$, nord-ouest $\frac{1}{8}$, nord-nord-ouest $\frac{1}{8}$, nord-nord-est $\frac{1}{6}$. La variation fut de $17^{\circ} \frac{5}{4}$. La latitude du village de Payntrie, prise par deux hauteurs du soleil, est de $5^{\circ} 20' 30''$ nord, et la longitude $1^{\circ} 47'$ ouest.

Nous reçûmes la visite de Payntrie et de plusieurs cabocirs sous un grand arbre, puis l'on nous conduisit dans un logement propre et commode qui nous avait été préparé. Une petite cour carrée offrait d'un côté un appentis sous lequel on pouvait faire la cuisine, et à chacun des trois autres était une chambre à coucher, ouverte par-devant, mais bien couverte en chaume et très-propre. De là on passait dans une autre pièce dont le plancher était élevé d'environ deux pieds au-dessus du sol.

Ce village, agréablement situé dans une plaine, était entouré de beaux arbres, et consistait en une rue fort large, bordée de petites cabanes construites en bambou, et bien couvertes en chaume. Au bout

(1) Yard, mesure anglaise d'environ trois pieds.

du village, du côté du nord, était un ruisseau coulant vers le nord-nord-est, et un terrain marécageux s'étendant à plus d'un mille se reconnaissait, parce que les arbres qui le couvraient produisaient plus d'ombre et de feuillage. Nous remarquâmes un grand nombre de petits oiseaux plus beaux encore par la délicatesse et la symétrie de leurs proportions que par les couleurs de leur plumage. La plupart avaient le corps vert et les ailes noires, et leurs nids étaient suspendus aux arbres.

Le capitaine aschante, qui comptait y séjourner quelques mois pour les affaires du roi, nous envoya un mouton, en nous faisant ses excuses de nous faire un si mince présent, et en en rejetant la faute sur la disette et sur sa qualité d'étranger. Le vieux Payntrie, de son côté, était plein d'obligeance et d'attentions, et il nous envoya des ignames, quelques volailles, et du vin de palmier. Nous y passâmes quatre jours pour donner à nos gens le temps de se pourvoir de vivres, attendu que nous avions quatre journées à faire sans pouvoir en trouver.

Je me promenai avec M. Tedlie dans un sentier bordé de haies et de barrières, le long duquel régnait un champ de blé très-bien cultivé, de vingt acres au moins. Il conduisait à la ferme de Payntrie, qui nous parut parfaitement tenue. Nous y trouvâmes un poulailler, un pigeonnier, et une belle grange élevée sur une plate-forme. A notre retour, nous lui rendîmes une visite, et il nous servit d'excellent vin de palmier. Sa maison était bâtie en carré, et com-

posée de quatre appartemens. On y entrait par une chambre dans laquelle se trouvaient un grand nombre de tambours. Les esclaves occupaient les angles du bâtiment, et sa chambre après laquelle il y en avait une autre plus petite, était garnie de mousquets, de fusils, et de gibernes ornées de différentes manières. Nous fûmes surpris de l'ordre et de la propreté qui y régnaient. Le soleil venait de se coucher, et son repas du soir se préparait sur un bon feu, brûlant dans un foyer très-propre. Le vieillard était assis sur sa chaise d'apparat, et causait gaiement avec ses enfans et les plus jeunes de ses femmes. Les plus vieilles le regardaient d'un appartement voisin, sans avoir l'air d'être jalouses. C'était la première scène de bonheur domestique que j'eusse vue parmi les naturels du pays. Près de la maison était un petit jardin fermé de haies, où l'on cultivait des fruits et des légumes pour l'usage de la famille.

Le samedi 26, nous partîmes du village de Payntrie, et nous traversâmes deux petites vallées romantiques, où nous aperçûmes quelques cabanes. Le nombre et la variété des arbres augmentaient à mesure que nous avançons, et le paysage se trouvait varié par toutes les teintes possibles de verdure. Le chemin était souvent couvert d'eau. Comme nous arrivions à Cottacoumacasa, nous jouîmes d'une vue magnifique. Autour de nous étaient de nombreux bouquets de cotonniers touffus; dans le lointain, des collines pittoresques de différentes formes, et couvertes d'arbres de toutes espèces, me rappelèrent

le fameux chemin de Carmarthen , à Llandilo , par Grongar-Hill , dans le pays de Galles.

Cottacoumacasa est à environ six milles et un quart du village de Payntrie , et ne consiste qu'en quelques misérables huttes où l'on était à peine à couvert , et qui étaient de la plus grande malpropreté. Je mesurai , par le moyen des angles , un cotonnier qui était près de nous , et je trouvai qu'il avait 159 pieds de hauteur. Généralement , ceux que nous avions vus auparavant paraissaient beaucoup plus hauts. Nos porteurs s'étaient établis dans ce village ; et , peu contents de s'y être reposés quelques heures , ils refusèrent long-temps de se remettre en marche avant le lendemain. Plusieurs s'étaient enivrés en buvant le rhum de quelques petites barriques qu'ils avaient brisées à dessein. Nous parvîmes pourtant à les faire partir vers trois heures et demie , et nous entrâmes presque aussitôt dans une grande forêt , impénétrable aux rayons du soleil. Nous avions souvent des collines à gravir , mais elles étaient peu escarpées. Le chemin tortueux et couvert de bois présentait tant d'obstacles pour les hamacs , que M. Hutchison , M. Teldie et moi , prîmes le parti d'en descendre , et de continuer la route à pied , ce que nous trouvâmes plus commode et plus expéditif. Le seul désagrément de notre marche fut de rencontrer de nombreuses troupes de grosses fourmis noires , que leur multitude nous empêchait de pouvoir éviter , et dont la piqure était douloureuse. Nous passâmes deux petites rivières qui coulaient

vers l'est-nord-est. A environ six milles de Cottacoumacasa, nous trouvâmes les porteurs de notre bagage qui allumaient leurs feux et qui s'arrangeaient pour la nuit. Il faisait déjà presque noir. Quamina, notre guide aschante, était en avant; nous savions que M. James était bien en arrière: nous résolûmes donc de passer la nuit en cet endroit, et nous fîmes suspendre nos hamacs à des arbres. Nous avions fait douze milles pendant cette journée. Nous étions campés par $1^{\circ} 46' 50''$ de longitude occidentale et $5^{\circ} 28'$ de latitude septentrionale.

Nous continuâmes notre route le lendemain à travers le même bois sombre et solitaire. Après avoir traversé trois ruisseaux coulant vers l'est, nous arrivâmes à Chansue peu après dix heures du matin. A peine nous étions-nous assis sous un misérable hangard qui ne pouvait même nous défendre de l'ardeur du soleil, que nous nous y trouvâmes entourés des feux que nos porteurs allumaient pour préparer leurs alimens, et il nous fallut recourir à la violence pour les en écarter.

Mansue était autrefois le grand marché d'esclaves des Fantes dans l'intérieur. L'étendue que ce lieu avait occupée était une preuve de son ancienne importance, mais il ne s'y trouvait plus que quelques hangards épars de côte et d'autre.

Nous nous remîmes en marche à une heure; et, après avoir passé l'Assounira, petite rivière coulant vers l'est, nous arrivâmes à une seconde, nommée l'Oki, qui suit la même direction pour

porter ses eaux à l'Amissa qui se jette dans la mer entre Annamabou et Tantom. Nous traversâmes cinq à six marais, dont l'un avait près d'un demi-mille de longueur. Leur sol était une argile de couleur foncée mêlée de gravier. Nous fîmes halte dans un bois, dans un endroit où notre guide s'occupait à couper des broussailles pour nettoyer une place pour lui et ses femmes. Nos porteurs, toujours indisciplinables, étaient allés plus loin, emportant avec eux provisions et bagages. Le sol sur lequel nous campâmes était très-humide, couvert de reptiles et d'insectes, et nous eûmes beaucoup de peine à y entretenir nos feux, ce qui nous paraissait d'autant plus important qu'une panthère vint rôder autour de nous. Un animal qui, suivant les naturels, ressemble à un petit cochon et habite sur les arbres, ne cessa de pousser des cris aigus pendant toute la nuit, et nous entendîmes de temps en temps un sanglier courir, en criant, dans la forêt, comme s'il eût été poursuivi. Le thermomètre, placé à l'ombre à six heures du matin, marquait 74 degrés.

Nous partîmes le lendemain à sept heures; et, après avoir fait trois milles et demi, nous traversâmes une petite rivière nommée Gaïa, et quelquefois Aniabirim, d'après un village de ce nom qui existait autrefois sur ses bords. Elle avait trente pieds de largeur sur deux pieds de profondeur et coulait vers l'est à l'endroit où elle coupait le sentier, mais elle se dirigeait ensuite vers le nord-nord-est et allait se jeter dans l'Amissa. M. Hutchison s'ar-

rêta en cet endroit pour attendre M. James, et je marchai en avant avec M. Tedlie pour rejoindre nos gens. Nous vîmes beaucoup d'arbres de bois de fer. Le sentier était une espèce de labyrinthe et faisait continuellement des détours. Les racines des cotonniers gênaient considérablement notre marche, et nous en trouvâmes qui avaient vingt pieds de hauteur. D'immenses troncs d'arbres déracinés nous offraient aussi de fréquens obstacles, et augmentaient nos fatigues en nous obligeant à les escalader. Nous étions quelquefois forcés d'attendre qu'on eût coupé les broussailles pour pouvoir avancer, même à pied. Les arbres étaient couverts de plantes parasites grimpantes qui, entortillant les troncs, comme de petits câbles, s'élevaient jusqu'à une certaine hauteur, retombaient alors vers la terre, gagnaient les arbres voisins, se mariaient avec d'autres plantes de même espèce qui les couvraient et formaient ensemble une telle complication de nœuds, qu'il était impossible de reconnaître à quelle tige chaque branche appartenait. Nous passâmes deux ruisseaux coulant vers le sud, et plusieurs marais couverts de beaux palmiers. Nous vîmes grand nombre de perroquets et d'oiseaux à couronne.

Après avoir fait dix milles, nous arrivâmes sur les bords de la Quatoa, petite rivière de douze pieds de largeur, qui coule vers l'est et se jette dans l'Amissa. A très-peu de distance nous trouvâmes quelques chaumières formant un village por-

tant le même nom. Nos porteurs y étaient couchés, et un soldat s'épuisait en vains efforts pour les faire partir; nous y parvînmes, mais ce ne fut pas sans peine. A un mille et demi plus loin nous revîmes l'Oki, dont les eaux transparentes coulaient sur un lit de cailloux, et réfléchissaient le charmant feuillage des arbres qui ornaient ses rives. Nous le traversâmes en passant de rocher en rocher. Lorsque nous arrivâmes à Fousou, nos porteurs fantes résolurent d'aller plus loin; les messagers du Cap-Corse n'eurent sur eux aucun pouvoir ou ne voulurent pas l'exercer, cependant nous les arrêtâmes avec l'aide de Quamina, notre guide aschante, pour attendre M. James qui n'arriva que fort tard dans la soirée. Fousou était autrefois un lieu considérable, mais il fut détruit dans l'invasion des Aschantes en 1807, et l'on n'y voyait plus que quelques chaumières dans l'une desquelles les marchands aschantes déposaient des ignames et des bananes pour leur subsistance à leur retour, tant la disette était grande dans le pays des Fantes. Nous ne trouvâmes rien à acheter ce jour-là, et l'on ne nous admit qu'avec répugnance dans une des moins misérables cabanes. La latitude de Fousou, par observation, est $5^{\circ} 43' 20''$, et la longitude, par calcul, $1^{\circ} 52'$.

Le lendemain, 29 avril, nous arrivâmes à Ancomassa, nom qu'on donne à une demi-douzaine de hangards. Nous étions toujours au milieu d'une sombre forêt, et le chemin ne devenait pas meil-

leur. Des plantes commençant à entrer en putréfaction, de vieux troncs de mimosas répandaient une odeur forte et désagréable. Nous passâmes deux petites rivières, le Bettensin et le Soubin, peu profondes et d'environ dix-huit pieds de largeur. Elles coulaient vers l'est pour se joindre à l'Owa, dont tout ce que je pus apprendre fut qu'il se jette dans le Bousempira.

Nous partîmes à quatre heures, et nous n'avions pu faire plus de deux milles quand la nuit arriva. Le terrain était uni, mais marécageux et presque partout couvert d'eau. D'innombrables vers luisans brillaient sur l'herbe de tous côtés; tantôt nous redoutions l'arrivée de bêtes féroces, tantôt nous espérions approcher de l'endroit où notre guide, que nous n'avions pas vu depuis le matin, nous avait dit que nous passerions la nuit. Les craintes de nos porteurs avaient surtout pour objet les esprits des bois, que Johnson, l'interprète de M. Park, avait cherché à se rendre propice par un sacrifice entre Jing et Gangaddi. Les hurlemens affreux par lesquels ils cherchaient à l'envi l'un de l'autre à se donner du courage, mêlés aux cris des oiseaux de nuit qui habitaient la forêt, jetaient une teinte d'horreur sur cette scène ténébreuse, et rappelaient quelques-unes des peintures du Dante. Trois à quatre fois nous sortîmes de l'épaisseur des bois pour entrer dans des clairières d'une assez grande étendue, sur lesquelles les étoiles répandaient une clarté qui allait en s'éteignant graduellement sur

les lisières de la forêt. Là existaient autrefois des villages considérables et bien peuplés qui furent détruits dans les invasions des Aschantes. Vers neuf heures, nous découvrîmes quelques misérables cabanes, et le bruit que faisaient ceux de nos gens qui étaient déjà arrivés nous convainquit que c'était Accomfodey. Le thermomètre, à onze heures du matin, était à 80 degrés (21° 31').

Nous partîmes de très-bonne heure le lendemain matin. Les arbres de la forêt étaient presque entièrement dépouillés de feuilles, si ce n'est sur les bords des petites rivières, et ne présentaient qu'un amas confus de troncs et de branches entrelacées. A peu de distance d'Accomfodey, nous passâmes une petite rivière qui porte le même nom, et qui coule vers l'est, et peu après le Berrakou, qui va se jeter dans le Bousempra au nord-est. Quelquefois le chemin n'était pas tracé, et paraissait avoir été peu fréquenté depuis l'invasion de 1807. Des crânes humains étaient épars dans cette sombre solitude, triste reste des boucherries qui l'avaient ensanglanté. Nous fîmes halte à deux heures, par ordre de M. James, après avoir fait huit milles, et nous passâmes la nuit dans la forêt.

Le 1.^{er} mai, nous rencontrâmes quelques cabanes sur les mêmes positions où étaient autrefois les villages de Dansamsou et de Mikirring. Au bout de cinq milles et un quart, nous aperçûmes sur notre droite de belles prairies, à l'extrémité desquelles les rayons du soleil se réfléchissaient dans une eau

pure, et nous descendîmes par un sentier étroit tracé dans le bois, sur les bords du Bousempira ou Chamah. Rien de plus beau que le paysage qui s'offrit alors à nos yeux. La rive, du côté du sud, était escarpée, et l'on n'y arrivait que par un chemin fort resserré. Celle du côté du nord était en pente douce, et l'on y voyait un petit temple de fétiches ombragé par un grand cachou. Plus loin, une variété de feuillages ornés de toutes les nuances de verdure attirait les regards et offrait un heureux mélange d'ombre et de lumière; de petits rochers perçaient à travers les herbes hautes qui couvraient les bords de la rivière; un doux zéphir agitait en même temps la surface des eaux et les branches des arbres; en un mot, le paysage aurait défié la magie du pinceau. De grands tamarins et d'élégans mimosas ajoutaient à la beauté de la perspective par la teinte variée et la texture délicate de leurs feuilles; les cotonniers élevaient leur tête au-dessus de tous les autres arbres, et des liserons, joints à d'autres arbustes que je ne connaissais pas, achevaient de rendre ce coup d'œil enchanteur; les rayons ardents du soleil étaient tempérés par la réflexion des eaux; enfin c'était un spectacle plein d'une si douce beauté, qu'on aurait cru se trouver, non sur une terre barbare, mais dans un pays connaissant tous les raffinemens du luxe et de l'élégance. J'essayai d'en faire une esquisse, mais l'entreprise était au-dessus de mes faibles moyens. Pour rendre l'expression d'un tel tableau, pour le peindre dans toute sa vie, dans tout son éclat, il

aurait fallu le pinceau d'un Wilson ou d'un Claude Lorrain. Je tirai deux angles d'une base tracée du côté du sud, et je trouvai que la largeur de la rivière était de cent trente pieds; la profondeur de ses eaux était de vingt-un pieds; leur courant était très-rapide, et se dirigeait vers le nord-ouest $\frac{1}{2}$ ouest. Une petite rivière, nommée Nimea, venait s'y jeter à peu de distance sur notre droite. Nous traversâmes le Bousempra dans un tronc d'arbre creusé de trente pieds de longueur, dont les deux bouts étaient fermés avec des branches enduites de terre glaise.

On nous avait dit que Mansue était la dernière ville du territoire des Fantés, mais nous n'avions pu faire aucune comparaison avant d'avoir passé cette rivière. Tout le pays, jusque-là, offrait l'image de la dépopulation. Les arbres des forêts faisaient à leur tour des invasions dans les villes détruites, et y établissaient leur domaine. Les habitans des misérables villages qu'on y trouvait dispersés semblaient s'y être réfugiés comme des proscrits bannis de la société; ils étaient sombres, brutaux, et semblaient même avoir perdu l'instinct de la curiosité (1). Nous ne pûmes rien y acheter pour notre subsistance.

(1) Tout ce que j'appris ensuite me confirma que les frontières entre le royaume de Fantie et celui d'Assim sont entre Mansue et Fousou, et qu'Ancomassa, Accomfodey, Damsamsou, Mikirring, etc., avaient été de grands villages assi-

L'aspect devint moins affligeant quand nous eûmes traversé le Bousembra; le chemin était meilleur, et Prasou, la première ville que nous trouvâmes à trois quarts de mille seulement de cette rivière, nous présenta une grande et belle rue, assez régulièrement garnie de maisons. Les habitans, vêtus proprement et ayant un air enjoué, quittaient leurs occupations pour nous voir passer, et nous saluaient d'un air amical et respectueux. Au total, les Assiniens paraissaient un peuple mieux policé et plus civilisé que les Aschantes. Kickiwherry, un mille et demi plus loin, est une plus grande ville, mais moins régulière; elle a le même air de propriété, et la couleur blanche dont toutes les maisons sont revêtues y ajoute un nouvel agrément. Nous nous y arrêtâmes sous un grand bananier, lieu ordinaire de récréation, les conseils se tenant en général devant les habitations. On nous conduisit dans une maison fort commode, composée de quatre chambres très-propres, d'environ douze pieds sur sept. Divers ustensiles d'un usage journalier étaient rangés sur des tablettes: une espèce de rideau de bambou pouvait en fermer l'entrée, et les planchers, élevés à un pied et demi du sol, étaient nettoyés tous les jours avec une terre qui leur donnait une couleur de rouge étrusque. On y voyait une grande quantité de pierres ferrugineuses. Cette ville

niens qui furent détruits, ainsi que beaucoup d'autres de ces cantons, dans l'invasion des Aschantes en 1807.

est située par 5° 56' 40" de latitude septentrionale, et 1° 57' de longitude occidentale.

Je n'avais pas eu autant d'occasions que je l'aurais désiré pour faire des observations; la nature du pays et la saison de l'année y étaient peu favorables.

M. James ayant résolu de rester à Kickiwherry le jour suivant, nous ne nous remîmes en marche que le samedi 3 mai. Presque en sortant de la ville; nous passâmes l'Ading, petite rivière de dix-huit pieds de largeur et de deux pieds de profondeur, et peu de temps après, l'Animiasou, rivière large de vingt-sept pieds, et dont les eaux ont trois pieds de profondeur. Toutes deux se jettent dans le Bousempra. Près de la dernière est un grand village qui porte le même nom, et qui était le chef-lieu du gouvernement de Chebou. Pagga et Atobiasie sont deux grands villages voisins l'un de l'autre, et situés à quatre milles de Kickiwherry. A Atobiasie, une petite rivière, nommée Prensa, coule vers l'est-sud-est, et va se jeter dans le Bousempra. A deux milles plus loin, nous trouvâmes Becquama, très-vieux village arrosé par le Prapong, rivière de vingt-sept pieds de largeur, qui se joint aussi au même fleuve. Après avoir fait neuf milles, nous nous arrêtâmes à Ascharaman, petit village situé sur une éminence, où les Assiniens, commandés par Apoutay et Chebou, livrèrent une première bataille aux Aschantes en 1807. Il y avait près de ce village un

petit champ de blé, le premier que nous eussions vu depuis que nous avons quitté Payntrie, quoique chaque village fût entouré d'une certaine quantité de terres cultivées ou d'une plantation de bananiers. Le thermomètre, à six heures du matin, marquait 76 degrés (19°54); à midi, 89 (25°51).

Le lendemain nous passâmes par Ansa, grand village qui avait été soumis à Amou, au nord-ouest duquel, à peu de distance, était Aboïbou, résidence de son ennemi Apoutay. Une petite rivière, nommée Parakoumi, coule au sud d'une plus grande, nommée Ofim ou Foum, qui prend sa source à six journées au nord de Coumassje, et qui se jette dans le Bousempira, à quelques milles à l'ouest de l'endroit où nous la traversâmes. Le chemin était fort marécageux, et nous n'arrivâmes à Akrofroum qu'à trois heures. C'était la plus grande ville que nous eussions encore vue. La pluie abondante qui tomba pendant la nuit nous inonda dans nos logemens; et, comme Quamina nous assura qu'elle avait rendu les chemins impraticables pour le jour suivant, nous restâmes dans cet endroit jusqu'au mardi 6. Nous avons fait douze milles dans cette journée, et le 6 nous en fîmes onze, marchant toujours dans la forêt par un chemin souvent montueux, où l'on trouvait en grande quantité une pierre ferrugineuse et une autre peu dure, de couleur grise. Le sol était quelquefois sablonneux, mais il était en général d'une argile rougeâtre dont on se sert pour faire la po-

terie du pays. Nous passâmes encore deux fois le Parakoumi, et nous nous arrêtâmes à Moisie.

« Cingebant sylvæ quam collibus undique curvis. »

C'était la dernière ville du royaume d'Assin; elle est située aux pieds de trois grandes montagnes qui marquent les limites de celui d'Aschantie. Le 4, notre thermomètre se cassa.

Nous passâmes la frontière du nord le lendemain matin, et nous eûmes à monter pendant un mille et demi par un chemin fort rocailleux. Une petite rivière, nommée le Bohmen, se dirige vers le sud-ouest pour se joindre au Jim, qui se jette dans l'Offim. Les eaux du Bohmen passent pour inspirer l'éloquencé, et un grand nombre d'Aschantes se rendent tous les ans sur ses bords pour en boire. Elles sont fort claires, coulent sur un lit de sable, et ont trois pieds de profondeur sur vingt-quatre de largeur. Nous fûmes encore trompés dans notre espoir de trouver un pays ouvert. Je remarquai plusieurs hauteurs dans l'espoir de pouvoir, à un certain éloignement, corriger, par le secours de l'observation, le calcul que nous faisions des distances à raison du nombre de pas, mais les bois nous les firent bientôt perdre de vue. Le premier village aschante que nous trouvâmes fut Quescha, et peu après nous passâmes par Fohmannie, qui avait été une ville très-considérable. Nous nous y arrêtâmes quelque temps, à la demande d'un vieillard vénérable qui nous régala de fruits et de vin de palmier. Ses manières étaient fort affectueuses, et nous apprîmes avec peine qu'il devait perdre la vie par

suite de quelque pratique superstitieuse : il n'attendait que la réponse à une pétition qu'il avait adressée au roi pour le prier d'avoir compassion de ses infirmités, et de lui permettre de mourir dans le lieu de son séjour pour lui épargner les fatigues d'un voyage à la capitale. Il causa avec nous d'un air enjoué, et se félicita d'avoir vu des hommes blancs avant de mourir. Sa tête arriva à Coumassie vingt-quatre heures après notre entrée dans cette ville.

Au-delà des montagnes, le sol était fort, noir et fertile. Nous vîmes le champ de blé le plus étendu que nous eussions rencontré depuis que nous avions quitté Payntrie. Nous nous arrêtâmes à Doumpassie après avoir fait six milles. La latitude de cet endroit, par observation, est 6° 11' 30".

Doumpassie avait été un lieu considérable : mais le cabocir ayant eu une intrigue avec une des femmes de Saï Cudjoe, qui avait eu la permission d'y venir voir sa famille, la ville fut détruite en grande partie, et le cabocir eut la tête tranchée. Cette femme étant versée dans tous les artifices de la séduction, et généralement admirée par sa beauté, le roi lui fit grâce de la vie, et l'employa ensuite pour tendre des pièges aux cabocirs qu'il voulait faire mettre à mort, où dont il désirait s'approprier les biens. C'était une des villes où il y avait le plus d'industrie. Partout on y voyait des fabriques d'étoffes et de poterie ; les forges des serruriers y étaient toujours en activité. La nouvelle que l'on entraînait dans la semaine con-

sacrée au fétiche du roi, et un accès de fièvre dont M. James fut attaqué, nous retinrent à Doumpassie jusqu'au 14 mai. Nous envoyâmes un messenger pour annoncer notre arrivée. Pendant notre séjour, j'observai une éclipse du premier satellite de Jupiter, qui nous donna la longitude de 2° 6' ouest.

A deux milles de cette ville, sur une haute colline, nous trouvâmes le village de Tiabosou. J'y vis un puits de six pieds de profondeur; et, en l'examinant, je remarquai que le premier lit était de terre végétale, le second de sable, le troisième d'une espèce d'argile à potier, et le reste d'une pierre friable d'un brun rougeâtre, ressemblant à ce qu'on appelle *cabouc* dans les Indes orientales. A cinq milles plus loin, nous entrâmes dans *Datiasou*, où l'on fabrique beaucoup de poterie.

Ce village n'est éloigné que d'un mille de *Dadawasie*, où nous trouvâmes un messenger du roi chargé de nous exprimer ses regrets que nous fussions venus dans la saison des pluies, attendu qu'il avait ouï dire qu'elle était malsaine pour les blancs, et de nous inviter à entrer dans sa capitale le lundi suivant. Il nous avait envoyé en présent un mouton, quarante ignames, et deux onces d'or pour défrayer notre table. Il avait aussi donné six ackies à notre messenger, qui était revenu avec celui du roi. Ce prince avait donné ordre qu'on mit la route en bon état pour notre passage. On voyait beaucoup plus de terres cultivées; les chemins qui se croisaient dans tous les sens prouvaient que la population était nom-

breuse, et qu'il existait entre les différentes parties du royaume des communications fréquentes pour l'échange des produits des terres, et des manufactures. Jusqu'alors les habitans de chaque village nous avaient paru avoir une existence isolée. L'acasey, plante qui donne une teinture bleue, se rencontrait à chaque pas.

Le lendemain, nous fîmes huit milles pour arriver à Assiminia après avoir traversé plusieurs petites rivières et passé par quelques villages. Le chemin qui avait souvent huit pieds de largeur, ne nous offrit aucun obstacle. Dans le voisinage des villages il était aussi propre que peut l'être une avenue dans un jardin.

Nous eûmes pendant la nuit un violent ouragan, accompagné d'une pluie qui tombait par torrens, et qui gonfla tous les petits ruisseaux voisins du village. Presque tous les habitans en sont tisserands, et la fabrique des étoffes y était autrefois en grande activité. Nous y restâmes le jour suivant, et le samedi nous fîmes onze milles avant d'arriver à Sarrasou, où nous fîmes halte. Les chemins continuaient à être bons. Chaque village était composé d'une rue principale fort large, aux deux bouts de laquelle étaient des plantations de bananiers ou de cachoux. Le sol, au lieu d'être sablonneux, était une terre rougeâtre. Nous vîmes un peu de quartz, mais le silex était la pierre dominante. Nous trouvâmes de grands champs de blé dans les environs de Sarrasou; l'on y élève beaucoup de cochons.

Nous en partîmes le lundi 19, de bon matin, et nous nous arrêtâmes à Agogou, petit village qui n'en est éloigné que de quatre milles, pour mettre nos habits de cérémonie. Depuis Sarrasou, le sol était une terre noire et fertile, et l'on voyait de toutes parts des champs couverts d'ignames, et d'autres plantes disposées avec beaucoup de régularité. De petits canaux d'irrigation traversaient les champs, et les mauvaises herbes en étaient soigneusement arrachées.

A deux milles d'Agogou, nous traversâmes le marais qui entoure Coumassie. Il a de ce côté cent vingt pieds de largeur. Il était couvert de trois pieds d'eau. Nous étions alors à un mille de la capitale; le roi fut averti de notre arrivée, et nous envoya un message pour nous inviter à rester dans un petit village nommé Patiasou, jusqu'à ce qu'il nous envoyât des capitaines pour nous conduire en sa présence.

Nous entrâmes dans Coumassie à deux heures, après avoir passé sous un fétiche, consistant en un mouton qui avait été sacrifié, et dont le corps, enveloppé de soie rouge, était suspendu entre deux pieux fort élevés. Plus de cinq mille hommes, la plupart militaires, vinrent au-devant de nous avec une musique guerrière étourdissante, et qui n'était discordante que par sa confusion. Un nombre infini de cors, de tambours et d'autres instrumens particuliers au pays s'évertuaient à l'envi pour produire sur nous une grande impression. Des décharges continuelles de

mousqueterie nous entouraient d'une épaisse fumée qui ne nous permettait de voir que les objets qui se trouvaient près de nous. On nous fit faire halte pendant que les capitaines exécutaient une danse pyrrhique au milieu d'un cercle formé par leurs guerriers. On y voyait une multitude de drapeaux anglais, hollandais et danois ; ceux qui les portaient les agitaient en tous sens avec un enthousiasme qui ne pouvait se comparer qu'à celui que mettaient à leur danse les capitaines qui, tout en dansant et en faisant des gestes et des contorsions d'énergumènes, tiraient des coups de fusil de si près, que les drapeaux ne se voyaient qu'au milieu des tourbillons de feu et de fumée. Leur suite, placée derrière nous, faisait aussi des décharges continuelles. Le costume des capitaines était le bonnet de guerre, orné de cornes de bélier dorées, qui leur couvraient le front, chargé, des deux côtés, d'une immense quantité de grandes plumes d'aigles, et attaché sous le menton par une chaîne de cauris. Leur vêtement était de drap rouge, qu'on apercevait à peine sous la multitude de fétiches et de saphies (1) en or et en argent, et d'ornemens brodés de toutes couleurs qui les couvraient, et qui battaient contre leur corps pendant qu'ils dansaient. D'autres ornemens étaient mêlés de petites sonnettes de cuivre, de cornes et de queues de divers animaux, de

(1) Espèce de talisman que font et que leur vendent les Mores.

coquilles, de couteaux. Leurs bras étaient nus, et des queues de léopard y étaient suspendues. Ils portaient des pantalons de coton fort larges, et de grandes bottes de cuir rouge qui montaient jusqu'à moitié de leurs cuissés, et qui étaient attachées à leur ceinture par de petites chaînes. Cette ceinture était aussi ornée de sonnettes, de queues de chevaux, de morceaux de cuir et d'un nombre infini d'amulettes. Un petit carquois rempli de flèches empoisonnées était suspendu à leur poignet droit, et ils tenaient entre les dents une longue chaîne de fer au bout de laquelle était suspendu un papier chargé de caractères moresques. Ils portaient à la main gauche une petite javeline couverte d'étoffe rouge et de morceaux de soie. La peau noire de leur visage et de leurs bras ajoutait à l'effet de ce costume singulier, et leur donnait une figure à peine humaine.

Ce spectacle dura environ une demi-heure, après quoi nous nous remîmes en marche, entourés des militaires et d'une foule de peuple qui ne nous permettait d'avancer que très - lentement. Toutes les rues, à droite et à gauche, étaient couvertes d'une foule de curieux; et ces dernières montant en amphithéâtre, on n'y apercevait que des têtes noires rangées au-dessus les unes des autres. Les grands péristyles, régnaient le long des maisons, étaient remplis de femmes et d'enfans empressés de voir des blancs pour la première fois. Leurs exclamations de surprise se perdaient dans le

bruit de la musique et des décharges de mousqueterie; mais leurs gestes répondaient parfaitement à cette scène.

Lorsque nous arrivâmes au palais, à environ un demi-mille de l'entrée de la ville, on nous fit faire halte, et l'on nous fit passer, ainsi que nos porteurs, au milieu d'une double haie de soldats, pour aller déposer les présens et nos bagages dans la maison qui nous était destinée. Là, nous eûmes le plaisir de voir passer près de nous plusieurs cabocirs avec leur suite, spectacle dont la splendeur et la nouveauté nous étonnèrent. Leur musique, composée principalement de cors et de flûtes, offrait assez d'ensemble, et accoutumait notre oreille à sa mélodie sauvage. D'immenses parasols que ceux qui les portaient levaient et baissaient tour à tour, et de grands éventails qu'on agitait de toutes parts procuraient de petits courans d'air qui nous rafraîchissaient, et qui rendaient moins insupportables les rayons brûlans du soleil et les tourbillons de poussière dont nous étions enveloppés.

On nous conduisit alors par une longue rue, et d'un pas aussi lent que si nous eussions suivi un enterrement, dans une maison ouverte par-devant, où l'on nous dit d'attendre une nouvelle invitation du roi à paraître devant lui. Là, nous nous trouvâmes forcés de fixer nos regards pendant quelques minutes sur un affreux spectacle. C'était un homme qu'on tourmentait avant de le sacrifier. Ses mains étaient liées derrière son dos; une lame de couteau

traversait ses deux joues; une de ses oreilles était coupée, on la portait devant lui au bout d'un pieu pointu; l'autre ne tenait plus à sa tête que par un morceau de peau : il avait sur le dos plusieurs entailles faites avec un instrument tranchant, un couteau était passé dans sa peau au-dessus de chaque omoplate. Des hommes, couverts d'immenses bonnets de peau noire garnie de poils, le conduisaient par une corde qui lui traversait le nez, et des tambours le précédaient. On peut s'imaginer quelles sensations cette horrible barbarie nous fit éprouver. Quelques instans après, ayant reçu la permission de paraître devant le roi, nous nous rendîmes, par une rue très-large, d'environ un quart de mille de longueur, sur la place du marché.

Tout ce que nous avons vu en passant nous avait préparés à un spectacle extraordinaire, mais nous ne nous attendions pas encore à la magnificence qui frappa nos yeux. Un emplacement d'environ un mille carré avait été préparé pour nous recevoir. Le roi, ses tributaires et ses capitaines étaient sur le dernier plan, entourés de leurs suites respectives; on voyait devant eux des corps militaires si nombreux, qu'il semblait que nous ne pourrions approcher. Les rayons du soleil se réfléchissaient avec un éclat presque aussi insupportable que leur chaleur dans les ornemens d'or massif qui brillaient de toutes parts. Plus de cent troupes de musiciens jouèrent en même temps à notre

arrivée, chacune faisant entendre les airs particuliers du chef à qui elle appartenait. Tantôt on était étourdi par le bruit d'une multitude innombrable de cors et de tambours ; tantôt c'était par les accens de longues flûtes qui n'étaient pas sans harmonie, et par un instrument du genre des cornemuses, qui s'y mariait agréablement. Une centaine de grands parasols ou dais, dont chacun pouvait mettre à l'abri au moins trente personnes, étaient agités sans cesse par ceux qui les portaient. Ils étaient de soie écarlate, jauné, et d'autres couleurs brillantes, et surmontés de croissans, de pélicans, d'éléphans, de sabres et d'autres armes, le tout d'or massif. Leur forme variait, mais celle de dôme était la plus ordinaire. Les bords en étaient découpés de différentes manières, et garnis de franges ; de petits miroirs étaient même attachés à quelques-uns. On en voyait dont le haut était couvert en peaux de léopard, et qui étaient surmontés de quelque animal empaillé. Par derrière étaient les hamacs d'apparat, semblables à de longs berceaux, soutenus sur des bâtons élevés au-dessus de la tête de ceux qui les portaient. Les coussins et les draperies étaient en taffetas cramoisi, et les plus riches étoffes pendaient des deux côtés. Un nombre infini de petits parasols remplissaient les intervalles, et quelques grands arbres ne faisaient qu'ajouter à l'éclat de cette scène par le contraste de leur ombre.

Les messagers du roi, portant sur la poitrine de grandes plaques d'or, nous ayant fait faire place, nous

nous avançâmes précédés par les cannes (1) et par le pavillon anglais. Nous nous arrêtâmes pour prendre la main de chacun des cabocirs, qui, avec leur suite nombreuse, occupaient différens espaces sur ce que je pourrais appeler l'avant-scène, ce qui nous donna le temps d'examiner quelques-uns des ornemens dont ils étaient couverts.

Les cabocirs, de même que leurs premiers capitaines et les principaux seigneurs de leur suite, étaient vêtus d'étoffes fabriquées dans le pays; le prix devait en être fort cher, attendu qu'elles étaient faites avec des étoffes étrangères dont on avait effilé la soie pour en former de nouveaux tissus de toutes couleurs et de toutes formes. Leurs vêtemens, d'une ampleur et d'un poids considérable, étaient jetés sur l'épaule, exactement comme la toge des Romains. Leur front était généralement couvert d'un petit filet de soie; ils portaient des colliers d'or massif travaillés avec soin, auxquels étaient suspendus des amulettes achetées des Mores à grand prix, et enfermées dans un entourage d'or, d'argent ou de soie parfaitement brodée. Quelques-uns avaient des colliers entièrement composés de grains d'aggri (2) et qui leur descendaient jusqu'au nombril. Un cercle d'or

(1) Des cannes à pommes d'or sont la marque distinctive des interprètes.

(2) On verra ce que sont ces grains dans le chapitre XIV de cet ouvrage.

ou d'aggrî leur entourait le genou, et plusieurs rangs de grains semblables y étaient suspendus. Ils portaient, au-dessus des chevilles, des petites plaques en or, ressemblant à des guinées; des anneaux et de petites figures d'animaux du même métal. Leurs sandales étaient de cuir vert, rouge ou blanc. Des bracelets et des fragmens d'or massif non façonné étaient suspendus à leur poignet gauche; le poids en était si considérable, qu'ils étaient obligés d'appuyer le bras sur la tête d'un enfant: les plus jolis remplissaient ce service. Les cannes et les pipes d'or et d'argent brillaient de toutes parts. Des têtes de loup et de bélier en or, de grandeur naturelle, étaient suspendues au pommeau de leurs épées, dont les poignées étaient de même métal, et qu'on portait devant eux; les lames en étaient rouillées par le sang; les fourreaux étaient de peau de léopard, ou d'une peau de poisson ressemblant au chagrin.

Les gros tambours étaient portés sur la tête d'un homme, accompagné de deux autres qui frappaient l'instrument; les ceintures de ces hommes étaient garnies des crânes et des os des cuisses des ennemis qu'ils avaient tués. Les timbales étaient placées par terre et couvertes de peaux de léopard. Les poignets de ceux qui battaient du tambour étaient ornés de sonnettes et de morceaux de fer de différentes formes qui servaient d'accompagnement à leur instrument quand ils remuaient les bras. Les petits tambours étaient suspendus au cou par une écharpe d'é-

toffe rouge. Autour des grands dignitaires, on agitaient des éventails de plumes d'autruche, et, derrière leurs sièges qui étaient de bois noir incrusté d'ornemens en or et en ivoire, relevés en bosse, se tenaient debout les jeunes gens les mieux faits, vêtus d'un corselet de peau de léopard couvert de coquilles d'or, et de petits couteaux dont la gaine était d'or, et le manche d'agate bleue. Ils portaient sur le dos une boîte en peau d'éléphant remplie de cartouches, et ornée de la même manière. Un grand sabre à poignée d'or était attaché derrière leur épaule gauche; des écharpes de soie et des queues de cheval, blanches en général, étaient suspendues à leurs bras et à leur ceinture. Leurs longs mousquets danois étaient garnis d'or de distance en distance, et les crosses ornées de coquilles d'or. Derrière les sièges de quelques chefs, on voyait de jeunes et belles filles portant des bassins d'or. Les sièges étaient de bois sculpté d'une manière très-curieuse, et assez ordinairement deux grosses sonnettes y étaient attachées. Des groupes de jeunes enfans dispersés autour d'eux agitaient des queues d'éléphans montées avec soin.

Les guerriers étaient assis par terre près des chefs, en si grand nombre, qu'il nous était difficile de passer sans marcher sur les pieds de quelques-uns, ce qui paraissait leur être fort indifférent. Leurs bonnets étaient de peaux de pangolin et de léopard, dont la queue pendait par derrière. De petites gourdes, suspendues à leur ceinture, et contenant leurs cartouches, étaient couvertes de peaux de léo-

pard ou de cochon, et ornées de coquilles rouges et de petites sonnettes de cuivre. Leurs épaules et leurs hanches étaient chargées d'une multitude de couteaux. Les plus vaillans portaient des colliers et des chaînes de fer, et en semblaient plus fiers que s'ils eussent été d'or. Leurs mousquets avaient des supports couverts en peaux de léopard, et les chiens avaient une couverture semblable. Leurs joues et leurs bras étaient couverts de raies blanches qui ressemblaient à une armure.

Nous fûmes surpris d'apercevoir tout-à-coup des Mores dont le costume nous offrit une différence bien marquée. Ils étaient au nombre de dix-sept chefs, vêtus de grandes robes de satin blanc, brodées et garnies avec magnificence; leurs chemises et leurs pantalons étaient de soie, et leurs immenses turbans de mousseline blanche avaient une bordure de pierres précieuses de diverses couleurs. Leur suite portait des bonnets et des turbans rouges, et de longues chemises blanches qui flottaient sur les pantalons. Ceux d'un rang inférieur étaient vêtus en drap bleu foncé. Ils levèrent les yeux sur nous comme nous passions, et nous regardèrent d'un air qui n'annonçait pas des dispositions favorables.

Les fanfares prolongées des cors, le tapage assourdissant des tambours, et, dans les intervalles, le son des autres instrumens, annonçaient que nous approchions du roi. Nous étions déjà près des principaux officiers de sa maison; le chambellan, l'officier porteur de la trompette d'or, le capitaine des

messagers, le chef des exécutions, le capitaine du marché, le gardien de la sépulture royale, et le chef des musiciens, étaient assis au milieu de leur suite brillans d'une magnificence qui annonçait l'importance des dignités dont ils étaient revêtus. Les cuisiniers étaient environnés d'une immense quantité de vaisselle d'argent étalée devant eux, de plats, d'assiettes, de cafetières, de coupes et de vases de toute espèce. Je remarquai sur une de ces pièces une inscription en portugais; en général, elles me parurent toutes de fabrique portugaise. Le chef des exécutions, homme d'une taille presque gigantesque, portait sur la poitrine une hache d'or massif, et l'on voyait devant lui le bloc sur lequel on devait abattre les têtes des condamnés. Il était teint de sang et couvert en partie d'énormes taches de graisse. Les quatre interprètes du roi étaient entourés d'une splendeur qui ne le cédait à la magnificence d'aucun des autres grands officiers, et leurs marques particulières de distinction, les cannes à pommes d'or, étaient portées devant eux, liées en faisceaux. Le gardien du trésor joignait à son luxe personnel celui de la place qu'il occupait, et l'on voyait devant lui des coffres, des balances et des poids en or massif.

Le délai de quelques minutes qui s'écoulèrent pendant que nous nous approchions du roi pour lui prendre la main tour à tour, nous permit de le bien voir. Son maintien excita d'abord mon attention. C'était une chose curieuse que de trouver un air de dignité naturelle dans ces princes qu'il nous plaît

d'appeler barbares. Ses manières annonçaient autant de majesté que de politesse, et la surprise ne lui fit pas perdre un instant l'air de calme et de sang froid qui convient à un monarque. Il paraissait âgé d'environ trente-huit ans et disposé à l'embonpoint; sa figure portait le caractère de la bienveillance. Son front était ceint d'un rang de grains d'aggris; il avait un collier de coquilles d'or, et trois saphies entourées d'or étaient suspendues sur sa poitrine par un cordon de soie rouge passé sur l'épaule droite. Ses bracelets étaient mélangés d'or et de grains d'aggris de la plus grande beauté, et ses doigts couverts d'anneaux. Il était vêtu en soie d'un gris foncé. Un diadème était peint en blanc sur son front, et un ornement ressemblant à des épauettes sur chacune de ses épaules. Il portait aux genoux plusieurs rangs de grains d'aggris, et, autour des chevilles, des ornemens en or très-bien travaillés, représentant, dans une petite dimension, des tambours, des épées, des fusils, des oiseaux, etc. Ses sandales, d'un cuir blanc très-doux, étaient couvertes de petits bijoux d'or et d'argent contenant des saphies. Enfin sa poitrine était entièrement couverte d'un ornement ressemblant à une rose épanouie, chaque feuille s'élevant au-dessus de celle qui la précédait. Il était assis sur un siège peu élevé enrichi d'or. Il tenait en main une paire de castagnettes d'or qu'il faisait jouer pour imposer silence. Les gardes placés derrière lui portaient des ceintures bordées d'or et ornées de mâchoires humaines du même métal. Devant lui, on voyait flotter

une grande quantité de queues d'éléphant et de belles plumes montées en or. Son eunuque, à la tête de ses nombreux domestiques, portait au cou une plaque d'or massif. Le trône royal, entièrement couvert en or, était placé sous un magnifique parasol avec des tambours et d'autres instrumens garnis en or. De grands anneaux d'or étaient suspendus par des bandes d'étoffe écarlate aux sabres d'apparat, dont les fourreaux et les poignées étaient aussi revêtus d'or. Des haches de même métal y étaient mêlées. La poitrine des Ochras et des principaux seigneurs de sa suite était ornée d'étoiles, de croissans, de trônes et d'ailes d'or massif.

On nous fit faire le tour de ce cercle brillant, qui offrait une telle variété de richesses et d'ornemens qu'il serait impossible de la décrire. La nouveauté de ce spectacle nous faisait oublier la fatigue et la chaleur. Nous étions pourtant presque épuisés, lorsque nous fûmes au bout; mais alors, au lieu de nous reconduire dans la maison où nous devions loger, on nous invita à nous asseoir sous un arbre, à quelque distance, pour recevoir à notre tour les complimens de toute l'assemblée.

Dès que nous fûmes assis, les tambours, les flûtes et tous les autres instrumens se firent entendre. Nous vîmes s'agiter de toutes parts les bannières et les drapeaux, les dais et les parasols; les cabocirs montèrent dans leurs hamacs de parade, et de nombreuses décharges de mousqueterie annoncèrent qu'ils se

mettaient en marche. Ils descendirent à environ cent pieds de nous. Ils étaient précédés de leurs principaux capitaines portant des sabres à poignée d'or, et d'un corps de soldats ayant l'arme au bras. Venaient ensuite les musiciens, puis les porteurs de cannes à pomme d'or, de pipes et de queues d'éléphants. Le cabocir les suivait sous son parasol, avec quelques gardes du corps, et appuyé sur un esclave favori; tandis que des capitaines, placés près de lui, chantaient ses exploits guerriers avec des hurlemens que ceux qui les suivaient et qui les précédaient répétaient d'une voix de stentor. Un nombreux détachement de soldats fermait le cortège de chaque cabocir.

Les vieux capitaines de rang secondaire étaient portés sur les épaules d'un esclave vigoureux. Mais un spectacle plus intéressant était celui des jeunes cabocirs, dont quelques-uns n'avaient que cinq ou six ans, et qui étaient surchargés de lourds ornemens. Ils étaient portés de même sur les épaules d'un esclave sous un dais magnifique, avec toute la pompe et l'éclat qui avaient appartenu à leurs prédécesseurs. On nous montra parmi eux le petit fils de Chebou, à qui le roi avait généreusement accordé le rang de son perfide ennemi.

Une troupe de prêtres des fétiches passa rapidement devant nous. Leurs manières étaient aussi variées que leurs mises et leurs ornemens. Les uns dansaient d'un air bouffon, quelques-uns avec un air de menace. Un cabocir du premier rang exécuta devant

nous la danse de guerre pendant quelques minutes, en brandissant une javeline qui nous touchait presque à chaque saut qu'il faisait. Le plus grand nombre passait devant nous en bon ordre et d'un air de dignité, les uns ôtant une sandale, les autres les ôtant toutes les deux, et se retirant après nous avoir pris la main. Leur suite fléchissait alors le genou devant eux en se jetant de la poussière sur la tête. Les Mores eurent l'air de nous donner une sorte de bénédiction. Les messagers du roi, qui étaient placés près de nous, ne se gênaient pas pour presser la marche du cortège, et cependant il était près de huit heures quand le roi arriva.

La nuit était superbe, et toutes les étoiles brillaient au firmament. Les torches qu'on portait devant le roi ajoutaient encore à l'éclat des ornemens brillans dont il était couvert. Il s'arrêta un instant, nous demanda nos noms une seconde fois, et nous souhaita une bonne nuit. Il avait l'air doux, mais décidé. Il était accompagné de ses tantes, de ses sœurs, et d'autres femmes de sa famille, toutes portant au cou de belles chaînes d'or. Un grand nombre de chefs le suivaient, et il était fort tard quand nous fûmes libres de nous retirer. Nous évaluâmes à trente mille le nombre des hommes sous les armes.

On nous conduisit dans un bâtiment fort spacieux, mais tombant en ruines, qui avait appartenu au fils d'un des prédécesseurs du roi actuel. Etant tombé dans la disgrâce du souverain, il s'était réecemment

tué à un âge fort avancé. L'état dans lequel ce logement se trouvait répondait à la fortune de son ancien maître ; nous eûmes à y travailler pour nous mettre à l'abri du vent, et de la pluie qui tombait fréquemment pendant la nuit.

CHAPITRE III.

Audience donnée par le roi. — Colère qu'il manifeste. — Menaces de ses capitaines. — Division entre les députés anglais. — Lettre du roi au gouverneur du Cap-Corse. — Les affaires prennent un aspect moins inquiétant.

LE lendemain matin (jeudi), le roi nous fit dire de nous rendre près de lui sur la place du marché pour l'informer du sujet de notre mission, en présence de tout le peuple. Nous le trouvâmes entouré de tout l'éclat de son rang, et environné de ses principaux cabocirs. Il nous accueillit avec bonté. M. James, par son interprète, déclara à celui du roi (le seul à qui il soit permis de parler en public) que notre mission n'avait d'autre objet que le commerce et l'amitié. Il appuya sur la grandeur de notre nation, sur les sentimens que le comité et le gouverneur avaient pour le roi, ce que prouvaient les présens que nous lui apportions, et finit par lui témoigner le désir qu'un chemin direct fût en droite ligne entre Coumassie et le fort du Cap-Corse. Le roi demanda si nous venions pour régler l'affaire de Commenda. Sur notre réponse négative, il nous dit qu'il désirait que le gouverneur réglât pour lui toutes

les difficultés avec les habitans des forts; qu'il avait cru que nous étions venus pour faire ce qui était juste, et lier amitié avec les Aschantes. Il nous avait dit précédemment, suivant la version littérale de l'interprète, que « les forts lui appartenaient »; mais sa conduite et la teneur générale de ses discours prouvaient qu'il ne cherchait point par là à humilier notre dignité et notre indépendance, et qu'il voulait seulement exprimer que les avantages que les Fantés avaient autrefois retirés des forts devaient maintenant lui appartenir. Il demanda quel était celui de nous qui devait rester comme résident dans sa capitale, s'informa si nous n'avions rien de plus à lui dire, et nous annonça qu'il nous ferait connaître sa détermination le lendemain.

Peu après notre retour dans notre logement, l'interprète du roi nous apporta le message suivant : « Le roi sait que le roi d'Angleterre lui a envoyé des présens. Si vous désirez être ses amis, il faut les porter chez lui, les lui montrer, ainsi qu'à ses amis, et ne pas les lui donner devant tout le peuple. » Nous regardâmes cet ordre comme un acte de politique. Le roi ne voulait pas que le corps des cabocirs et le peuple se prévinssent favorablement à notre égard avant que son conseil et lui-même fussent satisfaits sur les motifs de notre arrivée et nos protestations d'amitié.

Nous nous y rendîmes; mais, tandis qu'on déballait nos présens, quelque curieux que fût le roi de

les voir, il ne voulut pas y jeter les yeux avant de savoir bien positivement si c'était le roi d'Angleterre, ou le gouverneur qui les lui envoyait. On lui dit que c'était la compagnie à qui les forts appartenaient sous l'autorité du roi. Il paraît que l'interprète ne lui parla que du roi d'Angleterre, et le roi en sembla agréablement flatté. Rien ne peut égaler la surprise et le plaisir qu'il montra en examinant les présens, si ce n'est la franchise avec laquelle il exprima ses sentimens. « Les Anglais », dit-il, en admirant le travail de différens objets, « savent comment tout doit être fait », et il se tourna vers ses favoris avec un sourire qui nous était aussi favorable, qu'il était mortifiant pour ceux qui intriguaient déjà contre nous. Une grande partie des glaces étaient brisées. M. James en témoigna ses regrets, et lui offrit de lui en envoyer d'autres. Le roi reçut ses excuses avec une politesse parfaite, et lui répondit que nous étions venus par de mauvais chemins; que nous avions bien des gens à surveiller; qu'il voyait que les Anglais étaient une grande nation; qu'ils désiraient être ses amis, et ne faire qu'un avec les Aschantes; que cela lui faisait grand plaisir: il répéta plusieurs fois qu'il remerciait beaucoup le roi d'Angleterre, le gouverneur du Cap-Corse et les officiers qui lui avaient apporté ces présens. Il fit distribuer du vin de palmier à nos gens, et remit en notre présence à ses quatre principaux cacocirs les présens qui leur étaient destinés.

Nous apprîmes de Quashie, l'interprète d'Accra,

les rapports favorables qu'il avait obtenus de quelques personnages importans avec lesquels il était lié. Tous les cabocirs, nous dit-il, avaient pensé que nous étions venus dans de mauvaises intentions, et que nous n'étions que des espions. Le roi le pensait lui-même. Mais on avait consulté les fétiches, et ils avaient annoncé que nos intentions étaient bonnes, et maintenant le roi le croyait aussi. Le mulâtre, envoyé par le général Daendels immédiatement après M. Hydecoper, et qui était arrivé un peu avant nous, avait fait demander au roi la permission de repartir, et le roi lui avait dit qu'il lui donnerait ce message : « Le roi avait pensé à rendre service aux Hollandais; mais à présent qu'il a vu les hommes blancs, il rendra service aux Anglais. » Ce mulâtre, qui n'est pas au service de la Hollande, mais qui est un habitant libre d'Elmina, vint nous voir ensuite, et ses plaintes nous confirmèrent les dispositions favorables du roi à notre égard.

Le mercredi matin, les sœurs du roi, dont l'une est cabocir d'une des plus grandes villes du royaume près des frontières, nous rendirent une visite de cérémonie, et se retirèrent à quelque distance pour recevoir la nôtre à leur tour. Leurs manières étaient pleines de politesse et de dignité, et les capitaines qui les accompagnaient n'étaient pas dépourvus de grâces en leur donnant la main.

M. James étant indisposé, nous allions sortir pour aller voir les chevaux du premier capitaine qui nous

y avait invités, lorsque le roi nous fit dire de l'attendre, parce qu'il allait sortir et qu'il viendrait nous voir en passant. Dès qu'il nous aperçut, il fit arrêter son cortège et nous prit par la main. Ce cortège, qui consistait en plus de deux mille hommes, offrait toute la splendeur de la royauté. Les cabocirs ne portaient pas, comme la veille, leurs vêtemens de soie, mais avaient le costume militaire. Le chef des exécutions, le maître de la musique et le cuisinier marchaient à la suite du roi avec toutes les marques de leurs dignités. Le cuisinier était précédé par un service d'argenterie.

Le 22, dans la matinée, le roi nous envoya encore son messenger pour nous répéter qu'il remerciait beaucoup le roi d'Angleterre et le gouverneur des présens que nous lui avions apportés.

Le roi avait paru enchanté quand Quashie, l'interprète d'Accra, le seul qui fût en état de nous rendre service, essaya de lui faire comprendre l'usage du sextant. En conséquence ayant vu le premier capitaine du roi dans la matinée, je lui offris d'en indiquer l'usage au monarque, et de lui faire voir la chambre obscure ainsi que le télescope. Le capitaine me répondit que le roi en serait charmé, qu'il nous aimait beaucoup, qu'il voulait être ami des Anglais, et qu'il désirait nous être utile. J'appuie sur ces circonstances minutieuses, parce qu'elles prouvaient les sentimens dont le roi était animé, et qu'elles nous donnaient lieu d'espérer que nous réussirions dans notre mission, malgré les préjugés qui nous

étaient contraires et les intrigues qu'on nous opposait.

Le roi nous envoya chercher presque aussitôt. Il n'avait près de lui que ses conseillers privés : la vue de la chambre obscure et de nos instrumens parut lui faire grand plaisir. Il nous dit « que les Anglais savaient plus de choses que les Hollandais et les Danois, et que les hommes noirs ne savaient rien. Il nous ordonna alors de renvoyer notre suite, nous dit qu'il verrait une autre fois le télescope sur un terrain qui offrirait une vue plus étendue, mais qu'en ce moment il avait à nous parler. Alors il pria M. James de lui expliquer deux notes qu'il lui montra; et qui lui avaient été écrites par le gouverneur en chef, à la requête d'Amouney, roi d'Annamabou et d'Adokou, chef des Braffoes; ils abandonnaient à Saï, roi d'Aschantie, quatre ackies (1) par mois de la paie qu'ils recevaient de la compagnie, le priant de les recevoir comme un gage de leur soumission, et pour obtenir la fin des hostilités. L'opinion qui parut dominer sur-le-champ dans l'esprit du roi, fut que cette proposition partait du gouverneur lui-même, ou du moins était faite à son instigation. Sa figure changea tout-à-coup, ses con-

(1) Tous les paiemens, en Aschantie, se font en or, qu'on pèse chaque fois qu'on paie ou qu'on reçoit. L'once vaut environ 96 fr. Elle se divise en 16 ackies, dont chacun par conséquent représente 6 fr.; six tokour valent un ackie: 2 onces 4 ackies se nomment un henda, et 2 onces 8 ackies un pé-riguin.

seillers devinrent furieux, l'impatience brillait dans leurs regards, et l'inquiétude s'empara de nous. « Dites aux blancs, » cria le roi à son interprète, « qu'ils me firent hier grand plaisir, que j'étais charmé d'espérer que nous deviendrions amis; mais aujourd'hui je vois qu'ils viennent pour couvrir mon front de honte : c'est plus que je ne puis supporter. Les Anglais savent qu'avec ma poudre et mes balles, je chassai les Fantes jusque sous leurs forts; que, mon sabre s'étant levé sur eux, ils périrent tous, et par conséquent la paie que le fort leur accordait m'appartient aujourd'hui. Je puis faire pour les Anglais tout autant que les Fantes; ils le savent bien. Ils savent que je n'ai qu'à envoyer un capitaine pour me rapporter les têtes de tous les Fantes. Ces blancs me trompent. Ils veulent faire une dupe du roi des Aschantes. Ils prétendent être mes amis, et ils se joignent aux Fantes pour me tromper, pour couvrir mon front de honte ! Cela me tire tout le sang du cœur. » Ce discours nous fut rapporté par l'interprète avec des gestes et un ton de violence qui annonçaient presque autant de colère que le roi en avait montré en parlant. L'irritation se communiqua à tout le cercle, et l'assemblée devint presque tumultueuse.

Cet événement était inévitable; c'était une des difficultés que nous avions prévues. C'était un échec, mais non une défaite. Ici commença notre mésintelligence avec M. James. Nous déclarâmes tous qu'il avait manqué de présence d'esprit dans un

moment où il aurait dû donner des assurances et présenter des argumens qui auraient tendu, sinon à effacer entièrement, du moins à affaiblir l'impression défavorable que l'esprit du roi venait de recevoir. M. James se contenta de répondre « que ces deux notes étaient l'ouvrage du gouverneur; que, quant à lui, il n'y avait aucune part; qu'il n'avait été envoyé que pour faire des complimens au roi; que si le roi voulait envoyer un messenger avec lui, il était prêt à repartir, et qu'il répéterait au gouverneur tout ce que le roi venait de dire. » Cette réponse suffisait-elle pour un homme dans sa position? Le roi reprit « qu'il croyait que nous étions venus pour régler toutes les affaires, pour rester et être amis avec lui, mais que nous étions venus pour le tromper. » Il lui demanda combien on avait payé sur les sommes accordées à Amouney et à Adokou depuis qu'il en avait fait la demande, ajoutant qu'il savait que les blancs avaient de grands livres qui disaient tout cela. M. James répondit qu'il l'avait vu, mais qu'il ne s'en souvenait pas. Alors l'indignation du roi ne connut plus de bornes. « Les blancs, » s'écria-t-il, « se souviennent du nombre des mois qui se sont passés, ils savent combien d'années ils ont vécu; ils savent aussi ce que je leur demande, mais ils ne veulent pas me le dire. Les autres blancs peuvent-ils m'en informer? » M. James lui répondit que nous ne regardions jamais ces livres.

Nous ne devons ni supposer ni désirer que

M. James se compromet personnellement en promettant au roi toute satisfaction. Mais, en réfléchissant aux dépenses qu'avait occasionnées notre mission, à l'importance de son objet, aux espérances qu'on en avait conçues; sentant la force du raisonnement du roi, qui pensait que nous devions régler toutes les affaires si nous voulions être ses amis, nous étions sûrs que nous ne faisons que prévenir les vœux du conseil et du comité, en souhaitant que M. James répondit au roi qu'il écrirait au gouverneur, que nous attendrions sa réponse, et qu'il était convaincu que les instructions qu'il avait reçues d'Angleterre et ses propres dispositions le porteraient à faire tout ce qui serait en son pouvoir pour être agréable au roi. L'embarras de M. James l'avait porté à se hâter de se tirer d'affaire individuellement aux dépens de sa dignité et de son bon sens; mais, ce qui était le plus fâcheux, c'est qu'il rejetait sur le gouverneur tout ce que cet incident avait de désagréable, et que les préventions que le roi concevait contre lui pouvaient nous être fatales et nuire à la prospérité actuelle ainsi qu'à la sûreté future de nos établissemens sur les côtes. Le glaive était en ce moment suspendu sur nos têtes par un fil d'araignée. Je fis sentir toutes ces raisons à M. James en lui parlant à voix basse; je lui représentai le danger de laisser le roi dans cet état d'irritation, de sacrifier par conséquent l'espoir de notre mission, et nous déshonorer nous-mêmes. Il me répondit que personne ne con-

naissait mieux que lui les sentimens particuliers du gouverneur.

Les Mores en crédit saisirent le moment, et ne manquèrent pas d'attiser avec ardeur le feu qui brûlait autour de nous; car le roi, après les avoir écoutés un instant, s'écria tout-à-coup : « Je sais que les Anglais viennent pour espionner, pour me tromper; ils veulent la guerre, ils veulent la guerre. » — « Non, répondit M. James, nous ne voulons que le commerce. — « Ils se joignent aux Fantes, » continua le roi d'un ton d'impatience, « pour couvrir mon front de honte. Demain j'enverrai un capitaine prendre ces livrés, et me rapporter les têtes de tous les Fantes qui demeurent près des forts. Les blancs savent que je le puis. Je n'ai qu'à parler à mes capitaines. — Le gouverneur hollandais ne me trompe pas; il ne me fait pas honte devant les Fantes; il m'envoie quatre onces d'or par mois. — Les Danois ne me font pas honte. — Les quatre ackies des Anglais ne sont rien pour moi, mais j'enverrai un capitaine. Ils veulent la guerre. » Il mit dans sa bouche le bout de sa barbe, la mordit, se leva brusquement pour nous quitter; et, agitant le doigt vers nous d'un air de menace : « Si un noir m'avait apporté un pareil message, s'écria-t-il, je lui ferais à l'instant couper la tête devant moi. » M. James garda le silence.

Le moment était critique. Les intérêts de l'Angleterre pouvaient être perdus à jamais dans ce pays; une mission importante, au lieu de produire quelque uti-

lité, pouvait avoir les suites les plus fâcheuses ; la clef de l'intérieur de l'Afrique allait se briser dans la serrure : nous pouvions voir se fermer pour nous , sans retour, les états d'un roi puissant et qui avait paru d'abord bien disposé en notre faveur. Il n'y avait point un instant à perdre ; j'adressai la parole au roi, et le suppliai de m'entendre. Ma demande fixa son attention, et les clameurs de ses conseillers cessèrent peu à peu. Nous n'avions d'autre interprète que celui que M. James avait amené du fort où il commandait, et je n'avais d'autre alternative que de lui ordonner soudainement, au nom du gouverneur, de traduire fidèlement mes discours, sans lui laisser le temps de réfléchir si cet ordre serait d'accord avec la volonté de son maître. Je déclarai donc au roi que le gouverneur désirait obtenir son amitié plus qu'il ne pouvait le penser ; qu'il nous avait envoyés vers lui, non seulement pour lui faire ses complimens, mais encore pour écrire tout ce qu'il désirerait faire savoir au gouverneur, et attendre sa réponse ; pour régler toutes les affaires, et pour arranger les choses de manière qu'avant notre départ les Anglais et les Aschantes ne fissent qu'un ; que M. James, étant malade, il était naturel qu'il désirât s'en aller ; mais que les deux autres officiers et moi nous resterions avec le roi jusqu'à ce que nous pussions lui prouver que le gouverneur était son ami ; que nous aimerions mieux nous exposer à sa colère, et perdre tout ce que nous avons au monde, plutôt que de souffrir qu'il crût que le gouverneur nous avait envoyés pour couvrir son front de honte ;

que nous confierions notre vie au roi, jusqu'à ce que nous eussions reçu la réponse du gouverneur qui ne négligerait rien pour que les Anglais et les Aschantes ne fissent qu'un, ce qui prouverait au roi que nous étions venus dans ses états, non comme espions, mais comme ami; j'assurai alors M. James que nous ne pensions nullement à méconnaître sa dignité, que nous continuerions à le traiter comme notre officier supérieur, mais que nous regardions la démarche que nous venions de faire, comme un devoir que nous imposaient le bien du service et celui de notre patrie.

L'interprète exprima sans doute nos sentimens avec fidélité, car la satisfaction reparut sur tous les visages. Le roi, qui s'était r'assis, me tendit la main, disant que j'avais bien parlé, et qu'il approuvait ce que j'avais dit. Il ordonna alors à son interprète de répéter tout ce qu'il avait dit à M. James relativement à l'offre qui lui avait été faite de quatre ackies par mois. Je lui répondis que tout ce que je pouvais lui dire, c'était que certainement le gouverneur ferait tout ce qui serait convenable, que je lui écrirais tout ce que le roi avait dit, et que le roi verrait que le gouverneur ferait ce qui serait juste. Le roi alors me tendit la main, et nous nous retirâmes.

Dans la soirée, M. Hutchison et moi, nous allâmes chez le premier capitaine du roi lui demander un messenger pour le Cap-Corse, le roi ayant retenu tous les Fantés. Environ deux heures après, il nous rapporta la réponse du roi, presque dans les termes

suivans : « Le roi vous souhaite le bonsoir. Il se rappelle la figure du blanc qui lui a parlé aujourd'hui, et il l'aime beaucoup. Il voudrait qu'il fût chargé de traiter l'affaire. Le roi aime beaucoup aussi les deux autres blancs qui étaient avec lui. Il croit que le dessein du gouverneur d'Accra est de rejeter tout le blâme sur le gouverneur du Cap-Corse, et qu'ainsi il ne veut rien dire. Le roi estime que cela n'est pas juste, et il voit que vous pensez de même. Cette affaire ne regarde que le roi et vous. Le capitaine du roi lui rapportera fidèlement ce que vous lui direz, et vous aurez un messenger. »

Dans la soirée, M. Hutchison, M. Tedlie et moi, nous écrivîmes au gouverneur et au conseil du Cap-Corse pour leur faire part de tout ce qui s'était passé dans cette entrevue, ajoutant que, dans notre opinion, si nous n'eussions pas pris ce parti, M. James serait retourné sur-le-champ au Cap-Corse sans avoir accompli un seul des objets de sa mission. Nous fîmes sentir que nos rivaux politiques, les Mores, employaient toute leur influence sur l'esprit du roi pour lui inspirer des soupçons contre nous, et que cependant toute la conduite de ce prince était pacifique et conciliante, puisqu'il n'avait parlé d'aucune des circonstances qui devaient l'irriter davantage, notamment de la défaite de ses troupes devant Annamabou. Nous ne donnâmes pas notre opinion sur la demande du roi, que la paie accordée par la compagnie à Amouney et à Adokou lui appartint en entier; et nous peignîmes l'adresse avec laquelle le

roi, en la faisant, nous avait opposé la conduite du gouverneur hollandais qui lui payait la totalité des quatre onces d'or.

Pour ne pas nous exposer aux soupçons, je cessai pendant quelques jours de chercher à me procurer les renseignemens que nos instructions nous recommandaient de prendre. Mais on trouve dans ce pays bien des ressources pour connaître l'intérieur de l'Afrique. Plusieurs personnes avaient été jusqu'à Tombuctou, et avec des précautions on peut recueillir des informations précieuses.

Le 23 mai, ayant été conduits hors de la ville, l'on nous introduisit dans une assemblée de Cabocirs Mores qui mettaient tout en usage pour nous nuire. On lut un chapitre du Koran, puis l'on nous ordonna de jurer sur ce livre que nous n'avions pas de mauvais desseins, et que nous n'avions pas mis de poison dans la boisson du roi. Nous refusâmes de prêter ce serment sur le Koran, mais nous offrîmes de le faire sur l'Évangile. L'interprète du roi servit de médiateur, et nous demanda si nous voulions frapper trois fois sur le Koran, en faisant seulement une déclaration au lieu d'un serment, attendu que les Mores disaient que ce livre nous tuerait si nous mentions. Nous y consentîmes, et environ deux heures après nous reçûmes du roi les présens suivans :

Pour M. James, un bœuf, deux cochons et huit onces d'or ;

Pour chacun de nous, un mouton, et deux onces, quatre ackies d'or ;

Pour chacun de nos messagers fantes, dix ackies d'or;

Pour l'interprète d'Accra et chacun de nos soldats, dix ackies d'or.

Le roi envoya aussi à nos cuisiniers un assortiment complet de vaisselle de terre du pays, cent grosses pièces de bois, cent ignames, cent bottes de bananes, quatre de cannes à sucre, vingt-quatre gallons d'huile de palmier, et trois jarres de vin de palmier.

Le 24, nous fûmes mandés chez le roi, et nous attendîmes long-temps, suivant l'usage, dans une des cours extérieures du palais, qui est un immense édifice composé d'une grande quantité de cours longues et carrées. Une partie de ces cours est garnies d'arcades, tantôt tout autour, tantôt d'un côté seulement, dont les entablemens sont garnis d'ouvrages en treillis dans le genre égyptien. Au-dessus est une suite d'appartemens, éclairés par de petites fenêtres en treillages de bois, d'un travail compliqué, mais régulier, quelques-uns sont revêtus de feuilles d'or. Dans les cours carrées, il y a, de chaque côté, un grand appartement, ouvert par-devant, et garni de colonnes qui le soutiennent et qui le font ressembler au *Proscenium* des anciens théâtres italiens. Ces appartemens sont très-hauts et réguliers; les corniches en sont chargées d'ornemens en relief. Un rideau en cannes entrelacées et d'un travail curieux était suspendu à l'entrée, et nous vîmes, dans l'intérieur, des sièges enrichis d'or, et des lits couverts en soie, portant

les emblèmes de la royauté. La partie du palais la plus ornée est celle qui est destinée à la résidence des femmes. Nous y passâmes une fois. Toutes les entrées des appartemens, à l'exception de deux, étaient fermées, par des panneaux à jour d'un joli travail et un peu ressemblans aux ouvrages gothiques du même genre. Un appartement était entièrement fermé par deux portes cintrées en bois, couvertes d'ornemens en relief et peintes en rouge. Des portes que le hasard fit ouvrir pendant que nous passions, nous laissèrent entrevoir de grands appartemens, dans des coins où nous n'en aurions pas soupçonné. Les plus retirés paraissaient les plus ornés. Toutes les fois que nous nous rendions au palais, il se passait toujours un intervalle de quelques minutes avant qu'on ouvrît la porte qui ferme chaque cour. Dans la dernière est la chambre du conseil.

Le 24, après avoir attendu près d'une heure, cérémonial qui paraît indispensable, dans une cour extérieure où entraient et d'où sortaient divers cabocirs revêtus des marques de leurs dignités, et accompagnés d'une suite nombreuse, nous fûmes conduits dans une grande cour où nous trouvâmes le roi environné de plus de magnificence que nous n'en avions encore vu. Il était assis à l'extrémité de deux longues files de conseillers, de cabocirs et de capitaines, tous placés sous leurs parasols d'étoffe écarlate et de soie ou de coton jaune, des couleurs les plus brillantes, surmontés de figures de panthères, de pélicans, de babouins, de croissans, etc., le tout

en or. Chacun de ces officiers était entouré de sa suite particulière, de ses marques d'honneur, et des officiers de sa maison, ce qui formait véritablement *concilium in concilio*. Tout ce luxe nous semblait l'effet d'un enchantement, quand nous nous rappelions les villes par où nous avons passé avant d'arriver à la capitale.

Le roi venait de prononcer un jugement qui condamnait à mort un de ses capitaines pour cause de lâcheté; il ordonna alors qu'on reprît l'affaire des paiemens au roi d'Annamabou et au chef des Affoes. Les différens messagers fantes furent entendus. Ceux d'Amouney, d'Adokou, et de Payntrie, cabocir de l'intérieur, nous ayant joints comme nous allions entrer chez le roi, ils s'expliquèrent d'une manière équivoque et embarrassée, ne sachant que dire aux interprètes du roi, et ne profitant pas des courts intervalles qu'on leur accordait pour parler. Il paraît qu'ils ne voulaient pas déclarer quel était le montant de ces paiemens. M. James, interrogé de nouveau à ce sujet, répondit, « que les têtes des blancs n'étaient pas semblables à celles des noirs, et qu'il ne s'en souvenait pas; qu'il croyait pourtant qu'on payait quatre onces à l'un et deux onces à l'autre. » Il n'offrit pas de s'en informer du gouverneur du Cap-Corse. Les interprètes du roi et plusieurs de ses conseillers pérorèrent d'un air très-empporté. « Je reçois quatre onces d'or d'Elmina, s'écria le roi, deux d'Accra; n'est-ce pas une honte qu'on me fasse proposer quatre ackies du

Cap-Corse? » Le roi ne pouvait cacher sa colère, et le tumulte régnait parmi ses conseillers. Tous les capitaines se levèrent à l'instant et prirent, des mains des gens de leur suite, leurs sabres à poignée d'or. Le général en chef arracha l'épée de M. Tedlie hors du fourreau; une foule de parasols étaient en mouvement sur l'arrière, comme si quelques personnages importans arrivaient. Tout annonçait la confusion, la colère, l'impatience. Les capitaines, jeunes et vieux, se précipitèrent devant le roi en s'écriant, suivant ce que nous rapporta Quashie, qui paraît n'avoir pas osé nous dire tout, et qui en fut empêché par Quamina: « Roi, c'est trop de honte pour vous! Permettez-nous de partir cette nuit, de tuer tous les Fantes, et de brûler toutes les villes voisines des forts. » Ils se mirent ensuite en marche successivement avec leurs musiciens et leur suite, se prosternèrent devant le roi qui leur plaça son pied sur la tête, en levant les deux premiers doigts de la main droite; tandis que, lui présentant leurs sabres, ils juraient sur sa tête qu'ils partiraient cette nuit même avec l'armée, et qu'ils lui rapporteraient tous les livres des forts avec les têtes de tous les Fantes. Chaque capitaine répéta le même serment à sa manière, les uns d'un air sérieux, les autres en montrant nos têtes et celles des Fantes qui étaient avec nous, et en cherchant à nous intimider par des gestes menaçans. Le vieux général, Apokou, prêta ce serment le dernier; et, après l'avoir fait de la manière la plus expressive, il jeta à M. Tedlie, d'un air de mépris et de colère, par-dessus la tête

des gens de sa suite, l'épée qu'il lui avait prise.

Le roi quitta le conseil pendant quelques instans. Durant cet intervalle, Quamina, notre guide, invita Quashie, notre interprète d'Accra, à engager M. James à parler à ce prince quand il rentrerait, et à tâcher de l'appaiser. M. James le fit; mais il n'eut pas le zèle ni la présence d'esprit, et n'employa pas les raisonnemens que ce moment de crise exigeait: il ne fit que répéter ce qu'il avait déjà dit. Le roi daigna à peine l'écouter, et dit que s'il ne voyait des blancs devant lui, il ferait sur-le-champ couper la tête de tous les messagers fantes. Il fit distribuer à ses capitaines des moutons et de l'or, et se leva pour se retirer. Nous songeâmes que le mulâtre du général Daendels avait eu une longue audience du roi, un instant avant que nous fussions admis en sa présence; c'était une raison de plus pour recourir à tous les moyens compatibles avec l'honneur de la nation que nous représentions, et avec ce que nous nous devons à nous-mêmes. Je m'avancai donc vers le roi, et je lui dis, par mon interprète, que j'avais à lui communiquer des choses qui le convaindraient que le gouverneur était son ami et ferait tout ce qui serait juste. Le roi répondit qu'il m'entendrait plus tard, et nous nous retirâmes au milieu des menaces et des insultes de toute l'assemblée.

Deux heures après, on nous avertit de paraître devant le roi; et, suivant l'étiquette, on nous fit attendre quelque temps. Pendant cet intervalle, M. James nous dit que, dans la situation critique où nous nous

trouvions, la division qui régnait entre nous était fâcheuse, et qu'il fallait nous réconcilier. Je lui répondis que je ne croyais pas que, dans un tel moment, nous pussions être divisés de sentiment; que, par déférence, nous rapprocherions les nôtres des siens autant que ce serait possible; mais que, sentant la nécessité de déployer la plus grande énergie pour porter la conviction dans l'esprit du roi, nous continuerions à nous permettre de fortifier ses déclarations par les nôtres, jusqu'à ce qu'il plût au conseil et au gouverneur de nous rappeler; que nous conserverions toujours les égards dus à son rang; mais que, différant d'opinions sur un point de nos devoirs publics, nous ne pouvions transiger sur cet article, et que nous consentions à en supporter les conséquences.

Le roi nous fit appeler en ce moment; il avait l'air sévère. Il nous assura « qu'il ne désirait pas faire la guerre aux Anglais, mais que les quatre ackies par mois lui faisaient trop de honte; que ses capitaines lui avaient dit : Roi, ils vous trompent, ils vous insultent, mais nous partirons cette nuit et nous vous rapporterons les têtes de tous les Fantés. » Qu'il leur avait répondu : « Non, je veux voir les blancs; attendez à demain. Ils peuvent encore écrire au gouverneur et me communiquer la réponse qu'ils en recevront : alors, s'il ne m'envoie pas les livres d'Amouney et des Brattoes, vous partirez et vous tuerez tout. Il avait été, ajouta-t-il, obligé de leur donner des moutons et de l'or, pour les engager à attendre

jusqu'à ce que les blancs eussent reçu une lettre du gouverneur. » M. James l'assura que le roi d'Angleterre et le gouverneur désiraient être ses amis, et faire tout ce qui était juste, et qu'il croyait que le gouverneur enverrait les livres. Le roi ne répondit rien, et son mécontentement ne se calma point. Après quelque instant de silence, je lui adressai le discours suivant, après avoir commandé à l'interprète de M. James de le traduire fidèlement :

« Nous avons fait hier un serment dans la forme que le roi nous a prescrite : aujourd'hui, nous désirons en faire un comme nous le ferions devant notre roi. »

Le roi leva les deux premiers doigts de sa main droite, comme il l'avait fait pour ses capitaines. Lui présentant alors nos épées par la poignée, et en baissant le pommeau, formalité qui nous parut devoir produire chez lui plus d'impression : « Nous jurons, continuai-je, par notre Dieu et par notre roi, et nous savons que le gouverneur d'Accra en fera autant, que nous ne sommes pas venus en Aschantie dans de mauvais desseins, que le roi d'Angleterre et la compagnie ont ordonné au gouverneur de nous envoyer ici pour que les Anglais et les Aschantes ne fassent qu'un. — « Nous sommes sûrs, ajoutai-je, que le gouverneur fera ce qui est juste ; et, en lui écrivant tout ce que le roi nous dit, nous lui écrivons aussi que dans notre opinion les prétentions du roi sont justes. Nous avons été envoyés pour que les Anglais et les Aschantes ne fassent qu'un, parce que notre nation est la plus grande parmi les blancs, et

la vôtre la plus grande parmi les noirs, et qu'il est bon que deux grandes nations soient unies. Je suis venu d'Angleterre dans le vaisseau qui a apporté cet ordre au gouverneur; et, en le recevant, il a dit qu'il l'exécuterait avec grand plaisir. Le roi d'Angleterre et la compagnie pensaient que le gouverneur devait demander au roi d'envoyer au Cap-Corse quelques-uns des seigneurs de sa cour pour garantie de notre sûreté; mais le gouverneur a dit: Non, cela est inutile, et il a écrit au roi et à la compagnie qu'il enverrait sans crainte tous ses officiers en Aschantie, parce que l'honneur du roi Saï faisait leur sûreté. Nous sommes donc venus sans prendre cette précaution, parce que nous savions que le roi était notre véritable ami.

« Le gouverneur a toujours désiré faire pour le roi ce qui est juste; mais les Fantes n'ont jamais voulu lui dire ce qui était juste, de manière qu'il écrivit en Angleterre qu'on lui envoyât des présens, qu'il ferait offrir au roi par quelques-uns de ses officiers qui entendraient de sa propre bouche ce qui était juste, parce que les Fantes ne voulaient jamais lui dire ce qui était vrai, ni ce que disait le roi. Quand le gouverneur lira ce que nous lui écrivons, il connaîtra la vérité pour la première fois. Nous resterons, afin que les Anglais et les Aschantes ne fassent qu'un. Nous garantissons au roi, sur nos têtes, que nous parlons vrai, et nous ne pouvons craindre en parlant vrai devant Dieu et devant le roi. »

Ce discours, interprété phrase par phrase, parut plaire à toute l'assemblée. Le roi sourit, et me fit

dire par son interprète : « Le roi vous aime, vous parlez bien, vous parlez en homme. Le roi désire être ami des blancs; il regarde les blancs comme les premiers êtres après Dieu. » Ici, il leva les mains au ciel. « Le roi remercie Dieu et son fétiche de lui avoir envoyé des blancs pour lui parler de cette manière; et, quand vous serez de retour au Cap-Corse, si le gouverneur pense que vous avez mal agi, et qu'il vous manque quelque chose, faites-le dire au roi, et il ne vous laissera manquer de rien, parce qu'il pense que vous êtes justes envers Dieu et envers lui, envers votre roi et le gouverneur. Ainsi le roi vous remercie et dit que vous avez bien parlé. »

Le roi demanda alors à M. James s'il voulait jurer sur son épée comme nous venions de le faire, et il y consentit. « J'aime ces trois blancs, ajouta-t-il, parce qu'ils sont toujours prêts à parler, et qu'ils savent se mettre en avant quand il le faut. » Plusieurs autres observations nous convainquirent encore qu'il revenait à des sentimens plus favorables pour nous. Les interprètes fantes cherchèrent à intimider Quashie, mais ils n'y réussirent point. Cet homme était inappréciable pour son intelligence, et pour la fidélité avec laquelle il interprétait nos discours et ceux du roi.

Le roi, paraissant enfin satisfait, nous fit alors un long discours.

« Le roi dit que tous les Fantes sont des coquins; le gouvernement le sait fort bien. Il pense qu'ils mettent toujours de mauvaises idées dans la tête du

gouverneur ; il l'a toujours dit à ses capitaines, mais il ne doute pas que vous ne soyez venus pour lui rendre justice. Le roi veut du bien aux Anglais ; il jure par Dieu et par son fétiche que si les Anglais savaient comment les Fantes agissent envers lui, et tout le mal qu'ils font, ils conviendraient qu'il a raison. Le roi parle vrai. »

Il entra alors dans le détail des causes de la guerre contre les Fantes ; et ce qu'il nous dit aurait convaincu les gens les plus prévenus, qu'il avait été réellement provoqué ; qu'il avait long-temps patienté, et que ses ennemis avaient été aussi injustes que cruels.

« Le roi dit, continua-t-il, que si les Anglais se fient à lui, il rendra plus de services aux forts que les Fantes ne peuvent le faire. Il leur fera beaucoup de bien. C'est sa volonté. Il enverra le commerce aux Anglais ; il leur enverra de bon or, semblable à celui qu'il porte lui-même (montrant les ornemens dont il était couvert), et non de mauvais or tel que les Fantes en fabriquent. Son peuple ne sait pas en faire, mais les Fantes le fabriquent dans leurs maisons avant de le donner aux blancs. Si jamais les Anglais qui sont dans les forts ont besoin de quelque chose, qu'ils le fassent dire au roi, il le leur enverra. Demain est dimanche, mais après-demain est lundi, on vous donnera un messager. »

Dans la suite de la conversation, le roi montra les dispositions les plus libérales, et qui auraient fait honneur à un monarque civilisé. Il nous sembla qu'il

rompait le charme qui nous avait fermé jusqu'ici l'intérieur de l'Afrique. Il voulut que nous bussions avec lui, et M. James consentit à porter le toast suivant: « Puissent les Aschantes et les Anglais ne faire jamais qu'un ! » Ce vœu lui plut, et il voulut que nous touchassions son verre avec les nôtres. Se tournant alors tout-à-coup vers les messagers fantes qui restaient tremblans derrière nous, il leur dit: « Vous m'avez mis en colère contre vous, et je le suis encore; mais n'importe, approchez, et buvez avec moi. »

Dans la soirée, MM. Hutchison, Tedlie et moi, nous écrivîmes une seconde lettre au gouverneur et au conseil, pour leur rendre compte des événemens de ces deux jours, et nous terminâmes notre lettre ainsi qu'il suit :

« Notre situation critique exige que nous vous fassions connaître notre opinion sur la prétention élevée par le roi, de recevoir la totalité des sommes qu'on payait aux Braffoes et au roi d'Annamabou, et nous le faisons avec défiance et respect. Les services que nous rendent les Braffoes sont absolument nuls; et, d'après leur situation politique, leur inimitié n'est pas à craindre. Quant à Amouney, quand on devrait lui accorder une nouvelle paye en remplacement de celle qui sera transférée au roi des Aschantes, cette dépense ne serait qu'une bagatelle, et ne peut entrer en comparaison avec le danger de causer le renouvellement d'une guerre contre les Fantés, la destruction de tout un peuple,

peut-être la ruine de nos établissemens , la victoire à remporter sur les intrigues de nos rivaux , et l'acquisition de la confiance d'un puissant monarque dont l'influence peut secourir les vues du gouvernement anglais sur l'intérieur de l'Afrique. Nous regardons les circonstances comme favorables , même dans le moment critique où nous nous trouvons.

« M. James avoue qu'il désespère de réussir dans les objets de notre mission. Nous pensons différemment. Nous répondrions du succès , mais nous attendons votre décision avec inquiétude. Nous devons nous vanter du calme momentané du roi , parce qu'il prouve que nous avons fait notre devoir , et nous osons répéter que M. James n'a pas fait le sien.

« Messieurs , notre situation est critique. Si votre réponse détermine le roi à la guerre , nous sommes ses prisonniers. Si , comme nous n'en pouvons douter , la valeur de nos concitoyens retarde ses progrès , comme lors de la mémorable défense d'Annamabou , nous pouvons être victimes d'une soldatesque irritée , quoique nous sachions que ce serait contre le vœu d'un prince généreux , mais il est malheureusement soumis à un despotisme militaire qui a détrôné son frère et qui lui a donné la couronne.

« Mais , messieurs , si votre sagesse et vos réflexions vous font penser que votre honneur et votre devoir doivent vous empêcher d'accorder les demandes du roi , l'histoire de notre pays fortifie notre ame en nous présentant l'illustre exemple

d'un Vansittard et de ses collègues qui, dans la même situation où nous nous trouvons, lorsque le commerce britannique était à son aurore dans l'Inde, comme il l'est aujourd'hui en Afrique, adressèrent au conseil cette dernière prière qui sera la conclusion de cette lettre :—*Ne mettez pas notre vie dans la balance contre l'honneur et les intérêts de notre pays.*

« Nous sommes, etc., etc. »

Signé T. EDWARD BOWDICH.

W. HUTCHISON.

HENRY TEDLIE.

Le dimanche le roi vint nous voir, et montra beaucoup de satisfaction de quelques bagatelles que nous lui offrîmes en notre nom personnel, et de l'empressement que nous mîmes à lui expliquer quelques gravures de botanique et d'histoire naturelle, dont il paraît fort curieux.

Le lundi nous eûmes une audience publique en présence de capitaines, dont nous avons reconnu les mauvaises dispositions. Deux messagers du roi reçurent ordre d'accompagner au Cap-Corse celui que nous dépêchions avec nos lettres pour le gouverneur. Ils reçurent leurs instructions dans un discours qui dura deux heures, et qui paraissoit avoir aussi pour but d'inspirer aux capitaines des sentimens de conciliation.

Dans la soirée, le roi nous envoya chercher et

nous dit qu'il voulait écrire une lettre au gouverneur. M. James l'écrivit telle qu'elle lui fut dictée par l'interprète du roi; mais il fut obligé de se retirer pour cause d'indisposition. Le roi ne voulut pas se dessaisir de la lettre qui ne fut terminée que le 27 mai dans la soirée. Il voulut y mettre sa marque, et même la répéter sur l'adresse. Il la fit cacheter en sa présence, après quoi un More fit une longue prière. Malgré la longueur de cette lettre, elle est assez curieuse pour être insérée ici en entier.

SAL TOUTOU QUAMINA, roi d'Aschantie et dépendances, à John Hope Smith, gouverneur en chef des établissemens britanniques sur la Côte d'Or, en Afrique.

« Le roi envoie ses complimens au gouverneur. Il le remercie, ainsi que le roi d'Angleterre, des présens qui lui ont été envoyés; il les trouve fort beaux. Les sœurs du roi et tous ses amis les ont vus, les trouvent fort beaux et l'en remercient. Le roi rend grâces à Dieu et à son fétiche d'avoir inspiré au gouverneur le dessein de lui envoyer des blans. Il aime beaucoup les Anglois, et le gouverneur comme s'il était son frère.

« Le roi d'Angleterre a fait long-temps la guerre contre toutes les autres nations blanches, et il a tué tout le monde partout. Il a pris partout toutes les villes, françaises, hollandaises et danoises. Le roi d'Aschantie a fait la guerre à toutes les nations noires

de l'autre côté de l'eau, a tué partout les hommes noirs et a pris toutes les villes partout.

« Quand le roi d'Angleterre prend une ville française, il dit aux habitans : « Venez, tout ceci est à moi, apportez-moi vos livres, et abandonnez-moi ce qu'on vous paye (1). » Et, s'ils ne le font pas, le gouverneur pense-t-il que le roi soit content ? De même le roi d'Aschantie a battu deux fois les Fantes, et a pris toutes leurs villes, et les Fantes viennent lui dire : « Vous êtes un grand roi, et nous voulons vous servir. » — « Ah ! dit le roi, vous voulez me servir ? eh bien ! envoyez-moi la paye que vous recevez des forts. » Et ils lui envoient quatre ackies ! C'est trop de honte pour lui.

« La première fois qu'il fit la guerre contre les Fantes, deux grands personnages du royaume d'Assin étaient en querelle, de sorte que les uns prirent parti pour les Aschantes, les autres pour les Fantes. Le roi dit : « Quelle est la raison de cela ? » Et il envoya ses sabres d'or et ses cannes d'or pour s'en informer. Mais les Fantes tuèrent ses messagers et prirent tout leur or (2). Après avoir combattu avec

(1) Idée du roi assez extraordinaire. Il supposait que toutes les villes d'Europe reçoivent une paye de leur gouvernement, comme celles qui sont voisines de nos établissemens sur les côtes d'Afrique.

(2) Ici le roi s'arrêta, et ordonna à son interprète de nous dire de lui lire tout ce qu'il avait dicté. Il fut content de notre exactitude, et nous fit servir des rafraîchissemens, du vin de palmier et d'autres liqueurs spiritueuses, disant qu'il craignait

les habitans d'Elmina et d'Accra, les Fantes envoyèrent dire au roi qu'ils voulaient le servir. « Eh bien, dit le roi, donnez-moi ce que vous payent les forts, et alors vous saurez ce que j'ai dans la tête, et nous pourrons être amis. » Il leur envoya des messagers; et, après plus de deux ans d'attente, il reçut des Fantes pour réponse : « Non, nous ne voulons pas servir le roi, nous ne voulons que lui ouvrir le chemin pour le commerce. » C'était encore trop de honte.

« Les Fantes envoyèrent alors vers un homme puissant, Cudjoe Coumah, pour lui dire : « Venez, et mettons toutes nos têtes ensemble contre le roi. » Mais quand le roi en fut instruit, il fit venir, non pas un homme puissant, mais un de ses esclaves, et lui dit : « Allez et tuez tous les habitans d'Aquapim et d'Akim. » Il alla, il les tua, et il vint lui en rendre compte.

« Quand il envoya contre Akim, le peuple dit : « Nous avions dit à nos chefs de ne pas irriter le roi; mais ils n'ont pas voulu nous écouter. » Il fit donc tuer les chefs, et il pardonna au peuple.

« Quand il alla combattre les Fantes, ils lui firent dire avec impertinence : « Nous vous tuerons, vous et votre peuple, et nous dominerons sur vous. » Et cependant ils ne tuèrent pas un capitaine aschante,

de nous avoir gardés trop long-temps sans nous rien offrir, et qu'il continuerait le lendemain. Il prit ce qui avait été écrit, et se le fit relire le lendemain avant de se remettre à dicter.

et le roi tua tous les capitaines fantes et tout le peuple, et ils ne dominent pas sur lui.

« Cette fois, après avoir été battus, les Fantés lui dirent : Allons, nous vous servirons, mais ne nous faites plus de mal : nous ne voulons plus vous combattre, mais être vos amis. » Alors le roi dit : « Quels cabocirs demeurent au Cap-Corse et à Annamabou ? qu'ils m'envoient la paye qu'ils reçoivent des forts, et nous serons amis.

« Le roi fit dire ensuite aux gouverneurs du Cap-Corse et d'Annamabou : « Eh bien ! vous savez que j'ai tué tous les Fantés ; il me faut les livres de la paye d'Adocou et d'Amouney, et je serai votre ami, votre frère, et mon cœur sera pour vous. » Et maintenant ils envoient quatre ackies ! C'est une honte pour le roi, et ses capitaines jurèrent que les Fantés sont des coquins et veulent le tromper. Quand les blancs voient les Fantés agir ainsi, et que les officiers anglais lui envoient quatre ackies, cela le met en colère ; mais il n'a point de querelle avec les blancs.

« Tout le royaume de Fantie est à lui : tout le pays des noirs lui appartient. Il apprend que ce sont les blancs qui y apportent toutes les choses qui s'y trouvent. Il est surpris qu'ils ne combattent pas les Fantés qui les trompent. Mais à présent il voit les blancs face à face, et il remercie Dieu et son fétiche.

« Quand les Anglais bâtirent le fort d'Apollonia, le roi combattit les Aowins qui étaient maîtres de ce pays et les tua. Alors il dit au cabocir : « J'ai tué votre peuple ; ainsi la paye que vous recevez des

forts est à moi. » Et le cabocir lui répondit : « Cela est vrai; puisque vous avez pris ma ville, la paye vous appartient.

« Il combattit les habitans de Dankara et les tua; puis il dit : « Donnez-moi la paye que vous recevez d'Elmina. » Et maintenant Elmina est à lui (1).

« Le fort anglais d'Accra donnait une paye à un cabocir d'Akim nommé Aboigin Adjoumawcon. Le roi le tua et reçut sa paye. Le fort hollandais faisait une paye à un cabocir d'Akim nommé Corry Apam; le fort danois en faisait une à un autre nommé Arrawa Akim : le roi les tua tous deux, et maintenant il reçoit leur paye.

« Le roi Saï est jeune sur le trône, mais il garde toujours dans sa tête ce que lui disent les vieillards, car ce sont de bonnes choses; et ils lui disent tous les matins : « Le roi d'Angleterre a envoyé trois de ses grands hommes au Cap-Corse, à Annamabou et à Accra. Le Cap-Corse est la même chose que l'Angleterre. Le roi reçoit d'Accra deux onces d'or tous les mois, et les Anglais veulent ne lui donner que quatre ackies pour le grand fort du Cap-Corse, et autant pour Annamabou! Les blancs trouvent-ils cela raisonnable? »

« Quand le roi eut tué le cabocir d'Elmina, et gagné par-là les deux onces d'or que celui-ci recevait par mois, le gouverneur hollandais dit : « Voilà

(1) Le roi parle toujours des actions de ses ancêtres, comme s'il les avait faites lui-même.

un roi comme il faut, nous ne nous jouerons pas à lui; » et il porta la paye à quatre onces.

« Le roi a tué tout le peuple, et tous les forts lui appartiennent. Il envoya ses capitaines voir les blancs; maintenant il les voit lui-même, et il en remercie Dieu et son fétiche. Si le chemin eût été bon quand ses capitaines y allèrent, le roi eût été lui-même sous les forts et aurait vu tous les blancs. Les Aschantes portent de bon or au Cap-Corse, mais les Fantes en font de mauvais. Ils coupent dix mouchoirs dans une pièce de huit; ils mêlent de l'eau dans le rhum, et du charbon dans la poudre, même pour le roi. Ils le trompent, car le roi pense que les blancs leur donnent toutes ces marchandises de bonne qualité.

« Le roi sait que le roi d'Angleterre est son ami, car il lui a envoyé de beaux présents; il sait que les officiers anglais sont ses amis, car ils sont venus le voir. Le roi désire que le gouverneur envoie à Elmina pour savoir ce que paye ce fort, et l'écrire au roi d'Angleterre. Comme les Anglais disent que leur nation est plus grande que les Hollandais, le roi le verra par la paye qui lui sera faite pour les deux forts. Si le roi d'Angleterre n'aime pas cela, il peut lui envoyer lui-même ce qu'il voudra, et alors Sai le recevra.

« Il remercie le roi et le gouverneur d'avoir envoyé quatre blancs pour le voir. L'ancien roi désirait en voir quelques-uns; mais les Fantes s'y sont op-

posés. Le roi Saï est encore jeune, et il en voit, et il en remercie encore Dieu et son fétiche. »

Fait en présence de

T. EDWARD BOWDICH.

WILLIAM HUTCHISON.

HENRY TEDLIE.

Cette lettre ayant retardé le départ des messagers jusqu'au 29, nous les chargeâmes d'une troisième lettre pour le gouverneur.

La chaleur était excessive. M. Hutchison eut un débordement de bile, et M. James une rechute de fièvre. Nous ne pouvions sortir de notre maison sans être accompagné de quelque capitaine. Cependant le roi, m'ayant fait monter devant lui le cheval de son premier capitaine, m'accorda ensuite la permission de me promener à cheval. J'en profitai pour faire le tour de la ville, à laquelle je trouvai environ trois milles de circonférence.

Le 12 juin, le roi nous envoya un grand mouton d'Hio pour l'examiner; il avait quatre pieds et demi depuis la tête jusqu'à la naissance de la queue qui était longue de deux pieds; il avait trois pieds de hauteur, et était couvert de poils gros et longs.

Le 17, il nous envoya un présent de deux onces d'or pour chacun de nous, vingt ackies pour notre suite, et dix pour nos interprètes; plus, un cochon, un mouton, et une grande quantité d'oranges et de bananes. Telle fut la manière dont il répondit à la demande inconsidérée qui lui avait été faite d'un

emprunt pour notre subsistance; demande à laquelle M. Hutchison, M. Tedlie et moi, nous déclarâmes formellement que nous n'avions pris aucune part. Rien ne pouvait être plus injurieux à notre dignité.

Le 18, M. Tedlie s'étant hasardé à faire une promenade hors de la ville, fut arrêté par un capitaine qui avait une centaine d'hommes à sa suite, et qui le retint dans sa maison jusqu'à ce qu'il eût envoyé un message au roi. Ce prince ordonna que M. Tedlie fût amené en sa présence, et lui demanda s'il avait, dans sa poche, sa petite boîte, voulant désigner sa boussole; voyant qu'il ne l'avait pas, il affecta de réprimander sévèrement le capitaine, pour avoir supposé que quelqu'un de nous voulût s'enfuir, tandis que le roi était notre ami. D'après cette aventure, nous sortîmes très-rarement.

Divers présens nous étaient faits assez fréquemment. Apokou, l'un des quatre personnages les plus importans du royaume, nous avait envoyé, le 30 mai, trente ackies d'or et des fruits. Le 9 juin, le roi nous envoya deux moutons, et son neveu un troisième. Le 21, Quatchie Quofie nous envoya onze ackies d'or; le 26, nous en reçûmes dix d'un capitaine nommé Ooussa Cudjo, et la même somme de Jessinting, avec un mouton et des bananes; le 28, le roi nous envoya une grande quantité de bananes et d'oranges.

Le même jour, Apokou, ayant appris la mort de la sœur de sa mère, tua un esclave en son honneur,

et se rendit dans la maison où elle demeurait pour en sacrifier un plus grand nombre, et célébrer ses funérailles. Mais n'ayant pas trouvé d'or chez elle, et ayant appris qu'elle avait jeté dans la rivière tout ce qu'elle en possédait, pour qu'il n'en profitât point, et qu'il ne trouverait dans sa succession que quelques esclaves affamés, il ne sacrifia qu'une victime, et lui fit des obsèques fort mesquines.

Le 29, nous assistâmes au lever du roi, qui nous donna un flacon de rhum et un mouton gras. Il nous dit qu'il voudrait pouvoir nous permettre de nous promener où bon nous semblerait, mais qu'il y avait beaucoup de méchantes gens qui nous tueraient volontiers s'ils le pouvaient. Odoumata nous fit inviter à l'aller voir. C'est un des quatre grands personnages de l'état. Il nous engagea à boire du vin de palmier avec lui, et en envoya une grande jarre à notre suite. Il nous dit qu'il était le premier capitaine qui eût combattu les Anglais à Annamabou, et que si l'on n'envoyait pas les livres, il serait encore le premier à le faire. Il nous demanda si nous voudrions le conduire en Angleterre pour lui faire voir notre roi, et nous engagea à le ramener; « car, nous dit-il, ayant vendu un nombre immense d'esclaves, il serait possible que quelqu'un d'eux me reconnût, et engageât le roi à me retenir, par esprit de vengeance. »

Le 2 juillet, on trancha la tête à une jeune fille pour avoir manqué de respect à un des fils du roi, et à un homme pour être contrevenu aux lois en ramassant de l'or qu'il avait laissé tomber sur la

place du marché, où tout ce qui tombe doit s'accumuler jusqu'à ce qu'on la nettoie pour les besoins de l'état.

Le 3, dans la matinée, un fils du roi se tua. Il avait environ dix ans. Ses obsèques furent célébrées dans l'après-midi, et l'on entretint un feu de mousqueterie bien nourri, jusqu'au coucher du soleil. On sacrifia deux hommes et une fille, leurs têtes et leurs corps restèrent sur la place du marché jusqu'à la nuit. La mère de cet enfant, femme favorite du roi, ayant ajouté le crime à une perversité perpétuelle de conduite, avait été mise à mort, et depuis ce temps l'enfant avait été banni de la présence du roi. Le matin il s'était introduit furtivement dans le palais; le roi avait ordonné qu'on l'en fit sortir, en ajoutant qu'il n'était probablement pas mieux disposé à son égard que ne l'avait été sa mère. L'enfant répondit que s'il ne pouvoit venir voir son père, il aimait autant mourir, et une demi-heure après il se tua en mettant dans sa bouche le bout d'un fusil qu'il fit partir avec le pied.

Le même jour, le gardien de la sépulture royale fut mis en prison. Sa femme fut ensuite accusée d'avoir invoqué ses fétiches pour qu'ils changeassent l'esprit du roi. Elle répondit qu'elle leur avait demandé de changer ses dispositions à l'égard de son mari; mais on soutint qu'elle leur avait demandé de rendre le roi fou; elle fut en conséquence condamnée à mort et exécutée.

CHAPITRE IV.

Rappel de M. James. — M. Bowdich devient chef de l'ambassade. — Les demandes du roi lui sont accordées. — Détails divers. — Entrevue particulière de M. Tedlie avec le roi.

LE 5 juillet, les acclamations du peuple nous annoncèrent le retour des messagers envoyés au Cap-Corse, après une absence de trente-huit jours. Ils nous apportaient la lettre suivante du gouverneur.

A THOMAS EDWARD BOWDICH.

Du fort du Cap-Corse, le 21 juin 1817.

« Monsieur,

« M. James, ayant reçu ordre de revenir ici le plus tôt possible, vous remettra ses instructions, et, aussitôt après la réception de la présente lettre, vous prendrez la direction des affaires de l'ambassade. Ayant une confiance entière en votre prudence et en votre discrétion, j'espère fermement que vos efforts seront couronnés de succès, et que

l'attente favorable que nous en avons conçue ici ne sera pas trompée.

« Le roi a été mal informé de ce qui s'est passé relativement au roi d'Annamabou et au chef des Braffoes, et j'ai bien du regret que ce malentendu ait été la cause de désagrémens sérieux. Je vois pourtant avec plaisir que, par la promptitude des mesures que vous avez prises, vous avez écarté en partie les préventions défavorables qui s'étaient élevées, et je ne doute pas que, cette affaire une fois bien expliquée, toutes les préventions qui peuvent encore rester ne s'évanouissent entièrement. Cette négociation, conduite exclusivement par les messagers aschantes et fantes, a été conclue à Abrah, et a été ratifiée ici de leur consentement mutuel. Sachant qu'il y avait des messagers du roi à Abrah, je les invitai à venir ici, désirant les consulter sur la manière d'envoyer au roi les présens que j'étais chargé de lui offrir. Ils y vinrent après quelque délai. Lors de leur première entrevue, ils me firent connaître l'affaire dont ils avaient traité avec les Fantés, ainsi que la détermination qui avait été prise, et me prièrent en même temps de faire deux bons de paye, à raison de quatre ackies chacun, au profit du roi Saï, ce qui devait être réduit sur la paye d'Amouney et d'Adokou. N'étant pas bien convaincu de la justice de ce procédé, je tardai quelque temps à satisfaire à leur demande, et je ne le fis enfin que parce qu'on m'assura que les Fantés voulaient par là donner au roi un gage de leur bonne foi et de leur sou-

mission. A présent que la nature des prétentions du roi m'a été expliquée d'une manière satisfaisante, je n'hésite point à faire ce qu'il désire, et je le fais d'autant plus volontiers, que je sais que son autorité ne peut que contribuer puissamment au maintien du bon ordre.

« J'espère que le roi trouvera dans cette conduite une preuve de mes sentimens d'amitié pour lui. Vous aurez soin de l'assurer que mon plus ardent désir est de cultiver la sienne, ce qui nous sera d'une utilité réciproque. Pour resserrer d'autant plus les liens de cette union, je désire vivement qu'il permette à M. Hutchison de résider dans sa capitale. Ce sera le moyen d'empêcher qu'il ne soit jamais porté atteinte à la bonne intelligence qui sera, j'espère, avant votre départ, solidement établie entre nous.

« Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous reveniez par le Ouarsâ; mais je crains que l'entreprise de revenir à pied ne soit trop fatigante pour vous. Les porteurs de hamacs se sont obligés à vous conduire et à vous ramener : l'augmentation de dépense ne consiste donc qu'en leur nourriture. Au surplus, je vous laisse le maître de les garder ou de les renvoyer.

« Quant à l'interprète d'Accra qui vous est si utile, et qui est le seul dont vous puissiez vous servir, vous le garderez jusqu'à votre retour.

« Je vous envoie par le messenger du roi quarante onces d'or pour payer vos dépenses. Si le roi

vous a fait quelques avances , vous les lui rembour-
serez.

« Je vous envoie , comme vous me le demandez ,
un parasol en soie verte et un poignard pour le
neveu favori du roi. J'y joins quelques présens pour
le premier capitaine et pour les principaux Mores
dont il est important de tâcher de gagner l'amitié.

« Quamina , capitaine aschante à Abrah , refuse
de laisser passer les lettres dont je puis charger des
commerçans aschantes , sous prétexte qu'en le per-
mettant , il encourrait la disgrâce du roi qui s'attend
que j'emploierai des messagers pour porter mes
lettres dans sa capitale. Il y a peu de temps , il retint
à Abrah un commerçant à qui j'avais donné une
lettre , et me la renvoya. La nécessité d'envoyer des
expres à chaque occasion causerait une dépense
considérable et tout-à-fait inutile , puisqu'on a pres-
que tous les jours le moyen de faire passer des dé-
pêches par les commerçans d'Aschantie qui partent
d'ici. J'espère que les représentations que vous ferez
au roi à ce sujet le détermineront à révoquer ses
ordres , s'il est vrai qu'il en ait donné.

« Je suis ,

Monsieur ,

Votre très-obéissant serviteur ,

JOHN HOPE SMITH. »

Le gouverneur avait aussi écrit une lettre au roi.
Après lui avoir exprimé tout le prix qu'il attachait

à son amitié, et s'être justifié sur l'affaire des quatre ackies, il lui disait qu'il avait vu dans sa lettre que la paye accordée par la compagnie aux chefs des contrées conquises par ses prédécesseurs leur avait été transmise; qu'il en serait de même en cette occasion, et que par conséquent il lui envoyait deux bons de paye, chacun de deux onces par mois, appartenant ci-devant, l'un à Amouney, l'autre à Adokou, en faisant observer que cette dernière paye n'était que de douze ackies, mais qu'il y avait ajouté une once quatre ackies, ce qui porterait la somme totale à recevoir par le roi, en y comprenant ce qu'il touchait pour Accra, à six onces par mois, qui seraient régulièrement payées au fort du Cap-Corse.

Le gouverneur lui disait aussi qu'il avait appris avec regret que les habitans d'Elmina cherchaient à exciter la colère du roi contre ceux de Comenda; que ceux-ci ne consistaient qu'en une poignée de pauvres gens, ne méritant pas les regards du roi; que d'ailleurs ils étaient sous la protection de la compagnie, et que l'indulgence dont il userait à leur égard serait la meilleure preuve qu'il pourrait donner de la sincérité de son affection pour les Anglais.

La boîte qui contenait ces deux lettres fut ouverte en présence du roi; mais comme il était occupé des funérailles de son fils, il différa la lecture de celle qui lui était adressée, et la garda avec les deux bons de paye.

Il reconnut ensuite que le gouverneur avait agi

équitablement; mais il ajouta que si l'on ne fixait pas le prix des diverses marchandises qu'il prendrait en paiement, il dépendrait du gouverneur, en élevant leur taux, de réduire sa paye de moitié, quoiqu'il ne le soupçonnât point d'en avoir l'intention. Je lui proposai d'adopter les prix dont le tarif était joint au bon de paye qu'il avait déjà pour Accra. Mais il me répondit qu'Accra était un petit fort, bien différent du Cap-Corse et d'Elmina. Il prononça le nom de ce dernier fort avec tant d'emphase (1), que je crus devoir prendre sur moi de lui déclarer que l'intention du gouverneur n'était pas de traiter le roi comme un marchand, et qu'il ne souffrirait pas que le gouverneur d'Elmina fût plus libéral que lui sur la fixation des prix. Cette explication le satisfit à l'instant.

Le lundi, 7 juillet, j'eus une autre audience en présence de M. James. Le roi me dit de lui lire la lettre qui lui avait été écrite : l'effet qu'elle produisit fut aussi honorable pour le gouverneur que satisfaisant pour moi. Il me présenta la main à divers passages, en preuve de satisfaction, et en fit autant lorsque j'eus terminé la lecture. Son interprète et tout le conseil l'imitèrent. Je me trouvai forcé malgré moi de céder sur un point de peu d'importance, par égard pour les coutumes du pays. On regarde comme sacrées toutes les lois

(1) Elmina est un fort appartenant aux Hollandais.

rendues par les trois premiers rois, chefs de la colonie dont les conquêtes établirent le royaume d'Aschantie. Ces rois étaient frères. Or une loi de Saï Coudjo, le plus jeune des trois, et l'aïeul du roi actuel, a accordé à la famille de certains capitaines le privilège honorable de recevoir séparément la paye de chaque fort. « Quand cette loi ne serait pas inviolable, » me dit le roi, « ce serait faire une injustice au capitaine chargé de recevoir la paye du fort d'Accra, que de le transporter au Cap-Corse. Mais comme je suis le maître de faire tel réglemeut qu'il me plaira pour la paye des forts d'Annamabou et d'Abrah, d'après le désir du gouverneur je chargerai un capitaine de les recevoir au Cap-Corse. » Il me demanda ensuite si le gouverneur souhaitait qu'aucun commerçant aschante n'allât à Accra. Je lui répondis que ce n'était nullement son intention, qu'il désirait seulement qu'on en engageât le plus grand nombre possible à aller au Cap-Corse.

Les interprètes du Cap-Corse et notre guide Quamina Boua confirmèrent ce que le gouverneur avait écrit au roi sur la conduite de Quamina Boutaqua. Ce prince en témoigna autant de surprise que d'indignation. Il déclara qu'il n'avait donné aucun ordre pour que la libre circulation des lettres du Cap-Corse fût arrêtée, et qu'il prendrait des mesures pour que cela ne se renouvelât point. En quittant le roi, je lui dis que, lors de la première audience

qu'il m'accorderait, je lui ferais part des instructions officielles que j'avais reçues et qui ne lui avaient pas encore été communiquées.

J'obtins cette audience le 9 juillet à huit heures du matin. Je commençai par rappeler au roi tous les motifs qu'il avait de croire à la sincérité de l'affection des Anglais; j'appuyai sur la confiance que le gouverneur lui avait témoignée en nous envoyant vers lui sans escorte, et sans lui avoir demandé d'ôtages. Je lui dis alors que le gouverneur avait établi une école au Cap-Corse, dans l'espoir que le roi lui confierait quelques-uns de ses enfans pour y recevoir l'instruction qui est la base de la prééminence des Européens; je lui parlai ensuite de la résidence permanente d'un officier anglais à Coumassie, comme d'une mesure politique favorable aux intérêts des deux nations, et propre à faire rendre toute justice aux commerçans aschantes. Enfin je lui parlai du traité projeté et le lui fis envisager comme un acte qui autoriserait le gouverneur à demander au gouvernement anglais son autorisation pour augmenter la paye du roi, car il appuyait toujours avec force sur les quatre onces qu'il recevait du fort d'Elmina. Je ne le quittai pas sans espérance de réussir sur ces trois points importans.

Quant à l'affaire de Commenda, je ne pus me flatter d'un aussi prompt succès. J'eus beau faire valoir la pauvreté des habitans et en appeler à la générosité du roi, il ferma l'oreille à tout ce que je

pus lui dire, et me répondit qu'il en avait été trop souvent et trop grièvement outragé. La seule chose que j'obtins fut que le général Daendels n'entrerait plus pour rien dans cette négociation.

Je distribuai aussi convenablement qu'il était possible les présens que le gouverneur m'avait envoyés, entre les principaux Mores, les quatre capitaines composant le conseil aristocratique qui contrôle le roi, ses quatre interprètes, son frère qui est l'héritier présomptif du trône, le propriétaire de la maison que nous occupons, et quelques autres capitaines. Regardant comme très-important de donner aux pays voisins des impressions favorables sur notre compte, je ne négligeai rien pour me concilier l'amitié d'un More jouissant d'une grande influence, et qui était sur le point de retourner à Houssa, en passant par Sallagha ou Sarem, capitale du royaume d'Inta, et l'entrepôt de commerce le plus considérable de l'intérieur de la Nigritie.

Le 9 juillet, le roi écrivit une seconde lettre au gouverneur pour lui expliquer ses griefs contre les habitans de Commenda; il lui mandait qu'il exigeait d'eux deux mille onces d'or, et qu'il le priait de régler cette affaire. Il envoya au gouverneur, pour la traiter avec lui, son neveu favori, Adou-Bradie, fils de Saï-Quamina, l'un de ses prédécesseurs, qu'il fit accompagner par un de ses capitaines nommé Quantrie. Il finissait par dire: « Il faut que vous écriviez dans votre grand livre que le roi est votre ami,

afin que tous les gouverneurs futurs du Cap-Corse puissent le lire. »

Je fis, le même jour, ma première visite à Baba, le principal chef des Mores, et je lui offris du papier, des plumes, de l'encre et des crayons. Il accepta avec grand plaisir le papier et les crayons, mais il parut préférer son encre végétale et ses plumes de roseau. Il me reçut très-poliment. Il avait devant lui un papier couvert de figures et de caractères bizarrement tracés, qu'il considérait avec attention. Il me le montra, en me disant : « Si vous avez quelque affaire difficile, je puis la faire réussir avec cela, ce que personne ne pourrait faire; et si vous avez en Angleterre quelque ami que vous désiriez voir, vous n'avez qu'à me dire son nom, et cela le fera venir. » Je le remerciai, en lui disant que les Anglais laissaient toujours à Dieu le soin de les aider dans leurs affaires, et que l'Angleterre était un trop bon pays pour que je désirasse le faire quitter à mes amis. Ses disciples et ses élèves étaient à écrire sur des tables de bois semblables à celles que M. Park a décrites. Quand on venait demander un talisman, un de ses plus anciens élèves en écrivait le corps, et le remettait ensuite à Baba, qui y ajoutait quelques marques cabalistiques, puis le pliait d'une manière mystérieuse. La crédulité des naturels le recevait alors avec empressement, payait fort cher cette amulette, et y faisait mettre le plus riche entourage que les moyens de chacun lui permettaient de se procurer.

J'eus avec Baba une longue conversation ; il m'engagea à venir le voir fréquemment.

J'y retournai le lendemain ; il envoya chercher un More qu'il me dit fort savant , et qui venait d'arriver de Tombouctou. Ce More ne témoigna aucune surprise en me voyant ; Baba m'en expliqua la cause , en me disant qu'il avait déjà vu trois blancs à Houssa. Je m'empressai de demander des détails à ce sujet ; et, Baba l'ayant interrogé , me dit : « Il y a quelques années un vaisseau parut tout-à-coup sur le Quolla ou Niger , près de Houssa , ayant à bord trois hommes blancs et plusieurs noirs ; les naturels leur portèrent des provisions , en furent bien payés , et reçurent en outre des présens. Il paraît que le bâtiment avait jeté l'ancre ; le lendemain , voyant le vaisseau avancer , les habitans craignirent qu'il ne se brisât sur des rocs cachés sous l'eau , dont le Quolla est rempli ; ils le suivirent donc en poussant de grands cris. Les blancs , ne les comprenant pas et leur soupçonnant de mauvais dessein , n'en continuèrent pas moins leur course ; bientôt le navire se brisa contre les rochers : les blancs , ainsi que les noirs , cherchèrent à se sauver à la nage , mais ils furent entraînés par le courant et noyés. Il croyait qu'il y avait de leurs vêtemens à Houssa , mais qu'il ne s'y trouvait ni livres ni papiers. » Ce récit simple et non préparé fit sur moi beaucoup d'impression. Je revis ce More plusieurs fois ; il était d'un excellent caractère , et ne me demanda

jamais le moindre présent. Il me dessina une carte avant son départ, et je lui remis quelques certificats relatifs à l'expédition du major Peddie, au bas desquels Baba écrivit une recommandation. Un autre More me raconta ensuite l'histoire de M. Park, précisément de la même manière; mais il n'avait pas été, comme celui-ci, témoin oculaire de ce funeste événement. Je recommandai à M. Hutchison, quand je partis de Coumassie, de recueillir avec soin tout ce qu'il pourrait apprendre relativement à la mort de M. Park, et il m'envoya le manuscrit dont on trouvera la traduction dans le chapitre X.

Je continuai à visiter Baba trois ou quatre fois par semaine; ces visites ne m'étaient pas inutiles, car je trouvais toujours chez lui des Mores qui arrivaient de différentes parties de l'intérieur de l'Afrique, et de qui j'obtenais quelques informations. Ils affectaient sans cesse de déplorer l'ignorance des Aschantes, et répétaient qu'elle devait m'être aussi désagréable qu'à eux. Baba ayant dit à l'un d'eux que je parlais plusieurs langues, il m'adressa successivement la parole en plusieurs idiomes que je trouvai aussi barbares les uns que les autres; je ne pus même comprendre leurs noms, si ce n'est celui d'un seul qu'il nommait *hindi* ou *hindou*. De toutes les grandes villes qu'il me cita, je ne reconnus que le nom de Rome qu'il prononçait Roume; et il me dit que si je ne connaissais pas cette ville, je n'étais pas chrétien. Je ne vis jamais chez Baba le schérif Brahima à qui je fus présenté par un autre More; il paraît qu'ils n'étaient

pas amis. Je crois que celui-ci était jaloux des connaissances supérieures du premier, qui avait fait le voyage de la Mecque et de Médine. Je priai un jour Baba de me dessiner une carte du monde; il y représenta un grand continent entouré d'une mer bornée par une ceinture de rochers. Les notions géographiques du vieux Odoumata n'étaient pas moins étranges. Il me dit que, se trouvant un jour sur la côte, près d'Apollonia, il avait eu envie de faire le voyage d'Angleterre par terre; qu'on lui avait dit qu'il pouvait arriver en Portugal en trente jours, et que, de là en Angleterre, les chemins étaient fort bons. Il s'amusa beaucoup, en nous voyant brûler quelques cheveux sur la tête d'un homme de sa suite avec un verre ardent que M. Hutchison, qu'on ne soupçonnait nullement, tenait à quelque distance. Il serait impossible de peindre l'étonnement que cet homme éprouva.

Il nous fut enfin permis de faire des courses à quatre ou cinq milles de la ville; nous nous trouvions absolument comme chez nous. Nous sortions rarement le matin, parce que c'était le temps des audiences du roi. Apokou et plusieurs autres capitaines nous faisaient de fréquentes visites, et nous amusaient par les diverses anecdotes qu'ils nous contaient. Dans l'après-midi nous allions les visiter à notre tour. Apokou était toujours fort gai, il attendait notre arrivée avec impatience, comme l'instant de sa récréation. Il nous parlait sans réserve de la politique du royaume d'Aschantie, et

nous faisait des questions sans fin sur l'Angleterre. Il nous demanda pourquoi notre roi n'avait pas chargé un de ses fils d'apporter ses présens au roi des Aschantes, et pourquoi un roi si puissant envoyait en Afrique des forces si peu considérables. Il nous fit répéter plusieurs fois l'histoire de la campagne d'Espagne et ne se lassait jamais de l'entendre. Il nous donna un excellent dîner : Odoumata nous invita aussi plusieurs fois. Tous deux regardèrent avec le plus vif transport le portrait en miniature d'une dame anglaise, et firent venir toutes les femmes pour le leur montrer.

Le roi, satisfait d'avoir en sa possession les bons de paye qu'il avait demandés, crut devoir témoigner sa satisfaction en envoyant au gouverneur un jeune garçon et une jeune fille pour qu'ils fussent élevés au Cap-Corse ; il me fit remarquer qu'il leur avait passé autour du cou une plaque d'or semblable à celle qui distingue les seigneurs qui sont de service auprès de sa personne.

Un peu de froideur de la part du roi m'ayant porté à croire que le dernier messenger revenu du Cap-Corse, Ocranamih, qu'il avait particulièrement recommandé au gouverneur, avait fait quelque faux rapport sur la manière dont il avait été reçu, je sollicitai une audience du roi, et je lui exposai sans détour mes soupçons. Il me répondit que ses sentimens particuliers avaient effectivement souffert depuis le retour de ce messenger ; celui-ci lui avait assuré qu'il avait à peine été admis en présence du

gouverneur, qu'il n'en avait reçu aucuns présens, et qu'il avait été tout-à-fait négligé pendant son séjour au fort. Je garantis au roi, sur mon honneur, en présence d'Ocranamih lui-même, que ce messenger était coupable de mensonge et d'ingratitude; que je ne pouvais détailler les présens qu'il avait reçus du gouverneur et des officiers, mais que j'étais certain, par les lettres particulières que j'avais reçues et par ma propre conviction, qu'on n'avait pas laissé échapper cette occasion de donner une preuve des égards qu'on avait pour la recommandation du roi : je l'engageai à faire faire une recherche parmi les effets d'Ocranamih, présumant que je pourrais y reconnaître quelques objets dont l'origine ne serait pas douteuse. On y trouva effectivement, à la grande surprise du roi, deux gravures qui venaient évidemment du Cap-Corse. Cependant, Ocranamih persistant à soutenir que le gouverneur l'avait négligé et ne lui avait fait aucun présent qui valût la peine d'en parler, j'écrivis au gouverneur le 10 août, et je le priai de me faire un détail exact de la manière dont le messenger avait été accueilli au fort, et des présens qu'il y avait reçus, afin que je pusse le communiquer au roi qui serait mortifié que sa recommandation n'eût pas produit d'effet. Le roi me dit qu'il craignait que bien des Aschantes n'abusassent de la générosité du gouverneur en se présentant à lui comme attachés à son service, mais qu'il ne devait ajouter foi qu'à ceux qui seraient porteurs d'une lettre, comme l'avait été Ocranamih.

On reçut à cette époque la nouvelle de la révolte de Buntouko, ce qui parut causer quelque inquiétude au roi. Ce soulèvement, comme cela arrive toutes les fois qu'un peuple secoue le joug d'une autorité arbitraire, avait occasionné la défection de quelques provinces tributaires, et le roi se crut obligé, d'après cet événement inattendu, de conduire cette guerre en personne, non pas, comme autrefois, avec la confiance de subjuguer rapidement les rebelles, mais parce qu'il était convaincu de la nécessité de tout mettre en usage pour en triompher. Il prit, par précaution, diverses mesures pour améliorer la condition de la classe inférieure de ses sujets. Ses ministres de confiance reçurent ordre de me faire entendre qu'il serait indiscret au roi de permettre qu'un officier anglais résidât dans la capitale de ses états, pendant une guerre qui pouvait être accompagnée de quelques revers momentanés, et que, quoiqu'il le désirât autant que nous, il attendrait probablement le retour de la paix pour le permettre : je répondis de manière à faire sentir que cette espèce de défiance contre le délégué d'une puissance amie était déplacée, et qu'elle paraîtrait un manque d'égards pour le gouvernement britannique; mais le roi était alors tellement occupé, que, quoique nous lui rendissions des visites de cérémonie, il était impossible d'en obtenir audience, à moins qu'il n'y eût des dépêches à lui communiquer.

Nos conversations avec les chefs roulaient souvent

sur la liberté dont les femmes jouissent en Angleterre ; et , lorsque nous disions que non seulement chaque homme n'avait qu'une femme qui possédait seule l'attachement de son mari , et que chaque fille avait le précieux privilège de choisir son époux , il est impossible de décrire l'effet comique que ces discours produisaient sur les femmes qui nous écoutaient. Elles s'approchaient de nous , essuyaient la poussière de nos souliers , écartaient de nous avec soin les mouches et les insectes , tandis que les hommes , nous mettant la main devant la bouche , nous disaient de ne point parler davantage de ce sujet , faisaient tomber la conversation sur la guerre , et renvoyaient les femmes dans l'intérieur de la maison.

Un des interprètes du roi était un vieillard nommé Quancum. Il parlait rarement ; mais on semblait avoir beaucoup de déférence pour ses avis , et le roi paraissait le consulter plus souvent qu'aucun de ses autres conseillers. Il avait été interprète des deux prédécesseurs de Saï Toutou , qui avaient souvent payé des sommes considérables pour les dommages et intérêts auxquels ses intrigues l'avaient fait condamner. L'âge n'avait pas amorti sa flamme amoureuse ; quoique le roi actuel lui eût fait les remontrances les plus amicales , et lui eût représenté qu'en payant , comme il l'avait fait plusieurs fois , de fortes sommes pour son inconduite , il semblait presque l'autoriser , Quancum retombait toujours dans la même faute ; il avoua au roi qu'une de ses femmes qu'il aimait beau-

coup avait l'art d'entretenir en lui cette ardeur. Peu de temps après, on le découvrit en intrigue avec une femme d'un des premiers capitaines. Le roi refusa d'intervenir en sa faveur, le capitaine ayant déclaré qu'il s'embarrait peu des dommages et intérêts, mais qu'il voulait la punition du coupable. Quancum fut donc dépouillé de tout ce qu'il possédait, même de son lit. La femme favorite fut comprise dans la confiscation; le capitaine, la trouvant à son gré, l'importune des plus belles promesses pour s'en faire aimer; mais elle lui déclara qu'elle le haïrait toujours, et demanda à être vendue. Après beaucoup d'instances, le capitaine y consentit, à condition qu'elle lui remettrait tous les présens qu'elle avait reçus de Quancum. Elle demanda que son fils pût conserver une certaine quantité d'or que Quancum lui avait donnée depuis peu; le capitaine y consentit, et la vendit à un cabocir d'une province éloignée. Mais son fils la suivit, racheta sa mère avec l'or qui lui avait été laissé, et la reconduisit à son père. Le roi, touché de cette conduite, donna une maison à Quancum, lui fournit le mobilier et l'or nécessaires pour sa subsistance, celle de sa femme et de son fils, et lui fit prêter un serment solennel de se dévouer désormais à cette femme seule, de ne jamais chercher à racheter aucune des autres, et de n'entretenir aucune intrigue.

J'emploierai les propres expressions de M. Tedlie pour décrire l'entrevue intéressante qu'il eut avec le roi, lorsque ce prince le pria de lui expliquer l'usage

de ses instrumens de chirurgie, et des divers médicamens qu'il avait apportés.

« Le roi, dit M. Tedlie, m'envoya chercher un matin en me faisant dire qu'il désirait voir mes instrumens, mes livres, et mes remèdes. Je fis sur-le-champ transporter le tout chez lui, et je lui expliquai par l'entremise de Quashi, l'interprète d'Accra, l'usage de chacun des instrumens. Après m'avoir fait beaucoup de questions, il me demanda si j'avais pratiqué toutes les opérations dont je venais de lui parler. Je l'assurai que je les avais faites, et je lui montrai un fragment d'os que j'avais extrait, à Ceylan, de la tête d'un Indien qui avait été blessé et qui avait survécu à l'opération. Il leva les mains en signe d'admiration, et tous ceux qui étaient avec lui parurent frappés de surprise. J'appliquai divers instrumens sur moi, sur les interprètes, sur deux capitaines, et enfin sur le roi même, qui témoigna la plus grande satisfaction.

» Il me demanda ensuite à voir les médicamens, voulut savoir la propriété particulière de chacun, la dose qu'il fallait en prendre, à quelle époque de la journée il fallait s'en servir, et s'il était à propos de manger ou de boire après les avoir pris. Je satisfis à toutes ces questions. Alors il me demanda si je voulais vendre mon assortiment. Je lui dis que cela n'était pas possible, parce que j'avais apporté ces médicamens pour l'usage des officiers anglais, s'ils venaient à en avoir besoin, mais que je lui donnerais tout ce que je pourrais en distraire, attendu que quelqu'un de ses quatre grands officiers pouvoit de-

venir malade. Il me dit que j'avais raison ; mais je vis qu'il avait grande envie de la plupart de mes médicamens. Il les regarda cinq à six fois, et me pria ensuite de lui en faire goûter. Je lui donnai de ceux qui ne pouvaient lui faire aucun mal, et il me remercia beaucoup.

« Je lui montrai alors des livres de botanique, et il faisait une exclamation de surprise chaque fois qu'il voyait des couleurs vives et brillantes. Toute sa suite se pressait derrière lui et regardait avec grande attention. Ses deux capitaines prirent chacun un volume, et, quand ils témoignaient leur admiration à la vue de quelques fleurs, le roi leur ôtait le livre des mains et m'en demandait le nom. Je lui expliquai les propriétés des plantes et des arbres. Il montra beaucoup d'étonnement en voyant le lin dont nous faisons nos toiles, le chêne dont nous construisons nos vaisseaux, le pavot qui fait dormir. » Il reconnut la sensitive et en fit lui-même la description. Il dit alors quelques mots à un homme de sa suite qui sortit un instant et qui lui apporta neuf ackies d'or dans un morceau de drap. Le roi me les offrit, je les pris en le remerciant. Il me demanda alors si je consentirais à venir le voir toutes les fois qu'il m'enverrait chercher. Je lui dis que je serais toujours prêt à faire tout ce qu'il désirait, autant que mes devoirs me le permettraient. Il me prit la main et sortit un instant.

« Il revint presque aussitôt, donnant la main à une de ses sœurs, d'une manière qui ferait honte à plus

d'un petit maître européen, et il lui dit : « Voici le docteur blanc dont je vous ai parlé. Allez lui prendre la main. Vous êtes malade ; dites-lui votre maladie , et il vous guérira. » La dame lui ayant obéi, il me dit : « Rendez-moi l'or que je vous ai donné. Le drap n'est pas convenable, je veux le mettre dans une plus belle étoffe. » Il le mit alors dans un morceau d'étoffe de soie, et me le rendit en disant : « Je vous aime , j'aime tous les Anglais, c'est un peuple comme il faut, et je veux boire à votre santé. » Il alla chercher un flacon de genièvre; deux esclaves apportèrent un vase d'argent contenant de l'eau et deux verres. Il les remplit lui-même, en prit un, et me présenta l'autre, en disant : « Sai boit à votre santé. » Je le saluai et lui répondis : « Je bois à la santé du roi, et je désire qu'il n'ait jamais besoin de mes médicamens. ». Quand l'interprète lui eut expliqué ces paroles, le roi avança son verre vers le mien, le toucha, et nous bûmes. Me prenant alors par la main, il me dit : « Si je vous envoie ma sœur, vous lui direz ce qu'il faut qu'elle fasse. » Je l'assurai que je donnerais mes avis à tous ses amis, toutes les fois qu'il le désirerait.

« Je lui remis alors tous les médicamens dont je n'avais pas un besoin indispensable. Il recommanda à son eunuque et à dix ou douze personnes de sa suite de bien mettre dans leur tête tout ce que je dirais, après quoi il me fit répéter les propriétés de chaque médicament, la manière de s'en servir, la dose qu'il en fallait prendre ; et, lorsque j'eus fini

il s'écria : « Sai se souvient de ce que le docteur Blanc vient de dire ; » et, prenant lui-même les médicamens, il ajouta : « Ceci est bon pour ma tête, ceci pour mon ventre, ceci pour mon estomac, etc. »

« Une de ses sœurs lui fit dire qu'elle désirait voir le docteur Blanc, et elle arriva peu après avec son frône et une suite nombreuse, parce qu'elle est cabocir d'une grande ville. Nous nous saluâmes, après quoi elle se plaignit de souffrir beaucoup de la main gauche. J'examinai sa main, et je n'y vis absolument rien. J'y appliquai cependant un liniment, ce qui parut la contenter. Lorsque je partis, elle me demanda si je voudrais venir la voir dans la soirée, et je le lui promis. Quamina, notre guide aschante, vint me chercher pour me conduire chez elle, me dit qu'il fallait m'habiller, prendre mon chapeau et mettre mon épée; cette femme étant cabocir et sœur du roi, il voulut porter mon parasol. Quand j'arrivai, je trouvai la princesse couchée sur une natte, dans un de ses appartemens intérieurs; elle me fit donner un siège, et je mis encore un liniment sur sa main. Elle m'engagea à rester et à boire du vin de palmier avec elle; mais je la remerciai, en lui disant que les Anglais n'en buvaient jamais dans la soirée, et je me retirai. »

CHAPITRE V.

Discussion du traité. — Divers incidens qui s'élèvent. — Fermeté des envoyés anglais. — Signature des articles préliminaires. — Visite faite au roi à sa maison de campagne.

LE 27 août, je reçus la réponse du gouverneur, relativement à l'affaire de Commenda. Il me mandait que les habitans de ce pays étaient si pauvres qu'il leur était impossible de satisfaire aux demandes du roi, et qu'ils ne pouvaient lui offrir que cent-vingt onces d'or, à quoi il fallait en ajouter trente qu'ils avaient été obligés de promettre aux différentes personnes chargées de négocier cette affaire. Il espérait, ajoutait-il, qu'en considération de l'alliance projetée avec l'Angleterre, et qui devrait être avantageuse pour les Aschanies, le roi accepterait cette offre; mais s'il persistait à exiger davantage, je devais solliciter mon audience de congé et revenir avec les autres officiers le plus promptement possible.

Avant de parler de l'effet que cette lettre produisit, il est bon de remonter à quelques événemens antérieurs.

Quamina Boua, notre guide aschante, étant mort quelques jours auparavant, une superstition ridicule,

mais générale , répandit le bruit que les fétiches l'avaient fait périr pour le punir d'avoir introduit des blancs dans le pays. On vint m'inviter , au nom du roi , à effacer cette impression en contribuant d'une once d'or aux frais des funérailles qu'on devait célébrer en son honneur. Je m'y refusai pour deux raisons. La première , que Quamina Boua avait lui-même indisposé bien des gens contre nous , en saisissant leurs provisions , au nom du roi , pour notre subsistance , et en gardant pour lui l'or que nous lui donnions pour en payer le prix ; la seconde , que les cérémonies qui accompagneraient les funérailles étaient contraires à notre religion , et que c'était un devoir pour nous de ne pas du moins les encourager. Quinze personnes avaient été sacrifiées la semaine précédente , aux obsèques de la mère d'un capitaine , avec des circonstances d'une barbarie révoltante.

Plusieurs personnes de distinction vinrent me demander de faire venir du Cap-Corse des soieries qu'elles payeraient lors de leur arrivée à Coumassie ; facilité qu'il serait aussi dangereux qu'impolitique de leur accorder. Je leur fis sentir assez vertement que j'avais été envoyé , non pas comme marchand , pour trafiquer avec eux , mais comme officier , pour traiter d'affaires avec le roi.

Ces deux circonstances et le châtement personnel que j'infligeai à quelques capitaines subalternes qui nous avaient insultés , donnèrent lieu à des rapports envenimés , qui , sans indisposer précisément le roi

contre nous, firent qu'il nous traita avec moins d'égards et plus de hauteur. Lorsque j'allais chez le roi, j'étais toujours précédé du pavillon anglais, des cannes d'or et de nos soldats, cependant les capitaines me forçaient rudement à leur céder le pas ainsi qu'à leur suite, et l'on nous faisait attendre, dans une cour extérieure, des heures entières. La dernière fois que cela m'arriva, sachant fort bien qu'on nous traitait ainsi de propos délibéré, je retournai à notre logement où je ne tardai pas à recevoir une invitation du roi à me rendre devant lui. Je lui représentai alors que, comme officier chargé par le gouvernement britannique de conclure un traité avec lui, je ne pouvais me soumettre à aucune manque de respect dans son palais, ni souffrir que le pavillon anglais cédât le pas à qui que ce fût sinon à lui comme roi; que s'il ne s'agissait que de moi individuellement, je m'arrangerais avec ses capitaines sur ces points d'étiquette; mais que je ne le pouvais, d'après les usages d'Angleterre; car, si je le faisais, mon épée me serait retirée à mon retour au Cap-Corse.

Cette déclaration produisit l'effet que j'en attendais. Une proclamation du roi fut publiée, au son des gong-gongs, dans toutes les rues, pour annoncer que tous les capitaines devaient céder le pas au pavillon anglais, à l'audience suivante, les interprètes du roi vinrent nous chercher les premiers, en nous apportant en présent, suivant l'usage, du rhum et un mouton. Nous fûmes suivis par Amanquatea, Quatchie-

Quophi, Apokou et Odoumata, les quatre capitaines composant le conseil privé, aristocratique, qui forme le contre-poids de la puissance royale. Le premier, dont l'autorité ressemble à celle des maires du palais, sous la première race des rois de France, nous envoya son interprète et ses sabres d'or pour nous complimenter.

Je profitai de l'impression que j'avais produite, pour demander une audience, afin de discuter le traité; l'ayant obtenue, j'en lus le projet au roi et à son conseil, en le soumettant, article par article, à leur considération; il fut débattu pendant deux jours consécutifs. Le 22 août, je fus encore mandé pour en faire la lecture devant l'assemblée des capitaines, qui étaient assis, avec leurs guerriers et leur suite, dans la grande cour du palais, avec toute la pompe et tout l'appareil qu'ils présumaient pouvoir nous imposer. Les sœurs du roi et les autres femmes de sa famille, suivies d'un nombreux cortège, étaient assises par derrière sur une sorte d'estrade. Les députés des villes des Fantés de l'intérieur étaient placés à portée de la voix. D'affreux trophées de crânes et d'ossements humains se mêlaient à l'or qui brillait de toute part, et la foule était si grande, qu'à peine pouvait-on se faire jour à travers. Nous fûmes placés près du roi, en face de ses interprètes.

En lisant le traité, je m'arrêtais à chaque article; les interprètes le répétaient au roi, et je restais assis tandis que l'assemblée le discutait. Je n'entrerai pas dans le détail des observations qui furent faites, je

me contenterai de rapporter qu'Amanquatea déclara par son interprète que le renouvellement du commerce d'esclaves devait en être une condition *sine qua non*. Cependant, comme je déclarai que c'était une chose absolument impossible; il finit par y renoncer, mais avec la plus grande difficulté. On proposa aussi de soumettre à une amende la partie qui contreviendrait au traité; mais je résistai à cette prétention comme étant contraire à la dignité des deux parties contractantes qui considéreraient certainement leur serment comme sacré, ce qui rendait impossible qu'aucune infraction au traité de la part d'aucun des deux gouvernemens eût jamais lieu, et que, si quelques-uns de leurs sujets s'en rendaient coupables, le traité suffisait pour assurer leur punition.

Au moment où je m'attendais que le traité allait être accepté, il s'éleva un nouvel incident. Le premier interprète du roi prononça un long discours pour faire le tableau des insultes que le roi avait reçues des habitans d'Amissa qui avaient maltraité ses messagers et qui avaient employé à son égard les termes les plus injurieux. Il ajouta pourtant que le roi n'avait pas dessein de punir les Fantés de la faute d'une seule ville, et que par conséquent je devais rester et l'aider à arranger cette affaire. Je répondis que je ne pouvais me mêler en rien de ce qui concernait les habitans d'Amissa, sur lesquels le gouverneur n'avait aucune espèce d'autorité, et que si j'avais une moins haute opinion de la bonne foi du roi, je regarderais cette proposition comme un prétexte pour

ne pas conclure de traité et pour bannir tout espoir d'une bonne intelligence.

L'interprète répliqua qu'en proposant le traité, j'avais annoncé que le gouvernement britannique désirait mettre fin à la guerre, afin que le repos des Fantes ne fût plus troublé; que cependant, si le peuple d'Amissa ne se soumettait point, le roi serait obligé d'envoyer un capitaine pour détruire leur ville, ce qui n'était l'affaire que d'un mot, et ce qui pouvait conduire à une autre guerre. Je répondis que le traité n'avait en vue que les villes des Fantes qui se trouvaient dans le voisinage des forts; que cependant, par intérêt pour l'humanité, j'engagerais le gouverneur à conseiller aux habitans d'Amissa à donner satisfaction au roi, mais que c'était tout ce qu'il pouvait faire; et que s'ils ne voulaient pas suivre ses avis, il ne pouvait rien de plus. On s'écria de toutes parts que cela ne suffisait pas, et qu'il fallait que je restasse jusqu'à ce que cette affaire fût terminée.

Nous nous levâmes aussitôt, et je déclarai de la manière la plus forte que, comme officier du roi d'Angleterre, je ne reconnaissais que les ordres du gouverneur; que je ne pouvais ni rester, ni souffrir qu'on m'empêchât de partir, dût-on me tuer en chemin, parce que ma vie n'était pas mon affaire, mais celle du roi d'Angleterre. Lorsque je saluai en me retirant, l'interprète me dit que le roi me reverrait dans une heure.

Les réflexions que je fis pendant cet intervalle

me convainquirent que ce n'était qu'en montrant de la fermeté que je pourrais aplanir ces difficultés qui étaient suscitées non par le roi, mais par le conseil.

L'heure étant expirée, j'envoyai un porteur de cannes à pomme d'or à Adoussi, premier interprète du roi, pour demander l'audience qui m'avait été promise. Il me fit répondre que le roi dormait, et que personne n'oserait l'éveiller. Je me rendis alors chez Odoumata qui demeure dans le palais, et je lui répétai que j'étais déterminé à partir si le roi ne tenait pas sa promesse en me donnant audience. Il me dit que je n'en ferais rien; je lui répondis que je le ferais, et je me retirai. J'allai ensuite chez Adoussi; je lui fis la même déclaration, et j'en reçus la même réponse. Je laissai au palais un porteur de cannes, avec ordre de venir me rejoindre à quatre heures, ce qui donnait au roi quatre heures au lieu d'une, s'il ne recevait pas dans l'intervalle quelque message pour moi. On n'y fit aucune attention, et je vis que je n'avais d'autre alternative que de prouver que je savais tenir ma parole. J'étais d'ailleurs bien persuadé que je ne pouvais réussir qu'en montrant de la vigueur et de la fermeté. Je fis donc ostensiblement les préparatifs de départ, et j'ordonnai à nos gens de payer tout, ce qui donna une nouvelle publicité à ma résolution.

Bundaenha, oncle du roi, et un des premiers capitaines, vinrent alors me prier formellement de

rester et de leur donner le temps de parler au roi. Je vis que cette démarche était concertée; prenant donc ma montre en main, je leur dis que je leur donnais une demi-heure. Ils revinrent avant l'expiration de ce temps, et me conduisirent au palais où l'on me fit attendre encore plus long-temps que de coutume. M'en étant plaint, on me répondit que le roi était occupé d'une affaire importante. Je répondis qu'il ne pouvait en avoir de plus pressante que la mienne, non seulement parce qu'elle était importante, mais parce que le roi m'avait promis de me voir, et que, lorsqu'un roi manquait à sa parole, il était inutile d'attendre. Je retournai sur-le-champ à notre logement, et je fis charger les bagages.

Presque au même instant, un messenger vint m'annoncer que le roi était prêt à me voir. Je répondis que je ne me rendrais près de lui qu'autant qu'il me ferait assurer par une personne de distinction que je serais reçu. L'oncle du roi vint alors me dire que le roi m'attendait, et qu'il me recevrait lui-même à l'entrée du palais. En y arrivant, nous fûmes introduits sur-le-champ en présence du roi et de ses capitaines qui discutaient à la lueur des torches. Le bruit et le tumulte qui régnaient dans le conseil auraient été effrayans, si nous n'y eussions été accoutumés. Le silence s'étant à peu près rétabli, le roi me fit demander, par son interprète, pourquoi je m'étais si subitement déterminé à partir, et s'il ne s'était pas bien conduit envers moi; ajoutant, avec

beaucoup de chaleur , qu'il savait que le roi d'Angleterre et le gouverneur désiraient être ses amis, et qu'ils ne m'approuveraient pas.

Je lui répondis que j'avais fait non seulement tout ce que mes instructions me permettaient, mais même davantage, et que tout ce que j'avais à craindre était d'être blâmé d'avoir resté si longtemps après qu'on m'avait manqué de parole; que, comme individu, j'étais plein de reconnaissance pour les bontés du roi; mais que, comme chargé d'une mission importante, c'était toute autre chose; qu'après que nous avions fait tout ce qu'il avait désiré, on avait suscité une nouvelle difficulté en voulant que le gouverneur se chargeât d'une affaire qui lui était aussi étrangère que la guerre contre Buntouko; qu'il s'agissait maintenant de régler le traité; que le roi m'avait promis de me voir ce soir; que j'avais dit que je partirais s'il n'en faisait rien, et que je devais tenir ma parole, parce que tout officier anglais qui y manquait, perdait son épée.

Le tumulte recommença dans l'assemblée; mais le roi imposa silence, et j'obtins le triomphe dont je m'étais flatté. Il me dit que j'avais raison, mais qu'il avait eu à penser à bien des affaires; que le traité lui plaisait, mais que néanmoins il me priait d'attendre jusqu'au lendemain, afin que tous ses capitaines fussent présents. Le lendemain matin, le premier interprète vint me dire que des nouvelles reçues dans la nuit avaient obligé le roi à partir sur-le-champ pour Beramang, village situé sur la route de Sallagha, ca-

pitale de l'Inha, mais que je recevrais des nouvelles de lui le jour suivant; que si même je voulais l'y suivre, il avait reçu du roi l'ordre de nous fournir des porteurs de hamacs. Je fis effectivement ce voyage le lendemain, et j'en donnerai les détails à la fin de ce chapitre, pour ne pas interrompre le fil des événemens relatifs à notre mission.

Apokou, à qui le roi avait confié le soin de la capitale en son absence, vint, par son ordre, me faire une visite de cérémonie, avec toutes les marques de sa dignité; il m'assura que ce prince reviendrait le lendemain, et qu'il n'y aurait plus d'obstacles au traité. Une nouvelle altercation s'éleva dans la soirée. Un messenger, arrivant du Cap-Corse, m'annonça que le messenger d'Adou Bradie qui l'accompagnait, avait gardé les dépêches. J'envoyai chez Apokou deux porteurs de cannes à pomme d'or pour en demander la remise, mais inutilement. Je m'y rendis moi-même; il me répondit que je ne pourrais les avoir qu'après le retour du roi. Je fis de si fortes remontrances, qu'il me renvoya à Adoussi, premier interprète du roi. Celui-ci me dit qu'il n'osait se mêler de cette affaire; sur quoi j'allai chez Adou Bradie. J'y trouvai le messenger, je lui demandai les dépêches, il me les remit. Je les avais à peine lues, qu'Adoussi, suivi de quelques capitaines et d'une centaine de soldats, vint me demander de lui remettre mes lettres jusqu'au retour du roi. Je m'y refusai avec indignation, lui disant qu'une telle demande serait un affront pour le der-

nier des sujets du roi d'Angleterre, et qu'à bien plus forte raison, c'en était un pour le gouverneur. Il essaya tour à tour les menaces et les prières; je méprisai les unes, tout en regrettant de ne pouvoir céder aux autres. L'altercation dura jusqu'à dix heures du soir, mais j'étais résolu à ne pas perdre de terrain.

Le roi ne revint que dans la soirée du jour suivant. J'envoyai trois porteurs de cannes à pomme d'or pour le complimenter; il me fit dire qu'il me donnerait audience le lendemain matin. Effectivement il nous envoya chercher de très-bonne heure, et l'affaire des dépêches fut la première qu'on entama. Je répétai ce que j'avais dit à Adoussi, et j'ajoutai que je ne pouvais songer à laisser un résident à Coumassie, si telles étaient les formes adoptées à la cour d'Aschantie. Le roi ne montra aucune colère; mais les soupçons de l'assemblée étaient si forts, qu'on me demanda de jurer sur mon épée que je n'avais rien changé à votre lettre. J'y consentis, après avoir fait les observations qu'exigeait un tel soupçon. Je lus alors votre lettre; et, après avoir déclaré que la crainte n'influit jamais sur nos démarches, et que l'amitié seule les dirigeait, je présentai quelques articles préliminaires qui, après un vif débat entre les capitaines, furent adoptés ainsi qu'il suit :

Art. 1.^{er} Le roi accepte l'offre faite par le peuple de Commenda par l'organe du gouverneur en chef, c'est-à-dire cent vingt onces d'or pour lui, et les

présens d'usage à ses ambassadeurs , à titre de règlement définitif de toutes ses demandes.

Art. 2. Le peuple de Commenda promettra fidélité au roi , et aura droit à sa protection.

Art. 3. Le roi chargera un capitaine de recevoir, au Cap-Corse, des députés de Commenda , les cent vingt onces d'or qui doivent lui être payées.

Art. 4. Il est reconnu que toute affaire antérieure au traité général est maintenant réglée, et qu'il sera terminé incessamment.

Signé et scellé le 29 août de l'an du Seigneur 1817.

La marque de SAÏ TOUTOU QUAMINA ×.

T. E. BOWDICH.

En présence de

WILLIAM HUTCHISON.

HENRY TEDLIE.

Les marques de

}	ADOUSSI × , 1. ^{er} interprète du roi.	} interprètes de la députation
	APOKOU × , trésorier.	
	QUAMINA QUATCHE × ,	
	QUASHIE APAINTRIE × ,	

Détails du voyage à Berramang.

Le jeudi, 25 août, nous partîmes à sept heures du matin; marchant dans la direction du nord-est, nous traversâmes le marais qui entoure la ville, et qui a, en cet endroit, environ quatre cent cinquante

pieds de largeur sur deux pieds de profondeur. Nous suivîmes la route de Sallagha, à travers un beau pays, rempli de petits villages, environnés de belles plantations. Nous en comptâmes sept. Le chemin était large et presque droit, de sorte que nous avions toujours de beaux points de vue, variés par diverses collines. On y trouve beaucoup de pierres ferrugineuses.

Le roi nous reçut sur la place du marché; et, s'étant informé si nous avions déjeûné, il nous fit servir des rafraîchissemens dans une maison qui avait été préparée pour notre réception, et où nous trouvâmes un repas qui aurait suffi pour une armée; des soupes, des viandes, des bananes, des ignames, du riz, etc., le tout fort bien assaisonné; du vin, des liqueurs, des oranges, et des fruits de toute espèce. Nos soldats et notre suite furent servis dans une salle séparée. On nous offrit des lits, mais nous remerciâmes et nous allâmes nous promener dans la campagne. Nous causâmes avec quelques Mores, et nous nous assîmes sous un arbre pour jouer aux dames avec eux. Le roi vint nous joindre, fut très-affable, et parut débarrassé de tout souci. Vers deux heures, on nous annonça le dîner qui nous causa encore une nouvelle surprise. On nous fit passer par une porte en roseaux verts qui empêchait la foule d'avancer, et nous entrâmes dans une partie du jardin du roi, égale en grandeur à l'une des plus grandes places de Londres. Au centre étaient fixés quatre grands parasols en drap écar-

late neuf, sous lesquels était la table du roi, couverte avec le luxe le plus imposant. Un petit cochon rôti était au milieu sur un immense plat d'argent; le reste du dîner, consistant en canards, en volailles et en divers ragoûts, était servi aussi sur de la vaisselle d'argent. Une grande quantité de couteaux, de fourchettes et de cuillers d'argent étaient sur la table. Par terre, à peu de distance, étaient, d'un côté, différentes soupes et toutes sortes de légumes; de l'autre, des oranges, des ananas, d'autres fruits, du sucre candi, du vin de Porto et de Madère, des liqueurs de Hollande et des verres. Avant que nous nous missions à table, le roi vint nous trouver, et nous dit que, comme nous étions venus le voir, il voulait nous faire un présent; il nous donna: pour nous, deux onces quatre ackies d'or, un mouton et un cochon; pour nos interprètes, dix ackies, et pour nos domestiques cinq ackies.

Jamais nous ne vîmes un dîner mieux servi, et jamais nous n'en mangeâmes un meilleur. Lorsque nous en fîmes compliment au roi, il envoya chercher ses cuisiniers, et leur donna dix ackies. Le roi et quelques-uns de ses capitaines étaient assis à peu de distance, et paraissaient fiers de cet étalage de magnificence. Il nous entendit avec plaisir porter différens toasts à la santé du roi d'Aschantie, du roi d'Angleterre, du gouverneur, des capitaines du roi, et des jolies femmes d'Angleterre et d'Aschantie. Après le dîner, le roi nous adressa plusieurs questions sur l'Angleterre, et se retira. Nous en fîmes autant pour que nos do-

mestiques pussent s'emparer des restes du diner ; d'après les ordres exprès du roi. Lorsqu'il revint, retrouvant du vin et des liqueurs , il leur ordonna aussi d'en faire leur profit , et leur fit même donner la nappe et toutes les serviettes. Nous partîmes vers cinq heures , et le roi nous accompagna jusqu'au bout du village , où il nous prit la main , en nous souhaitant une bonne nuit. Nous rentrâmes dans la capitale peu après six heures , très-satisfaits de notre promenade et de l'accueil que nous avions reçu.

Quamina Bouá , notre guide , avait été fort mal , mais il était en convalescence , grâce aux soins de M. Tedlie , quand son intempérance lui occasionna une rechute. Il lui survint un engorgement au foie , et son mal fut aggravé par la quantité des potions *charmées* qu'on lui fit prendre. Le voyant enfin sans ressources , M. Tedlie , qui est fort habile dans les opérations chirurgicales , désirait lui scarifier le foie ; mais , malgré mon entière confiance dans son jugement et son habileté , je regardais notre situation comme trop critique pour courir un pareil risque. Un jeune Fante s'étant cassé la jambe , et sa mort paraissant inévitable , ses parens désespérés s'adressèrent au chirurgien d'un fort anglais qui lui fit l'amputation , et qui , après des soins longs et assidus , lui rendit la santé , à la grande surprise de sa famille. Mais bientôt les parens de l'enfant l'appor-

tèrent au fort : « Comme le docteur blanc a coupé la jambe du pauvre enfant , dirent-ils , et qu'il ne peut plus travailler , nous venons savoir ce qu'il lui donnera pour le faire subsister. »

Jusqu'au dernier moment , on chercha à rendre la santé à Quamina Boua à force de *charmes* ; il mourut au milieu des hurlemens d'une foule de vieilles sorcières qui enduisaient les murs , les portes et tout ce qui l'entourait , de jaunes et de glaires d'œufs , et de je ne sais combien de sauces différentes. J'oublie combien de moutons il avait sacrifiés aux fétiches par le conseil de ces harpies. Lorsque le roi apprit qu'il était malade , il lui envoya un mouton et un péruignin d'or. Quamina avait été chargé de négocier avec M. White , après le blocus du Cap-Corse en 1815 , lors de la troisième invasion des Aschantes ; il s'était rendu odieux par ses extorsions. Le roi en ayant été instruit , le disgracia ; et , comme Quamina aimait la dépense , il ne tarda pas à se trouver dans la gêne. Étant dans le village de Payntrie , lorsque nous y passâmes , il obtint la permission de nous servir de guide , espérant par là réparer un peu le désordre de ses finances. A l'exception d'Adoussi , premier interprète du roi , c'était le coquin le plus effronté que j'eusse jamais vu.

La tête d'un cabocir du royaume d'Akim arriva à Coumassie vers la même époque. Le roi et le gouvernement d'Aschantie avaient demandé à chaque village de ce pays vingt péruignins d'or , pour les punir de leur dernière révolte. La moitié de cette

somme fut acquittée comptant , le paiement du surplus fut remis jusqu'après la moisson. Mais Aboidrou , cabocir de Manasou , refusa opiniâtement de payer un seul tokou. Les messagers du roi intriguèrent avec tant d'adresse , que ses vassaux se révoltèrent , le tuèrent , et envoyèrent sa tête au roi avec les vingt périguins qu'il exigeait.

CHAPITRE VI.

Nouvelle lettre du roi au gouverneur. — Anecdotes diverses.
— Traité définitif.

LE bruit s'étant répandu, à Coumassie, qu'un Aschante avait été battu de verges jusqu'à la mort au Cap-Corse, cette circonstance avait renouvelé plus que jamais toute l'animosité qui avait existé contre nous. J'avais écrit au gouverneur pour en obtenir des renseignemens sur ce fait important; sa réponse, que je reçus le 30 août, m'apprit que, le 15 du même mois, un Aschante, ayant insulté un soldat en faction au fort, avait été arrêté et mis aux fers; que cet homme, furieux de ce traitement, s'était pendu dans la prison, et que, dès qu'on en avait été informé, on avait inutilement employé toutes les ressources de l'art pour le rappeler à la vie.

Dès le lendemain j'obtins une audience du roi, et je lui communiquai cette lettre. Le défunt était frère du messager d'Adou Bradie, qui fit serment qu'il avait été tué par les officiers du fort. Les capitaines, fort irrités, proposaient déjà que le fort rachetât cette mort par une somme d'argent; mais le roi, informé de la vérité des faits, leur imposa silence, et voulut écrire, le même jour, au gouverneur, une

lettre où il lui mandait que, bien loin que la mort d'un Aschante pût apporter obstacle à l'union qui devait être établie entre l'Angleterre et l'Aschantie, il s'inquiéterait peu qu'on en fit fouetter un millier jusqu'à la mort, connaissant, comme il faisait, l'insolence des classes inférieures.

Il ajoutait qu'il lui serait obligé de faire en sorte que les habitans du Cap-Corse, d'Elmina et de Commenda « ne fissent qu'un », la querelle existant entre ces deux derniers pays étant la seule qui restât à vider dans les environs; qu'il chargeait son neveu, Adou-Bradie, de toucher les cent vingt onces d'or que les habitans de Commenda devaient lui payer, et qu'il priait le gouverneur de régler les présens qu'ils devaient faire à ses interprètes et à ses capitaines. Il ajoutait qu'il espérait que le gouverneur conseillerait aux habitans d'Amissa de se ranger à leur devoir, afin que la paix fût rétablie sur tout le territoire des Fantés; enfin, qu'il m'avait engagé à prolonger de quinze jours mon séjour près de lui, afin de me renvoyer avec une honorable escorte et d'autres marques de sa faveur.

Il est certain que l'insolence des classes inférieures était devenue insupportable. On avait même été jusqu'à nous jeter des pierres, quoique nous eussions tout fait pour concilier la bienveillance générale, et que nous fussions toujours prêts à faire voir à tous ceux qui le désiraient le télescope et d'autres objets qui avaient, dans ce pays, l'attrait de la nouveauté. Comme on peut s'y attendre sous un gouvernement

militaire, le roi est presque sans autorité hors des camps : il déclara pourtant qu'il ferait trancher la tête à tout homme dont je me plaindrais, et m'autorisa à punir moi-même les insolens comme je le jugerais à propos. Un châtiment sommaire, infligé à deux capitaines d'un rang inférieur, réprima un peu cet esprit d'impertinence.

Quant aux capitaines de premier rang, tous étaient devenus nos amis; ils me députèrent Apokou, le 50 août, pour me remercier de la manière dont j'avais conduit la négociation avec le roi.

Avant d'en venir à la conclusion du traité, c'est le cas de rapporter ici quelques traits de nos amis d'Aschantie.

Un capitaine nous dit un jour qu'il savait de bonne part que les Anglais étaient si fréquemment en querelle les uns contre les autres, que leurs maisons qui étaient construites en bois, comme leurs vaisseaux, étaient toujours placées sur des roues; de sorte que, lorsque quelqu'un avait une difficulté avec son voisin, il roulait sa maison dans une autre partie du bois.

Un autre nous assura que les singes, descendus, suivant les Mores, des Israélites qui désobéirent à Moïse, pouvaient parler aussi bien que les hommes, mais qu'ils se gardaient bien de le faire, parce qu'ils savaient qu'on les forcerait à travailler. — Ce conte vaut bien celui de Pline, de singes jouant aux échecs.

Nous vîmes un jour le roi se promener en grande parade, c'était une véritable caricature. Il avait un

habit de cour du général Daendels, de velours brun, richement brodé en argent, taillé à la vieille mode, avec une épaulette anglaise cousue sur chaque épaule. Son habit lui tombait jusqu'aux genoux que touchaient presque les pans de sa veste. Il portait un grand chapeau à cornes, garni d'un galon d'or, des souliers blancs, tenait en main une longue canne à pomme d'argent, surmontée d'une couronne, dont nous lui avions fait présent, et avait un petit poignard à la ceinture.

Le roi donna à un homme de notre suite six ackies d'or pour faire un pantalon et des caleçons pour un de ses enfans; mais trouvant ridicule de se servir en même temps de ces deux vêtemens, il les lui fit porter séparément.

J'avais arrangé dans la cour extérieure de notre logement une poutre pour dresser mon cheval à sauter par-dessus, afin de l'habituer à sauter par-dessus les troncs d'arbres dans la campagne. Ce spectacle attira encore plus de curieux que la chambre obscure ou le télescope. Souvent celui qui fixait l'œil à ce dernier instrument, sautait tout-à-coup à l'autre bout pour saisir l'objet qu'il croyait se trouver derrière, et l'on nous demandait fréquemment de le mettre en pièces, afin de voir ce qui se trouvait dans l'intérieur. Enfin, ce phénomène paraissant inexplicable, on décida que cet instrument était un fétiche. Un capitaine dit au roi qu'avec ce télescope nous pouvions voir de Doumpassie ce qui se passait à Coumassie.

Un jour que nous revenions d'Asafou, ayant été surpris par une grande pluie, je pris en croupe M. Tedlie qui tenait un parapluie, et je mis mon cheval au galop. Sur-le-champ on alla dire au roi que notre projet était de retourner ainsi au Cap-Corse.

Notre interprète d'Accra me fit voir un homme, nommé Tanda, qu'il se rappelait avoir vu sur la côte il y avait quelques années, brillant de tout l'attrail du luxe, et entouré d'un cortège nombreux et imposant. Il ne faisait point un pas sans se faire porter dans un hamac de taffetas couvert d'un parasol, et l'on balayait la terre avec soin avant qu'il y mît le pied. A peine avait-il alors un morceau d'étoffe pour se couvrir. Il avait été rappelé de son ambassade à Akim, à cause d'une querelle qu'il avait eue avec Attah, roi de ce pays. La politique du gouvernement aschante crut devoir adopter cette mesure, quoiqu'il reconnût qu'Attah avait tort, et que Tanda ne lui était devenu odieux que par sa vigilance et sa fidélité. Après avoir ensuite vécu dans toutes les jouissances que la capitale pouvait lui procurer, il reçut ordre de se rendre à Elmina pour y conduire une négociation au nom du roi. A son retour, il pensa qu'il serait glorieux pour lui et agréable pour le roi, s'il pouvait arranger une querelle qui existait entre le gouvernement aschante et les habitans du Ouarsâ. Il s'y rendit, leur persuada de désarmer la colère du roi et de prévenir leur ruine, en portant à Coumassie une somme d'or considérable, et en

consentant à fournir vingt-quatre esclaves pour chaque Aschante qu'ils avaient tués. Des députés l'accompagnèrent dans ce dessein ; mais le roi les renvoya avec mépris, et, à la grande surprise de Tanda, lui déclara que personne ne devait avoir l'audace de vouloir faire le bien de son propre mouvement, qu'il avait eu le plus grand tort en réveillant une affaire que son conseil et lui voulaient laisser dormir long-temps. Il confisqua sur-le-champ tous ses biens en punition de sa présomption, et, de grand seigneur qu'il était, Tanda devint mendiant.

Enfin le traité définitif fut signé le 7 septembre par le roi d'Aschautie et par celui de Douabin ; l'exécution en fut garantie par un serment. La totalité des cabocirs, des capitaines et des tributaires étant réunie, le traité fut encore discuté ; deux des quatre membres de l'aristocratie et les deux plus anciens capitaines furent chargés d'en jurer l'observation au nom de cette assemblée, ainsi que le roi, dont les sermens, toujours fort rares, doivent se prêter en présence de ses femmes.

Le roi, en cette occasion, nous envoya un cortège brillant de fusiliers et de musiciens, précédés de drapeaux, pour nous conduire au palais. Il vint nous recevoir dans la cour extérieure et marcha devant nous jusque dans la dernière, où environ trois cents femmes étaient assises, revêtues des plus belles étoffes de soie, et couvertes d'ornemens en or de toute espèce. La splendeur de ce coup d'œil nous causa une surprise presque égale à celle qu'elles

éprouvèrent en nous voyant. Nous fûmes placés au centre, sous de grands parasols, avec le roi et les quatre députés chargés de prêter le serment; puis l'on me pria d'expliquer à un vieillard, interprète particulier des femmes, le but de ma mission, et l'objet du traité.

On me dit ensuite de me tenir debout devant le roi, et de jurer sur mon épée que j'avais dit la vérité; MM. Hutchison et Tedlie en firent autant. Alors on me fit asseoir pour recevoir le serment, d'abord des quatre députés, ensuite du roi, au nom de son frère le roi d'Angleterre. Ils s'avancèrent tour à tour, en étendant vers moi leur épée à poignée d'or, tandis qu'ils prononçaient le serment. Je me levai pour recevoir celui du roi. Quand on lui présenta son épée, toutes les femmes levèrent deux doigts en signe d'approbation, et un de ses conseillers s'agenouilla près de lui en soutenant sur sa tête une grosse pierre. Le roi prêta le serment avec beaucoup d'énergie, priant Dieu et son fétiche de le tuer s'il n'observait pas le traité dans le cas où nous aurions dit la vérité, et s'il ne vengeait pas son peuple d'une manière terrible, dans le cas où nous aurions d'autres desseins que ceux que nous avons annoncés. Le roi envoya à notre suite un petit baril de rhum, et paya, suivant l'usage, un pèriguin d'or à chacun des quatre capitaines pour son serment.

Boitinnie Quama, roi de Douabin, tributaire de celui des Aschantes, était alors à Coumassie pour la célébration de la fête annuelle des ignames. Le roi

lui envoya un message formel pour l'informer du désir que j'avais qu'il intervînt au traité. Boitinnie Quama tenait sa cour temporaire dans la partie septentrionale de la ville, et je lui fis demander une audience qu'il m'accorda. Après lui avoir expliqué les motifs de ma mission et du traité, explication qui fut suivie de beaucoup de questions et d'une longue discussion, il consentit à le signer avec ses deux premiers interprètes, Quama Saphou et Kobara Saphou, qui sont ses principaux conseillers. Sa cour était aussi nombreuse que celle du roi des Aschantes, qui s'assied à sa droite quand il va à Douabin, étiquette qui est réciproque.

Par une addition à l'article 4 du traité, j'assurai au gouverneur le droit important de médiation, sans y attacher aucune responsabilité, ce que je regardai non seulement comme une précaution dictée par l'humanité, mais comme une mesure prudente et légitime pour étendre l'influence britannique.

Voici la teneur de ce traité :

Traité fait et conclu entre THOMAS EDWARD BOWDICH, au nom du gouverneur et du conseil du fort du Cap-Corse sur la Côte-d'Or en Afrique, et pour le gouvernement britannique d'une part ; et SAÏ TOUTOU QUAMINA, roi d'Aschantie et de ses dépendances, et BOITINNIE QUAMA, roi de Douabin et de ses dépendances, d'autre part.

Art. 1. Il y aura paix et amitié perpétuelle entre

les sujets de sa majesté britannique dans ce pays, et ceux des rois d'Aschantie et de Douabin.

Art. 2. Il y aura aussi paix et amitié perpétuelle entre les sujets des rois d'Aschantie et de Douabin, et toutes les nations d'Afrique demeurant sous la protection des forts et des établissemens de la compagnie sur la Côte-d'Or : il est reconnu qu'il n'existe entre elles en ce moment aucun point de difficulté, et qu'aucune des parties n'a de droits à exercer sur l'autre.

Art. 3. Le roi d'Aschantie garantit les habitans du Cap-Corse des hostilités dont ils sont menacés par les habitans d'Elmina.

Art. 4. Pour prévenir les horreurs de la guerre, il est convenu qu'en cas d'agression de la part des Africains qui vivent sous la protection des forts anglais, les rois s'adresseront au gouverneur en chef pour obtenir justice, et que dans aucun cas ils n'en viendront à des hostilités, même contre les autres villes du territoire des Fantes, sans avoir épuisé tous les moyens d'arrangement amiable, et sans avoir donné au gouverneur la faculté d'employer son entremise autant qu'il le pourra.

Art. 5. Le roi d'Aschantie consent qu'un officier anglais réside constamment dans sa capitale, pour établir et conserver des relations régulières avec le gouverneur du fort du Cap-Corse.

Art. 6. Les rois d'Aschantie et de Douabin promettent d'accorder appui, protection et encouragement au commerce de leurs sujets avec le fort du

Cap-Corse et ses dépendances, et de le favoriser de toute l'étendue de leur pouvoir.

Art. 7. Les gouverneurs des forts respectifs accorderont, dans tous les temps, toute la protection qui sera en leur pouvoir aux personnes et aux propriétés des sujets des rois d'Aschantie et de Douabin, qui se rendront sur les bords de la mer.

Art. 8. Le gouverneur en chef se réserve le droit de punir les sujets des rois d'Aschantie et de Douabin, qui auront commis quelque délit; mais, lorsqu'il s'agira d'un crime, il enverra le coupable à son roi, pour qu'il soit puni suivant les lois de son pays.

Art. 9. Les rois consentent à confier leurs enfans aux soins du gouverneur en chef, pour les faire élever au Cap-Corse, dans la pleine confiance des bonnes intentions du gouvernement britannique, et des avantages qu'ils en retireront.

Art. 10. Les rois s'obligent à faire prendre des informations exactes sur les officiers attachés à la mission du major John Peddie et du capitaine Thomas Campbell, et d'engager les royaumes voisins et leurs tributaires à les protéger comme sujets du gouvernement anglais.

Signé et scellé à Coumassie, le 7 septembre de l'an de notre seigneur 1817.

Marque de SAI TOUTOU QUAMINA. ×

Marque de BOITINNIE QUAMA. ×

THOMAS EDWARD BOWDICH.

En présence de

WILLIAM HUTCHISON.

HENRY TEDLIE.

Députés de l'assemblée	}	APOKOU, ×	générale des cabocirs et des capitaines char- gés de prêter serment avec le roi.
		ADOUMATA, ×	
		NAUBRA, ×	
		ASCHANTIE, ×	
Marque de	}	KABRA SAPHOU, ×	Interprètes du roi de Douabin.
		QUAMINA SAPHOU, ×	
		QUASHIE APAINTVIE, ×	Interprète d'Ac- cra.
		QUASHIE TOM, ×	
		QUAMINA QUATCHIE, ×	Interprètes du Cap-Corse.

Nous assistâmes au jugement d'Appia Nanou qui avait accompagné son frère Appia Danqua, lors de la dernière invasion du pays des Fantes, et qui, lors de la mort de celui-ci, avait reçu du roi l'ordre de se mettre à la tête de l'armée et de continuer la campagne. Dans la colère du moment, il s'était écrié, devant les messagers du roi, que ce prince, tout en lui permettant de succéder au siège d'honneur et aux dignités de son frère, s'était approprié tout l'or qui appartenait à sa succession, et voulait l'occuper à soumettre les rebelles pour l'empêcher de revendiquer la propriété de sa famille. Depuis ce moment, il fit la guerre avec négligence, on le soupçonna même de lâcheté. Cependant, ayant

réussi à obtenir la tête du chef des révoltés, il revint à Coumassie, où il fut reçu avec froideur; ce ne fut que le 8 juillet 1817 qu'il fut formellement accusé. Les témoins qui déposèrent contre lui, étaient les messagers que le roi lui avait envoyés, et qui, depuis ce temps, s'étaient cachés dans une province éloignée, afin qu'Appia Nanou, les croyant morts, fût confondu en les voyant tout-à-coup paraître comme témoins, lorsqu'il nierait la vérité de l'accusation. Il fut privé du siège d'honneur, dépouillé de tous ses biens; mais on lui permit de se retirer où bon lui semblerait, avec trois femmes et dix esclaves. Le roi, apprenant le lendemain qu'il était encore dans la capitale, s'écria qu'un homme d'honneur ne pouvait supporter une telle dégradation aux yeux du public, et ordonna qu'on ne lui laissât qu'une seule femme; sur quoi, Appia Nanou se pendit. Le roi pense qu'il n'y a qu'un lâche qui puisse supporter la vie après une disgrâce signalée.

Les Mores célébrèrent, au commencement de septembre, la fête du Ramadan. Je ne vis rien de bien curieux dans cette cérémonie. Les hommes et les femmes, revêtus de leurs plus riches habits, étaient assis sur des peaux en face de leurs maisons, situées dans une même rue qui leur est exclusivement destinée. Ils se levaient de temps en temps par petites troupes, faisaient un tour dans la rue, se saluaient les uns les autres, et venaient ensuite se rasseoir. Dans la soirée, les principaux d'entre eux se rendirent réciproquement visite dans leurs maisons.

Celui qui recevait la visite reconduisait toujours celui qui la rendait, et l'accompagnait jusqu'à une certaine distance dans la rue; et alors se donnant mutuellement une bénédiction, ils se séparaient. Les esclaves qui portaient leurs petits parasols, semblaient fort fatigués de cette promenade perpétuelle.

Dans une des visites que le roi nous fit à cette époque, il nous dit qu'il regrettait de ne pouvoir nous voir plus souvent; que notre conversation l'intéressait plus que tout au monde, parce que nous l'entretenions de choses dont les noirs n'avaient jamais entendu parler; mais que souvent, quand il désirait venir nous voir, ses conseillers l'en empêchaient, en lui disant qu'il ne convenait pas à un grand roi de venir chez nous; qu'il devait au contraire nous faire faire ses complimens, nous envoyer chercher, et nous faire attendre longtemps avant de nous admettre en sa présence.

Ce ne fut que le 11 septembre que je reçus du gouverneur la réponse à la lettre que je lui avais écrite le 10 août. Il m'envoyait la liste des présens qui avaient été faits à Ocranamih, m'assurait qu'il avait été traité avec tous les égards possibles pendant son séjour au Cap-Corse, et qu'il en avait lui-même témoigné sa satisfaction.

Je communiquai ce détail au roi. Il avait appris de son côté que ce messager l'avait trompé sur le prix des marchandises qu'il avait rapportées du Cap-Corse. Doublement irrité contre lui, il le disgracia, et ce ne fut qu'à mon intercession qu'il lui laissa la vie.

Le gouverneur me mandait aussi de ramener M. Hutchison avec moi au Cap-Corse, parce que voyant que sa résidence à Coumassie déplairait, sinon au roi lui-même, au moins à ses principaux chefs, le résident ne pourrait qu'y être vu de mauvais œil, et ne s'y trouverait peut-être pas même en sûreté.

Mais les choses avaient bien changé de face depuis que je lui avais écrit. Le traité était signé, et nous apprîmes que jamais loi n'avait été promulguée dans ce royaume avec des formalités si solennelles et si imposantes. J'avais obtenu plus que je n'aurais osé l'espérer, et non seulement le roi et le gouvernement, mais même tous les principaux chefs désiraient que dorénavant l'officier anglais résidât habituellement à Coumassie. Je mandai toutes ces circonstances au gouverneur dans la réponse que je lui fis le 16 septembre; j'appuyai sur les avantages qui devaient résulter de cette mesure, et qu'il avait lui-même si bien appréciés; je lui annonçai qu'à moins d'ordres formels contraires, je laisserais M. Hutchison comme résident à Coumassie, et je finis par lui dire que s'il pensait, lors de mon retour au Cap-Corse, que cet officier, dont je connaissais la prudence et le sang froid, se trouvât dans une situation trop précaire dans la capitale des Aschantes, je n'hésiterais pas un instant à aller l'y remplacer moi-même.

CHAPITRE VII.

Instructions laissées au résident — Obstacles apportés au départ de l'ambassade. — On s'y oppose de vive force. — La bonne intelligence se rétablit. — Départ. — Aventure nocturne. — Retour au Cap-Corse.

L'INSTANT fixé pour notre départ approchant, je remis à M. Hutchison les instructions suivantes.

Coumassie , septembre 1817.

« Monsieur,

« Je suis chargé par le gouverneur en chef de vous laisser par écrit des instructions qui doivent servir de base à votre conduite future.

« La conviction que les motifs de notre négociation étaient justes et honorables, nous a fait accueillir dans ce pays, malgré les artifices qui ont été mis en usage pour inspirer des soupçons aux habitans; l'on espère avec confiance que vous vous y maintiendrez en donnant, par votre conduite, une opinion favorable de notre caractère moral, ce qui doit favoriser les vues bienfaisantes du gouvernement britannique. La simplicité des formes de notre religion, accréditant les calomnies des Mores, qui prétendent que nous n'en avons aucune, vous aurez l'attention de donner la preuve du contraire, en

accomplissant avec régularité les devoirs qu'elle prescrit, et en donnant l'exemple de la bienveillance et de la patience, vertus que la politique nous recommande pareillement.

» Il serait prématuré, et peut-être dangereux, d'exprimer autrement que par le tacite reproche qui résultera de votre conduite, combien nous détestons les cruautés consacrées par la superstition des Aschantes. Vous vous contenterez d'éviter de les sanctionner par votre présence, en alléguant pour motif que votre religion vous le défend. Cette conduite, jointe à l'humanité qui vous portera toujours à solliciter des mesures de clémence, lorsque la prudence et les circonstances le permettront, sera conforme à vos propres désirs et à l'attente du gouvernement.

» Vous maintiendrez, et vous fortifierez même encore l'amitié et les égards que le roi et les principaux capitaines nous ont manifestés, par une conduite pleine de dignité, et en profitant des conférences particulières qui pourront vous être accordées. Vous ne laisserez échapper aucune occasion de les convaincre que l'éducation est ce qui a établi la prééminence des Européens, et que la paix est favorable à la grandeur d'une nation, en dirigeant toute sa puissance vers le commerce et les arts, et en contribuant à sa splendeur et à sa prospérité. Vous citerez l'exemple de la force et des ressources de votre patrie, à l'appui de cette vérité, et vous direz que c'est parce que le gouvernement britannique en a fait l'expérience qu'il désire améliorer, par le

commerce, la situation des peuples de l'Afrique. Vous chercherez à donner la même instruction aux étrangers qui viendront d'autres pays, et notamment de Sarem ou de Malloua.

» Les moyens que vous prendrez pour encourager le commerce avec la côte, doivent prouver que vous n'avez d'autres projets que d'établir une concurrence honorable. Tout en veillant aux intérêts de l'Angleterre, il faut vous garder de vous faire soupçonner de jalousie ou d'égoïsme. Vous agirez comme l'avocat des vues de l'Europe, mais vous refuserez d'intervenir dans tout ce qui vous serait étranger, sans la sanction du gouverneur en chef, dont vous devez exécuter les ordres exclusivement, et à qui vous aurez à faire part de toutes les circonstances et de toutes les réflexions qui pourront naître de votre nouvelle position.

« Lorsque des particuliers auront trompé le roi ou le conseil, on cherchera sans doute à se servir de vous pour les en convaincre. Vous éviterez ce danger, en ne vous mêlant pas des affaires publiques autant qu'il sera possible; car, en rendant service au gouvernement, vous courriez le risque d'exciter l'animosité du peuple contre le résident.

« Je vous envoie une copie du traité, et j'appelle surtout votre attention sur l'article 4 qui vous autorise à soumettre au gouverneur en chef, par amour pour la paix et l'humanité, toutes les mesures qui peuvent tendre à une médiation sans responsabilité; mais vous le ferez toujours avec défiance, et sans paraître y compter d'une manière trop certaine.

« Vous témoignerez plus de ressentiment des insultes que des injures. La conduite la plus politique sera de déclarer que le gouvernement britannique exige de tous ses officiers qu'ils repoussent avec fermeté les premières, et qu'ils n'oseraient, dans ce cas, céder à l'influence de leurs propres sentimens, comme ils le font volontiers quand il s'agit d'une injure qui leur est personnelle.

« Je vous laisse en possession de l'estime du roi et de l'amitié des principaux capitaines, et tout semble favoriser les plans qui ont fait désirer de vous voir rester à Coumassie : cependant, si quelque caprice du gouvernement vous exposait à la malveillance d'un parti, ou si l'on cessait de vous traiter avec les mêmes égards, vous vous hâteriez d'en faire part au gouverneur en chef qui vous rappellerait au quartier général. Une autre considération importante sera votre santé. Il faudra aussi tâcher de connaître le caractère du capitaine que le roi chargera de commander à Coumassie, s'il marche en personne contre Buntouko. Votre sûreté personnelle ne court pas le moindre risque en ce moment; mais si les circonstances vous donnaient par la suite le moindre doute à cet égard, vous devez consulter la sollicitude du gouverneur plutôt que votre intrépidité.

« Vous connaissez la nécessité de vivre en bonne intelligence avec les Mores. Vous y réussirez en les flattant sur leurs connaissances, ce sera aussi le moyen d'en obtenir des renseignemens précieux.

« Je vous remettrai copie des dépêches du comité

de la Compagnie et des instructions données par le gouverneur en chef, pour que rien ne manque à celles que je vous laisse.

« J'ai chargé M. Tedlie de vous laisser un assortiment de médicamens ; je vous confie le soin du pavillon de la résidence.

« Je suis, monsieur,

« Votre très-obéissant serviteur.

« Signé T. EDWARD BOWDICH. »

Après la signature des articles préliminaires du traité, le roi m'avait demandé de ne point partir avant dix jours ; ce délai avait ensuite été porté à quinze, ainsi qu'il en informa le gouverneur dans sa lettre du 31 août. Ce terme expiré, le roi me dit que je ne pourrais partir que le surlendemain ; ce jour-là, je lui envoyai plusieurs messages pour lui rappeler sa promesse. Nous ne reçûmes pas de réponse avant six heures du soir ; le roi me dit alors qu'il ne pouvait me laisser partir dans ce moment, ni avant qu'il eût eu le temps de me renvoyer honorablement. Regardant ce discours comme une pure affectation de grandeur, je lui répondis que les ordres du gouverneur en chef étaient obligatoires pour moi, et que m'empêcher de les exécuter, c'était lui manquer d'égards, et m'exposer à quelques dangers, puisque les affaires de la mission étaient entièrement terminées. Le roi répartit qu'il ne me demandait que jusqu'au mercredi suivant. Je lui

répliquai que s'il voulait me donner sa main, et me promettre que je partirais ce jour-là, j'y consentirais. Il s'y refusa, en disant qu'il ne pouvait me faire cette promesse que pour le lundi suivant. Voyant que ce serait m'exposer à des délais sans fin, je lui représentai que je serais obligé, quoiqu'à regret, de partir sans sa permission, et que cette démarche serait justifiée par mon devoir et par sa propre promesse; qu'il ne me restait donc qu'à lui demander s'il voulait que je laissasse M. Hutchison dans sa capitale. La seule réponse que j'obtins fut que je pouvais rompre le traité, si bon me semblait. Je répliquai que le traité ne serait jamais rompu par un officier anglais; mais que, s'il se repentait d'en avoir juré l'exécution, j'enverrais chercher cet acte et le déchirerais en sa présence; il répondit qu'il était content du traité, qu'il ne voulait pas le rompre, mais que je le pouvais si je le voulais. Je répétai qu'il ne m'était possible de rester que jusqu'au mercredi; sur quoi, le roi et ses conseillers se retirèrent en disant : « Lundi, ou quand le roi en aura le temps. »

Il était huit heures du soir : je jugeai qu'il fallait essayer de partir. Je laissai donc tout le bagage à la charge de M. Hutchison, excepté deux portemanteaux, le sextant, et une boîte contenant mes papiers; et nous nous mîmes en marche. Nous étions à peine à cent cinquante pas de notre logement que nous entendîmes battre de tous côtés les gong-gongs et les tambours; et nous fûmes attaqués par une

troupe de soldats armés de sabres et de fusils ; ce détachement était conduit par Aboidwie , le capitaine , à qui appartenait la maison qu'on nous avait assignée , et qui , dans le premier moment de la mêlée , s'empara du drapeau et du peu de bagages que nous avions. Je crus devoir tout risquer pour reprendre possession du drapeau ; quelques considérations secondaires m'y portèrent aussi , telles que la valeur que j'attachais à mes papiers , et la crainte de paraître intimidé par cet outrage , ce qui me semblait maladroit.

Je recommandai à tout mon monde de ne tirer l'épée qu'à la dernière extrémité ; et nous nous fîmes jour , à coups de crosses de fusils , jusqu'aux bagages , étant vigoureusement soutenus par nos soldats et nos domestiques. Les Aschantes ne nous tirèrent pas un coup de fusil , mais ils nous attaquèrent à coups de sabres et nous jetèrent des pierres. Quoique souvent repoussés et renversés , nous disputâmes le terrain pendant près d'un quart d'heure. M. Tedlie , qui était parvenu à reprendre son épée qu'on lui avait arrachée , fut , en ce moment , étourdi par un coup sur la tête. Comme nous avions tous des contusions et que quelques-uns de nos gens avaient été blessés , je me contentai d'avoir repris le drapeau , le sextant et mes papiers , et nous fîmes lentement notre retraite vers notre logement , ne supposant pas que nos assaillans nous y suivraient ; ce fut pourtant ce qu'ils firent avec un acharnement qui me donna lieu de croire qu'ils en voulaient à notre vie. Nous nous

retranchâmes dans le vestibule, et je dépéchai au roi, par une porte de derrière, nos porteurs de cannes à pommes d'or, pour lui dire que nous n'avions pas encore voulu tirer l'épée, mais que nous allions y être forcés s'il ne nous envoyait un prompt secours.

Le tumulte ne me permettait pas d'entrer en explication; bientôt il ne nous resta d'autre alternative que de nous défendre; parti que favorisait le passage étroit où nous nous trouvions. Aboidwie, la tête exaltée par le vin et la fureur, me porta en ce moment un coup de sabre qui m'aurait été fatal sans la présence d'esprit d'un soldat qui para le coup. Enfin, Adoussi, premier interprète du roi, et Yokokroko, son chambellan; en arrivant avec leur suite, nous délivrèrent. Rien ne peut excéder la bassesse qu'ils montrèrent. Ils nous offrirent de jurer que le roi n'avait pris aucune part à cet outrage, commandèrent à Aboidwie de comparaître devant eux, et le menacèrent de lui faire trancher la tête. Je leur répondis qu'ils ne devaient pas me prendre pour un insensé; que je connaissais les intentions du roi; qu'il nous avait retenus prisonniers de vive force; qu'il en verrait les conséquences, et que je n'avais pas autre chose à leur dire. Pendant plus d'une heure ils cherchèrent à nous persuader qu'ils étaient étrangers à cet outrage; ils crurent nous en convaincre en accablant Aboidwie d'imprécations et de menaces. Ils se retirèrent enfin, et je divisai tous mes gens en différentes troupes pour veiller alternativement pendant la nuit.

Le lendemain, au point du jour, on nous renvoya tout notre bagage; mais je refusai de le recevoir. Yokokroko et Adou Quamina me firent dire, peu de temps après, qu'ils attendaient en bas que nous eussions déjeuné; il y eut un long pourparler semblable à celui de la veille. A onze heures, Adoussi, Oïe et Quancum, interprètes du roi, Yokokroko et plusieurs capitaines vinrent, de sa part, m'apporter un présent de vingt ackies d'or, deux flacons de liqueur et un cochon. Je leur demandai s'ils venaient me faire une nouvelle insulte en m'offrant un présent pour effacer l'outrage que le roi d'Angleterre avait reçu la veille? Ils employèrent tour à tour les flatteries et les menaces pour me déterminer à l'accepter, et me dirent que refuser un présent du roi, c'était lui déclarer la guerre. Je persistai à refuser, et je demandai une entrevue avec le roi. Les messagers du Cap-Corse, par crainte et par cupidité, eurent l'audace de me dire en ce moment qu'ils avaient été envoyés par le gouverneur pour me tenir en bride; qu'ils savaient que je n'agissais pas conformément à ses intentions en parlant ainsi; qu'il me blâmerait de n'avoir pas cédé aux desirs du roi. Il était indispensable d'effacer sur-le-champ l'impression que devait produire un tel langage; je leur fis donc retirer leurs cannes, et je les menaçai de les faire mettre aux fers.

Le roi, quelques instans après, nous envoya son eunuque et une suite nombreuse pour nous conduire au palais, où il avait assemblé ses principaux capi-

taines. Nous nous y rendîmes en habit bourgeois ; lui alléguant que nous n'avions osé mettre nos uniformes , parce que nous nous regardions comme ses prisonniers. Le roi me dit que je ne devais pas parler ainsi ; qu'il était mon ami , et qu'il me rendrait justice ; qu'il ne pensait pas que j'eusse voulu partir sans prendre congé de lui ; qu'il n'avait jamais donné ordre à son peuple de nous combattre ; qu'il m'enverrait les têtes des chefs qui nous avaient attaqués , et qu'il me demandait la grâce des autres comme je lui avais demandé celle de Quamina Boutaqua ; observant qu'il n'avait jamais fait une telle demande à personne ; que son seul motif , en m'envoyant un présent , avait été de m'indemniser du dégât que son peuple pouvait avoir fait ; que ce serait un grand crève-cœur pour lui , si le roi d'Angleterre apprenait que ses officiers avaient été maltraités en Aschantie ; et que si j'avais de l'amitié pour lui , il fallait que j'arrangeasse cette affaire à l'amiable.

On pense bien que je refusai les têtes qu'il me proposait de m'envoyer , quoique son conseil et lui appuyassent fortement sur cette offre. Je suis convaincu qu'ils n'auraient pas hésité à sacrifier quelques capitaines inférieurs pour prouver qu'ils n'étaient pour rien dans cette insulte. Je dois pourtant déclarer , comme mon opinion invariable , et elle est le résultat de ce que nous ont dit nos amis particuliers , que le roi et ses principaux conseillers avaient simplement ordonné à Aboidwie de nous boucher le passage à force d'hommes , et de nous

intimer les ordres du prince. Ce fut ce capitaine qui, poussé par son impétuosité naturelle et par le ressentiment qu'il avait conservé de la mort de l'homme qui s'était pendu au Cap-Corse, homme qui était à son service, avait donné à ses soldats l'ordre de nous attaquer. Il ne jouit pas du moindre crédit; mais comme il est parent du roi, ce prince lui avait donné une place qui le rend chef de dix-sept cents hommes; cela n'empêcha pas le roi de m'offrir plusieurs fois sa tête.

Le roi nous engagea alors à boire du vin de palmer avec lui, nous prit la main, nous pria de remettre nos uniformes, et ordonna à une partie de sa garde de nous reconduire. Je lui parlai encore de notre départ; il me répondit que tous les jours de la semaine actuelle étaient malheureux; qu'il me priait donc de rester jusqu'au lundi, et qu'alors ses présens seraient prêts; que d'ailleurs le dimanche suivant était la fête de l'Adai; qu'en cette solennité je présenterais la main de M. Hutchison à Adoussi; que celui-ci la prendrait, et promettrait devant tous les capitaines d'avoir tous les soins possibles de lui. Adoussi et Odoumata s'avancèrent alors, et m'offrirent la main pour gage de leur bonne foi. Je leur repartis qu'en pareille occasion, je ne pouvais prendre que la main du roi, mais je chargeai Quashie Apaintrie de recevoir leur promesse. Le roi me dit alors qu'Adoussi l'avait informé que les messagers du Cap-Corse avaient voulu me mettre la honte sur le front; qu'il était fort irrité contre eux; qu'ils

devaient savoir que Dieu avait fait la tête des blancs meilleure que celle des noirs; qu'il fallait qu'ils vissent devant lui, et que je misse mon pied sur leur tête. Je lui répondis que je ne pouvais soumettre personne à cette humiliation; puis ayant fait venir leurs cannes, je les leur rendis après leur avoir adressé la réprimande qu'ils méritaient. Le roi me pria de recevoir son présent; j'y consentis.

Je remarquai que le gouvernement d'Aschantie attachait d'autant plus d'importance à maintenir le traité, et à conserver à Coumassie un résident anglais, que j'affectais plus d'indifférence sur ces deux points. Au total, cette affaire acheva de donner une idée favorable de notre courage et de notre fermeté.

J'eus quelque soupçon que l'affaire d'Amissa était le motif pour lequel on désirait nous retenir, mais je me trompais; le roi ne nous en parla pas, et, durant le reste de notre séjour, ne s'occupa qu'à nous donner de nouvelles marques d'amitié.

Je vis encore Baba plusieurs fois avant mon départ. Il avait un grand nombre de manuscrits arabes. J'en ai conservé une feuille parfaitement enluminée. Apokou me causa beaucoup de surprise en m'offrant de me prêter des livres. Il avait deux volumes de géographie en français, une bible en hollandais, et un volume du spectateur en anglais. J'éprouvais une véritable satisfaction en voyant que cet homme qui, dans l'audience tumultueuse dont j'ai rendu compte plus haut, avait arraché l'épée de M. Tedlie dans un mouvement de colère, et prononcé contre

nous des imprécations, était devenu un de nos plus sincères amis.

Un jour que je disais au roi que les pays où M. Hutchison et M. Tedlie avaient pris naissance, l'Écosse et l'Irlande étaient autrefois distincts du mien; il désira entendre la langue particulière à chacun de ces pays, et il eut de la peine à se persuader que la politique de l'Angleterre fût de faire disparaître toute différence nationale entre ses sujets. Apokou aimait beaucoup à écrire; et, quand il avait copié un mot, il nous demandait en souriant ce qu'il avait écrit. Personne ne pouvait comprendre comment un signe qui n'était pas une peinture, pouvait exprimer un objet. « Mon nom, nous disait le roi, ne me ressemble pas. » Il ne me voyait pas dessiner sans quelque inquiétude. Les Mores lui avaient insinué que je pouvais jeter un charme sur les bâtimens dont je levais le plan. Je lui dis que si je ne rapportais pas en Angleterre quelques dessins, on ne croirait pas que je fusse venu dans son pays. Il parut satisfait de cette réponse; et, lorsque je dessinai son portrait, il me recommanda de lui donner bonne mine.

Il n'existe en ce moment que quatre descendans, en ligne directe, des familles nobles qui accompagnèrent, dans son émigration, Saï Toutou, fondateur de la monarchie des Aschantes. Aucun n'est riche, et Assaphi, l'un d'eux, est un mendiant sans domicile, ayant été disgracié; en voici la raison: Un vieillard qui avait rempli les fonctions d'interprète de Saï Quamina, un des prédécesseurs du roi

actuel, étant mort dans un village éloigné, le roi, suivant l'usage, y envoya Assaphi avec quatre péri-guins d'or et une quantité d'étoffes précieuses pour les funérailles du défunt : Assaphi s'appropriâ l'or et substitua des étoffes grossières à celles que le roi lui avait données. La veuve fit valoir les services que son mari avait rendus à Saï Quamina, et dit que le roi les reconnaissait bien mal. Assaphi, de retour à Coumassie, annonça au roi que la veuve était pleine de reconnaissance pour ses bontés, et qu'on avait célébré avec pompe les funérailles du vieillard. Mais la veuve de celui-ci soupçonnant quelque fraude, déroba en secret les étoffes, les apporta au roi, et lui raconta tout ce qui s'était passé. Le roi fit venir Assaphi, lui adressa, d'un air d'indifférence, diverses questions à ce sujet, et lui demanda tout-à-coup de prêter serment qu'il lui avait dit la vérité. Assaphi se disposait à obéir, quand le roi s'écria : « Non, n'en faites rien ! » Et il ordonna de faire paraître la femme et les étoffes. Assaphi avoua tout, il fut dépouillé de tous ses biens ; car, étant le descendant, en ligne directe, d'un des pairs de Saï Toutou, il ne pouvait être mis à mort ; mais il est généralement méprisé pour ne pas se l'être donnée.

Un homme et une femme furent décapités, le 17 septembre, pour une intrigue qu'ils avaient eue ensemble. La femme était fort belle ; c'était l'épouse d'un capitaine. Dès qu'ils furent soupçonnés, on leur fit prendre le breuvage d'épreuve ; ayant été déclarés coupables, ils furent exécutés sur-le-champ.

La sœur du roi envoya prier M. Tedlie de venir la voir. Il la questionna sur son indisposition, lui ordonna une potion qu'il alla préparer, et la lui apporta lui-même. Dès que la princesse tint le vase qui la contenait, elle le remit à son mari qui se mit à boire avec avidité. M. Tedlie l'arrêta, en lui disant qu'il n'y en avait que pour une personne. « Eh bien, dit la princesse, qu'il le boive aujourd'hui, et demain vous m'en donnerez un autre. » M. Tedlie lui répliqua qu'il avait peu de médicamens et qu'il ne pouvait en donner aux personnes qui se portaient bien. Ce raisonnement eut l'air de ne pas leur plaire.

Apokou me dit qu'il avait vaincu cinq nations sous le règne du roi actuel et de son prédécesseur ; il m'en nomma vingt et une qui sont maintenant tributaires de l'Aschantie ; mais il ajouta qu'il en existait trois qui refusaient de payer aucun tribut ; deux situées à l'est, et une au nord-ouest ; que les deux premières avaient vaincu les Aschantes, et que le roi ayant envoyé demander un tribut à la troisième, elle lui avait répondu qu'il n'avait qu'à venir le chercher lui-même ; elle avait entièrement détruit une armée qu'on avait fait marcher contre elle.

Le lundi, jour qui avait été fixé pour notre départ, il y eut une assemblée générale des cabocirs et des capitaines ; le roi de Douabin et ses interprètes y assistèrent, ainsi que plusieurs cabocirs du Dagoumba et les dignitaires mores. Le roi y annonça formellement le traité qu'il avait conclu, et prononça un long discours pour déclarer qu'il punirait

très-sévèrement la moindre infraction qui serait faite à cette transaction. Je fus ensuite requis d'en donner lecture pour la dernière fois.

Dans la soirée, le roi nous donna une dernière audience en présence de ses capitaines, et dicta une lettre pour le gouverneur. Elle ne contenait que des assurances d'amitié ; mais le *postscriptum* en est assez curieux : « Je vous prie d'informer le roi d'Angleterre que j'ai fait serment de ne pas recommencer la guerre contre les Fantes, parce que je les considérerai comme ses sujets. J'espère donc qu'à son tour il réfléchira s'il ne pourrait pas recommencer la traite des nègres, ce qui me serait fort avantageux. »

Adoussi, premier interprète, fut chargé de recevoir de ma main celle de M. Hutchison, et de la placer dans celle du roi, qui en même temps déclara solennellement qu'il se rendait responsable de sa sûreté. On me remit alors les présens du roi qui consistoient en ce qui suit :

Pour le gouvernement, quatre jeunes garçons, pour les faire élever.

Pour le Muséum britannique, six échantillons d'ouvrages d'orfèvrerie du pays. Le roi prenait intérêt à cet établissement, d'après le compte que je lui en avais rendu.

Pour le gouverneur en chef, un enfant de chaque sexe, pour être élevés chez lui et le servir.

Pour moi, un enfant de chaque sexe, et deux onces six ackies d'or.

Pour M. Tedlie, un jeune garçon et une once quatre ackies d'or.

Pour chacun des interprètes, une pièce d'étoffe et dix ackies.

Pour les messagers, les domestiques et les soldats, dix ackies.

Je reçus aussi d'Apokou une pièce d'étoffe de Sarem et quelques bagatelles ; de Baba, chef des Mores, un mouton ; enfin, quinze ackies d'or des interprètes du roi qui me complimentèrent sur la fermeté que j'avais montrée pendant la négociation.

Le roi étant alors en mésintelligence avec les habitans du Ouarsâ, s'opposa fortement à ce que nous retournassions par ce pays. J'insistai d'abord ; mais, malgré la contrariété que j'éprouvais, je vis que la prudence me commandait de renoncer à mon idée. Le roi m'assura que le chemin par le Ouarsâ était plus long de deux journées, et que, dès qu'il aurait terminé la guerre de Buntouko, il n'épargnerait rien pour faire tracer une route directe par le pays d'Assin.

Le roi avait donné un uniforme semblable aux nôtres à son fils favori, enfant de cinq ans ; celui-ci fut tellement effrayé de l'idée de partir avec nous, que le roi nous dit qu'il nous l'enverrait plus tard. Il est trop jaloux des avantages de l'éducation pour permettre que les enfans de ses chefs y participent avant les siens.

Le roi me fournit des porteurs pour notre bagage, me pressa de prendre six porteurs de hamac en cas

d'indisposition, et ne voulut pas que j'en payasse aucun. Il persista à nous faire accompagner par un de ses capitaines, et ne renonça pas sans peine à nous donner une escorte; je m'en défendis opiniâtement à cause de la dépense qu'occasionneraient les présens qu'il faudrait faire à tous les soldats. Lorsque je pris congé de lui, il me pria d'attendre que ses capitaines eussent distribué de la poudre à leurs soldats, pour nous faire le dernier salut. Comme il était déjà nuit, il nous recommanda de nous arrêter au village situé au-delà du marais qui entoure la ville, et où notre suite nous joindrait le lendemain matin. Le roi et ses capitaines étaient assis hors du palais, à la lueur des flambeaux, avec toutes les marques de leur dignité. Nous quittâmes la capitale, précédés de ses drapeaux, au bruit des décharges répétées de mousqueterie, et avec toutes les marques de distinction dont il pût s'aviser.

Le roi désigna pour le logement de M. Hutchison une des plus belles maisons de la ville; il nous fut impossible, dans le peu de temps que nous séjournâmes à Coumassie, d'en faire construire une plus commode. Ce prince alla au-devant de tout ce qui pourrait être utile ou agréable à M. Hutchison : rien de plus flatteur que la manière dont il lui parla au moment de mon départ.

Les dernières lettres que j'avais reçues du Cap-Corse m'avaient causé les plus vives inquiétudes. Les deux personnes qui m'étaient naturellement les plus chères avaient payé le tribut au climat du pays

par une maladie dangereuse à laquelle une d'elles succomba avant mon arrivée. J'avais donc la plus grande impatience de partir, et cependant je dois avouer que, lorsque je pris la main du roi pour la dernière fois, lorsque je réfléchis aux marques de bienveillance, d'intérêt et de générosité que j'en avais reçues, tandis que ma vie était entre ses mains, tandis que son esprit était fatigué d'affaires politiques désagréables, et que les soupçons de ses chefs et la jalousie des Mores cherchaient à le prévenir contre nous, je ne pus le quitter sans regret. Ce souvenir agréable était pourtant mêlé d'une sensation pénible qui m'empêcha de céder au désir que j'éprouvais de passer encore une heure à écouter les assurances qu'il me donnait de son estime et de sa gratitude, témoignages plus touchans encore que flatteurs, et qui augmentaient de prix par l'idée consolante qu'ils étaient les mouvemens naturels du cœur d'un de ces monarques qu'il nous plaît d'appeler barbares.

Il faisait nuit, comme je l'ai dit; mais j'avais si formellement déclaré, devant le roi et son conseil, quelques jours auparavant, que rien ne m'empêcherait de tenir ma parole et de partir de Coumassie le lundi, que je ne voulus pas retarder mon départ même jusqu'au lendemain matin : tenir strictement sa parole est tout aux yeux d'un nègre. L'obscurité de la forêt succéda bientôt à l'éclat brillant des torches, et les hurlemens des bêtes féroces nous effrayèrent comme si nous les eussions entendus pour

la première fois. Les torches dont nous nous étions pourvus s'éteignirent en traversant le marais, dont les eaux s'étaient élevées jusqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Les interprètes et les soldats s'égarèrent dans les bois, et n'arrivèrent à Ogogou que longtemps après M. Tedlie et moi. Les habitans étaient couchés, mais ils se levèrent sans murmure, nous cédèrent la meilleure maison, et nous allumèrent du feu. Le lendemain matin, je reçus le présent des interprètes du roi, enveloppé dans une pièce d'étoffe de Mallova, avec un long compliment dont la conclusion était que je devais être toujours prêt à parler avec autant de force et d'adresse pour le roi d'Aschantie que je l'avais fait pour le roi d'Angleterre. Ce témoignage d'estime, qu'ils ne pouvaient me donner tandis que nous discussions des intérêts opposés, me fut infiniment agréable.

Après avoir traversé Sarrasou, où l'on nous offrit libéralement du vin de palmier, nous arrivâmes le soir à Assiminia. Le chef nous y reçut avec hospitalité, nous céda sa propre maison, et nous offrit quelques volailles. Le lendemain nous allâmes jusqu'à Doumpassie, où nous reprîmes notre ancien logement. Une partie de notre suite passa la nuit dans le bois. Le chemin n'était guère qu'un marais fangeux, la saison des pluies étant fort avancée. Le jeudi, 6 octobre, après une marche assez courte, mais très-fatigante, à travers les montagnes qui forment les frontières de l'Aschantie, nous arrivâmes à Moisie, première ville du royaume d'Assin. Nous ne

pûmes nous y procurer de provisions qu'à quatre heures : mais comme nous n'avions pas fait une journée bien longue, je résolus d'aller jusqu'à Akro-froum, afin de gagner un jour. Les Aschantes me représentèrent que plusieurs petites rivières étaient débordées, et que les grandes pluies avaient rendu le chemin impraticable en beaucoup d'endroits; mais je craignais tellement d'être retardé dans mon voyage par leurs idées superstitieuses sur les jours heureux et malheureux, que je ne voulus pas leur céder pour cette fois, de peur de les encourager à insister de même à l'avenir. Je leur déclarai qu'ils pouvaient rester en arrière, et je partis sans eux; mais ils me rejoignirent bientôt, en me disant qu'il y allait de leur tête s'ils me quittaient.

M. Tedlie et moi, accompagnés d'un de nos soldats et d'un Aschante qui commandait sous les ordres du capitaine chargé de nous escorter, nous marchâmes plus vite que le reste de nos gens; et, quand la nuit arriva, nous n'étions plus à portée d'en être entendus. Nous perdîmes quelque temps à essayer de faire des torches pour écarter les bêtes féroces et pouvoir reconnaître le chemin, car nous marchions dans la boue jusqu'au-dessus de la cheville, et nous avons perdu nos souliers depuis longtemps. Un ouragan terrible qui survint nous empêcha totalement de nous entendre, et nous nous trouvâmes séparés. Heureusement l'Aschante était près de moi; quand je vins à bout de le retrouver, il s'attacha autour du corps, par un bout, la pièce

d'étoffe qui le couvrait, et me mit l'autre dans la main, me traînant après lui à travers les marais et les rivières. Le tonnerre, l'obscurité, les hurlemens des bêtes féroces étaient effrayans; mais le bruit que fit, en tombant, un gros arbre que le vent renversa près de nous, me le parut encore davantage. Il pouvait être minuit quand, épuisé de fatigue d'une marche si pénible, je laissai échapper de ma main le bout de la pièce d'étoffe; je tombai à terre et je m'endormis à l'instant. Mon guide fidèle s'aperçut que j'étais séparé de lui; il me chercha aussitôt, me trouva, et, m'ayant éveillé, parvint à me faire comprendre que je mourrais, si je restais là. Nous nous remîmes en marche; au bout d'une heure, il fallut traverser une rivière débordée au loin, et dont les eaux, au milieu de son lit, s'élevaient au-dessus de mon menton. Après ce dernier effort, je perdis toute autre sensation que celle de la lassitude et du sommeil, et je trouvais une sorte de plaisir à m'y livrer.

Le bon Aschante me porta des bords de la rivière dans un endroit plus sec; j'y dormis environ une heure, n'ayant plus sur moi que lambeaux de mes vêtemens. A mon réveil, je fus bien surpris de revoir mon Aschante avec une torche et un de ses compagnons. Il me chargea sur ses épaules, et en trois quarts-d'heure nous arrivâmes à Akrofroum. Cet homme savait que j'avais sur moi plusieurs onces d'or pour notre subsistance en route; je n'avais pas voulu les mettre dans notre bagage, crai-

gnant , dans une telle saison et par une si mauvaise route , de m'en trouver séparé. Dans mon état d'épuisement et même d'insensibilité , ma vie était entre ses mains ; la forêt était tellement infestée de bêtes féroces , qu'après m'avoir tué , il aurait pu dire , sans risquer d'encourir aucuns soupçons , qu'elles m'avaient dévoré. Nous n'arrivâmes à Akrofroum qu'à deux heures du matin ; tous les habitans étaient endormis , cependant on me procura un bon logement , où l'on me donna de l'eau pour me laver , des fruits , du vin de palmier , un excellent lit composé de nattes et de coussins , et une grande quantité de pièces d'étoffes du pays pour me couvrir , car j'étais presque nu. Après m'être lavé , je m'enveloppai d'étoffes roulées les unes sur les autres , jusqu'à ce que je devinsse d'une grosseur prodigieuse ; une transpiration abondante me préserva de tout mal ; j'en fus quitte pour un léger accès de fièvre.

Vers midi , un de nos soldats arriva , ce qui me donna l'espoir de revoir M. Tedlie ; en effet , il parut quelques instans après , ayant laissé ses compagnons embourbés dans un marais , où ils attendaient qu'il leur envoyât du secours. Le plaisir que nous eûmes à nous revoir fut réciproque. La seule nouvelle qu'il avait eue de moi n'était pas rassurante. Mon domestique avait rencontré un Aschante qui portait des lambeaux de mes vêtemens ; il soutenait qu'il ne les avait pris à personne et les avait ramassés dans la forêt. Les pieds de M. Tedlie avaient encore , plus que les miens , été déchirés par

les cailloux. L'état déplorable de ses habits lui faisait voir d'un œil d'envie la toge africaine dont je m'étais revêtu. Après notre séparation, s'étant trouvé seul, et entendant de toutes parts les hurlemens des bêtes féroces, il avait pris le parti de monter sur un arbre, dans l'intention d'y attendre le jour; mais ayant aperçu un Aschante qui portait une torche, il descendit, et cet homme le conduisit, hors du chemin, sous un misérable hangard, où s'étaient retirés quatre à cinq de nos gens, égarés pareillement. Une autre partie de notre suite arriva vers quatre heures; le reste, avec l'interprète du Cap-Corse et le caporal, n'arriva qu'après le soleil couché. Ils s'étaient tout-à-fait perdus, et avaient passé la nuit et la journée suivante dans les bois. Nous fîmes une excellente soupe aux canards, et nous dîmes pour grâce : « Quel régal pour le pauvre Mungo Park ! » ce nom nous rappelant des souffrances auprès desquelles les nôtres ne nous parurent plus que des bagatelles.

Le samedi 8, nous marchâmes jusqu'à Ascharamang, où nous éprouvâmes beaucoup de difficultés à nous procurer des provisions jusqu'à l'arrivée de nos Aschantes, parce qu'on nous mettait sur le dos la friponnerie dont Quamina Boua s'était rendu coupable quand nous y avions passé la première fois. Il avait saisi, au nom du roi, tout ce dont nous avions besoin, et avait gardé l'or que nous lui donnions pour payer. Le lendemain, nous logeâmes à Prasou : un capitaine aschante, chargé d'une mis-

sion par le roi, nous fit un présent de volailles et d'ignames. Nous continuâmes à parcourir, en une journée, des distances qui nous en avaient pris deux ou trois en venant, et nous arrivâmes enfin à Accomfodey. Il ne s'y trouvait plus qu'une seule maison habitable; le Fante qui l'occupait eut l'adresse de nous persuader que nous trouverions de meilleurs logemens à Ancomasa, où nous nous souvînmes effectivement d'avoir vu une demi-douzaine d'habitations en assez bon état. Nous poursuivîmes donc notre route; mais, en y arrivant, nous n'y aperçûmes plus que des ruines.

Nous partîmes le lendemain de bonne heure, et nous marchâmes jusqu'au coucher du soleil, nous arrêtant sur les bords de l'Aniabirrim. Nos gens étaient restés en arrière; les Aschantes, qui arrivèrent une heure après, nous dirent que nos porteurs de bagages avaient fait halte à deux lieues de distance pour y passer la nuit. Malheureusement nous n'avions pas de briquet, et le bois était si humide, qu'il fut impossible de l'allumer par le frottement; de sorte qu'après avoir jeûné toute la journée, il fallut encore nous passer de souper, faute de feu. Nous ne pûmes trouver aucun abri; et, malgré la pluie qui tombait, nous fûmes obligés de bivouaquer. Mais la fatigue nous fit oublier la faim, le froid, et même la crainte des bêtes féroces, que nous entendions hurler autour de nous. Je m'enveloppai dans la pièce d'étoffe d'Inta qu'Apokou m'avait donnée, et, tout mouillé qu'était le terrain,

jamais je ne dormis mieux. Nous partîmes de bonne heure le jour suivant, et hâtâmes le pas pour arriver à Mansoue, où nous fîmes cuire nos volailles. Nous en repartîmes dès que nos gens furent arrivés; et à cinq heures du soir j'arrivai à Cottacoumasa, n'ayant avec moi que le messager du roi de Douabin. Cet endroit était désert, quelques marchands aschantes occupaient le seul hangard qui s'y trouvait. Je ne voulus point qu'on les dérangeât, et je me mis en marche pour le village de Payntrie. Je trouvais dans le nom de ce lieu, qui n'est qu'à une journée de la mer, un charme qui me faisait oublier les mésaventures de la nuit précédente.

Lorsque j'approchai du village, le son des instrumens de musique et des cris de joie prolongés m'annoncèrent que j'étais attendu. Dès que j'y entrai, je me trouvai entouré de musiciens et de porteurs de torches. Ils me conduisirent chez le vieux Payntrie, qui s'était fait construire une maison d'une architecture presque semblable à celle des Aschantes. On m'avait préparé un excellent lit de nattes, couvert avec profusion d'étoffes du pays, et l'on me servit un souper splendide consistant en différens mets, en fruits et en vin de palmier. Quamina Boutaqua vint me rendre visite; le vieux Payntrie, Amouney, roi d'Annamabou, et deux ou trois autres cabocirs qui m'étaient inconnus, m'adressèrent de longs discours remplis de louange, pour me complimenter sur mon habileté, me plaindre des maux que j'avais soufferts, et me témoigner

leur reconnaissance. Ils m'obligèrent à m'asseoir sur le siège d'honneur du vieux Payntrie, tandis qu'ils se tenaient debout en cercle autour de moi, et ils me prièrent d'écouter un air composé par ses musiciens pour célébrer le succès de mon ambassade. Le sens en était « que tout irait bien maintenant, et qu'on verrait reflleurir le royaume de Fantie. » Je ne me couchai qu'à minuit, attendant toujours M. Tedlie et les soldats, mais ils n'arrivèrent que le lendemain matin. Ils avaient passé la nuit dans une chaumière que, faute de torches, je n'avais pas aperçue, quoiqu'elle fût sur la route.

Apprenant qu'il existait, comme je le pensais, un chemin qui conduisait du village de Payntrie au Cap-Corse sans passer par Annamabou d'où nous étions partis, je me déterminai à le suivre, et Payntrie me fournit un guide. Le pays était beau et agréablement varié de collines et de vallons, mais le sol était en général plus léger et plus pierreux que du côté d'Annamabou. Nous vîmes des touffes de tous les arbres fruitiers des Tropiques, et de temps en temps quelques champs de grains cultivés par des Fantés habitant les ruines des villages détruits par les Aschantes. Nous en trouvâmes onze d'une étendue considérable, et où il n'y avait que quelques misérables huttes construites en terre. Nous ne rencontrâmes d'eau que près d'Amparou, où l'on voit un grand étang qui a près de deux milles de circonférence.

Après avoir fait quinze milles, nous gravâmes des

montagnes escarpées et rocailleuses, après quoi nous descendîmes dans un pays plat, auquel succéda une petite colline à deux milles du Cap-Corse que je jugeai situé à environ vingt-sept milles du village de Payntrie, en suivant ce chemin. Du haut de cette élévation, la mer parut à nos yeux. Cette vue nous fut aussi agréable que l'est celle de la terre au marin qui vient de faire un long et périlleux voyage. Nous fûmes accueillis par les acclamations des nègres; c'était un agréable prélude aux félicitations que nous allions recevoir de nos concitoyens.

CHAPITRE VIII.

Journal de M. W. Hutchison.

26 septembre.—LORSQUE nous avons quitté le palais ce matin, Apokou m'a prié de venir prendre quelques rafraîchissemens chez lui, où il a commencé une longue dissertation sur la traite des nègres. J'ai appris, me dit-il, qu'un bâtiment anglais est arrivé au Cap-Corse, apportant au gouverneur en chef une lettre du roi d'Angleterre qui ordonne de rétablir la traite. En avez-vous reçu la nouvelle? —Non; mais s'il en est ainsi, je ne tarderai pas à en être informé.—Pourquoi ne voulez-vous pas acheter des hommes?—A cette question je répondis ce que je jugeai le plus convenable. Nos idées le firent beaucoup rire; il voulut savoir si le roi de Dahomé n'avait pas, il y avait quatre lunes, envoyé un livre au Cap-Corse pour inviter les Anglais à rétablir la traite dans son royaume?—Je repris qu'il avait effectivement envoyé un message, mais que je ne pouvais dire exactement en quels termes il était conçu, parce que j'étais alors à Dixcove.—L'Angleterre, me dit-il, aime trop à combattre; ses soldats ressemblent à la trace d'une pierre qu'on jette dans

un étang , ils vont toujours de plus en plus loin. En même temps il décrivit avec la main une spirale , et secoua la tête en me regardant d'un air significatif. Il me pressa beaucoup d'écrire un bon livre sur la traite des nègres.—Beaucoup d'esclaves, me dit-il , s'étaient révoltés, et, s'étant joints à l'armée de Buntokou , allaient se battre contre les Aschantes. Il y avait trop d'esclaves dans le pays (opinion que je partageais vivement); il fallait se débarrasser d'une partie, car ils pourraient occasionner des troubles. Il avait lui-même , ajouta-t-il, un esclave qui était alors à la tête de mille hommes ; il pouvait devenir aussi dangereux que l'avait été Coudjocouma , un autre de ses esclaves , qui , lorsqu'il se révolta , trouva des partisans au nombre de dix mille , sans compter les fugitifs , les déserteurs , etc.

Dans l'après-midi , le roi m'envoya dire , en grande cérémonie , qu'il serait bien aise de me voir toutes les fois qu'il siégerait en public. Je répondis que , puisque c'était le désir du roi , je ne manquerais pas de m'y conformer , excepté lorsqu'on devrait offrir des sacrifices humains , parce que , dans ce cas , ce serait agir contre ma religion et contre mes ordres.

On vint bientôt après m'annoncer que le roi était sur la place du marché , buvant du vin de palmier. J'allai le trouver pour la première fois , et je m'assis à sa gauche. Le roi m'offrit du vin , et plusieurs de ses chefs suivirent son exemple. Toute la musique jouait une fanfare. Les exécuteurs des hautes œuvres , te-

nant leur épée de la main droite, se couvraient le nez de la gauche, répétaient les titres du roi et chantaient ses exploits. Une demi-douzaine d'enfans, debout derrière lui, entonnèrent ensuite une hymne en l'honneur du fétiche. Le roi me demanda combien j'avais de domestiques, et m'adressa plusieurs questions semblables. Après une séance d'environ une demi-heure, le roi se leva, ce qui est pour l'assemblée le signal de se séparer.

Depuis le départ de la députation, je ne fus poursuivi par aucune troupe d'enfans criant après moi. Lorsque je rentrai dans la ville, après avoir conduit MM. Bowdich et Tedlie jusque dans la campagne, lors de leur départ, le peuple, qui était dans les rues, me remercia d'être resté. Je présume que, dans les derniers temps, l'on pensait généralement que je n'en ferais rien. En effet, lorsque je retournai à la maison que j'occupais, je la trouvai assez solitaire; et, pendant la nuit, trois hommes s'y introduisirent furtivement. Un de mes domestiques s'étant éveillé, donna l'alarme; je saisis mon épée et poursuivis un des voleurs, mais il m'échappa. On a découvert, le matin, qu'ils étaient parvenus à dérober près de la moitié d'un mouton et un couteau de table. Je ne me flatte pas que la populace me laisse longtemps traverser les rues sans me tourmenter et me poursuivre. C'est à présent une nouveauté pour elle que de me voir seul; mais, le premier moment passé, elle reprendra son ancienne insolence.

Lundi, 29.—Je rendis une visite à Apokou, et je

lui fis présent d'un rasoir. Apokou se plaignit d'un violent mal de tête, et une de ses femmes apporta aussitôt un morceau de bois creux au bout duquel étaient deux tubes qu'elle lui mit dans les deux narines. Elle lui pencha alors la tête en arrière, et lui fit entrer dans le nez, par ce moyen, une décoction d'herbes qu'il rendit ensuite par la bouche. J'ai vu verser la même décoction dans l'oreille pour une maladie semblable. Apokou me dit d'en essayer ; je le priai de m'en dispenser.

Il appela une de ses filles qu'il voulait me faire épouser ; je lui dis qu'elle était trop jeune : il reprit que ce n'était pas un obstacle, et qu'il la garderait pour moi. Suivant l'usage du pays, me dit-il, si l'épouse d'un grand personnage étant enceinte plaît à un autre homme, celui-ci se fait fiancer à l'enfant qu'elle porte dans son sein. Si c'est une fille, elle devient sa femme lorsqu'elle est d'âge à se marier ; si c'est un garçon, il doit en prendre soin, et celui-ci doit le servir. Il faut généralement donner quatre onces d'or aux parens pour être fiancé de cette manière. Deux suffisent quelquefois, mais souvent il en faut huit ou dix.

Ayant vu un arc et des flèches dans un coin de la chambre, je m'amusai à les examiner. Apokou me dit que ces flèches n'étaient destinées que pour l'amusement, mais que, lorsqu'ils allaient combattre, ils y ajoutaient des pointes de fer qu'ils enduisaient d'un poison mortel dont l'effet était subit. Ce poison est extrait du suc de plantes que l'on fait

bouillir dans un grand pot. Apokou me montra les marques de deux blessures qu'il avait reçues à la guerre. Il se mit ensuite à consulter son fétiche. Il consistait en une quantité de cordons, chacun orné différemment à une extrémité, pour marquer leurs qualités favorables ou contraires. Il les mêla ensemble, et, les prenant dans la main droite, il les jeta derrière son dos, puis en tira un avec la main gauche; ce qu'il recommença environ vingt fois. On apporta alors un panier d'osier sur un petit tabouret couvert d'une étoffe de soie. Il renfermait deux espèces de gâteaux de la forme de pelotes à épingle, faits avec des œufs, de l'huile de palmier, etc. Apokou retourna le tabouret, y fit trois trous avec un outil qui ressemblait assez à une alène de cordonnier, et y enfonça trois chevilles avec une pierre, en marmottant tout bas quelques mots, et agitant chaque cordon autour de son oreille droite. Il prit ensuite un œuf cassé par un bout; il le plaça alternativement sur chacun des gâteaux qui étaient dans le panier, et finit par le casser sur le tabouret où étaient enfoncées les trois chevilles. C'était une cérémonie qu'il accomplissait tous les matins avant de sortir, pour se préserver de tout malheur pendant la journée.

Mardi 30. — Apokou, dans la matinée, m'invita à me mettre avec lui sous son parasol pour rejoindre le roi qui était allé terminer ses ablutions. Nous traversâmes une foule immense. Les chefs et leurs suites respectives bordaient toutes les rues. Nous

nous rendîmes au bord du marais. Sur une plateforme peu élevée se trouvaient placés les sièges d'honneur qui étaient renversés sur le côté. Les interprètes et les officiers de la maison étaient rangés en ordre, tenant en main des baguettes et des cannes à pomme d'or; les prêtres du fétiche formaient un demi-cercle de l'autre côté. Le roi versa lui-même de l'eau sur son corps, trempa dans l'eau les sièges et les meubles à son usage; après quoi, la procession reprit le chemin du palais.

En revenant, Apokou voulut essayer un de mes gants, et, suivant son usage, il mit la main gauche dans le gant droit; ses castagnettes d'or le blessèrent lorsque le gant fut entré; il poussa un cri assez fort et s'arrêta au milieu de la rue. Je crus devoir lui représenter qu'il arrêtait la marche du roi: « Ne vous inquiétez pas, » reprit-il. Ses esclaves s'efforcèrent de retirer le gant. Le roi envoya demander ce qui était arrivé, et pourquoi le cortège n'avancait pas. Apokou leva la main qui était prisonnière, en s'écriant: « *Gamphnie* (elle me fait mal). » Il ne se remit en marche que lorsqu'elle fut débarassée.

Dans l'après-midi j'allai chez Odoumata, qui me gronda de n'être pas venu plus tôt. Je lui dis que je voulais le remercier de m'avoir prêté un de ses esclaves; il me répondit que cet homme était toujours à mon service, pourvu que je consentisse à le nourrir; je repris que c'était mon intention. Il se mit alors à parler de la supériorité de l'Angleterre

sur les autres nations, et du danger d'aller sur mer. Il avait passé trois ans à Apollonia, dans sa jeunesse, et avait vu beaucoup de Portugais, mais il ne les aimait pas : « c'étaient tous des vauriens. » Il parut entendre avec plaisir que je ne les aimais pas davantage. Il m'engagea d'acheter un de ses chevaux dont il voulait huit onces d'or ; je lui en offris quatre. « Vous n'en avez donc pas besoin, reprit-il, ou bien vous ne me feriez pas une offre semblable. » Je lui représentai que je n'avais pas d'occasion de monter à cheval, parce que les environs étaient couverts de bois épais, et que le roi n'aimait pas que je m'écartasse beaucoup de Coumassie. « Mais bientôt nous allons combattre, me dit-il ; et, comme vous nous accompagnerez, il vous sera alors utile d'avoir un cheval, plutôt que de nous suivre à pied. » Je lui répondis que je saisirais quelque sanglier sauvage, que je le monterais et le mettrais au galop. Cette observation le frappa d'étonnement ; et, se frottant la barbe, il demanda à mon domestique s'il croyait que je pusse faire ce que je disais ; celui-ci répondit qu'il n'en doutait pas, si je me le mettais dans la tête. Odoumata s'écria que les habitans du pays croiraient que le diable était venu parmi eux.

Il m'apprit que c'est aujourd'hui le dernier jour de l'année, d'après leurs calculs ; mais je ne pus savoir par quelles raisons. Il me dit que, dans le Sarem, les habitans séparaient le fer de la pierre qui le contient, et fabriquaient des ornemens d'or

et d'argent beaucoup mieux qu'en Aschantie. Je lui demandai pourquoi les Aschantes ne façonnaient pas le fer, eux qui avaient des mines si abondantes de ce métal. Sa réponse fut vraiment africaine : « Pourquoi le façonnerions-nous, lorsque nous avons de l'or en abondance pour en acheter, et que nous pouvons nous en procurer avec si peu de peine ? » — Je lui parlai des ressources que l'Angleterre tirait de ses manufactures. Il reprit qu'il vaudrait mieux pour les blancs de ne pas savoir tant de choses ; que si les noirs en savaient autant, ils voudraient sans doute aussi aller tous en Angleterre. Dès que je fus rendu chez moi, je lui envoyai un rasoir en présent ; deux messagers vinrent bientôt après me remercier de sa part ; c'est leur usage, même pour le plus petit cadeau ; on envoie remercier le lendemain. Odoumata me demanda pourquoi je ne m'enivrais pas de temps en temps. Je lui dis que si jamais je m'enivrais en Aschantie, je méritais qu'on me brisât mon épée sur la tête ; qu'à la vérité j'avais bu un peu plus que de raison avec mes amis la veille de mon départ du Cap-Corse, et que cela pourrait bien m'arriver encore, lorsque je les reverrais, mais jamais auparavant. Il m'offrit du vin de palmier, et parut surpris de ne m'en voir boire que la moitié d'un verre. « Il ajouta qu'il en buvait trois cruches avant de se coucher, environ quinze galons. »

Mercredi, 1.^{er} octobre. — Le roi m'a dicté une lettre pour le gouverneur-général, au sujet d'un As-

chante qui prétendait avoir été insulté par le roi du Cap-Corse; puis il m'a demandé si j'avais encore des ignames. Je lui ai répondu qu'il m'en restait encore quelques-unes de son dernier présent; il m'a dit qu'il m'en enverrait dans le cours de la journée, et m'a donné cinq ackies et demi en or. Comme il me pressait de boire du genièvre et de l'eau, je lui ai représenté que je n'en pouvais boire qu'une très-petite quantité, parce que, craignant d'avoir une obstruction au foie et à la rate, je devais être très-tempérant et faire beaucoup d'exercice. Il eut l'air de m'approuver.

Vendredi, 5.—Pendant que j'étais occupé à écrire des lettres, Apokou m'envoya présenter ses complimens en me faisant dire qu'il serait charmé de me voir. J'allai le trouver; il me témoigna ses regrets de ne m'avoir pas vu depuis plusieurs jours. Je m'excusai sur ce que j'avais été malade les deux jours précédens; j'ajoutai que j'écrivais aujourd'hui à ma famille, et lui mandais combien j'aimais l'Aschantie. — « Vous donnerez, j'espère, une bonne idée du roi en Angleterre, reprit-il. » — Je dirai la vérité. — Il me demanda si je voulais visiter son village; je lui en témoignai le désir. — « J'irai ce soir, répliqua-t-il; s'il ne survient pas d'empêchement, je vous enverrai chercher demain matin par mes gens. » Puis il me répéta que je devrais faire choix d'une de ses filles, afin qu'il pût m'appeler son fils. Ensuite il s'informa pourquoi je ne nouais pas mes cheveux et ne laissais pas pousser ma barbe. Il se rappelait que le co-

lonel Torrane et M. White avaient des queues au siège d'Annamabou, ce qui lui avait paru fort joli. Il me pria de lui montrer la peau de mon bras, la regarda d'un air de plaisir, me demanda la permission de la toucher, passa légèrement la main dessus, en s'écriant : « *papa taffia*, » (très-joli), et il me réitéra l'invitation d'aller voir son village.

En retournant chez moi, je rencontrai un homme tout barbouillé de blanc, qui portait un vase couvert d'une étoffe blanche. J'ai entendu dire plusieurs fois que c'était le fétiche Tando, mais c'est tout ce que je pus apprendre. Cet homme, précédé par des musiciens et suivi d'une foule immense, alla jusqu'à la maison d'Adou Quamina, devant laquelle le vase fut déposé; l'on sacrifia un des enfans de Coudjo Couma, chef des révoltés de l'Akim. C'est un sacrifice qui se renouvelle tous les ans à la même époque.

Samedi, 4. — Apokou m'envoya chercher dans la matinée; j'allai à son village qui est environ à trois milles au sud-ouest de Coumassie. Tous ses esclaves sortirent à mon approche; la plupart d'entre eux n'avaient jamais vu d'homme blanc. Apokou vint au-devant de moi, à l'entrée du village qui est peu considérable, et me conduisit à son habitation. Comme toutes les maisons de campagne de ce pays, elle consiste en une cour bordée de feuilles de palmier. La chambre d'Apokou, élevée au-dessus du niveau du sol, est peinte en ocre rouge; le lit, couvert de grands coussins de coton, est à une extrémité; d'un côté de la cour, il y a une forge et

un soufflet pour travailler l'or; de l'autre, une cuisinier, et, vis-à-vis, l'endroit où dorment ses fils.

Vers onze heures, Apokou se retira dans une des pièces de côté qui, suivant l'usage, sont ouvertes par-devant; il s'y fit servir son dîner, afin, dit-il, de ne pas me déranger. Avant qu'il commençât, on mit de petits morceaux d'igname sur son fétiche. On plaça ensuite une petite table devant Apokou, et l'on versa de l'eau claire dans un bassin de cuivre. Il s'en servit pour se laver la main droite avec laquelle il mangea; car les Aschantes ont grand soin de ne toucher aucun aliment de la main gauche. Deux grands pots, l'un rempli d'ignames, l'autre de poisson bouilli, furent alors apportés; il en mangea seul, et, lorsqu'il eut fini, le reste fut partagé en autant de portions qu'il avait d'enfans auprès de lui: la porte de la chambre s'ouvrit, une vingtaine de ses enfans des deux sexes reçurent chacun leur part. Apokou avait donné à mon domestique deux poules, du poisson et des ignames, en lui disant de m'apprêter quelque chose que je pusse manger. Il me fit une soupe avec deux volailles; j'en goûtai à peine, car j'étais si faible que je craignais de me rendre malade. Apokou me demanda si je voulais dormir, ajoutant que son lit était à mon service. Sur mon refus, il alla s'y coucher.

Bientôt après, quatre de ses femmes arrivèrent de Coumassie, lui apportant des friandises. On le réveilla pour savoir si ces femmes devaient être introduites comme à l'ordinaire. Apokou leur fit dire

de déposer ce qu'elles apportaient et de se retirer. Elles feignirent d'obéir, mais elles s'assirent sous un des apprentis et commencèrent à tourmenter les esclaves. Leurs éclats de rire mal étouffés réveillèrent bientôt Apokou, qui, mettant le nez hors du lit et les apercevant, leur dit en colère que c'était parce que j'étais là qu'elles restaient, mais qu'elles feraient mieux de s'en aller. Elles disparurent aussitôt et ne revinrent pas. Apokou se leva pour me montrer ses ornemens d'or, qui pesaient 146 bendas (28,032 fr.); il fit allumer le feu de la forge pour fondre un peu d'or brut et en faire un poisson; mais le moule n'étant pas bon, le poisson fut manqué. Il me demanda alors si j'avais jamais vu une plantation d'ignames. Sur ma réponse négative, il me mena en voir une, et voulut que je déterrasse un igname; il me fit donner à cet effet un long bâton pointu qu'on enfonce de force dans la terre pour détacher l'igname, après quoi on en coupe les fibres avec un couteau. Lorsque j'en eus déterré dix, il me pria de les accepter. On plante les ignames de la même manière que les pommes de terre en Europe; on les met en terre vers la fin du mois de décembre; elles sont neuf mois à parvenir à leur maturité. Apokou me dit qu'il ne retournerait pas le soir à Coumassie, parce qu'il fallait qu'il décorât ses tambours de peaux de tigre; il ajouta qu'il y serait le mardi, et que si je désirais le venir voir avant cette époque, il en serait charmé. Je repartis que je reviendrais un autre jour, mais non pas si tôt. Je partis pour Coumassie vers

six heures du soir après avoir passé une journée très-agréable.

Vers sept heures, le roi m'envoya chercher. Lorsqu'il me vit, il me pria de lire un livre qu'il avait trouvé ce jour-là en la possession d'un de ses officiers. C'était un bon de trois onces d'or par mois, accordé par les Danois au roi d'Aschantie, et daté du 1^{er}. août 1811. Il semblait qu'on y avait apposé un sceau; mais l'impression en était effacée, et le papier paraissait fort usé. Le roi avoua qu'il n'avait jamais rien su de cette affaire; un capitaine aschante avait reçu ce papier et l'avait gardé; mais le roi s'écria qu'il éclaircirait la chose. Il voulut alors me faire boire; je refusai toujours sous le même prétexte. Le roi me dit qu'il espérait que je dormirais bien, me fit beaucoup de complimens que je ne saurais répéter, demanda à mon domestique si j'étais bon maître, et adressa plusieurs autres questions semblables.

Samedi, 11. — Le roi m'ayant envoyé chercher, me dit que Sam Brue venait de lui envoyer des messagers pour lui apprendre que les habitans du Cap-Corse étaient sortis en armes pour le tuer. Il me pria d'écrire au gouverneur pour savoir la raison de cette conduite. Je répondis que j'allais le faire; mais j'ajoutai que Sam Brue était un marchand d'esclaves qui se conduisait d'une manière trop infâme pour qu'on pût le souffrir au Cap-Corse, d'où il avait été chassé. Le roi n'en parut pas moins décidé à solliciter pour lui la permission d'y demeurer; et l'affaire en resta là pour le moment.

Le soir, je reçus la visite d'un Fante qui avait été fait prisonnier l'année dernière par les Aschantes, et dont j'avais essayé d'obtenir la liberté, en parlant au roi en sa faveur. Le capitaine, dont il était l'esclave, engagea, par esprit de vengeance, une de ses femmes à dire que cet homme l'avait déshonorée. En conséquence, elle porta plainte dans les règles. L'homme fut mis aux fers, et ne fut relâché qu'hier matin pour être jugé. Le capitaine choisit ce jour, parce qu'il espérait que le roi, ayant beaucoup d'autres différends à régler, n'approfondirait pas l'affaire, et ordonnerait qu'on coupât la tête à l'accusé. Mais il en fut autrement. Le prisonnier fante dit au roi qu'il n'était accusé de ce crime que parce que j'avais parlé en sa faveur. La femme, appelée en témoignage, soutint que cet homme avait attenté à son honneur. Le Fante jura par le roi que c'était faux. La femme ne voulut pas prêter le même serment. Alors le roi ordonna qu'on ôtât les fers au prisonnier pour les mettre à l'accusatrice, en disant à celle-ci qu'elle n'avait pas bien regardé l'homme qui s'était rendu coupable du crime dont elle se plaignait, et que c'était sans doute pourquoi elle avait accusé le Fante à tort.

Mardi, 14. — Un homme fut décapité, à la porte de la maison où je demeure, par Aboïdvie qui en est le propriétaire. Il paraît que c'était le frère d'un cabocir et l'héritier présomptif de ses biens. Ennuyé d'attendre si long-temps, il essaya, par des enchantemens et des conjurations, de hâter la mort de son

frère. Celui-ci l'ayant appris, sachant d'ailleurs qu'il avait attenté cinq fois à l'honneur d'une de ses femmes, porta ses plaintes au roi, et demanda qu'il prononçât la mort du coupable pour sauver sa propre vie. Le roi y consentit; et Aboidvie fut chargé de mettre le jugement à exécution.

Mercredi, 15, jour de la fête de l'Adaï, je sortis, suivant l'usage, précédé des drapeaux, et je reçus le présent ordinaire de rhum et dix ackies d'or au lieu d'un mouton. Je passai, dans l'après-midi, chez Baba, chef des Mores. Il me dit qu'il m'enseignerait l'arabe si je voulais lui apprendre l'anglais. J'ai accepté avec plaisir cet arrangement; mais je crains qu'il ne soit trop vieux pour faire des progrès. J'allai voir, en revenant, Odoumata qui me tourmenta comme à l'ordinaire pour me faire boire du vin de palmier; je rencontrai chez lui Akotou, et le frère du roi qui se plaignit de ne m'avoir encore vu que quatre fois depuis le départ de mes compatriotes, et me fit promettre d'aller le voir. La conversation tourna sur le prochain départ du roi pour la guerre, et sur le désir qu'il avait témoigné de m'avoir avec lui, afin que je visse comment les Aschantes tuaient leurs ennemis. Il avait promis de me donner de l'or pour fournir aux frais de mon voyage. Un Fante m'apprit que Sam Brue venait d'envoyer au roi deux cents fusils et une grande quantité de poudre; prix des esclaves qu'il avait vendus aux Espagnols qui sont à présent sur la côte.

Vendredi, 17. — Des députés envoyés par les états

du Ouarsâ, arrivèrent il y a quelques jours pour régler les différends qui se sont élevés entre eux et les Aschantes. On pense que tout pourra s'arranger, moyennant une amende au profit du roi et un tribut annuel. Odoumata m'apprit que le vaisseau négrier avait six cents esclaves à bord, et que c'était Sam Brue qui les lui avait procurés tous.

Dimanche, 19. — La pluie, les éclairs, le tonnerre s'étant succédé pendant quelques jours avec une violence dont il est difficile de se faire une idée, ce matin, vers sept heures, les tambours du roi annoncèrent que ce prince allait sur la place du marché. Tous les chefs s'y rendirent et se laissèrent mouiller jusqu'à deux heures. Alors le roi fit apporter du rhum et du vin de palmier, et les renvoya chez eux ivres et complètement mouillés. Le lundi, la même scène se renouvela, jusqu'à ce que les esclaves eussent recouvert la maison du roi.

Mardi, 21. — L'interprète Agay avait été envoyé en Assim pour y réclamer des Fantes qui s'y étaient réfugiés pendant la guerre, et que le roi regardait comme ses esclaves. Il en revint après une absence de quatre mois, ayant complètement réussi dans sa négociation. Les esclaves qu'il ramena furent envoyés à Barramang; ils y bâtirent un nouveau village pour le roi.

Dimanche 2, novembre. — Depuis douze jours le roi n'avait été occupé qu'à implorer les fétiches pour le succès de la guerre. Les Mores allaient tous les matins au palais pour prier et offrir des sacrifices.

—Nouvelle fête de l'Adaï. Je reçus encore dix ackies d'or et un flacon de rhum.

Vendredi, 7. — Adoussi, premier interprète, éprouva une disgrâce sérieuse. Il paraît qu'il s'était laissé corrompre pour faire de fausses représentations au roi. Le monarque l'apprit, et entra dans une colère terrible. Il fit venir Adoussi qui, tremblant pour sa vie, envoya un exprès à Apokou pour le prier de venir intercéder en sa faveur. Apokou étant alors à sa campagne, plusieurs autres chefs parlèrent au roi pour Adoussi, mais sans pouvoir calmer sa colère.

Samedi, 8. — L'affaire d'Adoussi s'arrangea, moyennant vingt onces d'or, et six à sept moutons qu'il donna au roi. Ce prince sacrifiait tous les soirs des victimes humaines à Bantama, à Assafou et à Adouma, pour le succès de la guerre; le matin, les Mores immolaient des moutons au palais, conformément à leurs rites religieux. Quoique le chrétien zélé doive regretter que l'évangile ne remplace pas chez les Aschantes leurs sanguinaire fétichisme, cependant les amis de l'humanité verront avec plaisir que le roi favorise les Mores; du moins la religion de ceux-ci épargna la vie d'un grand nombre de nègres qui eussent été égorgés dans la crise actuelle. Aujourd'hui un taureau fut sacrifié sur la grande place, immédiatement avant l'entrée des chefs des cabocirs, qui venaient à Coumassie pour délibérer sur la manière dont il fallait conduire la guerre. Dans l'après-midi, Boitinnie Quama, roi de Douabin, me

fit prévenir de son arrivée et complimenter. Bientôt après, les différens corps de musique annoncèrent l'approche des chefs tributaires, etc. Le roi d'Aschantie, assis au milieu de la place, reçut leurs hommages à mesure qu'ils passaient devant lui. Vers neuf heures du soir, le roi de Douabin vint me rendre visite, et me fit présent de deux jolies genettes.

Dimanche, 9. — Dès le point du jour, des décharges de mousqueterie et des fanfares de musique annoncèrent la fête funèbre qu'on allait célébrer en l'honneur de l'époux de la sœur du roi (la seconde femme du royaume), qui était mort dans les bois, le vendredi précédent, vers sept heures. Le roi sacrifia deux hommes sur la place du marché; différens cabocirs en immolèrent d'autres. Dans la soirée, Apokou et plusieurs capitaines parcoururent les rues en tirant des coups de fusil; la foule était immense. A huit heures, le roi de Douabin entra chez moi, accompagné des messagers qu'il avait envoyés au Cap-Corse pour avoir un habillement complet. Il me dit que la malle qui le contenait était chez lui, et me montra une épée dont le gouverneur lui avait fait présent.

Vendredi, 14. — Je n'étais pas encore levé que je me vis entouré d'une foule de capitaines; ils me tourmentèrent pour que je leur donnasse à boire. Je leur dis de se retirer, et donnai ordre qu'on fermât soigneusement la porte. J'envoyai au roi un présent consistant en vin, rhum, sucre, savon,

beurre et objets de parfumerie. Ce prince en parut très-satisfait. Je fis aussi des présens de rhum, de vin et de sucre aux principaux capitaines, de sorte que mes provisions sont presque épuisées. Pendant toute la journée, les visites ne cessèrent pas; tout le monde voulait avoir du rhum et du vin, mais j'étais déterminé à n'en donner qu'à ceux qui mériteraient une distinction particulière; aussi la plupart des importuns furent-ils trompés dans leur attente.

La semaine dernière, Apokou et plusieurs capitaines firent ce qu'on pourrait appeler un étalage de leurs richesses. C'est un spectacle que ceux qui ont la faveur du roi et qui sont à la tête de l'état; donnent généralement une fois dans leur vie. Ils convertissent à cette occasion tout leur or en objets d'ornement. Avant que la procession commençât, Apokou m'envoya chercher pour me montrer tous les bijoux et les ornemens nouveaux qu'il possédait, et qui pesaient plus de 800 bendas (environ 172,800 fr.) de l'or le plus pur. Il y avait, entre autres, une ceinture de deux pouces de largeur, ainsi que des chaînes d'or pour le cou, les bras, les jambes de sa nombreuse famille; des clefs, des clochettes, des sièges et des cadenas. Il me fit voir aussi un superbe bonnet de guerre de plumes d'aigle, des fétiches, des bonnets mores, des vêtemens de soie, des bourses et des sacs de peau de singe, etc.; des éventails de peau de tigre, avec des manches d'ivoire; de nouveaux parasols dans les formes les plus nouvelles, des arcs et des flèches d'ivoire, des épées d'or, un

nombre infini de figures d'animaux, d'oiseaux, de poissons de même métal. Les tambours et divers instrumens de musique étaient couverts de peaux de tigre. Apokou désirait que je sortisse pour le voir lorsqu'il passerait dans la rue avec son cortège; mais, au vacarme effroyable que j'entendis, je jugeai que ce serait m'exposer inévitablement au danger d'être insulté.

Samedi, 15. — Apokou vint avec sa suite pour me remercier du présent d'un flacon de rhum de la Jamaïque. Il avait encore trois jours à *jouer*; c'est ainsi qu'il appelait l'action d'étaler ses richesses; il était fâché de ne m'avoir pas vu assister à la procession. Je lui dis que, dans ces occasions, l'extrême insolence du peuple m'empêchait de sortir.

Lundi, 17. — Dans l'après-midi, Apokou m'envoya dire qu'il était venu à la porte de ma maison pour *jouer* et me montrer son or, et qu'il espérait que je sortirais. Je me rendis à ses désirs; il me fit asseoir sur un tapis étendu à terre, puis se mit à danser devant moi avec ses femmes, ses enfans et ses capitaines. Quelques-unes de ses jeunes épouses étaient habillées avec beaucoup de goût. Elles avaient un beau manteau de soie avec un capuchon en fourrure et des ornemens d'or suspendus sur l'épaule droite; elles tenaient sur l'épaule gauche un pistolet, et de la main droite un arc et une flèche d'argent. Lorsque, pendant la danse, Apokou était content de l'une de ses femmes, il prenait l'arc et le suspendait sur un des ornemens; c'était une marque d'appro-

bation signalée, à en juger d'après les applaudissemens qui se faisaient entendre aussitôt. A d'autres il donnait un peu d'or. Il ôta plusieurs fois de leur cou divers ornemens qu'il plaça sur mes genoux et sur mon épaule gauche. C'était la plus grande marque de distinction qu'il pouvait me donner; sa musique joua un air pour faire l'éloge de l'Angleterre, et du talent que nous avions pour concilier les différends. Plusieurs capitaines envoyèrent à Apokou des présens d'or et de rhum. Je lui donnai un grand flacon de vin; il me dit que mon présent lui faisait plus de plaisir que tous les autres, parce qu'il prouvait au peuple que je le regardais comme un homme de bien.

Jeudi, 20. — Le cabocir more d'Alphia vint me demander la permission de me présenter son frère et son neveu qui désiraient me voir. Dès qu'il eut mon consentement, il les envoya chercher; ils arrivèrent aussitôt. Je leur montrai une boussole, une horloge de sable, un quart de cercle, du phosphore, et divers instrumens qu'ils ne connaissaient pas. A la vue de chaque objet ils penchaient la tête vers la terre en s'écriant : « Allah, Akbar! » Dieu est grand! Je donnai au cabocir une bougie, un morceau de savon parfumé, qu'il voulait avaler, un flacon de rhum de la Jamaïque, et un peu de sucre; toutes choses nouvelles pour lui. Il me pria de lui laisser toucher ma main, et continua à s'écrier : Ah! bielane visieh! ah! nasarah! ah! visir blanc? ah! chrétien! Il me dit qu'il avait une sœur dont il me ferait pré-

sent si je le voulais. Le cabocir d'Alphia est frère de celui de Prémehinie, et soumis à Saï Toutou. Alphia est à quatorze journées de distance de l'Aschantie.

Je lui dis que j'achèterais son cheval, s'il voulait y mettre un prix raisonnable, et que je lui donnerais un *bon* pour avoir de la poudre, du rhum, etc., au Cap-Corse. Il me conta que les Aschantes envoyaient du rhum dans son pays : mais ce n'était que de l'eau dans laquelle ils faisaient infuser du poivre. Il n'avait jamais goûté de si bonne *adroué* (médecine) que la mienne.

J'apprends l'arabe depuis un mois. Mon principal maître est le schérif Abraham (1), qui vient de Boussa, où Mungo Park se noya; il dit qu'il en fut le témoin oculaire. Comme il a une grande réputation de sainteté, le roi d'Aschantie l'a invité à venir pour prier et faire des sacrifices pour le succès de la guerre. Les autres Mores qui sont ici le regardent de mauvais œil, parce qu'il ne veut pas porter de fétiches, ni assister aux sacrifices humains. Coumassie offre à présent le spectacle singulier d'un chrétien et d'un mahométan d'accord sur deux points : rejeter les fétiches, et refuser de voir immoler des victimes humaines. Tous les autres Africains, de quelque pays qu'ils soient, accourent à l'envi, dès que les cors du roi annoncent ce spec-

(1) Ce schérif Abraham est celui que M. Bowdich appelle Brahima.

tacle barbare, afin de jouir les premiers de la vue de l'agonie des victimes. Le schérif m'a confié aujourd'hui que s'il venait si rarement me voir, c'était parce que le roi avait entendu dire qu'il m'enseignait le Koran. Ce prince l'avait prié de n'en rien faire, parce qu'il ne voulait pas que je connusse « la manière de prier Dieu. » — « Mais, ajouta Abraham, je ne vous en apprendrai pas moins tout ce que je pourrai, afin que, lorsque vous retournerez dans votre pays, vous disiez du bien des Mores. J'ai dit au roi que vous saviez l'arabe avant de m'avoir vu, et que nous causions quelquefois ensemble dans cette langue. » Abraham avait un exemplaire magnifique du Koran; son dessein était de me le donner : le roi le lui avait demandé instamment, afin que s'il survenait quelque trouble, il pût le lever vers Dieu et implorer son pardon; mais il me promit de tâcher de m'en procurer un autre exemplaire.

Samedi, 22. — Ce matin, un esclave, appartenant au propriétaire de la maison où je loge, jura, par la tête du roi, que ce prince tuerait son maître; ce qui excita un grand tumulte. Pendant qu'on mettait l'esclave aux fers, tous les sièges d'honneur de la famille furent exposés à l'air et arrosés du sang des volailles et des moutons qu'on s'empessa d'immoler pour appaiser la colère du roi et l'empêcher de sévir contre la famille. Voici la cause de cet événement : Il paraît que l'esclave avait eu des liaisons criminelles avec une des femmes de son maître. Celui-ci l'apprit, et lui dit que, s'il recommençait

jamais, il en instruirait le roi et le ferait périr. Malgré cette menace, l'esclave fut trouvé de nouveau avec cette femme; son maître alla aussitôt porter plainte au roi. Le coupable, pour échapper aux tourmens de la torture, jura aussitôt, par la tête du roi, que ce prince ferait tirer sur lui huit coups de fusil. Le roi, instruit de ce serment, déclara qu'il ne mettrait que de la dragée dans les mousquets, afin de le blesser seulement, et qu'ensuite il le ferait mettre à la torture; trompant ainsi l'espoir du coupable d'abrèger ses tourmens, sans néanmoins violer une loi qu'il regarde comme sacrée.

Dimanche, 25. — Vers midi, le roi m'envoya chercher. Je savais qu'il était arrivé la veille des messagers d'Elmina, et je m'attendais à entendre encore porter des plaintes relativement au traité. Néanmoins, une chose me rassurait; j'avais donné au roi une paire de rasoirs. Toutes les fois qu'il voulait s'occuper d'une affaire qui lui était agréable, il me faisait prier de les repasser pour se raser. Ce matin, il me les avait envoyés. En effet, il ne me mandait auprès de lui que pour m'annoncer solennellement qu'il se disposait à aller combattre en personne Adinkara, roi de Buntouko. Il me pria d'en prévenir le gouverneur, et me dicta lui-même la lettre dans laquelle il lui demandait à emprunter trois cents fusils et une certaine quantité d'or. Il envoya aussi six périguins d'or au gouverneur en chef, et quatre périguins au gouverneur d'Annambou, les priant de lui acheter un habit, le plus beau

qu'ils pourraient trouver, et les invitant à lui faire un présent pour le succès de la guerre. Le roi vanta beaucoup la générosité des Anglais et leurs grandes richesses; puis me demanda si je voulais l'accompagner à la guerre. Je répondis que, si je pouvais en obtenir la permission du gouverneur, je le suivrais volontiers. Il me remercia vivement. J'appris bientôt que les messagers, dont l'arrivée m'avait fait craindre de nouveaux débats, étaient porteurs d'un présent envoyé au roi par le gouverneur hollandais et les habitans d'Elmina.

Lundi, 24. — J'eus une nouvelle entrevue avec le roi. Il me chargea d'annoncer au gouverneur qu'il allait lui envoyer trente hommes pour les équiper en militaires, s'il était possible. Il demandait aussi du vin de Porto, du sucre, de la chandelle, etc. Il me dit ensuite d'écrire une lettre au gouverneur danois pour réclamer la solde de la paye qu'il devait. Je prévis qu'un orage allait éclater. Le roi me donna le billet pour connaître ce qui n'avait pas été acquitté. Lorsque je lui dis que, d'après ce que je voyais, tout avait été payé, il entra dans la plus affreuse colère contre l'officier chargé de recevoir la paye. Cet homme avait été envoyé à Accra, trois mois auparavant, pour toucher les arrérages. M. Bowdich avait en même temps demandé, par écrit, au gouverneur danois, à combien se montait ce qu'il avait payé, afin de le mander au roi. Le gouverneur répondit qu'il avait payé la pension jusqu'à Noël. Lorsque le capitaine revint, la somme qu'il remit

se trouva fort inférieure à celle qui était spécifiée dans la lettre du gouverneur. Le capitaine, pour se disculper, accusa M. Bowdich de dénaturer la lettre. Quashie Apaintrie, l'interprète d'Accra, jura, sur le fétiche du roi, qu'il traduisait fidèlement les paroles du gouverneur. L'Aschante n'en persista pas moins dans ce qu'il avait avancé, et finit par assurer que la paye *n'avait pas été* acquittée jusqu'à Noël.

Le roi et les interprètes se rappelèrent alors cette scène; et, lorsqu'ils virent que la pension avait été effectivement payée jusqu'à la fin de l'année, ce fut à qui se déchaînerait avec le plus de violence contre le capitaine. Apokou, qui est son chef, cria plus haut que tous les autres. Le traître, disait-il, lui manquait de respect; il ne lui remettait jamais les présens qu'il recevait pour lui; en outre, il avait donné un démenti à un officier anglais, et avait indignement trompé le roi; il l'abandonnait donc entièrement à la justice de ce prince.

La fureur du roi, qui avait toujours augmenté graduellement depuis le commencement de la conférence, éclata alors de la manière la plus violente. Il roula autour de son corps la pièce d'étoffe qui le couvrait; et, se levant brusquement, il ordonna d'arrêter le capitaine. Les fils du roi exécutèrent aussitôt son ordre, et l'accusé tremblant laissa échapper de ses mains la canne à pomme d'argent. Je crus un moment que le roi se porterait à quelque acte d'extravagance, car aucun chef n'osait dire un seul mot. Agay se leva à la fin; et, dans un discours éner-

gique , il conjura le monarque de ne pas oublier que j'étais présent. Le roi commanda à ses fils d'emmener le capitaine dans sa maison , de la visiter avec lui , et de rapporter tout l'or qu'ils y trouveraient. Saï se retira , mais je l'entendis tempêter dans ses appartemens. Bientôt après , le frère d'Odoumata vint me dire que tous les chefs me remerciaient ; car , sans moi , ils eussent sans doute été tous chassés du palais par les esclaves. Agay , qui avait seul suivi le roi , vint me faire des excuses du départ précipité de ce prince ; il espérait que je ne m'en offenserais pas. Comme il était tard , il me pria de retourner chez moi , et me promit que le roi ne tarderait pas à m'envoyer chercher.

Vendredi , 25. — Le roi me fit venir pour écrire au gouverneur du Cap-Corse , qu'il lui envoyait trois morceaux d'or brut pour avoir de la poudre. C'étaient les plus gros que j'eusse encore vus ; l'un pesait environ vingt onces. Je remis au roi un paquet de lettres pour le Cap-Corse ; il me plaisanta sur la grosseur du paquet , disant que sans doute j'écrivais au gouverneur et à M. Bowdich tout ce qui se disait dans la ville.

Vendredi , 28.—Dans l'après-midi , pendant que j'étais sorti , le prince more vint chez moi. A mon retour , je trouvai un de ses esclaves assis à la porte , une épée à poignée d'or à la main ; il me demanda la permission d'aller prévenir son maître que j'étais de retour. Le prince arriva bientôt après , et témoigna beaucoup de surprise de tout ce qu'il vit. Il

me dit que j'avais trop de cuillers d'argent, et me pria modestement de lui en donner une ou deux : l'esclave qui l'éventait était vraisemblablement du même avis, car il essaya d'en dérober une; mais ayant été découvert par un des domestiques, il se hâta de la jeter sous la table. Je demandai au prince more de me vendre son cheval; il me répondit qu'il était un trop grand personnage pour aller à pied, et que d'ailleurs il ne pouvait marcher.

Dimanche, 30.—Le roi vint me voir et resta longtemps chez moi. Il avait appris que mon cheval était mort, et me rendait visite pour me prouver qu'il ne m'oubliait pas; mais il avait tant de préparatifs à faire, tant de différends à régler, qu'il lui restait fort peu de temps. La conversation tourna alors sur les voyages des Anglais et sur les hommes blancs qui s'étaient noyés dans le Quolla (le Niger). J'expliquai au prince les motifs du gouvernement anglais en envoyant des voyageurs visiter l'intérieur de l'Afrique, et je lui témoignai combien je désirais me procurer les livres et les papiers de M. Park pour les remettre au roi d'Angleterre. Le roi promit de m'aider de tout son pouvoir, et m'engagea à lui indiquer les moyens les plus efficaces pour y parvenir.

Il me demanda ensuite si je me plaisais en Aschantie, et si j'aimais à demeurer auprès de lui, observant que j'étais à l'instar d'un roi, et qu'il voulait que son peuple me respectât. Chacun courait pour me voir avec le même empressement que pour

le voir lui-même. Je lui déclarai que, suivant ce que j'avais appris, quelques-uns de ses capitaines voulaient m'accuser de trahison pour avoir mis des boucles à mes souliers à la fête de l'Adai. Le roi reprit qu'en effet, quiconque osait en faire autant sans son ordre, avait la tête tranchée; mais que pour moi c'était différent, et que les Anglais faisaient toujours ce qui convenait. Le roi, en s'en allant, me dit beaucoup de choses flatteuses; sincères ou non, il était de la bienséance de les recevoir avec politesse.

Lundi, 1 décemb. — L'un des neveux du roi vint me voir, mais il craignait de passer devant l'esclave qui a juré par la tête du roi, et qui reste toujours dans la cour. Il appréhende que cet homme ne jure que le roi, en le tuant, tuera aussi son neveu; car telle est la sainteté de la loi, que, dans ce cas, le roi devrait faire ce que l'esclave a juré. J'avais la clef d'une porte particulière par laquelle le neveu du roi pouvait sortir sans traverser les cours de la maison; il en profita avec une joie extrême. Cet esclave est cause qu'aucun personnage de distinction n'ose se hasarder à venir me voir; car ils craignent tous qu'il ne les mette dans l'embarras en jurant sur leurs têtes.

Mardi, 2. — Le roi a fait aujourd'hui présent de dix péraguins d'or aux Mores qui sont dans Coumassie, pour les services qu'ils lui ont rendus. Le partage de cet or causa d'assez vives altercations entre eux. Les Mores de la ville voulaient garder la somme toute entière et n'en rien donner au schérif Abraham, qui venait des rives du Niger. Celui-ci leur dit de faire ce

qu'ils voudraient, que le roi l'avait prié le matin de l'accompagner à la guerre, mais qu'il ne l'accompagnerait certainement pas, à moins qu'il ne fût traité avec la même considération que Baba; car, ajoutait-il, je suis plus savant que lui, et je suis de la famille de Mahomet. Alors les Mores de la ville lui donnèrent trois périguins, de même qu'à Baba. Tous furent contens, à l'exception d'un seul appelé Abou, qui n'avait eu que dix ackies. Il finit cependant par se consoler par l'exclamation ordinaire: » Dieu est grand! il ne meurt jamais, il ne dort jamais, » et finit par dire qu'il remettait l'affaire entre ses mains.

Samedi, 4. — Apokou vint me remercier d'une médecine que je lui avais donnée; il avait été malade à la suite de la grande fête qu'il avait célébrée. Il me demanda si j'avais entendu dire que des messagers fantes étaient arrivés à Coumassie; je répondis que non, ajoutant que sans doute il en arriverait bientôt pour prêter le serment demandé par le roi. On venait d'apprendre, me dit-il, qu'ils étaient en route. En s'en allant, il me pria de le faire sortir par la porte particulière dont j'avais la clef, parce qu'il craignait aussi que l'homme enchaîné dans la cour ne jurât sur sa vie.

Vendredi, 5. — Jamais, depuis que je suis en Afrique, je n'ai éprouvé un froid si rigoureux que ce matin. A peine ai-je pu déjeuner, tant j'étais transi. Le thermomètre marquait pourtant 65 degrés (14°, 65°).

Le roi me fit écrire au général Daendels, que les papiers nécessaires pour toucher la paye que

lui devaient les forts hollandais étaient perdus ; il lui en demandait d'autres. Lorsque le roi pesa l'or qu'il voulait donner à ses messagers pour les dépenses de la route , il pesa aussi dix ackies pour moi ; mais je le priai de les reprendre , et de ne pas croire que je voulusse demander la moindre chose pour avoir écrit une lettre. Ma délicatesse fit beaucoup rire toute l'assemblée. « Les blancs sont des gens très-singuliers , s'écria le roi , ils donnent de l'or ou font un présent à quiconque travaille pour eux , et cependant ils refusent d'en recevoir ; je veux imiter les blancs : lorsque l'on fait quelque chose pour moi , je fais un présent ; mon intention est de vous donner par là une marque de bienveillance. » Odoumata, qui est l'homme le plus avide et le plus insatiable , lorsqu'il s'agit d'or, me dit tout bas d'accepter, ajoutant que si je ne voulais pas garder les dix ackies, je pourrais les lui envoyer en rentrant chez moi. Je ne le compris point parfaitement ; autrement je les lui aurais volontiers offerts à l'instant, pour mettre sa cupidité au grand jour.

Le capitaine qui fut arrêté la semaine dernière pour crime de concussion , est rentré dans ses fonctions aujourd'hui. Il avait promis à Amanquatea et à Quatchie Quofie un présent considérable, s'ils voulaient arranger l'affaire ; ils y consentirent ; le capitaine a reçu ses lettres pour aller toucher la pension comme à l'ordinaire.

Apokou, ayant parlé au roi du danger auquel le criminel qui était aux fers dans notre cour expo-

sait tous les chefs qui venaient me voir, obtint la permission de le faire transporter dans un autre endroit jusqu'à la fête de l'Adaï, jour où il doit être mis à mort.

Dimanche, 7. — Plusieurs cabocirs mores sont venus me faire leurs adieux. Ils partent demain pour leur pays, et doivent rejoindre le roi sur la route lorsqu'il partira pour la guerre. Je leur ai demandé combien de temps le roi serait absent; ils m'ont répondu que Dieu leur avait dit qu'en sept mois la guerre serait terminée. Ils m'ont demandé la permission d'aller me voir au Cap-Corse; je leur ai témoigné tout le plaisir qu'ils me feraient en tenant leur parole. Après avoir pris du café, ils se sont retirés.

On me dit au même instant qu'une des filles du roi venait de mourir. Bientôt j'entendis des décharges de mousqueterie continuelles annonçant qu'on allait lui rendre les honneurs funèbres. Le roi, dans l'après midi, vint sur la place du marché avec ses chefs. Apprenant que l'on allait sacrifier des victimes humaines, je sortis pour m'éloigner du théâtre de ces barbaries.

Je courus chez Baba. Il faisait ses ablutions, et allait commencer ses prières; je m'assis, en attendant qu'elles fussent finies. Des peaux de vaches furent étendues en cercle pour les Mores; il y en avait en avant une plus grande pour Baba. Ils ôtèrent d'abord leurs sandales, et se prosternèrent la figure tournée vers l'orient (vers la Mecque). Ensuite l'un d'eux

commença le service en chantant l'appel ordinaire à la prière. Tous les autres lui répondirent par le chœur d'Allah Akbar (Dieu est grand)! Il y avait dans cette cérémonie quelque chose de solennel et d'imposant qui contrastait avec les décharges de mousqueterie et les acclamations de la populace qui se faisaient entendre dans l'éloignement, et qui annonçaient le moment des sacrifices, tandis que les vautours et les corbeaux, s'agitant dans les airs, semblaient attendre leur proie.

En retournant chez moi, je vis sur la place du marché les cadavres de deux femmes qui avaient été immolées, l'une par le roi, l'autre par sa famille. Les vautours affamés se repaissaient avidement du sang de ces infortunées.

Pendant que le schérif Abraham était avec moi ce matin, je renversai, par accident, avec le pied, un verre d'eau et de vin que j'avais posé à terre. Le schérif inclina aussitôt la tête vers la Mecque, en s'écriant : « Dieu est grand ! » puis il me dit que mon bon ange était sans doute la cause de cet accident ; car qui savait si ce verre ne contenait pas un poison mortel ? Il m'expliqua comment l'homme avait toujours deux anges à côté de lui, l'un à sa droite qui était son bon ange, et l'autre à sa gauche qui était son ennemi. Tout ce que l'homme faisait de bien lui était inspiré par le premier, et tout ce qu'il faisait de mal par le second. Je ne l'ai jamais vu embarrassé pour donner une raison de tout ce qui arrivait ; il sait de même le nom de tous les person-

nages historiques, excepté de la mère de Moïse, assurant que nul mortel ne le connaît. Il me demanda gravement si je savais le nom du père d'Aboubéker; je répondis que non. « La plupart des Mores eux-mêmes l'ignorent, répliqua-t-il; mais comme je suis de la famille de Mahomet, j'en sais davantage; il se nommait Kahabata. »

J'appris des Mores de Sarem que les flèches dont ils se servent à la guerre sont trempées dans un poison mortel; la moindre blessure qu'elles font est mortelle. Ils ramassent des queues de scorpions, des têtes de serpens et les parties venimeuses de tous les reptiles, les mettent dans un pot avec différentes substances végétales qu'ils ne voulurent pas me nommer; et, plaçant ce mélange sur le feu au lever du soleil, ils le font bouillir pendant toute la journée. Durant tout ce temps, ils ne doivent ni boire ni manger; ils remuent constamment cette mixtion en répétant des paroles magiques, et en agitant des castagnettes de fer, sans quoi le charme serait incomplet. Je vis sur la route de Bantama une vieille sorcière occupée à composer un de ces mélanges. Je lui demandai ce qu'elle faisait; elle ne voulut pas me répondre. Mais avec beaucoup de grimaces et de contorsions, elle me dit de m'en aller et de ne pas détruire l'effet de ses sortilèges. Tant que je restai, elle attisa le feu, marmottant je ne sais quelles paroles entre ses dents, et agitant ses castagnettes avec violence.

Je m'occupais sans cesse à rassembler tous les

renseignemens possibles sur le Niger et sur son cours. Tous ceux que je recueillis s'accordaient à lui donner le Nil pour continuation. Un vieux More de Ginnie me dit, sans que je lui fisse aucune question à ce sujet, que, durant son séjour à Askandérie (Alexandrie), il y avait vingt-six ans, il avait vu une bataille navale à l'embouchure du Nil; l'un des vaisseaux avait sauté avec une explosion terrible; c'était sans doute la bataille livrée par Nelson. Quoiqu'il y ait dans la date une erreur de sept ans, il est impossible que cet homme ait inventé une pareille histoire. Il ajouta qu'étant retourné à Masser (au grand Caire), les armées européennes s'avancèrent vers cette ville; que la première armée prenait sans payer tout ce dont elle avait besoin; mais lorsque la seconde armée européenne et l'armée turque se furent emparées de la ville, les soldats payaient tout ce qui leur était nécessaire. Tous les Mores, ajouta-t-il, reçurent l'ordre de se retirer dans un quartier particulier de Masser et de ne pas se mêler aux soldats, ce qui se rapporte aux détails donnés par sir Robert Wilson dans sa relation de la campagne d'Égypte.

Ayant montré à ce vieillard un cachet représentant la colonne de Pompée, il me dit qu'il la connaissait. Il était venu de Ginnie à Masser sur un djoma (chameau); il traça une carte du Quolla et du Nil, depuis l'embouchure du premier jusqu'à l'endroit où le Nil se jette dans la mer à Alexandrie. Un seul point ne s'accorde pas avec la relation de M. Park.

Les Mores appellent le Niger Quolla, à Ginnie, à Sansanding, etc. ; ils décrivent le Joliba comme se joignant au Quolla, à l'est de Tombouctou. Lorsque je leur parlai des conjectures d'après lesquelles le grand fleuve de l'Afrique se jette dans un grand lac, ils se mirent à rire, et argumentèrent de manière à faire rougir bien des savans. « Dieu, disent-ils, a fait couler tous les fleuves vers la mer ; vous dites que même de petits fleuves s'y rendent : le Quolla est le plus grand fleuve du monde ; pourquoi ne s'y rendrait-il pas aussi ? S'il se perdait dans un lac, où les eaux iraient-elles ? » Ils disent que le Quolla a environ cinq milles de largeur, que le lit en est très-rocailleux, parce que, des deux côtés, les rives sont très-hautes et très-escarpées ; que, dans beaucoup d'endroits, les canots mettent souvent un jour à parcourir un trajet fort court, à cause des bourrasques et des tournans dangereux ; dans d'autres, le courant est très-rapide.

Suivant eux, la mer Méditerranée ne mêle pas ses eaux à celles de l'Océan. Sept fleuves de l'Afrique dirigent leur cours vers cette mer ; mais deux seulement, dont un est le Nil, arrivent sur ses bords. Les eaux du Nil et celles de la mer se rencontrent avec une si grande impétuosité, que le choc fait jaillir en l'air les vagues écumantes ; elles se retirent ensuite, comme si elles étaient allées se briser contre un rocher. Ils appellent la mer Méditerranée Bahari Mall. Suivant eux, la mer Rouge change de couleur à différentes époques, ce qui provient de la cou-

leur des eaux de sept fleuves qu'elle reçoit. C'est pour cela qu'ils l'appellent Madjoumael Bahari, ou confluent des fleuves. Ils aiment beaucoup les nombres mystérieux : ils emploient le nombre sept à tout propos. Ils appellent le lac Candie , Bahari Nohou, ou mer de Noé , d'après leur tradition , que de là le déluge se répandit sur toute la terre. Ils le décrivent comme entouré de rochers ; au pied de ceux-ci est un lit de sable , qui est baigné par l'eau. On peut douter un peu de la fidélité de cette description ; car, sur une carte de la terre , tracée par Babā , le monde est rond , entouré d'une ceinture de rochers. La mer coule entre ces rochers et la terre qui est placée au centre. Cette idée n'est pas particulière aux Mores , elle est commune à toutes les nations barbares ; mais si nous rejetons , avec raison , leurs folles conjectures sur une infinité de points , ce ne serait pas une grande preuve de sagesse que de rejeter tous les renseignemens qu'ils peuvent donner. L'homme raisonne et réfléchit dans l'état de barbarie , aussi bien que dans l'état de civilisation ; il approfondit la nature des choses ; et s'il n'en donne pas toujours des explications justes , souvent du moins il en donne de plausibles.

Les Mores disent que le bruit que l'on entend lorsque l'on se bouche les oreilles , est le roulement des eaux de libation dans le paradis. Mahomet purifie dans ces eaux tous ceux qu'il sauve de l'enfer avant qu'ils soient admis à partager le sort des bienheu-

reux.—L'inoculation de la petite vérole est en usage dans leur pays, ainsi qu'en Aschantie. Ils prennent le virus, et font sept piqûres, en sept endroits différens, sur les bras et sur les jambes; car sept est leur nombre mystérieux. La maladie ne dure que quelques jours; il est rare qu'elle soit dangereuse.

Lundi, 8 décembre. — Le roi a tué un homme aujourd'hui en l'honneur de sa fille. J'allai voir Odoumata, et je m'aperçus bientôt qu'il ne s'était pas épargné le vin de palmier. Il me parla, suivant son usage, de la grandeur du roi et de la manière de combattre des Aschantes. « Lorsque les blancs veulent combattre, s'écria-t-il, ils envoient prévenir leurs adversaires qu'ils les attaqueront tel jour; mais les Aschantes prennent leurs ennemis par surprise, ce qui abrège infiniment la guerre. » Je lui dis qu'il m'avait répété la même histoire plus de cinquante fois en deux mois, et je lui demandai comment les Anglais avaient combattu à Annamabou, lorsque quinze hommes blancs avaient tué des milliers d'Aschantes. Cette question, comme je m'y attendais, le mit sur les épines. Il répliqua que les Anglais avaient d'abord tiré sur lui, et qu'il les avait attaqués sans l'autorisation du roi, dont il avait encouru le blâme, ce qui l'avait empêché d'assiéger le fort. Je lui demandai s'il aurait jamais espéré le prendre? Il se leva sans me répondre, et, pour me montrer comment il eût fait une brèche dans le fort d'Annamabou, il se mit à manœuvrer, au grand divertissement de plusieurs de ses femmes, de ses capitaines et de

ses esclaves, qui étaient présens. Il aurait, dit-il, brûlé les portes, et, avec des haches, il aurait abattu les murailles.

Il ajouta que les Aschantes avaient des drapeaux hollandais et danois qu'ils avaient pris en combattant; je lui demandai s'il en avait d'anglais? « Non, reprit-il; le roi nous a dit qu'autant vaudrait tuer tous les coqs du royaume, que de mettre à mort des Anglais; car les coqs nous annoncent le matin qu'il est temps de se lever, et les blancs nous apportent de belles choses d'Angleterre, et nous apprennent à raisonner avec justesse. » — Je lui dis que les noirs avaient les yeux d'un voleur, les pattes d'un tigre et le ventre d'un cochon; car ils n'étaient jamais satisfaits. Il répondit que j'avais raison, et que, dans la guerre qu'ils allaient entreprendre, ils prendraient tout ce qu'ils pourraient trouver. Il pensait que les Aschantes pourraient perdre 50,000 hommes; mais ce n'était rien en ce moment. Il renferma ses femmes, parce qu'il prétendait que je leur mettais de mauvaises idées dans la tête, en disant que les lois anglaises accordaient un mari à chaque femme.

Lundi, 15. — Baba, chef des Mores, m'ayant dit qu'un More partait pour Ginnie, je saisis cette occasion pour écrire à deux Européens qui y demeurent: sans doute ils accompagnaient Mungo Park dans son voyage; car on n'a jamais su ce qu'étaient devenus sept soldats qui étaient en bonne santé lorsqu'ils furent séparés du reste de la troupe. Il y a aussi à Tombouctou deux blancs qui y demeurent depuis

plusieurs années. Les Mores ne doutent pas que la lettre ne leur parvienne, ce qui est d'autant plus à désirer qu'ils seront peut-être en état de fournir des renseignemens sur le sort de Mungo Park. Baba vint me voir avec le vieux More qui est à la veille de partir, et à qui je remis la lettre. Il la reçut de Baba avec beaucoup de respect ; pour l'engager à me faire parvenir une réponse, je lui promis une bonne récompense (1). Tous les Mores arrivèrent en corps de-

(1) Voici la lettre que je confiai à ce More : « M. William Hutchison, résident anglais à Coumassie, capitale de l'Aschantie, apprenant qu'il y a deux Européens à Ginnie, profite de l'occasion d'un More qui retourne dans cette ville pour leur écrire. Ils sont instamment priés de faire savoir au gouverneur du fort du Cap-Corse s'ils étaient ou non de la suite du capitaine Mungo Park, et d'indiquer comment ils sont arrivés à Ginnie. Comme on n'a jamais su d'une manière certaine en Angleterre quel a été le sort de ce capitaine et de ses compagnons, tous les détails que les Européens demeurant à Ginnie pourraient donner seraient intéressans. Il est d'autres points qu'il ne serait pas moins important d'éclaircir ; par exemple, le Niger est-il le fleuve appelé ici Quolla, Joliba, ou de tout autre nom inconnu en Europe ? quelle direction suit son cours ? quelle est l'opinion des nègres sur la manière dont il termine son cours ? quels sont les noms des pays et des villes qu'il traverse ? On dit aussi qu'il y a deux blancs à Tombouctou. S'il est possible de leur rendre un service quelconque, de même qu'à ceux auxquels cette lettre s'adresse, le gouverneur du fort du Cap - Corse le fera volontiers aussitôt qu'il saura positivement leur sort, ainsi que les moyens de les rendre à leur pays natal. En attendant, on espère vivement qu'ils fourniront tous les renseignemens

vant ma porte, avec leurs tambours, leurs mousquets et leur musique; après avoir pris congé du roi, ils venaient me faire leurs adieux. Ils restèrent environ une demi-heure, burent un peu de vin, et se mirent en route en poussant des cris tumultueux.

Dimanche; 21. — Apokou est venu me dire qu'il allait demain au camp avec le roi, pour accomplir différentes cérémonies religieuses, et qu'ils reviendraient mercredi. Il semblait croire que je demanderais à les accompagner; mais, comme le roi ne me l'avait pas fait proposer, je n'en témoignai pas le moindre désir. Pendant qu'Apokou était avec moi, on apporta du lait dans un pot; il leva le couvercle pour voir ce qu'il y avait dans le pot; quelques gouttes de lait étant tombées sur ses doigts, il envoya aussitôt chercher de l'eau, des herbes, et différentes choses pour les purifier; puis il me dit qu'il me ferait un présent, si je voulais cesser de boire du lait. Je lui répondis que s'il voulait m'envoyer une once d'or tous les matins, je lui promettais de n'en plus prendre; alors il se mit à maudire le lait et le domestique qui l'avait apporté. Un grand nombre d'Aschantes partagent ces préventions; les uns ne sauraient rester

qu'ils peuvent avoir sur le sort de leurs compagnons, et ils sont invités aussi à faire connaître s'ils ont entendu parler d'une expédition anglaise arrivée dernièrement sur le Niger. Cette lettre est accompagnée de deux notes en anglais et en arabe, qui promettent une récompense à quiconque fournira des éclaircissemens. »

9 décembre.

dans un endroit où il y a des œufs ; les autres furent les volailles ; ceux-ci ont une sainte horreur pour le bœuf ; ceux-là marmottent quelques prières , s'ils rencontrent un cochon. Le schérif more, apercevant un jour un morceau de porc dans la chambre d'un domestique, fit tant de bruit que je crus qu'on l'avait frappé ; ses cris ne cessèrent que lorsque j'eus ordonné de transporter ailleurs l'objet de son aversion.

Lundi, 22. — Le roi et presque tous les capitaines partirent de bonne heure pour le camp ; plusieurs m'envoyèrent faire des complimens avant leur départ.

Mercredi, 24. — Le roi et toute sa suite revinrent dans la soirée. Le roi, en passant sur la place du marché, m'ayant aperçu à la porte de ma maison, donna ordre de prendre, pour retourner au palais, la rue où je demeurais. Tous les chefs me saluèrent en passant. Le roi, le seul qui ne marchât pas à pied, commanda à son cortège de s'arrêter, et me présenta sa main, que je pris, en le félicitant de son retour dans sa capitale. Il me demanda si je me portais bien, et me fit un signe du doigt comme pour me reprocher de ne l'avoir pas suivi au camp. Il m'envoya ensuite faire des complimens ; quelques-uns des chefs suivirent son exemple.

Jeudi, 25. — Comme c'était le jour de Noël, je déployai le pavillon, et je célébrai la fête avec toute la solennité possible. Plusieurs chefs, qui en furent instruits, m'envoyèrent complimenter, espérant re-

cevoir un présent ; mais ils furent trompés dans leur attente.

Vendredi, 26. — Baba vint me voir pour me parler de Sam Brue, le marchand d'esclaves, et me fit entendre qu'il voudrait bien que j'obtinsse son rappel au Cap-Corse. Brue était sôn ami, me dit-il ; j'étais aussi son ami ; le gouverneur était mon ami ; rien ne pouvait donc être plus facile que d'arranger cette affaire. Je répondis à Baba que personne ne devait s'entremettre dans ces sortes de choses. Le matin, il avait reçu de Brue de la poudre, des fusils, et des étoffes, en paiement d'esclaves qu'il lui avait envoyés. Il avait apporté une des pièces d'étoffes pour me la montrer. C'était un tissu fort grossier, couvert de grands dessins rouges. Je lui dis que, lorsqu'il la laverait, il ferait bien de prendre son bâton et mettre ses sandales pour courir après les couleurs. Il me répondit qu'il s'en était déjà aperçu, et qu'en ayant lavé un morceau, il ne pouvait plus dire de quelle couleur il était.

Il commença alors une longue dissertation sur les avantages de la traite des nègres pour les Aschantes, et sur les changemens qui s'étaient opérés depuis qu'il était venu dans ce pays : Dieu, disait-il, allait ôter aux blancs leur puissance, pour la transférer aux noirs et aux mores. Je lui demandai s'il voulait donner un démenti à Mahomet, qui disait, dans l'Alcoran, que les blancs auraient jusqu'à la fin le souverain empire, à cause de la conduite des enfans de Noé à l'égard de leur père lorsqu'il était ivre ; il me dit

que j'avais raison, et que, lorsqu'ils se trompaient, les chrétiens pouvaient leur montrer leur erreur. Voyant un livre de prières sur la table, il me demanda si c'était « *Lingile* », nom qu'ils donnent au Nouveau Testament; je lui répondis que c'était le recueil des prières qu'on adressait à Dieu dans les églises d'Angleterre. Il me pria de lui en lire quelques-unes, parce qu'il avait entendu dire que les blancs priaient de telle manière; — et il se mit à marmotter quelques paroles entre ses dents si bas et avec tant de précipitation qu'il était impossible d'entendre un seul mot, manière que des prêtres indolens ou peu zélés n'adoptent, en effet, que trop souvent.

Les Mores croient qu'il est absurde d'adorer Dieu autrement qu'en chantant. Plus d'une fois je leur chantai, à leur prière, des psaumes de David, et j'essayai en même temps de leur décrire l'effet que produit l'orgue dans nos églises. Ils me firent aussi plusieurs questions sur le grand prêtre qui demeurait à Rome, et me demandèrent si nous avions quelque simulacre que nous appelions Dieu. Je leur dis que les Anglais avaient en horreur toute espèce d'images représentant l'Éternel, parce que rien ne pouvait le représenter. Les Mahométans sont aussi rigides, aussi scrupuleux sur ce point que les protestans le puissent désirer; ils regardent comme un crime impardonnable d'avoir aucune image de cette sorte. Ils me demandèrent plusieurs fois si nous offrions des sacrifices à Dieu. Je leur répondis que l'Écriture ne

nous permet pas de répandre le sang ; que Jésus avait accompli le dernier sacrifice expiatoire des chrétiens en s'immolant sur la croix , et que c'était en commémoration de ce sacrifice qu'on offrait à présent le pain et le vin sur nos autels. J'ajoutai que nous ne faisons pas non plus de libations (1), parce que répandre quelques gouttes d'une liqueur avant de la porter à ses lèvres, ou mettre à part des alimens avant d'en manger, c'est faire une offrande au diable.

Le schérif Abraham vint me voir avec un ou deux autres Mores. Je leur parlai des génies de Salomon, et leur demandai s'ils connaissaient la franc-maçonnerie. Je les avais déjà questionnés plusieurs fois, et je savais qu'aucun d'eux n'était franc-maçon. Ils me dirent qu'il y avait une secte de cette sorte en Arabie, et qu'ils croyaient que c'étaient des magiciens, attendu qu'ils commandaient aux esprits de l'air. Ils furent très-surpris d'apprendre que je l'étais, et me demandèrent vivement si je savais quelque chose relativement au sceau de Salomon, à la construction du temple, et à d'autres sujets qu'on croit généralement familiers aux francs-maçons. « Ce sont des sujets dont je ne puis parler, leur répondis-je. » Ils reprirent qu'ils savaient que nous placions quelques-

(1) J'ai remarqué que plusieurs des Mores qui sont depuis long-temps en Aschantie, font toujours des libations avant de boire : c'est l'usage de tous les adorateurs de fétiches qui mettent aussi à part une partie des alimens avant de manger.

uns de nos génies sur une île flottante au milieu de la mer; lorsque des vaisseaux en approchaient, les génies avaient ordre d'éclater de rire à leur vue, et l'île disparaissait. Ils me firent beaucoup d'autres contes de ce genre.

Un nègre de mes domestiques leur ayant dit que j'avais une drogue (du phosphore) qui me donnait la puissance de faire du feu, ils témoignèrent le désir de la voir; mais quand ils l'aperçurent, ils dirent, en ricanant, qu'il était impossible qu'une matière que l'on conservait dans de l'eau produisit du feu, et que je n'oserais jamais la renfermer et la garder dans une boîte. Je leur en donnai la preuve en brûlant quelques morceaux de draps et de papier; je leur offris ensuite, s'ils n'étaient pas encore convaincus, de leur mettre un peu de phosphore sur la peau; mais ils eurent l'air de ne pas se soucier de l'expérience, et s'écrièrent, avec l'accent du plus grand étonnement : « *Houa kahina iakoul narou malekaneran !* c'est un magicien et il mange du feu; c'est le roi du feu. » Il faut se rappeler que ce dernier nom est particulier au diable. Le schérif, après avoir réfléchi quelque temps, demanda si cette drogue n'était pas faite avec des os de génies? Je lui dis qu'il entraient des os dans sa composition. Il voulut savoir si nous mettions des génies à mort pour avoir leurs os? Je répondis qu'en Angleterre on ne répandait jamais le sang de personne, à moins qu'il n'eût commis quelque grand crime. Oui, reprit-il, mais personne ne peut vous voir. Je répliquai qu'il y a un

tail qui ne dort jamais. Aussitôt il inclina la tête en s'écriant : « Dieu est grand ! »

Les Mores se parlèrent alors en arabe, et décidèrent que je devais être versé dans les secrets de Salomon. Le schérif Abraham raconta un conte arabe, suivant lequel Balkis ou Bilkis, reine de Saba, se trouve être l'enfant emportée par le chien ; aventure dont il est question dans une des narrations de cet ouvrage. Balkis, selon eux, adorait le Soleil ; mais Salomon la convertit à l'adoration du vrai Dieu. Il commanda aux Génies de transporter le palais de cette reine, de son pays à Jérusalem. Les trois palais qu'il fit bâtir pour elle, dans l'Arabie-Heureuse, avaient de l'or mêlé au mortier qui entrait dans la construction. Ils voulurent savoir si je pourrais transporter une maison. Je leur dis que tel était le mystère attaché à nos travaux, qu'il m'était difficile de leur répondre ; cependant, que pour tout ce qui n'avait pas de rapport à la franc-maçonnerie, je me ferais un plaisir de leur donner tous les éclaircissemens désirables. C'était, reprirent-ils, ce que le peuple disait dans leur pays. Abraham m'assura, comme une chose positive, que les magiciens arabes se servaient d'os de génies pour produire du feu et pour les gouverner. Il serait assez curieux que la préparation du phosphore et l'inoculation, qui sont regardées comme deux des plus intéressantes découvertes modernes en Europe, fussent connues en Arabie dans le temps de sa splendeur.

Lorsque ces Mores furent partis, je passai chez Odoumata qui babilla autant qu'à l'ordinaire. Il sa-

vait, me dit-il, que je désirais emmener quelques-uns des enfans du roi au Cap-Corse pour les y faire élever ; mais les capitaines avaient adressé des représentations au monarque pour l'empêcher d'accéder à ma demande. Si le roi avait besoin d'or, ils lui en donnaient ; quand ils en avaient ; ils étaient toujours prêts, lorsqu'il les appelait au combat , à recevoir son pied sur leurs têtes , et à jurer d'accomplir ses ordres, ou de ne pas revenir. Il alléqua, pour raison de leur répugnance, leur crainte que ces enfans ne devinssent trop savans, ne découvrirent qu'ils trompaient quelquefois le roi, ce dont ils convenaient assez aisément, et qu'on ne leur tranchât la tête.

« Les capitaines ne doivent donc pas, lui dis-je, voir avec plaisir un blanc résider à Coumassie. »

« Si vraiment, répondit-il, tous en sont charmés ; mais ce résident suffit pour régler tous les différends entre le roi et les Anglais, sans qu'aucun des enfans du roi ait besoin d'apprendre la langue anglaise. »

Il se mit alors à se vanter du grand nombre de ses femmes et de ses enfans, répétant avec emphase qu'aucun Anglais n'en avait autant. Je repartis qu'un Anglais avait la possibilité de connaître son père ; qu'un noir, au contraire, ne pouvait jamais connaître le sien ; qu'ils étaient tous esclaves, sans pouvoir hériter des biens de leur père ; qu'aucun d'eux n'avait jamais aucune obligation à l'auteur de ses jours ; celui-ci ne pouvait rien donner à ses enfans de son vivant, ni leur laisser rien après sa mort. J'ajoutai que beaucoup d'entre eux avaient des femmes,

et que leurs esclaves en jouissaient. Il convint que tout cela était vrai ; et, détournant la conversation , il me défia de montrer autant de clefs que lui. A ces mots , il m'en présenta deux gros trousseaux ; je lui offris une once d'or, s'il me montrait une serrure pour chaque clef. Il éluda la question ; je pris les clefs dans ma main, et j'en trouvai beaucoup de brisées. Il y avait aussi des morceaux de plomb et de fer pour grossir les trousseaux. Les gens de sa suite et quelques chefs qui étaient avec lui , à en juger par leurs éclats de rire étouffés, paraissaient s'amuser beaucoup de son embarras et de sa confusion.

Plusieurs esclaves du frère du roi arrivèrent dans la cour, poursuivant deux de leurs camarades à grands coups de fouet. L'un des coupables, franchissant tous les obstacles, vint se jeter aux pieds d'Odoumata, et se mit sous sa protection. Le chef des esclaves le réclama, en prononçant un long discours avec beaucoup de feu ; il finit par jurer qu'il fallait que le coupable lui fût rendu le lendemain matin. Il est d'usage, lorsqu'un esclave encourt le déplaisir de son maître, qu'il se réfugie dans la maison de quelque chef qui cherche à obtenir son pardon.

Samedi, 27. — Le roi m'envoya chercher pour me remettre des lettres qui venaient d'arriver ; en les ouvrant, il en tomba deux petits paquets d'or. Le roi demanda aussitôt si c'était pour moi ou pour lui. Je lui répondis qu'à moins qu'il n'en attendit du Cap-Corse, il n'était pas probable qu'on envoyât de

l'or à d'autres qu'à moi. Le roi, se tournant vers ses capitaines, dit que le gouverneur était un brave homme de m'envoyer de l'or toutes les fois que j'en demandais. Je lui expliquai que les Anglais n'étaient pas dans l'usage de se faire réciproquement des présens d'or, et que c'était ma paye que je recevais. Il m'annonça qu'il ferait repartir ces messagers mardi. Deux d'entre eux étaient revenus revêtus d'uniformes anglais, ces gens faisant partie des trente que le gouverneur devait équiper à la requête du roi. Ce prince me pria de goûter une bouteille de teinture de rhubarbe que le gouverneur lui avait envoyée ; je lui obéis, de peur qu'il ne crût que c'était une boisson pernicieuse. Il me fallut ensuite goûter de la teinture de canelle qu'il avait reçue quelque temps auparavant. Je le fis avec beaucoup de répugnance ; car j'avais été très-malade le matin, et j'avais pris médecine quelques instans avant de me rendre auprès du roi.

Dans l'après midi, Apokou vint me voir ; il avait entendu dire qu'Adou Bradie était allé à bord d'un vaisseau, et qu'on avait hissé quatre cents pavillons pour le recevoir (1). C'était un des motifs pour lesquels les capitaines n'aimaient pas qu'aucun sujet du roi apprît à lire et à écrire ; ils devenaient alors comme les blancs, et voyaient tant de belles choses, qu'ils ne pensaient plus à revenir en Aschantie. Je

(1) On faisait sécher ce jour-là les pavillons de signaux à bord du vaisseau du roi le *Cherub*, qui était sur rade devant le Cap-Corse.

lui dis que , si cela lui déplaisait , on changerait de méthode. « Nous sommes tous charmés de savoir , reprit-il , que les Aschantes soient bien traités au Cap-Corse ; mais cela leur fait tourner la tête , parce qu'ils n'y sont pas accoutumés. »

Le roi épousa , il y a plusieurs années , une des filles d'Apokou ; c'est encore aujourd'hui l'une des plus belles femmes de Coumassie ; elle doit avoir été d'une beauté remarquable. Le chef des eunuques ayant découvert une intrigue entre elle et un esclave , dit au roi qu'une de ses épouses lui avait été infidèle.—Qu'elle meure à l'instant , s'écria le monarque dans un transport de rage !—C'est la fille d'Apokou , lui dit tout bas l'esclave. Le roi se leva en silence , et se rendit au Harem. Il fit venir la coupable ; et , détournant la tête à sa vue , en même temps qu'il levait le rideau pour la laisser passer , il s'écria : — « Allez , vous êtes libre ! Votre père fut mon père (1) , il est mon ami ; c'est pour lui que je vous pardonne. Lorsque vous trouverez un homme que vous croirez digne de vous , instruisez-m'en , je lui donnerai de l'or ». Apokou n'a pas permis à cette femme de se remarier.

Lorsqu'une exécution ou un sacrifice public doit avoir lieu , les cors d'ivoire du roi annoncent la cérémonie à la porte du palais « Vœu ! vœu ! mort !

(1) On verra , dans la deuxième partie , que le roi actuel , avant d'être appelé inopinément au trône , portait une queue d'éléphant devant Apokou.

mort ! mort ! sont les expressions affectées à cet air lugubre ; pendant que les bourreaux immolent les victimes, la musique joue un air particulier jusqu'à ce que l'opération soit terminée.

Le plus grand sacrifice humain qui ait été fait à Coumassie pendant mon séjour, eut lieu, la veille de la fête de l'Adaï, au commencement de janvier. J'en fus informé mystérieusement deux jours auparavant par une personne que je ne dois pas nommer. Mes domestiques ayant été écartés, je m'entendis adresser ces paroles : « Chrétien, prenez garde, ayez l'œil sur votre famille, l'ange de la mort a tiré son épée, et frappera bien des Aschantes. Lorsque le tambour battra la veille de l'Adaï, ce sera le signal de mort. Évitez le roi, si vous le pouvez, mais ne craignez rien. » Au moment où je commençai à entendre battre le tambour, j'étais assis, occupé à réfléchir aux horreurs et aux barbaries qui se préparaient. En recevant l'ordre de me rendre près du roi, je ne pus m'empêcher de tressaillir ; car c'est la manière dont il s'y prend quand il veut faire périr un capitaine ou un personnage de distinction. Il les envoie chercher sous un prétexte quelconque ; et, au moment où le malheureux entre dans le palais, des esclaves le saisissent, le garrottent et le terrassent. Si l'on craint qu'en mourant il ne jure la mort de quelqu'un par vengeance, on commence par lui enfoncer un couteau dans la gorge ; on l'accuse alors d'un crime réel ou supposé, et il périt au milieu des tortures.

Pendant que j'étais avec le roi, les officiers dont la fonction est d'assister aux sacrifices, et qui sont dans la confiance du prince, entrèrent armés de leurs couteaux, etc. Le roi envoya dire à un chef de venir le rejoindre chez sa mère, et lui-même s'y rendit bientôt, après avoir donné ordre qu'on me fit sortir par une autre porte.

Ce sacrifice eut lieu, parce que le roi s'était imaginé que s'il lavait les os de sa mère et de ses sœurs qui étaient mortes depuis qu'il occupait le trône, cette cérémonie rendrait le fétiche favorable, et assurerait le succès de la guerre. Leurs ossemens furent donc retirés de leurs cercueils, et trempés, en grande cérémonie, dans du rhum et de l'eau. Après les avoir essuyés avec de la soie, on les roula dans de la poudre d'or, et on les entourra d'or brut, de colliers de grains d'aggry et des ornemens les plus coûteux. Tous les individus coupables de la moindre chose qui eût déplu au roi, furent alors mandés successivement, et immolés à mesure qu'ils entraient, « afin que leur sang arrosât les cercueils. » Pendant toute la nuit, les bourreaux du roi parcoururent les rues, entraînant au palais tous les malheureux qu'ils rencontraient; ils étaient aussitôt mis aux fers; mais, ce qui arrive souvent, quelqu'un avait découvert le secret, et presque tout le monde s'était enfui, de sorte que le roi se vit dérober un grand nombre de ses victimes. Le lendemain matin, jour de la fête de l'Adaï qui attirait ordinairement un immense concours de monde à Coumassie, tout était morne

et désert. Il était impossible de rien se procurer au marché. Le roi, accompagné seulement de ses confidens et des membres de sa famille, alla immoler quelques moutons, etc. Lorsque je me présentai à l'heure ordinaire, il parut flatté de ma confiance, et s'aperçut que je remarquais qu'il y avait bien peu de capitaines auprès de lui. Il avait l'air fatigué et agité, et ne tarda pas à se retirer dans ses appartemens.

Dès que l'obscurité revint, les sacrifices recommencèrent; et, pendant la nuit, les ossemens de la mère et des sœurs du roi furent transportés dans le tombeau sacré de Bantama, pour y être déposés auprès des autres membres de la famille royale. La procession était brillante, mais peu nombreuse. Les chefs et leur suite étaient vêtus du costume de guerre, armés d'un mousquet et précédés par des torches. Les trépieds sacrés et tous les ornemens employés dans les grandes occasions étaient portés en grande pompe; les victimes, les mains liées derrière le dos, et enchaînées, précédaient les ossemens, tandis que, par intervalles, des chants de mort et de victoire indiquaient le désir de commencer la guerre.

La procession revint le lundi vers trois heures après midi; le roi monta sur son trône dans la place du marché, il était entouré de sa musique qui jouait continuellement l'air de mort! mort! mort! Il avait à la main un gobelet d'argent rempli de vin de palmier; et, lorsqu'on tranchait une tête, il imitait un

pas de danse. Un peu avant la nuit , il termina pour ce jour-là le cours de ses atrocités , en se retirant dans son palais. Bientôt après , les chefs sortirent de leurs retraites , parcoururent les rues en triomphe , se jouissant d'avoir échappé à la mort , quoique le lendemain ils pussent être exposés aux mêmes dangers. J'avais eu le matin un violent accès de fièvre , pour être resté si long-temps la veille exposé à un soleil ardent , pendant que j'étais avec le roi. Je n'osai envoyer aucun de mes domestiques acheter la moindre chose , de peur qu'ils ne fussent massacrés ; d'ailleurs , le marché était entièrement désert. Il n'y avait pas une goutte d'eau dans la maison. Les sacrifices durèrent jusqu'à la fête suivante de l'Adai , c'est-à-dire dix-sept jours (1).

(1) Peu de temps après l'époque où finit ce journal , M. William Hutchison fut remplacé à Coumassie par M. Dupuis , ex-vice-consul à Mogador.

CHAPITRE IX.

Origine et histoire de la guerre des Aschantes, extrait de l'ouvrage de Meredith sur la Côte-d'Or (1).

LE royaume d'Assin est situé derrière le pays des Fantes, et limitrophe de l'Aschantie. Il était divisé en deux états; l'un gouverné par le roi Chébou et Quacoe Apoutay; l'autre, par le roi Amou. Quoique Apoutay ne fût pas revêtu de la dignité royale, son pouvoir égalait celui de Chébou, mais l'un et l'autre étaient soumis au roi d'Aschantie. Un homme riche mourut dans la capitale d'Amou. Suivant l'usage, on enterra avec lui de l'or et d'autres effets précieux. Un homme de Chébou avait été présent aux funérailles. Il guetta une occasion favorable, ouvrit le tombeau, s'empara du trésor que l'on y avait déposé et l'emporta. Amou demanda justice à Chébou et à Apoutay, sans pouvoir l'obtenir; il s'adressa alors au roi des Aschantes. Celui-ci fit comparaître devant lui toutes les parties, et, les ayant écoutées avec impartialité, décida en faveur d'Amou. Apoutay fut retenu en ôtage jusqu'à ce que la restitution fût effectuée; mais il parvint à s'échapper, et, une fois

(1) Page 132.

en liberté, il refusa de se soumettre à la décision du roi d'Aschantie.

Là-dessus, Amou prit les armes, attaqua Chébou et Apoutay, et mit leurs soldats en déroute. A la sollicitation du roi des Aschantes, les parties eurent une nouvelle entrevue, mais Apoutay eut recours à la trahison; il envoya secrètement demander à Chébou une armée pour le soutenir. Il livra une nouvelle bataille à Amou; il fut encore défait, et l'homme qui avait commis le vol perdit la vie. Le roi d'Aschantie, voulant rétablir la paix, interposa son autorité entre les parties belligérantes. Il envoya deux bracelets d'or, l'un à Amou, l'autre à Apoutay, et leur ordonna de cesser les hostilités. Ils eurent l'air d'y consentir tous deux, et reçurent les bracelets. Mais Apoutay attaqua de nouveau Amou, le vainquit à son tour, et le chassa de sa ville capitale. Celui-ci, indigné, assembla de nouvelles troupes et triompha encore une seconde fois de son adversaire. Cependant le roi d'Aschantie, voulant réconcilier ses voisins, sans être obligé de tirer l'épée, envoya à Amou une hache et deux sabres à poignée d'or, en lui recommandant de faire la paix avec Apoutay. Amou répondit qu'il y consentait; mais il fut encore attaqué par son implacable ennemi, complètement battu, et perdit dans cette dernière bataille les sabres à poignée d'or et la hache. Le vainqueur exerça des ravages dans tout le territoire appartenant à Amou, massacra tout ce qui tomba entre ses

mains, et n'épargna pas même les messagers du roi des Aschantes.

Il s'ensuivit une guerre avec ce dernier. Apoutay, craignant sa vengeance, s'enfuit avec Chébou dans le pays des Fantes. Le roi d'Aschantie envoya un message et un présent de vingt onces d'or à Acoum, cabocir d'Assécoumah (petit état tributaire de son royaume), en lui expliquant la nécessité où il se trouvait de poursuivre ses ennemis sur le territoire des Fantes, et l'assurant de ses dispositions pacifiques à l'égard de ceux-ci, puisqu'il n'avait d'autre but que de s'emparer de la personne de Chébou et d'Apoutay. Les Fantes ne voulaient ni intervenir dans cette affaire, ni permettre que l'armée des Aschantes entrât sur leur territoire. Alors Appey Dougah (1), général du roi d'Aschantie, rassembla, par ordre de son maître, des forces considérables, et livra bataille à ses ennemis. Il y fit preuve de bravoure et défit Chébou et Apoutay, soutenus par une armée de Fantes qui les avait rejoints.

Le lendemain Chébou et Apoutay, ayant rallié leurs troupes et reçu de nouveaux renforts des Fantes, livrèrent bataille à Appey Dougah et furent encore défaits. Ils perdirent beaucoup de monde, et le cabocir d'Abrah, principale ville des Fantes, fut du nombre des prisonniers. On offrit une somme considérable pour sa rançon; le roi la refusa, et le

(1) Ce doit être Appia Dunqua, frère aîné d'Appia Nanu, dont j'ai rapporté la disgrâce dans le chapitre VI de la première partie.

mit sous la garde d'Acoum , cabocir d'Assécoumah , en qui il avait grande confiance : celui-ci n'y répondit point et laissa aller le prisonnier.

Cependant Apoutay , battu sur tous les points , fit dire au roi qu'il acceptait les conditions de paix qu'il lui avait fait offrir , pourvu qu'il payât ses dettes. Le roi y consentit , et , pour preuve de réconciliation , envoya des messagers porter des présens à Chébou et à Apoutay. Ceux-ci , au lieu de les recevoir avec reconnaissance , décapitèrent les députés. Cette perfidie , que rien n'avait provoquée , enflamma la colère du roi d'Aschantie ; il jura guerre éternelle aux agresseurs. Il avait pardonné à Acoum d'avoir rendu la liberté au prisonnier dont il lui avait confié la garde. Comme celui-ci avait beaucoup de provisions , il lui en demanda. Acoum parut y consentir avec plaisir ; il livra fidèlement six fois de suite tout ce qu'il s'était obligé de fournir ; mais , à la septième , il s'empara de mille hommes envoyés vers lui pour chercher des vivres , et les vendit comme esclaves , en mars ou avril 1806. En conséquence de cette nouvelle trahison , il se trouva enveloppé dans la guerre. Le roi , après l'avoir battu , marcha avec son armée vers la côte , contre Chébou et Apoutay. Les Fantes opposèrent quelque résistance , mais ils succombèrent dans toutes les rencontres ; et les Aschantes , dans leur marche , anéantirent presque entièrement les Braffoes. Les habitans d'Annamabou , à l'instigation de quelques Braffoes qui s'étaient réfugiés chez eux , furent assez imprudens pour y recevoir Chébou et

Apoutay, et pour leur accorder leur protection; ce qui leur devint fatal.

A cette époque, le gouverneur du Cap-Corse concevant des inquiétudes pour la sûreté des établissemens anglais, forma le projet d'envoyer des députés avec un drapeau blanc au roi d'Aschantie, qui était alors (mai 1806) à Abrah, c'est-à-dire à quinze ou vingt milles de la mer. Mais les habitans d'Annamabou, consultés sur cette mesure, l'en dissuadèrent; elle fut donc ajournée. Le gouverneur aurait voulu savoir sous quel point de vue le roi considérait les Anglais, et jouer le rôle de médiateur; mais les habitans d'Annamabou, pleins d'une folle confiance dans leurs forces, se flattaient de vaincre le roi, et de voir tomber entre leurs mains la totalité ou du moins la plus grande partie de son armée. Ils n'étaient donc nullement portés à adopter des mesures pacifiques, et ne permirent pas au messager du gouverneur d'avancer sur leur territoire.

Peu de temps après, une division de l'armée des Aschantes arriva à Cormantine, mit en fuite les habitans de la ville, et la détruisit entièrement. Le chef de cette division parvint même à s'emparer du fort hollandais; et, après l'avoir pillé, il y établit son quartier-général. Il était bien temps de connaître les intentions du roi! Le gouverneur du fort d'Annamabou envoya au commandant de cette division des Aschantes un messager avec un drapeau blanc, pour s'informer dans quel dessein le roi faisait marcher une armée sur les côtes, et pour lui offrir sa média-

tion. Le lendemain matin, on vit venir du côté de Cormantine trois hommes portant un drapeau blanc déployé. M. White, gouverneur d'Annamabou, se flatta qu'ils lui apportaient des nouvelles agréables et satisfaisantes; mais il reconnut bientôt qu'il se trompait. Le chef de cette division était fier du triomphe qu'il venait d'obtenir, et si glorieux d'être arrivé sur les bords de la mer, qu'il y avait trempé trois fois son sabre, et avait même envoyé de l'eau de la mer au roi, comme une preuve de ses succès. On ne peut savoir si ces motifs le déterminèrent à mettre à l'épreuve les dispositions du gouverneur anglais, mais il lui envoya un message extrêmement arrogant qui ne pouvait réussir auprès de M. White; il mandait que, lorsque le gouverneur lui aurait envoyé vingt barils de poudre et cent fusils, il lui ferait connaître quels étaient les desseins du roi.

Satisfaire à une pareille demande, c'eût été montrer trop de condescendance, et donner au roi une opinion peu avantageuse du caractère anglais. M. White reçut poliment les députés, leur fit offrir des rafraîchissemens, et leur dit qu'il regrettait beaucoup que le roi ou leur commandant parussent si peu disposés à entrer en explication ou à se concilier; ajoutant que si le roi voulait lui dire en quoi les habitans d'Annamabou l'avaient offensé, il emploierait tout son crédit pour lui faire donner satisfaction; mais que, jusqu'à ce qu'il fût assuré qu'ils s'étaient rendus coupables de quelque faute envers le roi, ils avaient droit à la protection du

fort, s'ils la demandaient; enfin que, si l'armée du roi s'approchait du fort dans des intentions hostiles, il ferait feu sur elle.

On fit ensuite tirer en leur présence deux à trois des plus gros canons, pour leur donner une idée des effets destructeurs de l'artillerie. Ces messagers étaient sur le point de partir, quand on reçut au fort un avis secret, portant que le drapeau blanc dont ils étaient porteurs ne serait pas respecté, et qu'ils seraient massacrés en s'en retournant. MM. White et Wilson se chargèrent donc de les escorter eux-mêmes, et les conduisirent jusqu'à une distance peu considérable de leurs avant-postes. Cependant le gouverneur attendit avec impatience la réponse définitive du roi, et n'oublia rien pour se mettre sur la défensive. Les habitans de la ville, qui avaient eu jusque-là beaucoup de confiance dans leurs forces, commencèrent à concevoir des alarmes, et demandèrent avec instance la protection du gouverneur. M. White leur promit que, si l'armée des Aschantes attaquait la ville, il en protégerait et secourrait les habitans par tous les moyens qui seraient en son pouvoir, leur indiquant en même temps les mesures qu'ils devaient prendre pour se mettre en état de défense. Il leur conseilla d'avoir toujours de forts détachemens à la découverte, et de garder toutes les routes qui conduisaient à la ville, et les engagea ensuite, à la première alarme, ou dès qu'ils verraient l'ennemi s'avancer, d'envoyer au fort les vieillards, les femmes et les enfans, les assu-

rant qu'on y en recevrait le plus grand nombre possible, et que les autres, en campant sous les murailles, se trouveraient protégés par l'artillerie.

Dans cette conjoncture critique, ni M. White ni les habitans de la ville ne connaissaient au juste quelles étaient les forces du roi d'Aschantie; ils n'avaient qu'une idée fort imparfaite de la bravoure et de l'intrépidité des troupes qui composaient son armée. On présumait que les Aschantes ressemblaient aux habitans des environs qui, en général, ne savent pas soutenir un feu régulier et bien nourri, et qui sont prêts à se cacher dans le premier trou, quand ils entendent un boulet ou une balle siffler à leurs oreilles. En leur supposant même plus de courage, on ne s'imaginait guère que leur bravoure, ou leur soif de vaincre, les porterait à se précipiter jusqu'à la bouche des canons, au risque de s'exposer à une destruction inévitable.

Environ une semaine se passa sans qu'on reçût de nouvelles du roi, ce qui n'annonçait pas des dispositions pacifiques. Le chef de la division qui s'était emparé de Cormantine, et qui, d'après ce que l'on apprit ensuite, était le roi de Dankara, voulut s'assurer de la force de la ville d'Annamabou, et réussit à prendre position dans Agag, petit village situé sur une pointe de terre, à un mille à l'est : il pouvait, de là, voir tous les mouvemens de ses ennemis de ce côté. Le 14 juin, un corps considérable, composé de presque tout ce qui était en état de porter les armes, sortit de la ville et marcha vers Agah, pour

en déloger les Aschantes. Des murailles du fort , on put voir parfaitement cette affaire. Les Fantes furent reçus avec courage et résolution , et la victoire resta indécise pendant quelque temps. Les Aschantes tiraient avec plus de régularité qu'on ne s'y attendait, et leur feu était bien dirigé. Les Fantes, au contraire, tiraient avec confusion et au hasard. Ils eurent pourtant l'avantage; mais leurs ennemis firent leur retraite dans le meilleur ordre, et réussirent à se maintenir dans une partie du village caché dans une vallée où les Fantes ne jugèrent pas à propos de les poursuivre. Ce succès ajouta encore à la présomption qu'inspirait aux habitans d'Annabou la forte position de leur ville; mais, tandis qu'ils étaient aux prises avec ce détachement, le roi, avec son corps d'armée, s'emparait de toutes les routes qui conduisaient chez eux, et n'en était plus qu'à trois milles.

Le lendemain, c'est-à-dire le 15 juin, à la pointe du jour, les soldats qui étaient de garde aperçurent toute l'armée aschante en mouvement. On donna l'alarme, et tous les hommes en état de porter un fusil se disposèrent à marcher contre l'ennemi. La ville étant située devant le fort, et s'étendant à quelque distance dans les terres, on ne put voir le combat, mais on apercevait d'épais nuages de fumée s'élever de différens côtés, et l'on entendait distinctement un feu roulant de mousqueterie. L'alarme et la confusion se répandirent alors dans la ville. Les femmes, les vieillards, les enfans se réfugièrent dans le fort,

où l'on en reçut un aussi grand nombre qu'il fut possible; quand les portes en eurent été fermées, les autres campèrent le long des murs. Le bruit des décharges de mousqueterie s'approchait de plus en plus; enfin les Fantés prirent la fuite dans le plus grand désordre. On tira du fort deux ou trois coups de canon pour tâcher d'intimider les ennemis; mais ils étaient trop intrépides, trop animés par l'espérance de la victoire pour se laisser épouvanter. Vers onze heures, on entendait partout les balles siffler dans le fort, et les Aschantes entrèrent dans la ville poursuivant les vaincus jusque sur le rivage de la mer où ils en firent un grand carnage.

Les Fantés espéraient pouvoir s'échapper, grâce à leurs canots et à leur habileté à nager; mais ils se trouvèrent poursuivis de trop près par les Aschantes qui, dans leur fureur insatiable, massacraient sans pitié tout ce qui se présentait à eux: hommes, femmes et enfans. Pendant ce carnage, le gouverneur, avec sa petite garnison, travaillait de son côté à repousser les ennemis. Un canon de vingt-quatre, pointé vers le rivage et chargé à mitraille, leur fit perdre beaucoup de monde; et une pièce de trois, pointée du côté de l'est, ne les incommoda guère moins. Mais de nouvelles troupes avançaient continuellement; elles marchèrent enfin vers les murs du fort pour s'emparer de ceux qui s'étaient réfugiés en foule sous leur protection, n'ayant pu trouver place dans l'intérieur. Le gouverneur reçut deux blessures en ce moment : une balle le

frappa à la bouche et lui emporta quatre dents; une autre lui traversa le bras gauche. Un officier et deux soldats furent blessés; un soldat fut tué.

Les choses prenaient alors un aspect plus sérieux et plus inquiétant qu'on ne l'avait pensé; la garnison ne pouvait douter que les Aschantes ne fussent bien déterminés à faire tous leurs efforts pour s'emparer du fort, où ils espéraient trouver un butin considérable. La garnison ne consistait qu'en vingt-neuf personnes; savoir : M. White, quatre officiers, quatre mulâtres libres et vingt hommes, soldats, ouvriers et domestiques; elle comptait pourtant beaucoup sur la force de sa position. Les murailles du fort étaient très-hautes et bien flanquées, et les portes étaient solides et bien barricadées à l'intérieur. Le gouverneur, considérablement affaibli par le sang que ses blessures lui avaient fait perdre, fut obligé de quitter les remparts, et de laisser le commandement au plus ancien officier qui, s'apercevant que le canon produisait peu d'effet, parce que les Aschantes ajustaient avec tant d'adresse, qu'ils tuaient ou blessaient chaque homme qui se montrait à une embrasure, ordonna qu'on ne fit plus usage que du fusil.

La garnison se trouva enfin réduite à huit hommes en état de faire un service actif. Les Aschantes mirent tout en œuvre pour forcer la porte du côté de l'ouest; mais ils furent repoussés deux fois avec perte par le feu de la mousqueterie. Ils s'avancèrent une autre fois en apportant des matières combustibles

pour mettre le feu à la porte; et, après avoir encore été forcés de se retirer, ils n'en continuèrent pas moins l'attaque jusqu'à six heures du soir. Dès qu'ils eurent suspendu les hostilités, la garnison s'occupa à se mettre en état de défense, dans le cas où ils voudraient livrer un assaut pendant la nuit.

Le lendemain, les premiers rayons du jour firent voir le spectacle de toutes les horreurs de la guerre. Des monceaux de morts et de blessés entourant les murs du fort, et couvrant le rivage jusqu'à la distance d'un mille du côté de l'est, des maisons détruites; d'autres qui brûlaient encore; l'air de consternation des vieillards réfugiés dans le fort; les lamentations déplorables des femmes et des enfans; tout présentait un effroyable tableau dont on détournait les yeux en frémissant.

On peut calculer que la population de la ville montait au moins à quinze mille ames. Il en périt environ les deux tiers. Près de deux mille se réfugièrent dans le fort, environ deux cents parvinrent à gagner un rocher entouré par la mer, à une portée de fusil du rivage; deux à trois mille se dispersèrent de côté et d'autre, et se sauvèrent malgré la vigilance des Aschantes. Bien certainement plus de huit mille Fantes perdirent la vie dans cette affaire; mais, quoique leurs ennemis fussent au moins trois fois plus nombreux, si les Fantes avaient eu le tiers de leur bravoure, ils leur auraient opposé plus de résistance, et auraient probablement refroidi leur ardeur et leur impétuosité. Au contraire, ils furent saisis de terreur dès le

commencement de l'attaque, et prirent la fuite avec tant de précipitation que la mer put à peine les arrêter.

Les Aschantes voyant leurs ennemis en déroute, firent marcher une partie de leurs forces contre le fort avec autant de sang froid que d'intrépidité; ce corps s'avança jusqu'à la bouche du canon, en poussant de grands cris. Une pièce de trois, bien servie, en mit un grand nombre hors de combat du côté de l'est; mais, du côté de l'ouest, la position avantageuse de l'ennemi empêchait de se servir du canon qui flanquait la porte, de sorte que l'on ne put se défendre qu'au fusil. MM. Meredith et Swanzy en tirèrent chacun plus de trois cents coups. Le dernier eut l'épaule meurtrie par le recul de son fusil, et resta ensuite plusieurs jours sans pouvoir faire usage de son bras droit, à moins d'y éprouver une vive douleur. M. Meredith était à peu près dans le même état.

On ne peut déterminer avec exactitude quelle fut la perte des Aschantes. Le roi, avant de partir d'Annabou, dit qu'il avait perdu trois mille hommes, mais il y comprenait probablement ceux qui moururent de maladie. Il est pourtant certain que son armée souffrit beaucoup, car elle s'avançait en corps si serrés, que chaque coup de canon chargé à mitraille emportait vingt à trente hommes; les coups de fusil se tiraient de si près, qu'ils tuaient et blessaient plusieurs soldats en même temps.

Le fort, en ce moment (16 juin), se trouvait dans une situation assez alarmante; complètement bloqué

par terre ; n'ayant avec la mer qu'une communication imparfaite, et n'étant approvisionné que pour quelques semaines, attendu le nombre de Fantes qui s'y étaient réfugiés. Il faut encore ajouter que la vue des cadavres gisant sur la terre tout autour, et qui ne pouvaient tarder à tomber en putréfaction, inspirait des inquiétudes sérieuses. Ces circonstances exigeaient des efforts extraordinaires que la garnison, dans son état de faiblesse, ne se trouvait pas en état de tenter. On était resté sous les armes depuis le 15 au matin, sous un soleil brûlant, sans aucun repos, presque sans nourriture ; chacun était épuisé de fatigues. On concevait pourtant quelques espérances que les Aschantes ne renouvelleraient pas les hostilités ; tous leurs mouvemens semblaient annoncer des intentions pacifiques. La garnison désirait vivement la paix ; mais elle ne voulait pas être la première à céder, ni offrir des conditions sans les ordres du gouverneur en chef. Le roi, d'après le succès que ses armes venaient d'obtenir, avait une haute opinion de ses forces et de la bravoure de son armée. D'une autre part ; la petite garnison, malgré son état de faiblesse, était pleine de confiance, et désirait prouver au roi des Aschantes la supériorité de la tactique européenne.

Le gouverneur du Cap-Corse, informé de ce qui se passait à Annamabou, ne perdit pas de temps pour y envoyer du secours. Il fit partir, dans la matinée du 16, deux petits bâtimens qui amenaient douze soldats et quatre officiers, renfort dont l'arrivée fit

grand plaisir à la garnison. On protégea leur débarquement par le feu de quelques pièces de canon; les Aschantes n'essayèrent pas de s'y opposer. Cependant ils tirèrent sur le canot qui les avait amenés, lorsqu'il partit du fort pour aller rejoindre les bâtimens, et blessèrent un homme.

Le gouverneur du Cap-Corse avait donné ordre d'envoyer des députés au roi avec un drapeau blanc. Les Aschantes les virent sortir du fort avec de grandes démonstrations de joie; une foule immense se pressait autour des envoyés; ce ne fut pas sans peine que les officiers du roi, distingués par des sabres à poignée d'or, parvinrent à faire faire place pour les conduire à ce prince.

On doit remarquer ici que, quoique les Aschantes soient bien en arrière des peuples civilisés et policés, ils ne semblent pourtant pas étrangers aux lois de la guerre en usage parmi eux-ci. Ils respectèrent le drapeau blanc; quelques-uns de leurs soldats ayant voulu s'avancer vers le rocher sur lequel environ deux cents Fantes s'étaient réfugiés, ils entendirent fort bien le signal du rappel qui leur fut donné par quelques coups de fusil tirés par-dessus leur tête; ils y obéirent aussitôt.

Le roi reçut très-bien les députés, leur dit qu'il était charmé qu'on lui eût envoyé un drapeau de paix, et leur témoigna sa satisfaction en leur faisant présent d'un mouton. Ils revinrent vers les sept heures du soir avec trois messagers du roi; ceux-ci, pour justifier ce prince, entrèrent dans un long

détail des causes qui l'avaient déterminé à faire la guerre aux Fantes. Ils ajoutèrent qu'il n'avait pas le dessein d'attaquer le fort ni de faire la guerre aux blancs, qu'il n'avait d'autres ennemis que les Assiniens et les Fantes, et qu'il commençait à croire qu'il leur avait fait suffisamment fait éprouver sa vengeance.

A partir de ce moment, des relations amicales s'établirent entre le roi et son armée, et la garnison du fort. On crut pourtant qu'il était prudent d'en tenir les portes fermées jusqu'à ce qu'il existât une parfaite intelligence. On ne pouvait guère espérer d'y parvenir que par le moyen d'une entrevue entre le roi et le gouverneur en chef. On fit tous les efforts possibles pour déterminer ce prince à se rendre au Cap-Corse, ils furent inutiles; on eut beau l'assurer qu'il y serait honorablement reçu, qu'on lui donnerait pour sa sûreté toutes les garanties qu'il pourrait désirer, qu'on lui enverrait tous les jours une députation d'officiers pour l'accompagner, il ne voulut pas y consentir, mais il promit d'envoyer quelques-uns de ses chefs pour conférer avec le gouverneur.

Effectivement, dès le 17, le roi nomma douze députés qui allèrent au Cap-Corse; mais on reconnut que, sans une entrevue avec le roi, on n'obtiendrait aucun résultat satisfaisant; en conséquence, le colonel Torrane, gouverneur en chef, vint à Annamabou. On fixa le jour auquel la conférence aurait lieu. Pour disposer favorablement l'esprit du roi, on lui envoya des présens; et, pour lui inspirer une

haute idée de la puissance anglaise, le gouverneur se fit accompagner d'une suite nombreuse, composée de toutes les personnes qui n'étaient pas absolument indispensables au service du fort.

Avant le jour fixé pour l'entrevue, le gouverneur du Cap-Corse ayant fait arrêter Chébou, qui avait été une des principales causes de la guerre, l'envoya au roi, dans l'espoir de prévenir une nouvelle effusion de sang et d'empêcher l'entière destruction des Fantes; mais cette espérance ne se réalisa point. Le roi s'était trop avancé pour pouvoir reculer, sans mécontenter des auxiliaires qui ne l'avaient suivi que dans l'espoir du pillage; d'ailleurs Apoutay et Acoum avaient déjà repris les armes, et rassemblaient tous les Fantes, pour livrer au roi une nouvelle bataille.

En se rendant à l'entrevue, le gouverneur fut accompagné d'un cortège qui, sans être nombreux, était cependant assez imposant par son bon ordre et sa belle tenue. La marche était ouverte par une vingtaine d'ouvriers de la compagnie, bien habillés, et suivis de quarante fusiliers. Venait ensuite le gouverneur précédé d'une troupe de musiciens, et suivi de dix officiers marchant deux à deux. Enfin, quelques marchands que la curiosité avait fait venir du Cap-Corse fermaient le cortège. A quelque distance du fort d'Annamabou, l'on rencontra un des principaux capitaines du roi qu'il avait envoyé pour conduire le gouverneur et écarter la foule qui se pressait autour du cortège, car la plus grande partie des soldats du roi n'avait jamais vu un homme

blanc. Malgré tous les soins de ce chef et les efforts des gens de sa suite, la curiosité était si vive que les Anglais marchaient au milieu d'une multitude confuse qui semblait ne former qu'une masse, tant elle était serrée; ce qui, en empêchant la circulation de l'air, augmentait la chaleur de l'atmosphère, inconvénient qu'augmentaient encore les exhalaisons infectes des cadavres dont la terre était jonchée.

Le gouverneur fut obligé de rendre visite à tous les principaux chefs avant d'être admis en présence du roi. Ce cérémonial, auquel il ne pouvait se refuser, dura assez long-temps; car tous les chefs formaient un vaste cercle, et chacun d'eux avait sa suite rangée autour de lui. Ils étaient assis sous de grands parasols, entourés de gardes et d'esclaves; des jeunes gens rafraîchissaient l'air autour d'eux en agitant des éventails, et écartaient les mouches extrêmement nombreuses et incommodés. Un de ces chefs attira surtout l'attention, son costume, tout-à-fait différent de celui des autres, prouvant qu'il venait d'un pays très-éloigné. Il était grand, avait de l'embonpoint et des formes athlétiques; son teint ressemblait à celui d'un Arabe ou d'un Égyptien. Ses vêtemens lourds ne paraissaient nullement adaptés au climat. Une espèce de bonnet jaune lui descendait jusqu'au-dessous des oreilles, et ne produisait pas un effet favorable sur son teint. Il était Mahométan, fort grave, et cependant communicatif et poli. Il portait sur lui des versets du Coran enchâssés dans de petits étuis d'or et d'argent; il semblait y

attacher beaucoup de prix. Il venait du Kassina, pays qui paraît situé au sud-est de Tombouctou. Il nous dit qu'il avait été à Tunis et à la Mecque, qu'il avait vu un grand nombre de blancs et de leurs vaisseaux; il décrivit la manière de voyager dans le grand désert. Il commandait un corps de soldats qui se servaient également de l'arc et du fusil. On trouva dans le fort quatre de leurs flèches qui étaient courtes et garnies d'un fer pointu et barbelé. Sa suite, composée de gens de la même couleur, était vêtue un peu différemment; ils portaient tous le costume turc, mais n'avaient pas de turbans.

Toutes ces visites d'étiquette terminées, on conduisit le gouverneur vers le roi. Il était entouré d'une suite nombreuse, dont l'extérieur annonçait la richesse et l'autorité. Leurs sièges, leurs chaînes, leurs haches, les poignées de leurs sabres, les pommes de leurs cannes, etc., étaient ou d'or massif ou couvertes de lames de ce métal. Le damas, la soie et les autres riches étoffes dont ils étaient vêtus, ajoutaient encore à la splendeur de ce tableau. Le gouverneur étant arrivé près du roi, et les premiers complimens ayant eu lieu, l'air retentit du bruit des instrumens, tels que tambours, cors et flûtes. Après quelques minutes de conversation, durant laquelle le roi montra la plus grande politesse, le gouverneur témoigna le désir que cette visite de cérémonie lui fût rendue; l'on y consentit.

On le conduisit alors sous quelques arbres où il s'assit avec toute sa suite en demi-cercle, les

soldats formant une haie, au milieu de laquelle passèrent tour à tour le roi et tout son cortège. Ce cortège était si nombreux, qu'il mit deux heures à défilé avant que le roi arrivât. Chaque chef, en passant, s'arrêtait pour saluer suivant la manière de son pays, et se remettait ensuite en marche. On avait donné ordre aux tambours de battre aux champs, et aux soldats de présenter les armes quand le roi passerait. Il parut très-satisfait de cette marque de distinction et de respect. Il s'arrêta pour examiner l'uniforme et la bonne tenue des soldats, et sembla écouter avec plaisir un air guerrier que la musique jouait. C'était un homme de moyenne taille, bien fait, du plus beau noir, ayant des traits réguliers et un air ouvert et agréable. Ses manières étaient gracieuses et dénotaient beaucoup d'intelligence, sous tous les rapports; il surpassait l'idée qu'on s'en était formée. Son costume était fort simple, et ne consistait qu'en une pièce de soie qui l'enveloppait. Une guirlande de soie verte entourait sa tête. Ses sandales étaient bien faites et couvertes d'ornemens en or bien exécutés. Il ne portait pas de bijoux d'or comme les gens de sa suite : un d'eux, entre autres, en était littéralement chargé. Il se distinguait par son habillement grotesque, et semblait jouer le rôle de bouffon.

Il ne fut pas question d'affaires dans cette visite, qui était de pure cérémonie. Le roi demanda poliment des nouvelles de M. White, en exprimant l'espoir qu'il serait bientôt guéri. Il ajouta qu'il par-

tirait bientôt d'Annamabou, parce que les eaux et la corruption des cadavres causaient des maladies dans son armée. Depuis cette entrevue, on accorda toute confiance au roi et à ses soldats. Les portes du fort furent ouvertes, et des conférences amicales eurent lieu. La paix avec les Fantes fut cependant regardée comme impraticable; Apouta y avait échappé à la vigilance du roi; Acoum était encore à la tête d'une armée nombreuse. Le roi dit au gouverneur qu'après avoir vaincu ses ennemis, il reviendrait à Annamabou pour y prendre des arrangemens relatifs au gouvernement du pays et pour conclure un traité de commerce.

Toutefois, le roi promit de ne pas inquiéter les Fantes qui vivaient sous la protection et dans les environs des forts, pourvu qu'ils restassent neutres, et de respecter le pavillon anglais. Le gouverneur obtint aussi la liberté de tous ceux qui s'étaient réfugiés dans le fort d'Annamabou, quoique le roi prétendit qu'ayant détruit la ville, tous ceux qui l'habitaient devaient être ses esclaves. Informé qu'Acoum marchait vers Annamabou pour l'attaquer, le roi partit à la tête de son armée pour aller à sa rencontre. Deux jours après son départ, l'avant-garde des Aschantes joignit Acoum et lui livra bataille. Ceux-ci furent complètement défaits, et la retraite leur aurait été coupée s'ils n'eussent traversé le gué d'une rivière qui n'était pas connu de ses ennemis. Après cette défaite, les ennemis du roi d'Aschantie n'osèrent plus lui résister à force ouverte, mais

continuèrent à le harceler dans sa marche, et réussirent quelquefois à battre des détachemens peu nombreux. La désolation accompagnait partout l'armée des Aschantes; les villages et les villes par où elle passait n'offraient plus que des monceaux de ruines; mais la maladie qui s'était déclarée parmi leurs troupes à Annamabou, faisait de nouveaux progrès et leur emportait beaucoup de monde. Cette calamité inattendue changea les projets du roi. Ne pouvant retourner sur les bords de la mer sans risquer de perdre toute son armée, il rentra dans son royaume, et se contenta de laisser à Accra une force suffisante pour veiller sur les prisonniers et les conduire sans danger en Aschantie.

Chébou et Apoutay se montrèrent amis inséparables depuis le commencement de cette guerre et pendant toute sa durée. Dès qu'ils virent l'armée des Aschantes marcher sur Annamabou, ils se retirèrent vers le Cap-Corse avec environ cinq cents hommes. Les habitans de ces cantons étaient disposés à prendre les armes pour eux; mais le gouverneur, instruit de ce qui se passait à Annamabou, les avertit du danger auquel ils s'exposaient, et les engagea à la neutralité. Quand il apprit l'attaque par l'armée du roi d'Aschantie, il résolut de s'emparer de ces deux hommes, qui étaient seuls cause de cette guerre, et de les livrer au roi pour la terminer et s'assurer son amitié. Il fit donc marcher un détachement contre eux; mais il éprouva une vive résistance, et Apoutay parvint à s'échapper. Chébou ne fut pas

si heureux; on le fit prisonnier, et on l'envoya au roi. Ceux qui l'accompagnaient prirent la fuite en désordre, et abandonnèrent leurs bagages où se trouvèrent toutes les marques de la dignité royale de Chébou qu'on expédia aussi au roi. Cette conduite produisit l'effet que le gouverneur en attendait. Elle donna au roi une opinion favorable des Anglais, lui inspira des dispositions amicales pour le gouverneur, et diminua le désir qu'il avait conçu de se venger de la perte que son armée avoit éprouvée le 15, lors de l'attaque du fort. Il avoit d'abord formé le projet de s'en rendre maître par assaut, et son plan n'étoit pas mal conçu. Il devoit faire marcher contre le fort six mille hommes d'élite; la moitié devoit entretenir un feu continuel, tandis que l'autre moitié, s'avancant jusque sous les murs, y auroit pratiqué une mine pour en faire sauter une partie, et profiter du moment de confusion, occasionné par l'explosion, pour s'introduire dans la place et s'en emparer. La sage politique du gouverneur en chef fit renoncer le roi à ce projet. La remise de Chébou entre ses mains, la demande de la paix qui lui fut faite, apaisèrent son ressentiment et le portèrent à adopter des mesures pacifiques.

CHAPITRE X.

Traduction d'un manuscrit où se trouve décrite la mort de Mungo Park.

(LA traduction de ce manuscrit, écrit en arabe corrompu, a été faite par M. Salamé, interprète du roi d'Angleterre pour les langues orientales. M. Jackson et sir William Ouseley l'ont aussi traduit. On verra dans les notes en quoi leurs versions diffèrent de celle de M. Salamé).

« Au nom de Dieu, clément et miséricordieux. »

« Cette déclaration vient de la ville appelée Yaud (1) dans le pays de Kossa (2). Nous certifions ce qui suit. Nous ne vîmes jamais la rivière nommée Koudd (3) et n'en entendîmes jamais parler ; mais

(1) Sir William Ouseley lit *yaur* ou *yaour*; M. Jackson, *Iaoura*.

(2) M. Jackson lit *housa*; sir William, *housa* ou *haousa*. Cette dernière prononciation est celle des Mores; mais les Nègres prononcent invariablement *houssa*.

(3) Il est singulier que le Quolla soit appelé ici Koudd ou Koada; je présume que la mauvaise écriture ou l'ignorance

nous nous assimes pour entendre le rapport de quelques personnes qui disaient (1) : « Nous vîmes un vaisseau comme nous n'en avions jamais vu; le roi d'Yaud lui avait envoyé toutes sortes de provisions avec des vaches et des moutons. Il y avait dans ce vaisseau deux hommes et une femme, deux esclaves mâles et deux femmes esclaves (2). Les deux hommes étaient de la race appelée Nassri (Chrétiens). Le roi d'Yaud les invita à venir chez lui; mais ils refusèrent

de l'écrivain a fait substituer ici la lettre D à la lettre L. J'ai entendu des Nègres donner le nom de *Toppodo* à une ville du Bornou que les Mores nommaient *Toppollo*.

(1) Les mots qui disaient sont ajoutés à l'original par M. Salamé, qui prétend que tel est le sens du texte. M. Jackson, au contraire, passe ces mots et lie la phrase à celle qui suit. Par ce moyen, celui qui parle n'est plus le narrateur d'un fait qui lui a été raconté, mais un témoin oculaire. Il est vrai qu'il se trouve alors dans la narration une sorte de contradiction, puisqu'après avoir dit : *Nous ne vîmes jamais la rivière nommée Koudd, etc.*, le même individu dit ensuite, suivant la version de M. Jackson : *Nous vîmes un vaisseau, etc.*; mais il concilie cette contradiction, en observant que celui qui écrit peut avoir vu le vaisseau passer à Iaoura, et n'avoir appris que par ouï-dire la catastrophe arrivée plus loin à Bousa, où la rivière peut prendre le nom de Koudd, les rivières d'Afrique changeant souvent de nom dans chaque pays qu'elles traversent.

(2) Les mots arabes rendus par M. Salamé par *et deux femmes esclaves* sont traduits par M. Jackson par ceux-ci : *Et ils les lièrent*. Il ne conçoit pas comment on peut y trouver deux femmes esclaves. Cependant sir William Onseley donne à ces mots le même sens que M. Salamé.

de sortir du vaisseau, et ils avancèrent dans le pays du roi de Bassa (1), qui est plus puissant que le roi d'Yaud. Tandis qu'ils étaient assis dans le vaisseau, qu'ils gagnaient une position en doublant le cap de Koudd, et qu'ils formaient des liaisons avec le peuple du roi de Bassa, le vaisseau toucha sur une pointe de rocher qui le brisa (2). Et les hommes et les femmes de Bassa se réunirent avec des armes de toute espèce, et le vaisseau ne put trouver moyen de se détacher du rocher. Et l'homme qui était dans le vaisseau tua sa femme, jeta toute la cargaison dans l'eau (3), et ils s'y jetèrent ensuite eux-mêmes par peur. Ensuite on en retira un de l'eau, et la nouvelle en arriva dans la ville de Kandji, pays du roi de Ouaoui. Et le roi de Ouaoui l'ayant appris, il le fit enterrer dans sa terre. Nous ne vîmes pas l'autre, peut-être il est

(1) M. Jackson lit *Bousa*, et sir William *Besa*.

(2) Au lieu des mots *qui le brisa*, M. Jackson traduit, où il resta attaché.

(3) Cette phrase est au singulier dans les trois traductions, ce qui jette une sorte de confusion sur la suite qui est au pluriel. Le fait dont il s'agit ne paraît guère probable, et je n'en ai jamais entendu parler dans les relations verbales que j'ai recueillies à Coumassié. Au surplus, s'il est véritable, on doit l'attribuer au lieutenant Martyn plutôt qu'à M. Park, si l'on réfléchit à la différence de leurs caractères et au trait que rapporte Amadi Fatouma du premier : celui-ci voulait le tuer, parce qu'il l'empêchait de continuer à tirer sur les sujets du roi Gotoïdjege.

au fond de l'eau (1). » Dieu connaît la vérité (2).
Ceci sort de la bouche du schérif Abraham.

(1) M. Jackson traduit ainsi cette phrase : *Quant à l'autre, nous ne le vîmes pas dans l'eau.*

(2) M. Jackson traduit ainsi cette phrase : *Dieu sait que ceci est vrai.*

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I.^{er}

Géographie.

LES Mores mettaient tout en œuvre pour confirmer les habitans d'Aschantie dans l'idée que nous étions venus dans leur pays comme espions. Les alarmes et la jalousie que nous inspirions, ainsi que leur esprit d'intolérance, qu'un commerce préalable avec les Européens n'avait pas adouci, leur dictaient cette conduite. Je me vis, pendant assez long-temps, obligé de réprimer ma curiosité, de crainte de donner plus de poids à leurs insinuations calomnieuses, en cherchant à me procurer des renseignemens sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique. Lorsqu'enfin l'on fut désabusé sur notre compte, l'incapacité des Nègres, plutôt que leur mauvaise volonté, nous empêcha d'obtenir des informations aussi complètes que nous les aurions désirées. D'ailleurs, la brièveté de notre séjour à Coumassie ne nous permit pas de recueillir des renseignemens bien détaillés. Cependant, grâce à la justice que l'on nous rendit et à la confiance que nous parvîmes à ins-

pirer aux Mores mêmes, ceux-ci nous donnèrent des manuscrits et des cartes.

Je passerai sous silence beaucoup de détails que je ne tiens que de rapports individuels. Je me bornerai à ceux sur lesquels les Mores et les Nègres se sont trouvés d'accord, lorsqu'ils décrivaient, à l'insu les uns des autres, et souvent sans que je leur fisse aucune question, les routes qu'ils avaient parcourues. J'ai surtout eu confiance à ces détails, lorsqu'ils ont été confirmés par les réponses ingénues d'enfans amenés comme esclaves de pays différens. Il est bon de remarquer ici à ce sujet que les enfans des Nègres, ayant de bonne heure l'habitude de voyager avec leurs parens, et n'étant pas distraits par les travaux de la première éducation, observent la nature plus attentivement que ne le feraient des enfans européens du même âge; ils n'ont pas à s'occuper d'autres choses, et c'est la seule manière dont ils puissent alléger la fatigue et l'ennui de leurs longues courses. Leurs rapports pouvaient donc servir de confirmation à ceux des Mores et des Nègres plus avancés en âge.

La difficulté d'arriver à la vérité sur la géographie de l'Afrique intérieure, est encore augmentée par la multitude de petits états qui se trouvent dans la partie occidentale de ce continent; ils sont presque en aussi grand nombre que ceux de l'Italie moderne.

Les observations fondées sur la position du soleil pendant un voyage, sont si rares chez les Nègres et paraissent d'un intérêt si secondaire aux Mores,

qu'après avoir perdu beaucoup de temps en vains efforts, je fus obligé de placer les différens royaumes, suivant les routes que ceux qui me parlaient avaient suivies pour venir à Coumassie. Je prenais, au reste, toutes les précautions possibles pour m'assurer que ces routes ne se croisaient pas les unes les autres, ensuite j'arrangeai les positions respectives d'après toutes les informations que je pus me procurer. J'estime chaque journée de route à quinze milles anglais, parce que tous les rapports et mes propres observations m'ont prouvé que c'était leur taux moyen, et je prends les deux tiers de cette quantité pour la distance en ligne droite. Ce calcul s'était trouvé juste dans notre voyage d'Annamabou à Coumassie, qui sont à 146 milles de distance; Annamabou étant situé par $5^{\circ} 4'$ de latitude nord et $1^{\circ} 45'$ de longitude ouest, Coumassie par $6^{\circ} 34' 50''$ de latitude nord et $2^{\circ} 11'$ de longitude ouest, d'après l'observation des éclipses des premier et second satellites de Jupiter.

Douabin n'est qu'à trois quarts de journée à l'est de Coumassie; deux journées au-delà, est Mohou, petit territoire qui en dépend.

Deux routes conduisent de Coumassie à Accra, par le royaume d'Akim, dont la capitale est Bannasou, à cinq journées de Coumassie, et dont la première ville frontière vers le nord est Feia, à trois journées. La première route qui se dirige à l'est, est de quinze journées; la seconde, plus occidentale, est de dix-sept journées; elle passe près du

lac Bousmaquie. Ce lac, situé à trois journées de Coumassie, a, dit-on, quatre milles de longueur sur près de trois de largeur. Une trentaine de petits villages sont situés sur ses bords; leurs habitans vivent de la pêche. On assure que l'eau de ce lac est mauvaise à boire, et donne une couleur rousse aux cheveux des personnes qui s'y baignent. Des hommes, distribués par relais, apportent tous les jours du poisson de ce lac pour la table du roi. On l'appelle aussi le fétiche de l'homme blanc, parce que, suivant une tradition que les Mores ont grand soin d'entretenir, les Européens doivent un jour le faire communiquer avec la mer pour subjuguier tout le pays. En suivant cette route, on entre dans l'Akim le quatrième jour, et dans l'Aquapim le seizième. Isert, qui visita l'Aquapim, dit que Kommang en est la capitale; c'est maintenant Akropong qui jouit de cette prérogative. Le docteur Leyden a commis des erreurs graves dans ce qu'il dit de l'étendue de la puissance et du commerce d'Akim (1). La carte de son ouvrage, où se trouve ce pays, le place à l'est du Dahomé, au lieu d'être à l'ouest du Volta. Isert était un médecin danois; il avait eu le bonheur de

(1) « A l'ouest d'Aquamboc se trouve le puissant royaume d'Akim, quelquefois nommé Akam, Achem et Accanie; il occupe presque tout l'intérieur de la Côte-d'Or, et les Nègres supposent qu'il s'étend jusqu'en Barbarie. On en représente les habitans comme faisant un grand commerce avec les royaumes de l'intérieur de l'Afrique, surtout avec Tonouah, Gago et Meczara qui semble être Mourzouk, capitale du Fezzan. »

guérir la sœur de l'ancien roi des Aschantes. Atteinte d'une maladie qui avait résisté à tous les remèdes des sorcières de son pays, elle prit la résolution d'aller consulter les blancs à Christiansbourg. La cure que le docteur Isert effectua, lui ayant acquis la bienveillance de la princesse noire, il lui témoigna le désir de faire un voyage en Aschantie; il en obtint aussitôt la permission, et partit le 7 juin 1786. Il resta quelques jours dans l'Aquapim, et allait entrer dans l'Akim quand il fut rappelé par le gouverneur. Une maladie dangereuse qu'il éprouva peu de temps après son retour à Christiansbourg, l'ayant ensuite dégoûté du pays, il le quitta pour aller dans les Antilles.

La route de l'Assin est celle que nous suivîmes en partant d'Annamabou.

Celle d'Elmina par le Ouarsâ fait un angle si considérable vers l'ouest, que les Aschantes prétendent qu'elle exige plus de temps que celle de l'Assin. On arrive le premier jour à Becquoi, l'une des cinq grandes villes bâties par les Aschantes. On entre dans le Dankara le troisième jour, dans le Tufel le quatrième, et dans le Ouarsâ le sixième. Le Dankara produit beaucoup d'or, mais sa population a été prodigieusement exagérée par Bosman. La route du Ouarsâ a deux grands embranchemens; l'un conduit à Apollonia, située dans le petit royaume d'Anamahea; l'autre mène dans l'Aovin, pays qui s'étend depuis Apollonia jusqu'au fleuve d'Assinie. Ce pays a cinq journées de route de longueur sur trois de largeur. Il est gouverné par sept ou huit cabocirs

qui, comme ceux du Ouarsâ, sont indépendans les uns des autres. Il peut lever cinq mille soldats. Ces deux pays sont à la merci des Aschantes qui en exigent fréquemment un tribut en or, dont la quotité n'est pas encore fixée.

Buntouko, capitale du royaume de Gaman, est à onze journées au nord-nord-ouest de Coumassie. On arrive le huitième jour à Yammie, ville frontière du Gaman. La capitale, quoique moins grande que Coumassie, est, dit-on, mieux bâtie; l'influence des Mores y est établie depuis long-temps. C'est, sans contredit, le pays le plus riche en or; l'on me décrit les puits que l'on y creuse pour les fouilles, de manière à me les faire juger semblables à ceux que Mungo Park vit à Schrondo. Les quatre principales villes de ce royaume sont Sarem, Bandakia, Bundou et Nassea, qui est à sept journées de Buntouko.

On me parla d'un royaume puissant, nommé Bahourie, qui a jusqu'à présent résisté avec succès aux Aschantes. Il est situé à l'ouest du Gaman; l'on croit que le roi de ce dernier pays y trouvera un refuge lors de l'invasion dont il est menacé.

Le Soko, autrefois province du Gaman, est à onze journées de Coumassie; le Banda est à quatre journées plus loin, en se dirigeant un peu à l'est. La première journée, on arrive à Tafou. Cette ville faisait autrefois partie de l'Inta; car, ainsi qu'on le verra dans le chapitre où il sera question de l'histoire du pays, les Aschantes, dans leur émigration, soumièrent plusieurs districts de l'Inta, et s'empa-

rèrent d'une bonne partie de ce royaume en décadence ; il est maintenant entièrement sous leur dépendance. Si M. Dalzel (1) avait réfléchi, il aurait vu que le Taffoe, Tafoe ou Tafou de Snelgrave si ridiculement placé dans sa carte à soixante mille à l'ouest de l'embouchure du Volta, et l'Inta dont il avait entendu parler dans le Dahomé, et qu'il avait confondu avec l'Aschantie, étaient un seul et même pays, car la syllabe *in* dans le mot *inta* ne s'entend presque pas, ce n'est qu'un son nasal qui se prononce à peu près comme *n-ta*. Quant à la syllabe *fou*, on l'ajoute à la fin du mot; elle signifie *hommes*, comme si l'on disait *hommes d'Inta*, ce qui a fréquemment lieu dans les langues d'Afrique. Les Anglais font de même quand ils ajoutent le mot *man*, pluriel *men*, à la fin des mots, comme *irishman* ou *irishmen* (homme ou hommes d'Irlande), *scotchman* ou *scotchmen* (homme ou hommes d'Écosse), au lieu d'*irish* et de *scotch* (Irlandais et Écossais). On arrive à Takima dans la huitième journée. Les Fantés sont, dit-on, originaires du territoire voisin ; il est certain qu'on y parle à peu près la même langue que dans le pays qu'ils habitent aujourd'hui.

A seize journées au nord-nord-est de Coumassie, se trouve Boupie, ville frontière de l'Inta, pays qu'on a confondu jusqu'ici avec l'Aschantie, mais il est plus peuplé et plus civilisé. Les Mores y jouissent

(1) Auteur de l'histoire de Dahomey. Londres, 1789, 1 vol. in-8°.

depuis long-temps d'une grande influence ; presque tous les cabocirs affectent de professer leur religion. L'Adirri , qui est le même fleuve que le Volta , ainsi que nous le prouverons bientôt , passe à quatre lieues au sud de Boupie ; il y a , dit-on , trois cent soixante pieds de largeur. Sa source est à huit journées au nord-ouest de cette ville , au pied d'une grande montagne nommée Kondoungourie , l'une des montagnes du Kong. L'on m'a positivement et constamment assuré que celles-ci ne forment pas une chaîne , elles sont isolées et se suivent en allant du Kong à l'est.

A sept journées de Coumassie , sur la route d'Inta , est le petit royaume de Coranza. C'est probablement le Corisseno des anciennes cartes ; ses habitans ont , suivant la tradition , la même origine que les Aschantes ; mais , d'après ce que le roi m'a dit lui-même , ils ont plus d'intelligence et de génie.

A deux journées de Boupie , on trouve Moronko , dont les habitans craignent tellement d'être emmenés comme esclaves par les marchands aschantes qui y passent en grand nombre , qu'ils n'ont pas de portes à leurs maisons. Ils y entrent par le toit , au moyen d'une échelle qu'ils tirent après eux. Il se fait un grand commerce entre l'Inta et l'Aschantie.

Sallagha , la ville la plus commerçante de l'Inta , est à dix-sept journées au nord-est de Coumassie. A la dixième , on passe près d'une haute montagne qui sert de limite entre l'Aschantie et le Bouroum. La capitale de ce pays est Guia. Après avoir traversé l'Adirri ou le Volta , on entre dans l'Inta. Sallagha ,

d'après nos calculs des distances, doit être situé par $7^{\circ} 5'$ de latitude septentrionale, et par $0^{\circ} 9''$ de longitude occidentale.

A sept journées au nord-est de Sallagha, suivant les Mores, se trouve Yahndie, capitale du Dagoumba. Cette ville est, dit-on, beaucoup plus grande que Coumassie; ses maisons sont mieux bâties et plus ornées. Les Aschantes, qui y avaient été, me dirent qu'ils s'étaient souvent perdus dans les rues. Le roi a été converti par les Mores qui s'y sont établis en grand nombre. Yahndie est le rendez-vous continuel d'une foule de marchands qui y viennent de tous les pays de l'intérieur. Les chevaux et le bétail s'y trouvent en abondance, et même les gens de la classe la plus pauvre possèdent de nombreux troupeaux. Sarem est un nom général par lequel on désigne le Gaman, l'Inta et le Dagoumba.

A une journée de Sallagha, en allant à Yahndie, est le Laka, rivière que l'on dit aussi large et aussi rapide que le Volta dans lequel elle se jette, au-dessous d'Odentie; cette circonstance donne lieu de conjecturer que c'est l'Assouafrou, car les noms des rivières changent fort souvent en Afrique, chaque pays où elles passent lui en donnant un dans sa langue, ce qui augmente les difficultés de la géographie, lorsque l'on est réduit à n'avoir pour base que des renseignemens recueillis de la bouche des indigènes.

A cinq journées au nord-est d'Yahndie est le petit royaume de Gamba, lieu de la naissance de Baba, le chef des Mores de Coumassie; à la frontière de

ce pays, finit le territoire des Aschantes; mais leur influence, par le moyen du Dagoumba, s'étend jusqu'au Niger. A sept journées au nord d'Yngoua est le royaume de Fobie, dont la capitale porte le même nom. A cinq journées plus loin, au nord, est un royaume indépendant, nommé Chououca. A cinq journées, au nord-ouest d'Yngoua, se trouve le Mosie, royaume belliqueux, mais peu connu; sa capitale est Koukoupella.

A quelques journées au nord du Fobie est Calanna; on dit que c'est une grande ville, rivale d'Yahndie pour le commerce; elle est située au pied d'une montagne riche en mines de fer, que les habitans travaillent aussi grossièrement que ceux de Jenningsalla, dont parle Mungo Park. Calanna est probablement le Calanschie d'Imhammed qui cita cette ville à M. Lucas, comme une dépendance de Tounouvah ou de l'Assentai.

Je n'ai pas essayé de fixer la position du Koumsallahou, n'ayant d'autre donnée pour cela que ce que l'on m'a dit que ce pays est à une lieue de distance du Dagoumba; ses commerçans passent par le Mosie, et n'ont à traverser que le Fatchinga, rivière qui n'est pas large.

Retournons maintenant à Coumassie pour aller au nord à Ginnie, ou, comme on le prononçait généralement, Genné. Cette route, pour aller à Tombouctou ou Timbouctou, est beaucoup moins fréquentée par les Mores que celle qui passe par le Dagoumba et

Houssa. Ils en donnent pour raison que les nations, au nord de Coumassie, ne sont ni si commerçantes, ni si civilisées, ni si riches, que celles du nord-ouest. Douze journées conduisent à Buntouko. A sept journées de là est une rivière nommée Coumbo par les Nègres, et Zamma par les Mores. On dit qu'elle a un demi-mille de largeur, et qu'elle coule au nord. Je n'ai pu trouver aucun Aschante qui ait voyagé au-delà de cette rivière; elle forme la limite septentrionale de cette nation. A cinq journées au nord-est de cette rivière, est le royaume de Kong. On dit que ce pays n'est ni si riche ni si puissant que l'Aschantie. Il est cependant bien peuplé, il y a beaucoup de chevaux, tous les jours on y tue des éléphants. A sept journées plus loin, on trouve plusieurs montagnes nommées Kounkoury. Mungo Park dit que Kong signifie montagne en Manding, langue qui se parle depuis la frontière du Bambarra jusqu'à la mer occidentale. La langue du Kong paraît être une corruption de celle du Bambarra ou du Manding.

Les Aschantes appelant *doukos* tous les esclaves qu'ils amènent sur les bords de la mer, on en a naturellement conclu pendant long-temps qu'il existait dans leur voisinage un grand pays portant ce nom. Isert a écrit « que le Douko est un pays situé au-delà de l'Aschantie. » J'appris cependant, à ma grande surprise, qu'il n'y a point de pays de ce nom, et que *doukos* n'est qu'une épithète employée dans le même sens que les Romains se servaient du mot *barbare*. Les Aschantes l'appliquent à tous les habitans

de l'intérieur qui ne sont pas de leur pays. Je l'avais déjà soupçonné, en observant que quelques-uns de ces dounkos avâient le visage couvert de diverses marques, et que d'autres n'en avâient aucune. Peu après je remarquai qu'ils parlaient des langues différentes, et qu'ils ne s'entendaient pas entre eux. En général, les habitans des bois, ou paysans du Dagoumba, ont trois légères entailles en long sur la pommette de la joue, trois au-dessous, et une en large sous l'œil; ceux d'Yahndi ont trois entailles profondes tout le long de la joue; ceux du Mosie en ajoutent une sous l'œil; ceux du Bornou en ont sur le front, et ceux du Marrooua en ont sur tout le corps, qui forment des dessins variés. Dans le Fobie, à Koumsallahou et à Calanna, les classes inférieures ont la cloison du nez percée. Les entailles se font dans l'enfance, l'on y verse des liqueurs consacrées aux fétiches, auxquelles on attribue la vertu de fortifier le corps et de conserver la vie de l'enfant.

A neuf journées au nord du Kong est le Kaybie, dont le roi, nommé Mamourou, tua son prédécesseur Dabbira. On dit ce pays très-peuplé. La capitale, située derrière une montagne, se nomme Bésirie. Le sol y est mêlé de craie; les ânes y sont en aussi grand nombre que les chevaux. A trois journées des frontières du Kaybie, se trouve le Kayrie, pays par lequel il est fort dangereux de passer, les habitans ne vivant que de rapine, et dressant des embuscades aux voyageurs pour les piller et les faire esclaves. A cinq journées de là est le Garou, puis-

sant royaume qui est probablement le Gago de Léon l'Africain. A vingt journées plus loin vers le nord-est est le royaume de Douvarra, dont les habitans sont peu belliqueux, mais excellens agriculteurs. Le sol est une terre rougeâtre. Dans le voisinage est un plus petit royaume nommé Filladou ou Firrasou.

A cinq journées au nord du Douvarra coule le Niger, et, dans une île à environ un mille de sa rive méridionale, se trouve la ville de Ginnie. La route du Kong à Ginnie est la seule sur laquelle je n'aie reçu aucun renseignement des Nègres, mais j'ai toute raison d'avoir confiance dans le More qui m'en a fait la description; jamais il ne s'est contredit, quoique je l'aie questionné plusieurs fois à ce sujet.

Il est bien vrai que, parmi les villes que cite Mungo Park sur cette route, il ne s'en trouve aucune de celles que je viens de nommer; mais il est probable que ceux qui voulaient mettre des obstacles à son entreprise, ne se souciaient pas de satisfaire sa curiosité, et le trompaient (1). Dans la route qu'il

(1). Le court séjour de Mungo Park à Silla ne lui a pas permis de vérifier jusqu'à quel point les habitans de cette ville se seraient contredits les uns les autres dans leurs relations de Tombouctou, quand même il aurait assez bien compris leur langue pour les entendre aussi facilement que les habitans des bords de la Gambie.

« On trouve, dans les voyages de Park, diverses preuves de ces rapports contradictoires des Nègres. Par exemple, dans son premier voyage, il dit que Ginnie est située sur le Niger;

trace de Ségo à Bœdou, se trouve une ville nommée Douvassou, qui n'est qu'à quatre journées de Ségo. On m'a pourtant assuré, à plusieurs reprises, que le Dou varra est un puissant royaume. Dans la relation de son premier voyage, Mungo Park dit que le royaume de Gotto est si près du Niger, que son chef, Mousie, s'y embarqua pour attaquer Ginnie. Le major Rennell a placé cette ville sur sa carte, conformément à cette assertion; mais, dans la relation de son second voyage, Mungo Park assure qu'un mois de route au sud de Bœdou (qu'il place à trente journées au sud de Ségo), à travers le royaume de Gotto, mènera le voyageur dans le pays des chrétiens qui habitent les rives du Ba-si-Fina. Il dit que le Ba-Nimma prend sa source dans les montagnes de Kong, au sud de Marrabou; mais, dans la route qu'il décrit, il ne parle pas du royaume de Kong, qui est à un mois de distance de la mer, comme il le dit de Bœdou. Or, il est bien peu vraisemblable que si Bœdou n'eût été qu'à vingt journées de Coumassie, nous n'en eussions jamais entendu parler. Il est presque impossible que si un royaume, nommé Gotto, en eût été encore plus voisin (ce qui devrait être, s'il fallait le traverser pour aller de Bœdou à la mer), il nous fût resté entièrement inconnu. Certainement, si le royaume de

mais, dans le second, il renonce à cette opinion sur une autorité qui lui parut plausible, celle d'un vieux Somonie, conducteur de pirogue, qui avait été sept fois à Tombouctou. (*L'éditeur du voyage d'Adams en Afrique.*)

Bambarra s'étend à vingt-huit journées au sud de Ségo, comme porte à le croire la route tracée à Mungo Park, les Aschantes n'en parleraient pas seulement d'oui-dire, ils le connaîtraient par des rapports commerciaux ou par les suites de quelque guerre. Il est singulier que le royaume d'Aschantie, qui fut cité à M. Lucas comme très-puissant, à une distance aussi grande que l'est ce pays de Mesurate, et qui doit être bien connu dans les environs de Ginnie, n'ait pas même été nommé à Mungo Park, dans cette route au sud de Silla ou Ségo jusqu'à la mer. Ce voyageur dit que les Mores n'ont pu venir à bout de soumettre Jimbala; je crois qu'ils s'insinuent partout, mais je n'ai jamais entendu dire qu'ils se soient établis de vive force dans un pays quelconque, ni même qu'ils composent nulle part la majeure partie de la population (1).

Il est bon d'observer que le Niger n'est connu

(1) M. Hutchison m'écrit que, suivant les rapports qu'il a recueillis, il y a quarante et une journées de l'Inta à Ginnie. Avant mon départ, je lui avais dit que s'il arrivait à Coumassie un More intelligent qui ne fût pas d'Houssa ou de Bornou, il tâchât d'en obtenir une carte de l'intérieur, parce que ceux qui m'avaient donné des renseignemens étaient natifs de ces deux endroits; il m'envoya une carte dressée par un More de Ginnie, qui confirmait, de la manière la plus satisfaisante, tous les renseignemens que l'on m'avait fournis. Les noms de tous les pays, depuis la source du Niger jusqu'à l'Égypte, y étaient écrits en arabe avec l'interprétation de M. Hutchison; et, à quelques différences près de prononciation, ils étaient les mêmes que ceux que j'avais recueillis.

des Mores que sous le nom de Quolla que les Nègres prononcent presque Quorra. De quelque pays qu'ils viennent, ils en parlent tous comme de la plus grande rivière qu'ils connaissent. C'était le trait le plus saillant de toutes les routes qu'ils indiquent comme conduisant du Houssa, du Bornou, ou des pays intermédiaires, en Aschantie. Horneman a écrit que le Niger, dans quelques parties du Houssa, était appelé Gaora, nom dont la prononciation ressemble beaucoup à celle de Quorra. Le Niger, en sortant du lac Dibbie, me fut invariablement décrit comme se divisant en deux grandes branches; le Quolla, qui est la plus grande, poursuit sa course au sud-est jusqu'à sa jonction avec le Bahr el Abiad; l'autre branche coule vers Tombouctou, et bientôt après se divise encore; la plus petite branche se dirige au nord par Yahoudie, ville très-commerçante (1); la plus grande tourne à l'est, s'accroît considérablement, et entre dans le lac Caudi ou Cadi, sous le nom de Gambarou (2). Les Mores

(1) Les Mores me dirent qu'ils y achetaient, entre autres choses, leur papier à écrire. L'un d'eux me raconta que le Joliba se jetait dans une rivière nommée Hotaiba, après avoir passé à Yahoudie. Plusieurs me parlèrent de navires montés par des hommes blancs et arrivant en cette ville; mais ils ne purent me dire d'où ils venaient. Brabima avait entendu parler de cette ville, mais il n'y était jamais allé.

(2) Dans l'Amérique méridionale, l'Arauca et le Capanaparo, dans la province de Cumana, ont des bifurcations semblables. L'Arauca se divise en deux rivières, l'une, l'Araquito, se

donnent le nom de Jolliba à la branche qui passe près de Tombouctou ; c'est sans doute figurément pour signifier une grande eau, car un habitant de Ginnie qui avait été souvent à Tomboucton m'a assuré que les Nègres nommaient cette branche Zah-Mer.

Les diverses preuves que j'ai trouvées sur l'existence de cette branche secondaire du Niger, nommée Gambarou, ont produit sur mon esprit une impression qui équivaut presque à la conviction. Delille, dans sa carte d'Afrique à l'usage de Louis XV, carte qui, je le démontrerai plus tard, est plus exacte sur un certain point que les cartes les plus récentes, fait passer une branche du Niger près de Tombouctou; et, ce qui est encore plus remarquable, il la nomme Gambarou ou Niger. Ce ne fut que quelque temps après mon retour de l'Aschantie, que je découvris ce nom cité ainsi isolément dans l'ouvrage d'un européen; or, l'on doit convenir au moins qu'un géographe recommandable comme Delille, n'a pu tracer ce bras du Niger sans une autorité quelconque, ni inventer le nom de Gambarou; il faut qu'il en ait entendu parler comme d'une très-grande rivière pour le confondre avec le Niger.

jette dans l'Orénoque, après avoir traversé le lac Cabullarito; l'autre, gardant le nom d'Arauca, va se joindre aussi au même fleuve. Le Capanaparo se jette dans l'Orénoque en deux branches; celle du nord garde son nom, celle du midi prend celui de Mina. Voyez la carte de la partie orientale de la province de Varinas, par M. de Humboldt.

La carte de Delille est celle dont les noms se rapprochent le plus de ceux qui m'ont été cités par les Nègres (1). On trouve la note suivante dans l'histoire des découvertes en Afrique par Murray : « Il faut rendre à d'Anville la justice de dire que, dans sa carte de l'Afrique centrale, insérée dans le vingt-sixième volume de l'Académie des inscriptions, il a tracé une rivière passant près de Tombouctou, coulant au sud-ouest, et se jetant dans le Niger. Les autres auteurs ne l'ont pas copié en cela; mais il n'en est pas moins probable que cet excellent géographe a dû prendre pour base de son travail des informations positives. » Je puis présumer que cette rivière n'est que tracée sur la carte de d'Anville, et qu'il n'en parle pas dans le texte, sans quoi M. Murray aurait cité son autorité. On me permettra cette conjecture, si l'on considère que j'écris dans un endroit où je manque de tous les moyens de faire des recherches et des vérifications. Or, si cette rivière n'est tracée que sur la carte, elle peut tout aussi bien être un bras sortant du Niger et coulant vers le nord-est, qu'une rivière qui se dirige au sud-est et se jette dans le Niger.

(1) Quiconque a comparé les cartes d'Afrique de Delille et de d'Anville avec celles qui avaient été publiées jusqu'alors, ne peut douter qu'ils n'aient eu d'excellens renseignemens que le gouvernement et des particuliers leur auront sans doute fournis. (Murray. T. 11, p. 393).

On trouve une preuve remarquable de l'exactitude de Delille dans les éclaircissemens géographiques du major Rennell sur la

Mungo Park a décrit le Niger comme se divisant en deux grandes branches, après être sorti du lac Dibbie ; les auteurs les plus judicieux conviennent qu'il n'est nullement probable qu'elles se réunissent ensuite (1). Sidi Hamet ne décrit pas le cours de la grande rivière qu'il représente comme éloignée d'une heure de marche d'un chameau, au sud de Tombouctou, et qu'il distingue du Niger, ou, comme il l'appelle, du Zolilib, en disant que le dernier en est à deux heures. Adams place sans hésiter La-Mar-Zarah à deux milles au sud de Tom-

route de Horneman : « Horneman, dit-il, apprit qu'il y avait dans le Fezzan cent un endroits habités. » Il est remarquable que c'est précisément le nombre donné par Delille dans sa carte d'Afrique, publiée en 1707; et, suivant les renseignements donnés à M. Beaufoy, il y en a à peu près cent.

J'ai trouvé pour le *Gambarou* une autorité encore plus ancienne et qui prouve aussi que le nom de *Quolla* et son affinité avec le *Gambarou* n'ont pas été tout-à-fait inconnus jusqu'ici.

C'est dans l'Afrique de Marmol, livre VIII, chap. 3. « C'est une chose étrange que ce fleuve venant de si loin, car Ptolémée le fait venir du lac Quélonide et de celui de Nuba; il n'entraîne pas tant d'eaux par ce côté-là, et la marée ne monte pas si avant que par l'autre bras qu'on appelle *Gamber*. » On serait tenté de croire que *Quolla* et *Quélonide* sont dérivés des *Chélonides* de Ptolémée.

(1). « Le fait d'un grand lac comme le Dibbie, déchargeant ses eaux par deux courans qui sortent de parties éloignées du lac et se réunissent après un cours séparé de cent milles de longueur, nous a toujours paru extrêmement douteux. Du moins nous croyons que la géographie du monde entier n'en fournit pas un seul exemple. » (*L'éditeur du voyage d'Adams.*)

bouctou ; il se borne à supposer qu'il se dirige au sud-ouest (1). Léon l'Africain, tout ambigu que son texte peut paraître, dit positivement qu'une branche du Niger passe à Tombouctou : « Vicino a un ramo del Niger. »

Le More cité par M. Beaufoy dit qu'au-delà de Ghini, on trouve la mer dans laquelle la rivière de Tombouctou se décharge; sur quoi, le major Rennell observe que, « par le mot *mer*, on sait que les Arabes entendent aussi un lac. » Cette rivière de Tombouctou est, sans doute, le bras du Niger formant le Gambarou, et la mer au-delà de Ghini est le lac Caudie. La description de l'Afrique de Dapper offre ce passage : « Ce royaume de Tomboutou Tongbutu, environ à quatre lieues d'un bras du Niger. » Le rapport suivant lequel le bras du Niger qui passe à Tombouctou ne se traverse que dans la troisième journée en allant de cette ville à Houssa

(1). « D'après les rapports des marchands mores, on pourrait penser qu'Adams s'est mépris sur le cours de la rivière à Tombouctou. Dans le fait, je ne me souviens pas qu'il m'ait dit à Mogador qu'elle coulait à l'ouest; mais je crois pouvoir dire qu'il montra quelque incertitude sur ce point, et seulement sur ce point, il me répondit qu'il n'y avait pas fait grande attention; et que la rivière était tranquille, ne paraissant pas avoir un courant bien fort. (Notes de M. Dupuis sur la relation d'Adams.)

Si Adams nomme cette rivière La-Mar-Zarah, il paraît que c'est parce qu'il confond son nom arabe *Lahamar* avec *Yça*, nom que lui donnent les Nègres (car on trouve ces noms dans Marmol, tom. III, liv. 8); ainsi de *Lahamar Yça*, Adam aura fait La-Mar-Zarah.

n'est pas une preuve contre son identité avec le Zarah d'Adams et la rivière de Sidi Hamet qui n'est qu'à deux ou trois milles de la ville, parce que donnant à cette branche un cours au nord, et Houssa étant à vingt journées au nord-est de Tombouctou, comme on le verra tout-à-l'heure, la direction du chemin exigerait qu'on la traversât non pas sur-le-champ, mais seulement le deuxième ou le troisième jour.

Barros, qui crut que le Sénégal était le Niger, écrivit qu'il recevait différens noms, et que les Caragoles (Seravoullies) le nommaient Collé (1); sur quoi, M. Murray observe avec beaucoup de raison que « ce nom peut aisément se transformer en Jolli-ba, la dernière syllabe n'étant qu'un mot ajouté qui signifie une rivière. » C'est aussi ce qu'on m'a donné à entendre. Mais si le nom de Jolli-ba n'eût pas été cité sur l'autorité de Mungo Park, je pourrais demander si Collé ne peut pas encore plus aisément se transformer en Quolla, qui se rapproche même encore plus de Koulla, ce qui semble identifier Collé et Koulla avec Quolla (2). Mungo Park,

(1) « Les Sénégalais le nomment *Sénédec*; les Jalofs *Dengueh*; les Turcorons qui sont plus haut *Colle*, et, dans un pays plus à l'orient, *Zimbale*. Au royaume de Tombut, on le nomme *Yça*. » (Marmol, T. III, liv. 8.) Le nom de *Zimbale* doit venir de *Jimballa*, pays que traverse la rivière. Il se trouve sur la route de Ségo à Tombouctou.

(2) Koulla, dans la langue du Mallooua, et peut-être du Kaschna, signifie *enfant*. L'allégorie est un caractère des

dans son mémoire adressé à lord Camden, dit que « la rivière de Dar Koulla dont parle Brown est généralement regardée comme la même que le Niger, ou du moins comme une communication avec lui. » Le nom et le cours du Quolla m'avaient déjà fait naître cette idée, avant que j'eusse connaissance de la remarque de M. Murray, qui ne m'est tombée sous les yeux qu'après mon retour de Coumassie (1). On verra tout-à-l'heure d'autres preuves de l'identité du Koulla et du Niger (2).

Le Gambarou me semble être le Gir de Ptolémée (3) qu'il place dans le centre de l'Afrique, et qui paraîtrait aussi grand que le Niger, d'après son expression, *maximi sunt Gir et Nigir*. La rivière de Bornou qu'on a regardée jusqu'ici comme le

langues d'Afrique. Or, la rivière qui coule au sud a peut-être été nommée Koulla, parce qu'elle n'est qu'une *branche* de la grande rivière qui la forme, ainsi que le Gambarou.

(1) Voyez ce que nous dirons ci-après de la grande rivière de l'intérieur, connue sur les rives du Gabon, sous le nom de *Ouale* ou *Ouolela*.

(2) « Voici une chose qui ne s'accorde pas avec le récit de Mungo Park. A Ginnie, à Sansanding, etc., on appelle le Niger Quolla, et l'on décrit le Jolliba comme se jetant dans le Quolla à l'est de Tombouctou. » (W. Hutchison).

Les Mores m'ont toujours dit que cette rivière sort du Niger. Il est possible que M. Hutchison ait mal compris le More de Ginnie, dont la seule autorité ne peut être opposée à celle de plusieurs témoins réunis.

(3) « Illorum verò qui per interiorem Æthiopiam fluunt, quique fontes et ostia in continente habent, maximi sunt Gir et Nigir. » (Lib. II, F. I. de maximis fluminibus.)

Gir , n'est pas assez considérable pour que l'expression de Ptolémée lui convienne , et les noms *Gir et Nigir* semblent indiquer une connexion entre eux. Le Niger peut être considéré comme terminé, quand sa plus petite branche se perd dans le Nil.

Les Mores différaient d'opinions relativement à la source du Niger ; les Nègres n'en avaient pas la moindre idée. Les uns disaient qu'elle se trouve dans le Bambouk , les autres dans le Jabova , où ils placent aussi la source d'une autre grande rivière coulant à l'ouest. Le Jabova est , dit-on , à quarante journées de Ségo , et le Bambouk à quarante-trois. Les Mores me décrivirent ensuite le Niger , comme allant du Jabova à Fouta-Gollabi , et de là en six journées à Fouta-Toura. Sans doute ils ont voulu dire Fouta-Galla et Foutatora , car leur prononciation était encore plus imparfaite que leur connaissance des noms des pays situés à l'ouest, et où ils voyageaient rarement. J'engageai séparément , et à l'insu l'un de l'autre , deux Mores de pays et d'avis différens , à me tracer chez moi ce qu'ils appelaient une carte du Quolla , afin de conserver les différens noms dans leur propre langue. Ils ne le cédaient en connaissances qu'à un autre More dont je n'eus jamais occasion d'obtenir une carte. Il paraît que les deux routes se rejoignaient à Hasou , comme on le verra en transcrivant les noms (1).

(1) Le More de Ginnie ne paraît pas avoir si bien connu la source du Niger. Il a figuré deux montagnes , de l'une des-

Bambouk.	Jabova.
10 journées jusqu'à Gadima, probablement Gadou, à un peu plus de six journées de la capitale du Bambouk, suivant le major Rennell. . .	
20 à Hasou	Hasouva.
4 à Jaoura.	Jaouna.
2 à Jamou.	Gamsou.
5 à Mallaïa.	Mallaïou.
2 à Schégo.	Ségo.

Ségo était décrit exactement et conformément, à ce qu'en dit Mungo Park. Les Mores parlèrent spontanément de la mort du roi qu'il y avait connu, ainsi que de sa grande puissance et de son caractère belliqueux.

quelles sort une grande rivière qu'il n'a pu nommer, et qui coule à l'ouest. Au pied de l'autre est la source du Quolla. M. Hutchison a écrit son nom Bietirilmilou. Entre cette source et le Mala, dont il peint le roi comme un puissant monarque, il ne place ni villes ni royaumes. Ce pays de Mala est le Malay des cartes que je me suis procurées des Mores. Les noms de cinq lieux habités ou de cinq territoires étaient écrits entre ce pays et la source de la rivière. M. Hutchison en décrit ainsi le cours, sans indication de temps ni de distance : Mala, Bambarra, Schego, Sansanding, Jenè, Maschena, Dahlea (petit village sur le lac Dibbie), Kabarra. Il ajoute que les cannibales sont voisins du Joliba, et à trente journées de Tomboucton ; qu'ils mangent leurs prisonniers, et qu'ils jettent leurs morts dans le Joliba, après les avoir mis dans un cercueil de bois.

Les Mores mettaient une journée de Ségo à Sandanding, et trois de là à Ginnie. Ils plaçaient cette ville dans une île formée par le Niger, et la représentaient comme grande, fortifiée, et ornée de vastes édifices destinés aux prières. Je ne compris pas qu'elle fût soumise au roi de Tombouctou : elle a certainement un roi. On me dit que son nom était Malaï Smaera. De Ginnie par le lac Dibbie jusqu'à Kabarra ou Kabra, port de Tombouctou, on compte vingt journées par eau et douze par terre, par Maschena (Masina), Farrimabbie, Jimballa (le Jinbala de Mungo Park ; les deux Mores persistèrent à assurer qu'il n'était pas dans une île du Niger, mais sur la rive septentrionale), Taakim, Assoufou, Zeddaï, Dourai (probablement le Douiré de la carte du major Rennell), Mataroukh et Makkasourfou, probablement le pays des Sourkas que Mungo Park mentionne comme habitant sur la rive septentrionale du fleuve entre Ginnie et Tombouctou. Il dit aussi qu'il y a douze journées par terre de Ginnie à Tombouctou. Cette ville, quoique grande, est, dit-on, inférieure à Houssa, et n'est pas comparable à Bornou. Les Mores y ont beaucoup d'influence, mais ny dominant pas. Une petite rivière, qui fait le tour de la ville, déborde dans les grandes pluies, et oblige les habitans des faubourgs à se réfugier sur une colline située au centre et où le roi demeure. C'est probablement la petite rivière qui, suivant Sidi Hamet, touche à la ville. Léon l'Africain dit que, lorsque le Niger déborde, ses eaux coulent par

certains canaux jusqu'à la ville. Il s'y trouve peu de fusils. Le roi en a quelques-uns à deux coups dont on ne se sert que pour les fêtes, et la poudre à tirer y est presque aussi précieuse que l'or. Ces deux dernières circonstances et le nom de la rivière sont les seuls points sur lesquels les détails que me donnèrent les deux Mores, s'accordent avec la description d'Adams, qui me paraît autant au-dessous de la vérité que celle de M. Jackson est au-dessus.

De Tomboucton à Houssa on compte vingt journées (1). Cette dernière ville est, dit-on, la plus grande au nord ou au sud du Quolla, à l'exception de Bornou. L'influence des Mores y est établie de temps immémorial. Cabin'est pas le nom du royaume, c'est celui d'un territoire qui en dépend, et d'une ville située sur le Niger. Le Mallooua, ou Marrooua, comme les Nègres le prononcent (car il paraît qu'ils substituent invariablement un R à la lettre L des Mores; par exemple, Quorra pour Quolla, est le royaume le plus étendu après celui de Bornou. Il est très-vraisemblable que c'est le royaume de Melli, mal placé par Léon l'Africain, et qui, suivant ce que

(1) « Toute la contrée d'où vient le Joliba pour se jeter dans le Quolla, est soumise au sultan de Malisimiel. On ne parle tant du sultan de Tomboucton qu'à cause de sa proximité du Quolla; mais son maître, le sultan de Malisimiel, ne le regarde que comme un substitut, un gouverneur. Les quatre plus grands monarques que l'on connaisse sur les bords du Quolla sont ceux de Baharnou, de Santamboul, de Malisimiel et de Malla. » (W. Hutchison).

l'on dit à Cadamosto, en 1455, était situé à trente journées au-delà de Tombouctou. Le major Rennell observe que nous devons naturellement le chercher à l'est de Tombouctou. » Il n'a été placé au sud-est et au sud du Niger que parce qu'Edrisi met dans cette région une ville nommée Malel, quoiqu'il donne le nom de Lamlam au royaume dont elle est la capitale, ce qu'Hartman cherche à concilier, en supposant que Lamlam est une transposition de Malel, conjecture certainement bien forcée (1). Une grande ville, nommée Mahalaba, est la seule que je trouve sur la route du Dagoumba au Niger; son nom se rapproche un peu de Malel (2).

Les Mores plaçaient deux grands lacs au nord de Houssa, celui de Balahar Soudan, et celui de Girrigi Marragasi. Calculant les vingt journées de Tombouctou à raison de dix-huit milles chacune, et prenant les deux tiers pour la distance en ligne droite, ce qui fait deux cent douze milles, j'ai placé Houssa par $18^{\circ} 59'$ de latitude septentrionale et $3^{\circ} 59'$ de longitude orientale. Je suis porté à croire que la ville de Houssa se trouve à l'est-nord-est de Tombouctou, par con-

(1) La position de Melli se trouve encore confirmée dans Dapper. « Le roi de Tombut prend le nom d'empereur de Melli. » Ce titre semblerait avoir été transféré au roi de Houssa, lors de la décadence de Tombouctou, décadence à laquelle on doit attribuer l'agrandissement de l'autre royaume.

(2) Le roi qui réside à Houssa est le roi de Malla. Il a sept rois tributaires. (W. Hutchison.)

séquent plus près du Gambarou qui arrose ce pays, ce qui justifie les relations qui placent cette ville sur le Niger. Léon l'Africain avait certainement en vue le Mallooua et le Gambarou, quand il écrivait : « Melli s'étend sur un bras du Niger, à environ trois cents milles. » Puis il ajoute : « Ce royaume est très-riche, il y a beaucoup d'artisans et de marchands. On voit dans la capitale plusieurs mosquées de prêtres et de professeurs. Les habitans sont les plus polis de tous les Nègres. » Il paraît que c'est encore de même aujourd'hui. Les *Maurali* de Ptolémée ne peuvent-ils pas être les *Melli* de Léon, et le Mallouoa ou Marrooua d'aujourd'hui? Le major Rennell semble avoir devancé cette découverte dans ses observations sur l'assertion de M. Park que la ville d'Houssa est à trente journées de Tombouctou, par terre, et à quarante-cinq par eau. « Il est possible, dit-il, qu'Houssa soit située sur une autre rivière que celle qui passe à Tombouctou, (le Joliba), mais qui peut s'y joindre et s'y jeter dans les environs de cette ville. » Dans la description de l'Afrique de Dapper on trouve ce passage : « Ce pays (Melli) s'étend environ cent lieues *le long d'un bras* du Niger.

On me parla beaucoup de Tarrabalise, pays situé à cinquante journées au nord-ouest, et rempli de lieux commerçans. Ce doit être Tripoli, que les Arabes nomment, par corruption, Tarabolis. Les Mores me donnèrent aussi une route jusqu'à Tunis ou Tounis, mais je n'y reconnais aucun nom de la carte du major Rennell (que je ne pus me procurer

qu'à mon retour), à moins que Sabbai ne soit Sebba, et Moukanassa Mourzouk, dans le Fezzan. Il y a aussi une autre route par l'est; mais je ne puis entreprendre de la tracer.

De Kabarra, le Quolla continuant à couler au sud-est passe par Ouzzalin, Gougara, Koulmana, Gaou, Tokogirri (qui est peut-être le Tokrur d'Edrisi et de Gatterer), Askea, Zabirma, Cabi, et arrive dans le Yaoura, que je regarde comme le Youri du major Rennell. (1) Delisle place au sud du Niger un royaume qu'il nomme Yaoura. Il y a là un passage très-célèbre où aboutissent un grand nombre de routes venant du nord du Quolla, et conduisant en Aschantie; les Mores en parlaient toujours comme étant à l'ouest du Caschna, et en général à vingt-cinq journées de Tombouctou. Or, comme les Mores comptent une journée de Ségo à Sansanding, et que Mungo Park est presque d'accord avec eux, je prendrai cette base pour calculer la distance de Tombouctou au Yaoura, et pour chercher ensuite sa situation d'après la route du Dagoumba au Caschna, en traversant ce passage. Vingt-cinq journées de distance de Tombouctou placeraient l'Yaoura à soixante-dix milles

(1) Je n'ai pas entendu parler de Gatoijegie, du Carmassie, ni du Gourmon d'Amady Fatouma. Il est clair que sa nomenclature n'est pas exacte. Jamais je n'ai entendu appeler Silla, *Sellie*; Dibbie, *Sibbie*; ni Kabra, *Rakbarra*.

Le More de Ginnie place entre Kabarra et Cabi le royaume de Gaou. Ptolémée parle d'une ville qu'il nomme Geua sur le Gir.

environ au-dessus du Berrisa de la carte du major Rennel; mais il en résulterait que la distance du Yaoura au Dagoumba serait d'environ huit cent cinquante milles d'Angleterre; distance trop considérable pour qu'on pût la parcourir en quarante-deux journées, ce qui est néanmoins le nombre le plus considérable porté sur les itinéraires du Dagoumba au Yaoura.

Je n'aurais pas la présomption de faire des calculs après le major Rennell, et je n'oserais pas me flatter de répandre un nouvel intérêt dans cette discussion, s'il ne s'agissait d'éclaircir les renseignemens que j'ai obtenus. Pour cela, il faut, à partir de Cabi, incliner le cours du Niger au sud (Horneman écrit qu'il coule dans cette direction depuis Houssa), même jusqu'à le joindre au Bahr Koulla. Car, plaçant le Yaoura par $13^{\circ} 30'$ de latitude septentrionale et $8^{\circ} 30'$ de latitude orientale, d'après sa distance de Tombouctou, et le Niger se trouvant reculé jusqu'au Koulla, la distance en ligne droite jusqu'à Yahndie, capitale du Dagoumba, sera de six cents milles d'Angleterre. Or, quarante-deux journées, nombre le plus grand indiqué par ceux qui ont fait ce voyage, en les calculant à vingt milles chacune, et en en déduisant le tiers pour les détours du chemin, donnent une distance de cinq cent soixante milles en ligne droite. C'est certainement une nouvelle preuve à ajouter à celle qui résulte de la similitude des noms de Quolla et de Koulla, pour confirmer l'identité de ces deux rivières. Mais la plus forte, c'est que les

itinéraires des Mores et des Nègres ne donnent que quarante journées du Dagoumba au point où l'on traverse le Niger pour se rendre à Houssa. Suivant les Mores, on se dirige un peu vers l'est du nord. Or, quarante journées dirigées au nord-nord-est placent ce passage par $15^{\circ} 1'$ de latitude septentrionale et $5^{\circ} 33'$ de longitude orientale; ce qui s'accorde très-bien avec la position de Houssa, telle qu'elle a été calculée plus haut, et ce qui prouve que le cours du Niger doit être considérablement reculé vers le sud, sans quoi il faudrait au moins deux journées de plus pour aller du Dagoumba dans l'Yaoura par la route du nord-est.

Le major Rennell dit simplement que le Niger coule *probablement* vers le Ouangara. Ledyard, dans sa description de ce pays, qui est détaillée en comparaison de celle qu'il fait des autres, ne dit pas qu'il soit sur les bords du Niger. Le major Rennell, dans ses éclaircissemens géographiques sur la route de Horneman, s'exprime ainsi: « M. d'Anville avait aussi eu l'idée, et il s'y conforma dans sa carte d'Afrique 1749, peut-être d'après des renseignemens positifs, que le Niger déclinait vers le sud, au-delà de Ghanah; en sorte que le point du lac de Semegonda, où il se termine, serait à trois degrés et demi de latitude au sud de Ghanah. » Il existe un royaume aussi bien qu'une rivière de *Koulla*; il y a aussi un royaume nommé *Quolla raba*, raba n'étant probablement qu'un mot ajouté pour signifier royaume. M. Dupuis, dans ses notes sur Adams,

parle d'un nègre intelligent « qui lui fit une relation infiniment curieuse d'un peuple qu'il appelait *Gallo* ou *Quallo*; elle lui donna l'idée qu'il était plus riche et plus avancé dans les arts, qu'aucun de ceux dont il avait entendu parler jusqu'alors. A trois journées de distance de la capitale, il y avait un grand lac ou une grande rivière qui communiquait avec le *Qued Nil*. » Les argumens présentés dans le *Quarterly review* (que je n'ai pas eu l'avantage de lire), pour soutenir l'hypothèse de l'embouchure du Niger dans le Congo, doivent contribuer à placer le cours du Niger plus au sud, comme je l'ai fait pour établir l'identité du Quolla avec le Koulla. La jonction du Quolla avec le Bahr-el-Abiad ou Nil, comme les Mores l'appellent, ne peut être plus expressément décrite, conformément à toutes les relations que j'en ai reçues, que dans ces paroles de M. Horneman : « J'ai parlé dernièrement à un homme qui avait vu M. Brown dans le Darfour; il m'a donné quelques renseignemens sur les pays qu'il a traversés. Selon lui, la communication du Niger avec le Nil n'est pas douteuse; mais cette communication, m'a ajouté cet homme, est très-peu de chose avant la saison des pluies (1). »

(1) Le More de Ginnie dit à M. Hutchison « que le Quolla était la plus grande rivière du monde, ayant environ cinq milles de largeur, un lit rempli de rochers, et des rives très-escarpées; dans bien des endroits, les canots sont un jour à le traverser, à cause des tournans dangereux qui s'y trouvent; ailleurs le courant est fort rapide; les maisons sont

Avant de nous occuper des routes qui sont au nord du Quolla, nous suivons son cours depuis le Yaoura, où, d'après la description qui m'en a été faite, je pense que cette rivière doit avoir environ trois milles de largeur (1). A une journée à l'est du Yaoura (que les Nègres nomment quelquefois Yavourie), le Quolla passe à Nouffie, qui est sans doute le Nyffe de Horneman et d'autres auteurs, Delisle écrit Nouffy. A trois journées plus loin, on trouve Boussa, où Amadi Fatouma assura, et où on me l'a dit aussi, que Mungo Park était mort. Boussa n'est pas dans la carte du major Rennell, mais j'ai remarqué Boussa dans celle de Delisle. C'est probablement le Ber-risa d'Edrisi. A douze journées de là, le Quolla passe à Atagara, après avoir arrosé Houmie et Rakkah (2). Au sud de ce dernier pays, on en place un nommé Koufie, peut-être Kosie, contrée dont je parlerai comme ayant été visitée par un mulâtre, au-delà du Lagos. A trente journées d'Atagara, le Quolla coule

eouvertes en terrasses ou en bois, le chaume ne pouvant résister aux grands vents. »

(1) Le More de Ginnie a placé Ganghé dans une île du Quolla, précisément au-dessous de Boussa. Ce doit être le Gongou d'Imhammed et de Ben Ali au sud du Caschna. M. Lucas dit « que la largeur du Niger est telle, que même dans l'île de Gongou, où demeurent les gens qui le font passer, la voix la plus forte ne peut se faire entendre d'une rive à l'autre.

(2) Le More de Ginnie trace ainsi le cours du Quolla depuis le Yaoura: Boussa, Ganghé, Onaoua, Nouffa, Quollaliffa, Atagara. Il n'y a de différence que dans la position de ce

dans le royaume de Quollaraba (1) qui se trouve précisément à l'endroit où le major Rennell place celui de Koulla. A six journées de là il passe à Mafigoudou, et, treize journées plus loin, à la hauteur du lac Cadie ou Caudie, que je regarde comme le Cauga d'Edrisi que le major Rennell a identifié avec le Fittri de Brown; car c'est là que se jette, dit-on, la seconde branche du Niger, c'est-à-dire le Gambarou; mais il est beaucoup trop au sud pour le Cauga dans la carte du major Rennell; car, d'après ce que disent les Mores, il n'est qu'à trois journées au nord du Quolla; cependant Edrisi s'exprime ainsi: « Une rivière, nommée Nile ou Nil, passe par

dernier endroit, erreur dont je suis peut-être coupable; car ce nom ne se trouvait pas dans les cartes que les Mores m'avaient tracées; il n'était cité que dans les renseignements plus détaillés que j'obtins sur les pays arrosés par le Quolla.

(1) Le More de Ginnie lui donne le nom de Quolla Liffa. M. Hutchison, qui a un domestique natif de ce pays, le représente comme un royaume puissant, ce qui est conforme à la description que m'en a faite le schérif Brahima, et à l'opinion de M. Dupuis. M. Hutchison ajoute, sur l'autorité de Nègres et de Mores, « que c'est au roi de Qualloo Liffa qu'appartient tout le pays où se trouvent Canna, Dall et Youm Youm, où il y a des cannibales. » Horneman parle des cannibales de l'Yem yem, à dix journées au sud de Kano, et ce qu'il en raconte se trouvera confirmé par ce que je dirai sur les pays arrosés par le Gabon. L'assertion de Horneman, que le Niger coule vers le Nil d'Egypte à travers une contrée habitée par des païens, assertion citée par Mungo Park à l'appui de l'hypothèse de l'embouchure du Niger dans le Congo, a certainement rapport à ces cannibales.

Cauga. » Ce qui me porte à croire que Cauga est peut-être plus éloigné de Bornou, capitale de ce royaume, quoiqu'il le soit moins de la frontière (quinze journées étant la distance qu'on m'a indiquée, ainsi qu'à Brown), c'est que les Nègres de cette ville ne connaissent pas ce lac aussi bien que les Mores. L'esquisse que j'en ai tracée a été faite d'après celles des Nègres et suivant leurs descriptions. Ils représentent le lac Cadie ou Caudie, comme une étendue d'eau immense, une petite mer inondant fréquemment les contrées voisines, et quelquefois si agitée qu'elle couvre les bords de poissons et d'autres matières, ce qui annonce un lac volcanique. Les Mores l'appelaient aussi Bahr el Noa, d'après une tradition portant que les eaux du déluge s'y retirèrent et y furent absorbées. On me parla d'une très-haute montagne située à une égale distance du Caudie et du Quolla (1).

A douze journées plus loin, le Quolla reçoit la rivière Scharie qui, si elle n'est pas le Misselad, peut,

(1) « Quelquefois l'eau de ce lac est chaude, et bouillonne avec un grand bruit. Souvent elle couvre les cantons voisins. Il s'y trouve un volcan dont la force est telle, qu'il rejette sur les bords une grande quantité de poissons. Il y a plusieurs petites îles dans ce lac, dont l'étendue est telle qu'on ne peut en voir l'extrémité. Entre ce lac et le Quolla est une montagne fort élevée, du haut de laquelle on a une très-belle vue, et qui est à une journée de distance de chacun. Les Arabes se nourrissent de riz noir, de grains, et d'une sorte de fève douce nommée *tummer*. » (W. Hatchison.)

dans mon opinion, en être une qui prend son nom de l'Abou-Schareb placé sur la carte du major Rennell. On dit que le Quolla passe ensuite au sud de Bagarimie (le Baghermie de Brown) de Kalafarradou, (nom dont aucun n'approche davantage que le Courourfa de Delisle et le Kororfa placé, par les manuscrits de M. Beaufoy, à l'ouest de Bégarmie), de Four (Darfour, suivant Brown, signifiant le royaume de Four), et finit par côtoyer le Ouaddaï, c'est le Ouaddey de Horneman, qui le place à l'est de Bégarmie et à l'ouest du Darfour; mais tous les rapports s'accordant à le mettre à l'est du Darfour, et ce que l'on en a dit à Brown n'ayant pas eu pour but de déterminer sa position, je l'ai fixée de cette manière (1).

Le Niger et le Nil, après s'être joints au sud du Darfour, ainsi que le dit M. Horneman, continuent à couler à travers un grand pays, nommé Sounar, que M. Hutchison écrit Souanar, et qui est incontestablement le Sennaar, et de là ils se rendent dans le Massar, c'est-à-dire en Égypte (2).

Mon ami, le schérif Brahima, avait, de même que

(1) Le More de Ginnie a aussi placé cette rivière à l'est du Four. M. Hutchison en décrit ainsi le cours, d'après cet Africain : Massagoudou, Scharie, le lac Chadie, Phor (commencement des Arabes), Ouadie. M. Horneman dit : Une grande partie des habitans du Madey sont Arabes, ainsi que leur roi.

(2) Le Caire est encore appelé, dans le langage figuré du nord, Misr, *sans égal*, la maîtresse du monde. Suivant le témoignage de M. Hutchison, les Mores l'appellèrent qu'on nommait ainsi ce pays, parce que Misraïm s'y établit.

plusieurs autres Mores, fait le voyage de la Mecque et de Médine. Tous les renseignemens qu'il m'a donnés ont été confirmés par les Nègres, ce qui ajoute encore à la confiance que m'avaient inspirée sa franchise et sa modestie. Il se montra notre véritable ami à Coumassie; c'était le seul More qui osât refuser d'assister aux sacrifices humains. Il y aurait eu un grand avantage pour la géographie de l'engager à voyager dans l'intérieur de l'Afrique; car il était en état de prendre des notes exactes, et je crois qu'on l'y aurait déterminé à peu de frais. Les Mores parlent beaucoup du roi de Santamboul qu'ils représentent comme un puissant monarque et formidable aux chrétiens (1).

On sera surpris que je n'aie pas entendu parler du Ouangara (2), ce qui arriva aussi à Brown, pas même lorsque, contre mon usage général, j'en eus moi-même prononcé le nom. Mais, sans que j'eusse fait aucune question, on me parla beaucoup d'Ongourou. Horneman appelle le Ouangara, Oungoura; et Delisle, Ouangara; on le trouvera sur la route du

(1) Stamboul est le nom ordinaire que les Arabes donnent à Constantinople : on en tire l'étymologie des mots *ισταμναι* *πολις*.

(2) M. Hutchison m'écrit que Ouangaara est le nom d'une contrée qui comprend le Mosie, le Kong, et d'autres pays voisins situés au sud, et peut-être même au nord du Niger, mais qu'Ongourou est le nom du pays qui se trouve entre le Caschna et Bornou. On trouve Ouanghira dans la route de Mungo Park de Ségo à la côte de Guinée.

Yaoura au Bornou ou Barranou. On me dépeignit le Bornou comme situé un peu au nord-est du Yaoura, ce qui s'accorde fort bien avec la position que lui donne le major Rennell.

Retournons maintenant à Yahndie pour aller à Houssa par la route du nord. A dix-neuf journées de route, on trouve Matchaquôdie; à six journées plus loin, le Gourouma, et, à dix autres, le Doloué, pays assujetti au Gourouma: il n'est qu'à cinq journées du Quolla, qu'on dit avoir en cet endroit deux milles de largeur. Je dois pourtant prévenir que cette route du Dagoumba au Niger par le nord, et celle du Kong à Ginnie, étant les deux seules dont je n'aie pu m'assurer qu'en multipliant les questions, je ne les donne pas avec la même confiance que les autres. A deux journées des rives septentrionales du Quolla est le Gambadi, dont dépendent trois grandes villes: Dogondaghi, Toudonkassalie, Toumpassia, et de nombreux villages. Trois routes partent du Gambadi. La première, au nord, conduit à Houssa en quinze journées, en passant par un territoire nommé Zena, et en traversant le Gambarou le neuvième jour. La seconde conduit à Catinnie, ville du royaume de Mallooua, à un mois de distance du Quolla: l'on passe le Gambarou le deuxième jour. La troisième, passant par le Fillanie, sans doute le Foullan (1) de Ben Ali, qui a souvent été en guerre

(1) L'étoffe dont sont vêtus les habitans du Foullan, pays situé à l'ouest du Caschna, ressemble à celle dont sont faites

avec le Mallooua , conduit dans le royaume de Kallagghie , qui est à quatorze journées du Quolla : on passe le Gambara le dixième jour. Un pays nommé Barrabady est situé , dit-on , à l'est du Mallooua entre ce pays et celui de Bornou.

Retournons encore dans le Dagoumba , et partons-en pour le royaume de Bornou , en traversant le Yaoura. Nous avons déjà parlé du Gamba comme étant situé à cinq journées au nord-est d'Yahndie. A deux journées de là , se trouve une haute montagne nommée Yerim. L'on trouve ensuite une rivière qui coule au sud ; les Mores la nomment Mory ; elle semble être la continuation du Karala : sur ses bords est située la ville de Gourousie. A quatre journées plus loin , on entre dans le Zougou , qui est vraisemblablement le Zégo de la carte du major Rennel : dix autres journées conduisent dans le royaume de Baragou. Delisle a placé dans les environs son royaume de Bourgou. Au nord-ouest de Baragou se trouve le Koumba (le Kombah de la carte du major Rennel). La position de ce royaume est assez bien déterminée , parce que ceux qui en viennent parlent du Gourouma comme en formant la limite au nord , et du Barragou comme étant le premier royaume qu'ils traversent dans leurs voyages à la côte au-dessous de Juida. A huit journées du Barragou , se trouve Toubia , et , à trois

les manteaux et les jupons des montagnards écossais. (Bon Ali.)

journées plus loin, Goudoubirrie. Une rivière, nommée le Liasa, qui se jette dans le Quolla, à ce que l'on me dit, mais qui plus probablement en sort, côtoie cette route à l'est; on la traverse en sortant de Goudoubirrie pour entrer dans un grand royaume nommé Yariba par les Mores, et plus généralement Yarba par les Nègres. Le major Rennell trace une rivière communiquant avec le Niger près du Youri; Delisle en a fait autant. Cette rivière de Liasa est la seule dont j'aie entendu parler qui ait quelque rapport avec celle de Sidi Hamet; mais Ouassana était un nom inconnu. Aquallie est la ville frontière du Yariba, à une journée de Goudoubirrie, et à une autre de Boutie. Cette ville ne le cède qu'à la capitale Katanga, qui en est à quatre journées. On me parla du Yariba, comme éloigné de vingt quatre journées, en traversant le royaume d'Hio, qui en est limitrophe, d'Aratakassie ou Alatakassie, que nous reconnaitrons plus bas pour Ardra, ce qui en détermine assez bien la position (1). Le Dahomé est, dit-on, tributaire du Yariba et du Hio. On compte sept journées du Hio au Dahomé. Les militaires ont un pouvoir despotique dans le royaume de Hio. Les chefs de l'armée arrêtent toujours le nouveau roi quand il se rend au palais, et, avant de le

(1) M. Hutchison m'envoie cette route comme lui ayant été donnée par le More de Ginnie; puis il ajoute: «Souvenez-vous que le roi de Dahomé est tributaire de celui d'Yaraba, qui est dans cette partie de l'Afrique ce que celui d'Aschantie est ici.»

confirmer dans sa dignité, exigent qu'il leur indique un pays qu'ils puissent envahir et livrer au pillage. Le prédécesseur du roi actuel leur avait indiqué le Dahomé. Mais, après avoir différé trois ans d'exécuter sa promesse, il fit marcher son armée contre un état voisin situé au nord, qui fut pillé et dévasté. Lorsqu'à son retour l'armée fut à dix lieues de la capitale, elle envoya au roi l'ordre d'abdiquer, en punition de ce qu'il l'avait trompée : le roi s'y étant refusé, elle entra dans la ville et lui fit trancher la tête. Un nègre d'Hio me parla des Apaccas comme d'une nation puissante, voisine de son pays, au nord ; c'est la seule fois que j'en aie entendu parler.

Le Yariba doit nécessairement être le Yarba d'Imhammed, quoiqu'il le place à dix-huit ou vingt journées au nord-ouest du Gonjah ; car il est vraisemblable qu'il a été inexact sur ce point, comme nous avons prouvé qu'il l'avait été, en disant qu'Aschantie était la capitale du Tonouvha, qui paraît être un canton ou une ville du Dagoumba. Les habitans de ce royaume ne sont pas aussi belliqueux qu'il le prétend ; ils n'ont jamais pensé à apprivoiser l'éléphant pour le réduire à la domesticité. Imhammed dit que Calanschie est une dépendance d'Aschantie. Néanmoins ce nom y est entièrement inconnu ; il ajoute que Gonjah est à quarante-six journées de la côte, tandis qu'il n'en est éloigné que de trente. Le major Rennel a raisonnablement pensé que le Yarba d'Imhammed était le Yarra de Delisle, derrière Sierra Leone ; mais comme il n'a pas con-

servé ce pays sur sa carte, je présume qu'il ne peut être d'une grande importance sous le rapport de la politique ou du commerce; au lieu que le Yariba, incontestablement situé à l'est du Kong, est toujours cité par les Mores et les Nègres comme un royaume très-puissant et très-fréquenté. Au reste, tous les Mores que je vis à Coumassie, ne connaissaient presque rien des pays situés à l'ouest; ils ne parlaient que de ceux que leurs recherches sur la source du Quolla leur avaient fait connaître. Je n'en vis pas même un seul qui eût voyagé à l'ouest ou au sud-ouest du Bambarra.

Revenons à la route d'Yahndie au Yaoura. A trois journées de Goudoubirrie, en allant vers le Quolla, est la grande ville de Kaiama, et, à quatre journées plus loin, après avoir passé par Mahalaba (nom qui approche le plus du Malel d'Edrisi), est celle de Ouavoua, à trois journées du Quolla qui reçoit le Vourou, petite rivière (1). A dix journées de la rive septentrionale, en traversant le Yaoura et en côtoyant la frontière orientale du Zamfara, se trouve la ville nommée Goubirrie par les Mores, et Goubour par les Nègres (2). M. Beaufoy apprit que Goubour

(1) Le More de Ginnie donne ainsi cette route: du Ouama au Kiama, grand royaume, trois journées; un désert tout auprès, du côté de l'est. Garagrongie, une journée; Ouala, une journée; Goudaberris, une journée.

(2) Gouber est à cent lieues de Gago, vers l'orient, et en est séparé par un désert inhabitable, à quatorze ou quinze lieues du Niger. Cette contrée est entre de hautes montagnes, et

était au sud du Ouangara; Delisle l'écrivit Goubour. De là, au Kaschna, après avoir traversé le Gambarou, il y a huit journées. Or, dix-huit journées, calculées à raison de dix-huit milles chacune, en se dirigeant au nord-est, d'après le changement de position du Yaoura, placeraient le Kaschna par $15^{\circ} 45'$ de latitude septentrionale et $10^{\circ} 45'$ de longitude orientale, au lieu de 16° de latitude et $11^{\circ} 45'$ de longitude. M. Lucas apprit que le Caschna était à cinq journées ou environ cent milles du Niger, ce qu'on doit vraisemblablement entendre de sa branche supérieure ou du Gambarou. Cette rivière côtoyant le Kanou et l'Oungourou, avant d'entrer dans le lac Caudie (quoique je ne puisse le prouver d'une manière satisfaisante), justifierait Edrisi d'avoir placé le Kanou et le Ouangara sur le Niger.

On compte six journées du Caschna au Davourra qui doit être le Daura de Horneman, quoiqu'il soit placé au nord de Kano dans le dessin du marabout. Du Davourra au Kanou il y a quatre journées. D'Anville le place à quatre-vingt-dix milles au nord-est du Caschna; et, dans le dessin dont je viens de parler, il est au milieu des terres, au nord du Niger. La seule autorité qui soit à l'appui d'Edrisi, consiste dans le rapport que l'on fit à M. Matra, à Maroc. Le More qui raconta à M. Beaufoy, que des barques suivaient le courant jusqu'à Ghini (le Gano ou Kano du

toute pleine de villages. Celui où le prince tient sa cour a quelques mille maisons. (Dapper).

major Rennell), plaçait Ginnie entre ce point et Houssa; inexactitude assez grossière pour justifier nos doutes sur son autre assertion. Le Ghini, de Léon l'Africain, est plus probablement Ginnie; cet auteur a l'air de distinguer cette navigation de celle qui se faisait pour aller à Melli à l'est (1). Du Kanou au Oungourou, en traversant les grandes villes de Madagie et d'Adagia, il y a neuf journées à pied, et sept en voyageant sur un chameau: « *Est iter octo dierum versùs orientem.* » (Edrisi). De l'Oungourou au Barranou, les Mores comptent quinze journées à pied, et les Nègres neuf à cheval. On parlait du Bornou ou Barranou, comme du premier empire de l'Afrique (2); le nom du roi, suivant les Mores, était Baba Allou; mais, suivant les Nègres, Massinnama (3). Le Caschna, ainsi que les pays intermédiaires sur la route, et beaucoup d'autres, lui

(1) La distance de Cano aux rives du Niger est conforme à tous les rapports qui m'ont été faits, et de plus appuyée sur le témoignage de Dapper. A cent soixante-dix lieues d'Agadez, et à deux cents du Niger, on trouve ce royaume (Gouber), au milieu duquel est la ville de Cano, fermée de murailles de bois et de pierres, et qui a des maisons bâties de même.

(2) Les Mahométans du Sennaar comptent le Bornou parmi les quatre plus puissantes monarchies du monde. Les trois autres sont la Turquie, la Perse et l'Abyssinie. Le souverain du Bornou est plus puissant que l'empereur de Maroc. (Lucas).

(3) Ce royaume qu'on croit avoir été la demeure des Garamantes est une vaste province au levant de Gangara, qui

étaient soumis. Une petite rivière, nommée Gaboua (1) par les Nègres, coule au sud, près de Bornou; et une plus grande, nommée Zerroukou-Kérouboubie, à six journées de distance à l'est, passe près d'Aouiac. Horneman dit que le Oued-el-Gazel n'est pas une rivière, mais une vallée grande et fertile. Les nègres du Bornou connaissent parfaitement Baghermie. Ben Ali dit que la langue du Bornou a beaucoup d'analogie avec celle des nègres voisins. M. Lucas prétend qu'on ne parle pas moins de trente langues différentes dans les états du souverain de ce pays.

Maintenant retournons au fort du Cap-Corse, et cherchons les meilleures autorités pour faire la description des côtes situées entre les fleuves nommés Assinie et Lagos.

Le Cap-Corse, nommé Igoua par les nègres igoua, est situé dans le territoire d'Affetou. MM. Ludlam et Dawer, commissaires nommés par le gouvernement pour faire le relevé de la côte, en 1810, le placent par 5.^o 6' de latitude septentrionale, et 1.^o 51' de longitude occidentale. Elmina, que les Nègres nomment Addina, est à environ sept milles à l'ouest du Cap-Corse. A douze milles à l'ouest d'Elmina, est Commenda, fort appartenant aux Anglais; les nègres s'étend à cent soixante-dix lieues vers l'orient, et à cinquante lieues du Niger.

(1) M. Hutchison a entendu parler d'une autre rivière voisine du Bornou, nommée Koumoudou Gaiguina. Le nom de Oued-el-Gazel n'a pas été prononcé devant lui.

appellent la ville Akatayki; le fort hollandais a été détruit dans la guerre de l'indépendance américaine. A neuf milles plus loin est Khama ou Assema, à l'embouchure du Bousempra. En remontant ce fleuve pendant six heures, on rencontre une île où Attobra, l'un des cabocirs du Ouarsâ, qui fournit les Hollandais de pirogues, se faisait bâtir une grande maison pour s'y retirer. Quatre lieues au-delà, on arrive à son village. Le colonel Starrenberg remonta ce fleuve pendant trois jours dans une pirogue, et le trouva souvent embarrassé par des rochers. Enfin il fut arrêté par une grande cataracte que les nègres regardent comme un puissant fétiche, et dont les hommes qui conduisaient sa pirogue n'osèrent approcher. A neuf milles de Khama où les Hollandais ont un fort nommé Sébastien, est Soccondie, première ville du pays d'Ahanta. Le fort anglais fut détruit par les Français pendant la guerre d'Amérique, mais il y reste un comptoir. Le fort hollandais se nomme Orange. A neuf milles plus loin est Boutrie, où les Hollandais ont un fort appartenant autrefois à la compagnie du Brandebourg. A trois milles de Boutrie est Dixcove ou Nfouma, et, entre les deux, Boussoa, capitale de l'Ahanta, qui est divisé en trois districts : Amanfou, Adoum et Pohio. Le premier est à environ une journée au-delà de Boussoa et à une de l'Ancobra. Son cabocir est le personnage le plus important du royaume après le roi, dont le pouvoir et les moyens sont extrêmement restreints. Les deux autres ne sont

guère qu'à une demi-journée au-delà de Taccorary. La petite rivière qui se jette dans la mer à Boutrie, prend sa source dans le district d'Adoum, où l'or se trouve, dit-on, en abondance; mais les habitans n'osent travailler aux mines depuis bien des années, par la crainte que leur inspirent les habitans du Ouarsâ. Il y a aussi de très-bon or dans le district d'Amanfou; il est ordinairement dans du quartz qu'on broie sur des pierres placées sous un appentis à cet effet.

J'ai remarqué que, dans un journal périodique de l'année dernière, on appelle le roi d'Aschantie, roi d'Ahanta, d'Inta ou d'Aschantie; cette variation, dans le nom du pays, est une des preuves nombreuses de l'idée peu exacte qu'on se formait de son monarque avant l'ambassade envoyée dans sa capitale.

A dix-huit milles de Dixcove, après avoir passé Akhouma et Accoda, où les Hollandais ont un fort qui touche au cap des Trois-Pointes, sont les ruines de Hollandia qui appartenait autrefois à la compagnie du Brandebourg, et qu'on nommait Fort-Royal de Frédéricbourg. A seize milles plus loin est Axim où se trouve le fort Anthony appartenant aux Hollandais qui y ont placé leur vice-présidence. Les habitans d'Axim parle un dialecte de la langue d'Ahanta. A deux milles à l'ouest est l'embouchure de l'Acobra, ainsi nommé par les Portugais à cause de ses sinuosités: car son nom dans le pays est Sienna. Le colonel Starremberg, qui remonta ce fleuve jus-

qu'aux ruines d'Elisa Carthago situées à l'endroit où il cesse d'être navigable pour tout autre bâtiment qu'une très-petite pirogue, dit qu'il ne peut donner exactement la distance de ce lieu à la mer ; mais il suppose qu'elle est d'environ vingt milles de Hollande, dans la direction du nord-est. Meredith parle de cinquante milles d'Angleterre ; mais il s'exprime avec autant de légèreté que d'inexactitude, en disant : « Les Français bâtirent un fort sur la rive droite de ce fleuve, à environ cinquante milles de son embouchure ; ils y faisaient un commerce avantageux en or , ce qui excita la jalousie des Hollandais qui ne tardèrent pas à les en chasser. Mais les Hollandais ne jouirent pas long-temps de cette acquisition ; car leur chef s'étant brouillé avec les Nègres , fut réduit à prendre le parti désespéré de faire sauter le fort. » Elisa Carthago fût bâti par le gouverneur hollandais Ruighaven qui mourut avant l'an 1700 ainsi que le constate la pierre placée sur sa sépulture à Elmina. Les Français n'y eurent jamais qu'une petite factorerie située presque à l'embouchure du fleuve. L'officier hollandais, commandant à Elisa Carthago, y avait fait, pendant plusieurs années, un commerce lucratif, lorsque la cupidité des Nègres le réduisit à l'acte de désespoir rapporté par Bosman, et dont les habitans se souviennent encore. Voici comme en parle le docteur Reynhaut. « Le commandant d'Elisa Carthago se voyant investi par les Nègres, avec qui il était en querelle, et reconnaissant qu'il ne pouvait leur résister plus long-temps,

puisqu'il suivait la tradition, il avait été obligé de tirer contre eux avec des boulets de minéral d'or, seignit de vouloir traiter avec eux. Il les invita donc à venir à cet effet dans une salle du fort sous laquelle il avait placé plusieurs barils de poudre à canon; tout auprès était un enfant tenant une mèche allumée; il lui avait donné ordre de mettre le feu aux poudres dès qu'il frapperait du pied dans la salle au-dessus. Après avoir reproché aux Nègres leur insatiable cupidité, il donna le signal, et ils périrent tous ensemble. »

En remontant l'Ancobra, et avant d'arriver à Elisa Carthago, on rencontre plusieurs villes, dont la dernière est Adouva d'où partent trois grandes routes, l'une pour l'Aovin, l'autre pour le Dankara, et la troisième pour Asankarie, ville considérable du Ouarsâ. Ce dernier pays est gouverné par quatre cabocirs indépendans les uns des autres. Intiffa, le plus riche d'entre eux, et celui dont le pouvoir est le plus étendu, demeure à Abbradie qui n'est qu'à une petite journée d'Elmina. Nerbehin était la résidence d'un autre cabocir indépendant de la famille d'Intiffa; mais il en fut chassé par Esson Cudjô qui en est aujourd'hui le maître. Il se réfugia à Sameô situé à environ une journée de la frontière du Ouarâ, derrière Succondie, où Musô, jadis son esclave, s'est élevé au rang de cabocir; ainsi il protège actuellement son ancien maître, qui attend la mort d'Esson Cudjô pour rentrer chez lui. La plus grande largeur du Ouarsâ est estimée à soixante milles

d'Angleterre, et sa plus grande longueur, à cent ou cent vingt.

A environ vingt-huit milles de l'Ancobra commence le royaume d'Anamahia; où est situé le fort anglais d'Apollonia. Ce royaume a une étendue d'environ cent milles le long de la côte, mais il ne s'avance pas à plus de vingt dans les terres.

Retournant ensuite à l'est du Cap-Corse, on trouve, à quatre milles, Morie et le fort hollandais de Nassau; à six milles de Morie, Annamabou, le meilleur fort de tout le pays; à cinq milles de là, Cormantine, le premier fort que les Anglais aient possédé sur cette côte; ils le construisirent vers le milieu du dix-septième siècle. Les Hollandais s'en emparèrent ensuite; enfin, les Aschantes l'emportèrent d'assaut et le détruisirent presque entièrement, avant d'attaquer Annamabou. Sa position commande à tous les environs. Tantumquerry, petit fort anglais, est à environ dix-huit milles de Cormantine. En traversant la petite rivière d'Amissa, une heure de marche conduit à Mancassin, capitale du territoire de Braffô, dépendance du pays des Fantes. A huit milles plus loin, est la ville d'Apam où se trouve un fort hollandais et une petite rivière. A huit milles d'Apam, est Simpah ou Ouinebah dont les habitans sont Fantes; leur langue se nomme Affoutou. Cette ville est dans le territoire d'Agouna. Le fort hollandais de Berracô en est à neuf milles. Les Nègres donnent à la ville le nom de Seniah. Attah d'Akim mit ce fort à contribution en mars

1811. A environ vingt-sept milles de Berracò , est Accra ou Inkran autrefois soumis au royaume d'Accumbou , suivant Isert. Ses habitans actuels chassèrent ceux qui l'occupaient , et les repoussèrent vers Popo. Meredith donne une longue description d'Accra et de ses environs ; mais il ne dit pas que , suivant le récit des Nègres , les Portugais s'y établirent les premiers. Ce fut en 1452 , suivant Isert. Exaspérés par les cruautés affreuses qu'ils y commettaient , les habitans prirent les armes contre eux , et massacrèrent le gouverneur avec tous ses compatriotes , sur un endroit où l'on prend encore de la terre pour en frotter les enfans nouveau-nés , en commémoration de cet événement. Accra , d'après les observations des commissaires , est situé par 5°. 20' de latitude septentrionale et 0° 10' de longitude occidentale. Meredith , après avoir cité cette observation , place Accra dans son relevé de la côte par 0° 58' longitude orientale. A peu près à trois milles du fort anglais , se trouve le château de Christiansbourg , principal établissement des Danois.

Nous allons suivre le docteur Isert depuis Accra jusqu'au Volta , attendu qu'il fit cette route plusieurs fois. « A deux milles de Christiansbourg , dit-il , on trouve Labodeï , où il y avait autrefois un fort : ce lieu est particulièrement renommé à cause de ses fétiches , qui sont en grande considération parmi les Nègres. Leur prêtre peut être regardé comme l'évêque du pays. A quatre milles plus loin , est Temmen , où les Hollandais avaient un petit fort , abandonné en 1781 ;

et, à deux milles de là, en laissant Nimbô, situé à gauche dans les bois de l'intérieur, est Pony, fort hollandais qui n'est plus qu'un comptoir. Traversant alors des terres basses où, dans la saison des pluies, on a de l'eau jusqu'aux épaules, on arrive, après deux milles, au grand et au petit Pram-Pram, où les Anglais ont une loge ou un petit fort. A deux grands milles de là, est le fort de Friedensbourg, près de Ningo, dont les habitans parlent une langue différente de celle de leurs voisins. Ils se donnent à eux-mêmes le nom d'Adampies. Cette nation est nombreuse et divisée en petites républiques. La langue adampique est un mélange de celles d'Aschantie, de Kerrapie, et d'Accra. » Derrière l'Adampie est la montagne de Crobo, dont les habitans, quoiqu'ils ne soient qu'au nombre de quelques centaines, ont résisté jusqu'ici aux efforts des Aschantes, en abandonnant leur village, situé au pied de la montagne, pour se réfugier sur ses parties hautes; elle est escarpée; inaccessible, si ce n'est par un sentier fort étroit, et a plusieurs sources sur le sommet d'où ils roulent d'immenses pierres sur leurs ennemis. » D'Adampie, « continue Isert (1), » j'allai en un jour à Adda

(1) Dans un ouvrage moderne, on assure que le docteur Isert fit un second voyage en Afrique, sous les auspices du gouvernement danois qui, encouragé par ses rapports, voulait établir une colonie dans l'Aquapim, et qu'il y mourut d'inquiétudes et de fatigues. Cette assertion n'est pas exacte. Isert n'a été qu'une seule fois en Afrique; il en partit pour les Indes occidentales, comme je l'ai déjà dit. Enfin, jamais les

qui en est à douze milles. A moitié chemin de Ningo à Adda était le village de Laï, dont les habitans se sont retirés, les uns à Adda, les autres à Ningo. Les Anglais y avaient une loge qui est en ruiues depuis long-temps. »

Du Volta au cap Saint-Paul il y a cinq lieues par mer, suivant Dalzel, et quinze milles par terre, d'après la carte de Dahomé et de ses environs, par Norris. Quitta, à environ douze milles, est situé dans le Kerrapay, et fait partie d'un état indépendant nommé Agvouna qui s'étend le long de la côte depuis cet endroit jusqu'au Volta. Agvouna, la capitale, est située à un demi-mille de la mer, et à quinze à peu près du Volta. Les habitans des autres villes sont obligés de venir enterrer leurs morts dans la capitale, dont le cabocir a la prééminence, mais non une autorité absolue sur tous les autres. Entre Quitta et Popo, sont plusieurs villes du Kerrapay, gouvernées par des cabocirs indépendans les uns des autres. A deux journées au-delà de Popo, se trouve le Tettaytokou, autre état indépendant dans le Kerrapay. Le roi y a, dit-on, un pouvoir despotique; les maisons de la capitale sont de forme circulaire. Il se trouve aussi dans l'intérieur un petit état gouverné par un cabocir nommé Quaminagah. Le Tadou est regardé comme le plus grand royaume du Kerrapay; il est à six journées derrière Popo,

Danois n'essayèrent d'établir une colonie dans l'Aquapim. Le docteur Reynhaut m'a confirmé tous ces faits.

que les Fantés appellent Inschan, et ses habitans Taun ou Taum. Les nègres de ce pays sont d'un caractère plus audacieux et plus résolu que tous leurs voisins, aussi étaient-ils toujours traités le plus sévèrement sur les vaisseaux négriers. Meredith, qui nomme ce pays Crépie, le place à l'ouest du Volta.

Suivant une observation faite à bord du vaisseau de guerre anglais l'*Argo*, Whydah ou Juida est situé par $6^{\circ} 14'$ de latitude septentrionale et $2^{\circ} 31'$ de longitude orientale. Lambe compte deux cents milles de la côte de Whydah à Abomé, Norris cent douze, Dalzel quatre-vingt-seize. D'après le récit que Norris (1) fait lui-même de son voyage, il ne marcha pas pendant plus de vingt heures; ce qui, à raison de quatre milles par heure, distance la plus considérable que les porteurs de hamacs puissent parcourir, ne donnerait que quatre-vingts milles. Un officier qui alla au Dahomé en trois jours, sans se presser, pense qu'on pourrait y envoyer une dépêche en deux jours; il croit que la distance est à peine de soixante-dix milles. Mais, supposons-la de quatre-vingts, les deux tiers, formant la distance en ligne droite, en donneraient cinquante-quatre, et Abomé se trouverait par $7^{\circ} 12'$ de latitude septentrionale. Cependant Dalzel le place par $7^{\circ} 59'$. Whydah étant à environ $6^{\circ} 25'$ sur la carte que cet auteur a jointe à son ouvrage, il faudrait, pour que cette position fût exacte,

(1) *Voyage au pays de Dahomé*; Londres 1790, in-8°, traduit en français la même année.

que la distance en ligne droite fût de cent huit milles d'Angleterre, tandis qu'il n'en donne que quatre-vingt-seize pour la totalité du voyage, sans déduction pour les détours. Norris, qui a dessiné la carte, n'estime cette distance qu'à cent onze milles. Avec un peu de réflexion, Dalzel aurait corrigé cette erreur, et une plus grande encore qui est relative au cours du Lagos. Sa propre autorité, appuyée de celle de plusieurs autres voyageurs, aidera à corriger cette inexactitude.

Un officier, au service d'Angleterre, qui a séjourné trois ans à Lagos, et le seul résident européen qui ait survécu à cet essai, me met en état de corriger plusieurs erreurs. La barre du Pélican est plus petite qu'elle ne le paraît sur les cartes. L'île de Dou, qui est au nord-ouest et non au nord de la ville de Lagos, et où les naturels vont pratiquer leurs cérémonies superstitieuses, n'a pas plus d'un mille de circonférence; il n'y a pas de rivière de ce nom. La pointe de terre sur laquelle les Portugais et les Français qui ne passent jamais la barre, où il y a trois brasses d'eau, transportent leurs marchandises dans des canots, a au plus trois cents pieds de largeur au lieu d'un mille. Sur la carte de Norris, jointe au livre de Dalzel, on fait traverser par le Lagos le chemin du Dahomé, près de Toré. Dans les Rontiers de la côte d'Afrique, ouvrage auquel Dalzel eut la plus grande part, et qu'il revisa en entier, on lit ces mots: « La rivière Lagos est non seulement l'embouchure de la rivière de ce nom qui coule à l'est d'Ar-

drah, etc. » La rivière que M. Norris traversa près de Toré, qu'il représente comme assez profonde et assez rapide, et sur laquelle se trouve un pont, n'est autre chose qu'un marais inondé, suivant le témoignage de plusieurs officiers anglais qui ont été dans le Dahomé. Celui dont j'ai déjà parlé m'assure que la branche principale du Lagos coule au nord de l'île, dans l'endroit où est placée la prétendue rivière du Dou. En entrant dans cette branche, il la trouva si large, que, placé au milieu de l'eau, à dix brasses de profondeur, il pouvait à peine apercevoir les rives de chaque côté. Le courant, qui est impétueux, entraîne des îles flottantes, et une si grande masse d'eau, dans la saison des pluies, qu'elles chassent les vaisseaux mouillés sur leurs ancres dans la rade. Delisle fait venir le Lagos du nord; et l'on sait que les Français connaissent mieux que nous cette partie de la côte. Ce que Norris appelle dans sa carte « rivière occidentale » n'est qu'une crique. Le courant d'eau qu'il appelle le Lagos, et qu'il représente comme coulant près de Badaggri, d'Ardrâh, et passant par Toré, est la rivière occidentale. Badaggri n'est qu'à cinq à sept milles de la côte au lieu de quinze; le flux et le reflux ne se font pas sentir plus haut. Ardrâh est à vingt-cinq ou trente milles de la côte, et non à dix-huit; l'on traverse la rivière au tiers de cette distance de la mer; c'est ce que nous appelons Porto-Novo, où il n'y a que quelques huttes de pêcheurs en face de l'ancrage. Les Nègres nomment Ardrâh Aratakassie ou Alatakassie; et le pays, Essaam ou *Le*

Grand. La rivière continue à couler parallèlement à la mer, à trois cents pieds environ de distance; quelquefois elle s'en approche tellement, que la langue de terre qui l'en sépare est souvent couverte d'eau; enfin, elle se jette dans le Volta, près de son embouchure.

Le même officier dont j'ai parlé m'a prouvé que la personne qui dit à l'éditeur du voyage d'Adams qu'on trouvait constamment sur les bords du Lagos des marchands de Houssa, avant l'abolition de la traite des Nègres, était mal informé: car la politique du royaume de Kosie, situé sur la rive orientale de ce fleuve, à soixante milles environ de son embouchure, a toujours été d'empêcher toute communication entre les marchands de l'intérieur et ceux de Lagos, pour assurer à ses habitans les profits immenses qu'ils retirent du métier de courtiers ou intermédiaires dans ce commerce. Les Européens qui commerçaient sur le Lagos, projetèrent une fois de forcer le passage dans des barques armées; et, à cet effet, un bâtiment de dix-huit canots passa la barre, et jeta l'ancre près de la ville de Lagos; mais ils renoncèrent à cette entreprise comme trop périlleuse. Quelque temps après, le roi de Kosie demanda qu'un Européen vint dans son royaume, pour satisfaire sa curiosité et celle de son peuple. Personne ne se souciant d'y aller, on lui envoya un mulâtre nommé Pierre Brown. J'ai vu et questionné cet homme au Cap-Corse; plusieurs hommes armés le suivirent pour lui servir d'escorte. On y joignit

dés conducteurs de pirogues en nombre suffisant pour se relayer et remonter promptement le fleuve ; on navigua ainsi depuis le soir jusqu'au lendemain : alors on continua le voyage par terre. Le fleuve était encore très-large, et avait bien au-delà de quatre brasses de profondeur ; car les avirons de bambou, dont les Nègres faisaient usage pour touer les pirogues quand ils se trouvaient assez près du rivage, et qui avaient cette longueur, ne touchaient pas le fond, quand on était au milieu du fleuve. Des relais de porteurs de hamacs conduisirent le mulâtre jusqu'à Kosie, où il arriva dans la soirée. Il en parlait comme d'une grande ville. D'après la description qu'il me fit des bâtimens, ils ressemblaient à ceux de Coumassie. Le roi ordonna qu'on ne laissât pas entrer la foule dans la maison qu'il lui assigna, le traita fort bien, et le renvoya trois jours après. Il n'entendit parler à Kosie que de deux grands royaumes : Hio et Aouissie.

L'officier dont j'ai parlé est convaincu, d'après les renseignemens qu'il a recueillis des esclaves de l'intérieur, que les marchands leur faisaient faire la plus grande partie de la route par eau. Leur rapport fut confirmé par l'arrivée de Kosie à Lagos de pirogues achetées des marchands d'esclaves de l'intérieur. Cet officier les trouva bien supérieures à celles dont on fait usage sur la côte : elles étaient couvertes, beaucoup plus grandes, avaient un appartement séparé pour le marchand et ses femmes, et pouvaient contenir une centaine d'esclaves. Je n'ai jamais en-

tendu dire à aucun esclave qu'il eût fait par eau une partie du chemin pour venir à la côte; mais je n'en ai vu aucun qui eût été amené à Kosie ou à Lagos.

Le Karhala est la seule grande rivière qui paraisse pouvoir communiquer avec le Lagos, ou peut-être même le former. Il est possible qu'il se jette dans un grand lac du royaume d'Hio. Snelgrave, d'après les renseignemens que lui donna un mulâtre qu'il vit à Abomé, dit que plusieurs grandes rivières qui portent leurs eaux dans le golfe de Guinée sortent du royaume d'Hio. Le Lagos sort peut-être de ce lac. L'officier à qui je dois ces notes, place le Mahie au nord du Dahomé et non au nord-ouest, comme dans la carte de Norris que la préface de Dalzel regarde comme assez peu exacte, pour ce qui concerne l'intérieur. Il y a environ neuf ans, le roi d'Hio fit la conquête du Mahie, et plus de vingt mille esclaves de cette nation furent vendus à Lagos.

Les Djoos indiqués mal à propos à l'éditeur du voyage d'Adams comme étant, avec les habitans de l'Anagou et du Mahie, les principales nations quand on va vers le Niger, et les plus proches de la côte, en laissant de côté le Dahomé, sont probablement les Djabous qui habitent à environ quarante milles à l'ouest du Kosie, et non derrière le Cradou, comme le marque la carte de Norris. Ils sont renommés par les étoffes qui portent leur nom, et dont les Portugais ont fait des chargemens considérables. L'Anagou ou Nagou est limitrophe du Dahomé du côté du nord-ouest.

Je ne puis finir ce chapitre sans reconnaître combien mon travail a été facilité par les recherches préalables du major Rennell. Je dois avouer aussi que, sans les esquisses déjà tracées par quelques agens de la société africaine, et les faibles lueurs que fournissent les auteurs anciens, je n'aurais peut-être pas osé essayer d'ajouter par ce faible tribut aux connaissances encore imparfaites que nous possédons sur l'Afrique. Quand je réfléchis aux recherches créatrices de d'Anville, à l'érudition et à la sagacité du major Rennell, mon plus grand désir est que le public soit bien convaincu que ma déférence pour eux égale le sentiment de devoir qui m'a dirigé dans mes efforts.

CHAPITRE II.

Histoire.

LES Aschantes s'imaginent que c'est mettre en danger la vie du roi que de parler de son prédécesseur, ou de demander quel sera son successeur; la superstition et la politique donnent une nouvelle force à ce préjugé, et c'est, d'après la loi, un crime capital de s'entretenir de ces deux points. Si l'on réfléchit en outre que les habitans du pays ne savent point calculer le temps, et que les Mores ne se sont établis parmi eux que depuis une époque assez récente, on ne sera pas surpris que je n'aie pu recueillir des renseignemens plus positifs et plus complets sur l'histoire de ce peuple.

Suivant une tradition généralement adoptée, et que je n'ai entendu contredire qu'une seule fois, les Aschantes sortent d'un pays situé près du bord de la mer. Après avoir soumis les Intas de l'ouest et deux autres peuplades moins considérables, ils fondèrent le royaume actuel. Comme ces peuples étaient comparativement plus avancés qu'eux dans les arts, les Aschantes, en profitant de leurs découvertes, adoptèrent nécessairement une partie des

mots dont ils se servaient ; ce qui occasionna probablement la légère différence radicale qui existe entre leur langue et celle des Fantes ; car, après m'être donné les plus grandes peines, je n'ai pu trouver que deux cents mots qui ne fussent pas connus de ces derniers. Les conquérans adoptèrent, entre autres, sans y faire le moindre changement, les poids du pays des Intas, et en conservèrent les noms.

On ne parle qu'avec la plus grande réserve de ces traditions, d'ailleurs très-maigres et imparfaites ; et le gouvernement détruit par politique tous les monumens qui pourraient les perpétuer, ou rappeler les origines différentes des sujets. D'après le peu de renseignemens que j'ai pu obtenir, il paraît que l'émigration des Aschantes eut pour cause, soit l'esprit d'entreprises, soit le mécontentement ; elle se fit par familles nombreuses qui, par la suite, réduisirent leur mère-patrie sous leur obéissance. La tradition qui les fait sortir d'un pays situé près de la mer, est trop générale pour ne pas être adoptée. Je suis porté à croire qu'ils vinrent du sud-est, partie où le territoire, regardé comme étant l'Aschantie propre, se prolonge fort loin, comparativement à son étendue au sud, ou au sud-ouest : l'ancienne importance de la ville de Doumpassie, et de celles qui sont à l'est, vient à l'appui de cette conjecture. Le très-petit nombre d'habitans qui avaient une opinion à ce sujet, et qui osaient l'exprimer, semblaient croire que leurs ancêtres étaient venus

des environs d'une petite rivière nommée Ainschione, derrière Ouinnebah. On y trouve en effet un village appelé Coumadie ; mais il n'y a pas d'autre indice qui puisse autoriser cette conjecture.

Les langues du royaume d'Aschantie, de Fantie, de Ouarsâ, d'Akim, d'Assin et d'Aquapim, sont incontestablement des dialectes qui ont une origine commune ; leur identité est même plus frappante que celle des dialectes de l'ancienne Grèce. Or, les Nègres de Fantie et du Ouarsâ conservent une tradition, qui existe aussi chez plusieurs familles d'Ahanta : c'est qu'ils furent repoussés de l'intérieur jusqu'au bord de la mer, par une nation éloignée dont l'ambition fut couronnée de succès : d'où l'on peut conclure que l'émigration des Aschantes dont nous nous occupons dans ce moment, fut postérieure à un mouvement plus considérable de la population entière, mouvement qui s'opéra en même temps que celui de leurs voisins.

Je ne m'étendrai pas sur ce sujet qui offrirait peu d'intérêt ; et je me bornerai à donner encore une preuve assez curieuse de l'identité primitive des peuples d'Aschantie, du Ouarsâ, de Fantie, d'Akim, d'Aquambou, et d'une partie des Ahantas. Suivant une tradition, ces peuples ne formaient originellement que douze tribus ou familles ; l'Aquonna, l'Abrouitou, l'Abbradi, l'Essonna, l'Annona, l'Yoko, l'Inchtoua, l'Abadie, l'Appiadie, la Tehouidam, l'Agouna et la Doumina. Aujourd'hui encore, ils se classent dans ces familles, sans aucun égard

aux distinctions de nations. Par exemple, un habitant d'Aschantie, de Ouarsâ, d'Akim, d'Ahanta, ou de tout autre pays que nous venons de nommer, dira qu'il est de la famille Annona; un autre se dira de la famille Tchouidam. Lorsqu'en se rencontrant ils apprennent qu'ils sont de la même origine, ils se font réciproquement un accueil fraternel. Le roi d'Aschantie est de la famille Annona; notre interprète d'Accra, et l'un des interprètes fantes en étaient également. Aquonna, Essonna, Intchoua et Tchouidam, sont les noms des quatre familles patriarcales, qui ont la prééminence sur toutes les autres.

Je me suis inutilement donné de la peine pour obtenir l'étymologie de ces mots. Il faut beaucoup de travail et de patience, d'abord pour se faire comprendre à un nègre, et ensuite pour comprendre sa réponse. Voici ce que j'ai pu recueillir: *quonna* est un buffle, animal dont la famille de ce nom ne se permet pas de manger; *abroutou* signifie un épi de blé, et *abbradi*, une banane; *annonna* est un perroquet; on dit que c'est aussi un symbole de patience. *Esso* est un chat sauvage, nourriture défendue à cette famille; *yoko* est la terre rouge employée pour peindre le bas des maisons dans l'intérieur; *intchoua* est un chien, mets fort recherché des gourmands du pays, et par conséquent privation sensible pour la famille de ce nom; *appiadie* signifie une race d'esclaves; *etchoui* est une panthère, nourriture assez commune dans l'intérieur, et qu'il n'a pas été inutile

de défendre; *agouna* signifie un endroit où l'on récolte de l'huile de palmier.

Telles sont les étymologies sur lesquelles les Nègres sont d'accord. Sans discuter si ces familles sont d'institution primitive, je me contenterai de faire observer que les quatre familles patriarcales, le buffle, le chat sauvage, la panthère et le chien, semblent rappeler la première race d'hommes subsistant par la chasse. L'introduction de l'agriculture par leurs descendans immédiats, a l'air d'être caractérisée par l'épi de blé et la banane; la terre rouge désigne l'invention et le perfectionnement de l'architecture; l'huile de palmier indique l'origine du commerce. Les Nègres comprennent même dans cette dernière famille les Portugais qui, les premiers, trafiquèrent avec eux; ils en donnent pour motif, que leurs relations intimes et prolongées avec ce peuple ont rendu la race actuelle tout à la fois africaine et portugaise. La race d'esclaves nous rappelle la malédiction de Cham. Cette famille semblerait avoir une origine judaïque; mais le peuple d'Accra est le seul qui pratique la circoncision; et il parle, comme on le verra, une langue radicalement distincte, quoiqu'elle ne puisse être comparée à celle des Intas, nation dont les Fantes disent qu'il tire son origine, uniquement parce que c'est la plus voisine où la circoncision soit en usage. Accra est une corruption du mot *inkran* qui signifie une fourmilière; l'on dit que ce nom fut donné à ce pays, à cause du grand nombre de ses habitans; ce dut être sans doute

avant les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Aquambous.

Lorsqu'Adokou, chef des Brassoës, peuplade fante, consulta les vénérables prêtres du temple du fétiche, près de Souprourou, sur le sujet de la guerre contre les Aschantes, ils répondirent que rien ne pouvait être plus offensant pour le fétiche, que de voir les Fantes empêcher leurs voisins de l'intérieur d'entretenir des relations pacifiques avec ceux du bord de la mer, parce qu'autrefois ils ne formaient tous qu'une seule famille.

Il paraît que la dernière émigration des Aschantes se fit sous la direction de Saï Toutou qui, secondé par d'autres chefs, et encouragé par des présages favorables, fonda Coumassie, et fut créé roi à cause de ses talens supérieurs. Deux choses viennent à l'appui de cette tradition; d'abord la nature mixte du gouvernement qui a tout à la fois pour base l'égalité et le despotisme, ensuite l'existence d'une loi qui exempte de toute peine capitale les descendans directs de tous les pairs ou capitaines de Saï Toutou. Telle fut l'origine du conseil aristocratique.

La monarchie de Douabin fut, dit-on, fondée à la même époque par Boitinnie qui était de la même famille que Saï Toutou. Boitinnie et ses compagnons prirent possession de la plus considérable des villes du pays, tandis que Saï Toutou bâtissait Coumassie, d'où il semblerait que les partisans du premier étaient les plus puissans. J'ai même entendu plusieurs Aschantes avouer que le Douabin avait autrefois la préé-

minence, mais que néanmoins les deux peuples avaient toujours été fidèlement alliés en temps de guerre, partageant également entre eux les dépouilles et les conquêtes. Cette alliance étroite, observée sans interruption pendant plus d'un siècle par deux puissances naissantes et limitrophes, dans la vue d'agrandir plus rapidement leur territoire, et la profonde sagesse avec laquelle ils sacrifiaient à la politique tous les différends qui pouvaient survenir entre eux, est du petit nombre de ces circonstances frappantes et dignes d'être remarquées dans une histoire qui ne se compose que d'une suite de guerres. Je ne crois pas qu'il existe un exemple d'une union semblable dans l'Éparchie anglaise, et je ne m'en rappelle même aucun, à l'exception de celui de Chalcis et d'Erétrie dans l'île d'Eubée.

Backie, qui, ainsi que je l'ai dit dans mon journal, mourut il y a environ un an, était fils de Sai Apokou, le second roi; il était encore à la mamelle à l'époque de la mort de son père; or, comme il était très-vieux lorsqu'il encourut le déplaisir du roi actuel, cette circonstance confirme le rapport des Mores, suivant lesquels il y a environ cent dix ans que le royaume fut fondé. Bosman et Barbot nous en fournissent une autre preuve, en disant que les Européens n'entendirent pas parler des Aschantes avant l'année 1700. Aussitôt après l'établissement des Mores dans le pays, qui n'eut lieu qu'au commencement du règne actuel, le gouvernement témoigna un empressement extrême d'avoir des registres

publics pour y inscrire jour par jour les événemens qui se passaient. Ce fait prouvé trop clairement que l'histoire des premiers temps est trop obscure et trop imparfaite pour laisser le moindre espoir de réussite aux recherches des étrangers. On ne trouve, ni dans les archives du Cap-Corse, ni dans celles de Christianbourg, aucune relation qui remonte au-delà d'un demi-siècle, de sorte que la chronologie ne peut être établie que sur celle des Mores, et d'après le rapprochement des circonstances.

Le gouvernement d'Aschantie concentra la masse de ses forces en fixant les chefs de la nation à Coumassie et dans les grandes villes qu'ils bâtirent dans les environs. Il s'attacha ceux qu'il avait subjugués, en leur accordant des dignités qui ne consistèrent que dans de titres honorifiques et leur conservant leurs gouvernemens. D'un autre côté, il prévenait toute idée de révolte de leur part, en les obligeant d'assister fréquemment à des fêtes instituées par la politique. Le commandement militaire paraît avoir été la seule prérogative de Saï Toutou, car son autorité civile et administrative était beaucoup plus restreinte par les chefs qu'elle ne l'est à présent. Ceux-ci, comme dans les gouvernemens teutoniques, dirigent les affaires de l'état, et ne consultent une assemblée générale que dans les cas extraordinaires.

Saï Toutou vainquit les habitans des pays d'Akim et d'Assin, subjuga les Toufels, et soumit plusieurs petits états des environs. Il fit aussi la conquête du Dankara, dont le roi, Intim Dakarey, faisait un trafic

d'esclaves si considérable, que le gouverneur général hollandais, qui lui payait tous les mois une pension sur sa propre bourse, lui envoya trois petits canons avec un renfort d'Européens, au moment de l'invasion des Aschantes. Les canons sont maintenant placés comme des trophées dans Coumassie, à l'extrémité de la rue où logeait l'ambassade. Le Bouroum fut subjugué bientôt après.

Saï Toutou ne vécut pas assez pour voir toutes les rues de Coumassie achevées. La guerre ayant été déclarée aux Atoas, habitant un district situé entre ceux d'Akim et d'Assin, il envahit leur territoire. Le chef des Atoas, qui ne pouvait lui opposer une résistance ouverte, fit passer adroitement sa petite armée à travers une épaisse forêt, et joignit bientôt l'arrière-garde de l'armée des Aschantes, que le roi suivait à peu de distance avec une garde de quelques centaines d'hommes. Tous furent massacrés par les Atoas, et le roi fut tué dans son hamac. Ce désastre arriva un samedi, près de Cormantie, village que les Aschantes furieux détruisirent de fond en comble. Depuis cette époque, leur serment le plus terrible est : « Par samedi et Cormantie. » L'on ne commence jamais aucune entreprise ce jour-là.

1720. Saï Apokou, frère de Saï Toutou, fut ensuite placé sur le trône. A défaut de frère, le fils de sa sœur lui eût succédé; ce singulier ordre de succession, excluant tous les enfans, autres que ceux d'une sœur, est fondé sur l'argument que, si les épouses des princes sont infidèles, leurs enfans ne

sont pas du sang royal; tandis qu'ils en sont nécessairement, lors même que les jeunes princesses de la famille royale trompent leurs maris.

Saï Apokou acheva la construction de Coumassie, et eut quelques relations amicales avec le roi de Dahomé; mais elles cessèrent bientôt, et ne se renouvelèrent plus. Monarque despotique, le roi de Dahomé craignait sans doute de fournir à ses sujets l'occasion d'apprendre qu'ils ne jouissaient pas d'autant de liberté que les Aschantes.

Saï, nom de famille de la dynastie actuelle, est commun à plusieurs des parens du roi. Innana est aussi le surnom des rois de Dagoumba.

Apokou ayant envahi le royaume de Gaman, Abo, qui en était roi, se réfugia dans le pays de Kong, où l'armée aschante le poursuivit. Le roi de Kong, pour préserver ses états des malheurs de la guerre, eut l'adresse d'engager Abo à aller combattre ses ennemis sur les frontières. Celui-ci essuya une défaite complète, et il acheta la paix en offrant des sommes considérables en or aux différens chefs, et en consentant à payer un tribut annuel. Apokou soumit ensuite le Takima, et força ses habitans à se réfugier dans le Gomaoua. Les habitans d'Akim avaient enlevé par ruse à ceux d'Accra la paye accordée à ces derniers par les Anglais, les Danois et les Hollandais; mais ils furent obligés de les abandonner à leur tour aux Aschantes, leurs vainqueurs.

Les Aschantes ne bornèrent pas là le cours de leurs exploits. Ayant sommé inutilement les habitans du

Dagoumba, royaume voisin, de leur payer tribut, ils leur déclarèrent la guerre et les mirent en déroute. Le roi de Dagoumba, voyant qu'il avait compté vainement sur la population plus nombreuse de son pays, car l'esprit militaire des Aschantes leur assurait l'avantage sur ses sujets plus enclins au commerce, et d'ailleurs dépourvus d'armes feu à opposer à celles de leurs ennemis (1), demanda prudemment la paix, avant qu'une défaite décisive lui ôtât tout espoir d'obtenir des conditions honorables. En effet, les Aschantes sachant qu'il lui restait encore des ressources, et voulant consolider leur royaume naissant, aimèrent mieux se l'attacher en qualité de prince tributaire, que d'épuiser leurs forces pour le subjuguier. Quant au roi de Dagoumba, la légère diminution de dignité personnelle qu'il pouvait éprouver était compensée à ses yeux par le triomphe que sa politique obtenait. Pour un tribut peu considérable, il établit avec ce peuple voisin des relations commerciales qui lui étaient avantageuses sous tous les rapports; il avait d'ailleurs acquis beau-

(1) Les armes à feu sont inconnues à toutes les nations au sud du Niger que le schérif a visitées; il en donne pour raison que les rois des pays voisins de la côte, persuadés qu'ils perdraient leur indépendance si ces formidables instrumens de guerre tombaient jamais dans la possession des états de l'intérieur, qui sont plus peuplés que les leurs, ont strictement défendu, et, par la sagesse de leurs mesures, ont en effet empêché que cette dangereuse marchandise fût jamais transportée au-delà des limites de leurs états. (Lucas).

coup de réputation comme prophète, et l'on avait une grande confiance dans les fétiches qu'il distribuait ; de sorte que, tandis que le commerce augmentait ses revenus, la superstition lui assurait le respect général. L'Inta était déjà devenu tributaire.

J'aurais dû dire que chaque état tributaire est placé sous la direction immédiate d'un chef aschante, qui n'en réside pas moins ordinairement dans la capitale ; seulement il va de temps à autre recevoir le tribut des mains du roi du pays, de la conduite duquel il est jusqu'à un certain point responsable. C'est ainsi qu'à présent le Dankara est sous la protection de Quatchi Quofie ; le Souta, sous celle d'Odoumata ; l'Aquambou, sous celle d'Apokou, etc., etc. En un mot, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, le système politique des Aschantes a un rapport frappant avec celui des Perses, tel qu'il est décrit par Hérodote.

Boitinnie, premier roi de Douabin, mourut sous ce règne.

1741. Saï Apokou eut pour successeur Saï Aquissi, son frère. Celui-ci, sans faire de nouvelles conquêtes, maintint dans l'obéissance les peuples déjà soumis. Sous son règne, le roi d'Akim, désirant déclarer la guerre à ses voisins, fut obligé d'en demander la permission aux Aschantes qui la lui accordèrent, à condition qu'il leur enverrait la moitié du butin. Ayant négligé de remplir sa promesse, il apprit bientôt qu'Aquissi était dans l'intention d'envoyer demander sa tête. Comme il savait que les paroles

d'un roi sont irrévocables, il assembla ses ministres ; et déclara qu'il était prêt à sacrifier sa vie pour la tranquillité de son peuple. Ses ministres voulurent absolument partager son sort ; et, s'asseyant chacun sur un baril de poudre, ils burent une grande quantité de rhum, et, avec le feu de leurs pipes, allumèrent les poudres. Isert avait aussi entendu raconter ce fait dans le royaume d'Akim.

1753. Après sa mort d'Aquissi, Saï Coudjo monta sur le trône. Ce monarque commença par diminuer le nombre des membres du conseil aristocratique, ne nommant aux places qui vquaient que dans la proportion d'une sur quatre. Il les donna à ses capitaines favoris, qu'il s'attacha encore davantage, en jurant que leur vie serait aussi sacrée que celle des anciens pairs de Saï Toutou. Il prit cette mesure pour prévenir les doutes qui pourraient s'élever sur sa fidélité à la constitution.

Saï Coudjo remporta, sur les habitans du Ouarsâ et de l'Assin, une victoire plus complète qu'aucun de ses prédécesseurs, et força ces deux pays à se reconnaître tributaires du royaume d'Aschantie. Il soumit aussi l'Aquambou et l'Aquapim, étouffa plusieurs révoltes dans d'autres provinces, et acquit le renom d'un très-grand capitaine. L'aïeul d'Amanquatea Atoua conquit le pays de Savi après en avoir tué le roi ; et, bientôt après, Bakki soumit le Moinséa. Quama, roi de Douabin, mourut sous ce règne.

1785. Saï Quamina était encore fort jeune lors-

qu'il succéda à Saï Coudjo, son aïeul. Peu de temps après son avènement au trône, les habitans de l'Akim se révoltèrent à l'instigation d'Ofousou, le chef le plus intrépide qu'ils eussent peut-être jamais eu. Celui-ci fit alliance avec plusieurs petites puissances, et tailla les Aschantes en pièces dans plusieurs batailles successives. Mais, par la trahison de ces alliés, Quatchi-Quofie, chef de l'armée aschante, finit par obtenir sa tête; et, le pays rentré dans l'obéissance, il retourna à Coumassie avec ce trophée. Il fut si fier de cet exploit, à cause de la grande réputation d'Ofousou, qu'il fit faire une figure de ce guerrier, et la plaça sur son parasol où elle est encore aujourd'hui. Il danse devant elle en faisant les gestes les plus insultans, toutes les fois qu'il vient assister aux cérémonies de la cour. On dit que le roi actuel a plusieurs fois observé hautement combien il était fâcheux que ce vieillard se conduisit de la sorte, parce que les chefs d'Akim s'empresaient généralement d'accourir à ses ordres, dès qu'il les mandait pour assister à ses fêtes; mais la vue des insultes prodiguées à l'image d'un général qu'ils adoraient, les enflammait d'indignation, et les excitait à la révolte. Ce peuple, rempli de bravoure, a secoué au moins huit fois le joug des Aschantes.

Le gouvernement d'Aschantie ayant saisi un prétexte pour envoyer des troupes sur le territoire de Banda, le roi Odrasie leur opposa une vive résistance; mais prévoyant qu'il finirait inévitablement par tomber entre leurs mains, il voulut empêcher

qu'ils ne trouvassent sa tête, ce qui serait un sujet de dépit pour l'ennemi (1), et de consolation pour ses sujets. En conséquence, quelques minutes avant de se donner la mort, il ordonna de sacrifier sur-le-champ une femme, d'ouvrir le ventre de cette malheureuse;

(1) Lors de la mort du dernier roi d'Amanahea, deux compétiteurs se présentèrent pour lui succéder; l'un s'appelait Souïki ou Soniquah; le nom du second m'est inconnu. Tous deux réunirent leurs esclaves et leurs partisans, et se livrèrent bataille. Souïki fut obligé de fuir et de se cacher dans les bois; mais le vainqueur ayant mécontenté le peuple, Souïki reparut et triompha à son tour. Lorsque son rival vit qu'il ne lui restait plus aucun espoir, il jeta dans le lac tout son or, qui remplissait plusieurs jarres; et, rassemblant alors toutes ses femmes et les différens membres de sa famille, il s'enfonça avec eux dans l'endroit le plus épais du bois, et leur coupa la gorge à tous, à l'exception d'un seul de ses fils qu'il épargna, pour qu'il l'aidât à enterrer les corps. Il fit alors jurer à son fils, sur son fétiche, de le tuer et de l'enterrer, et de ne jamais découvrir l'endroit où étaient les cadavres. Son fils accomplit le serment, et retourna à Apollonia, mais je ne sais ce qu'il devint. Lorsque Souïki fut fermement établi sur le trône, il parvint à découvrir où les cadavres étaient cachés. Il les fit déterrer et transporter à la ville d'Apollonia, et là il les fit ranger sur une seule ligne, le long du rivage de la mer, assis et les bras étendus par le moyen de pieux qui soutenaient aussi leur tête. Cet horrible spectacle dura jusqu'à ce que leurs os même ne fussent plus que poussière. Un des premiers actes du règne de Souïki fut de consacrer le bois où il s'était caché, en déclarant que quiconque jurerait par le bois de Souïki, et ne tiendrait pas son serment, serait puni de mort ou condamné à une forte amende.

et, après y avoir enfermé sa tête et l'avoir recousue, d'enterrer son corps avec les autres cadavres qui couvraient le champ de bataille. Malgré toutes ces précautions, sa tête fut découverte, et son crâne orne encore aujourd'hui un des grands tambours du roi.

Le gouverneur-général danois, voulant punir les habitans de Popo, demanda à Saï-Quamina cinq mille hommes de troupes auxiliaires, qui lui furent accordés; mais pendant qu'elles étaient en marche, le gouverneur mourut; et son successeur, plutôt que de s'exposer aux frais et aux inconvéniens d'une semblable alliance, paya prudemment 250 onces d'or, somme que le roi prétendit avoir avancée pour la subsistance des troupes pendant leur marche vers Christiansbourg.

1798. Saï-Quamina étant allé rendre visite au roi de Douabin, était resté un an à sa cour, sourd aux remontrances de différentes députations, et aveuglé par son amour pour Ghyava, fille de ce souverain. Enfin on lui déclara formellement que s'il n'était pas présent à la fête des Ignames qui allait se célébrer, il serait privé de la couronne. On dit que sa maîtresse refusa de l'accompagner à Coumassie, soit qu'elle craignît le ressentiment de la mère du roi, femme très-ambitieuse et emportée, soit plutôt qu'elle cédât aux prières de son père qui l'engageait à employer la ruse et les caresses pour retenir auprès d'elle Saï Quamina dont il voulait accélérer la

ruine , dans l'espoir de trouver , au milieu des troubles , l'occasion d'agrandir sa puissance.

La manière dont les Asehantes détrônèrent leur roi est très-remarquable. Appia-Danqua , dont le pouvoir paraît avoir été égal à celui de maire du palais , alla chez la mère du roi avec les principaux capitaines ; et , après lui avoir fait d'un ton ferme et résolu l'énumération des fautes de son fils , il la somma de lui adresser des remontrances , comme fille de leur ancien souverain , et comme celle à qui le roi actuel devait le jour ainsi que son élévation au trône. La mère de Saï Quamina qui , sans doute , avait assisté au conseil privé , feignit de déplorer son malheur et la disgrâce de son fils ; avoua , avec une répugnance affectée , que ses remontrances avaient déjà été méprisées , que le roi avait même attenté à ses jours , et finit par prier les députés d'élever Saï Apokou , son second fils , au trône que l'aîné n'était plus digne d'occuper. Les chefs y consentirent ; ils envoyèrent à Saï Quamina quelques-unes de ses femmes et de ses esclaves , en lui disant de se retirer dans le bois et de s'y construire une demeure. A sa mort , qui arriva bientôt après , et qui fut , dit-on , causée par l'amertume de sa douleur , ils lui rendirent les honneurs funèbres les plus magnifiques qu'on eût jamais vus. La Cléopâtre africaine ne lui survécut pas long-temps.

On fit aussi courir le bruit que Saï Quamina , voyant que ceux qu'il avait persécutés autrefois venaient sans cesse l'insulter dans sa retraite et allaient

même jusqu'à maltraiter ses femmes en sa présence, eut une entrevue particulière avec le nouveau roi, lui communiqua plusieurs projets de conquête, lui conseilla de se méfier des hommes par qui lui-même avait été abandonné, et même, s'il était possible, de les punir, et implora la mort qui lui fut en effet donnée; mais comme il était défendu de verser le sang de la famille royale, et qu'on ne pouvait le noyer secrètement dans la rivière sacrée, on lui attacha les pieds à terre; et, faisant plier son corps en arrière au moyen d'un poteau très-court sur lequel son dos se trouvait appuyé, on suspendit de grosses dents d'éléphant à un nœud coulant qu'on lui passa autour du cou, et qui, étant attaché au poteau, l'eut bientôt étranglé.

1799. Saï Apokou ne vécut que quelques semaines après son avènement au trône, et eut pour successeur son frère Saï Toutou-Quamina, le roi actuel, qui devait être âgé d'environ dix-sept ans. A cette occasion, l'assemblée générale des capitaines, jalouse du conseil aristocratique, et désirant produire une impression favorable sur le jeune roi, insista pour que le peu de membres de ce conseil qui restaient rendissent les fétiches propices au nouveau règne, en renonçant publiquement au privilège qui les exemptait de la peine capitale.

L'invasion du royaume de Fantie, en 1807, fut le premier exploit militaire un peu important du jeune roi. On en a vu les détails plus haut (1). Pendant

(1) Chapitre X de la première partie.

qu'on méditait cette invasion, Baba, à présent chef des Mores, à Coumassie, arriva dans cette ville et y demanda un asile. Chassé, disait-il, du Gamba, par l'avarice du roi, son proche parent, qui avait voulu s'approprier ses grandes richesses, il ne désirait les recouvrer avec le secours des Aschantes, que pour nommer leur souverain héritier de toute sa fortune. Le roi lui promit d'obliger le roi du Gamba à lui rendre justice, à son retour de la guerre contre les Fantes, si Baba et ses compagnons voulaient prier pour le succès de ses armes, et dans le cas où leurs prières seraient exaucées. Le gouvernement d'Aschantie intercéda ensuite en faveur de Baba auprès du roi de Gamba, qui ne jugea pas à propos de résister aux sollicitations d'un semblable médiateur.

1807. Counadoua, mère du roi, fut nommée régente pendant son absence; cette femme était une seconde Messaline : beaucoup de jeunes capitaines qui, par crainte ou par dégoût, refusèrent de satisfaire ses désirs, finirent par être les victimes de ses artifices et de sa vengeance.

Yaboquorra, roi de Douabin, mourut dans cet intervalle, et eut pour successeur Boitinnié-Quama, son petit-fils, qui n'est encore âgé que d'environ vingt ans.

1811. Attah, roi d'Akim, avait suivi le roi d'Aschantie à la première guerre contre les Fantes, et l'on n'avait eu aucun reproche à lui faire. Apokou, l'un des premiers capitaines, fut quelque temps

après envoyé de nouveau contre les Fantés de Oninebah et de Berracou. Attah reçut ordre de le rejoindre avec son contingent. Au lieu d'obéir, il envoya un messenger à Apokou, avant que celui-ci passât la rivière de Bousempra, lui fit déclarer son refus, et conseiller de ne pas chercher à traverser son territoire. Apokou rendit aussitôt compte de ce message au roi qui, suivant l'usage, envoya demander à Attah s'il avait tenu ce langage. Celui-ci répondit affirmativement sans hésiter, et ajouta que le roi le traitait comme un esclave, en le sommant à chaque instant de joindre ses armées; que d'ailleurs il n'oublierait jamais que Saï Coudjo avait tranché la tête à son grand-père, et qu'il combattrait Apokou, si ce capitaine persistait à vouloir entrer dans ses états.

Peu de temps après, Qaumina-Gouma, et l'un des fils du roi, revenant à Coumassie avec une grande quantité d'or qu'ils avaient recueillie pour rendre les honneurs funèbres à la mère du roi, Attah les arrêta, leur enleva tout leur or, et les massacra avec leur suite, à l'exception d'un seul homme qu'il chargea d'aller rapporter au roi que cet acte devait le convaincre qu'il parlait sérieusement, et qu'il était déterminé à lui faire la guerre. Apokou reçut aussitôt l'ordre d'attaquer Attah. Celui-ci était parvenu à faire entrer aussi dans la révolte Quâ-Saffatchi qui cherchait depuis long-temps une occasion de secouer un joug aussi pesant.

Lorsqu'Apokou entra sur le territoire d'Akim,

Attah voulait l'attaquer sur-le-champ, et au lever du soleil. Mais Quâ, craignant qu'ils ne pussent résister aux Aschantes qui les surpassaient dans la connaissance de l'art militaire, le pria d'attendre jusqu'à trois heures, parce que c'était le moment auquel leurs ennemis étaient dans l'habitude de manger et de dormir; de plus, s'ils avaient le dessous, il leur serait plus facile de se retirer, parce que les Aschantes ne poursuivaient jamais dans l'obscurité. Ceux-ci furent attaqués à l'improviste; mais le combat n'en fut pas moins acharné, et il resta indécis jusqu'à la nuit. Apokou, voyant alors qu'il avait perdu un grand nombre d'hommes, envoya sur-le-champ un messenger aux habitans d'Accra, pour les sommer de venir à son secours, en qualité de vassaux du roi. Ils se rendirent à son appel, et l'ennemi fit aussitôt une retraite précipitée. Les deux chefs Attah et Quâ se séparèrent dans leur fuite; Apokou poursuivit le dernier qui s'était réfugié vers le fort d'Adda, et qui parvint à lui échapper. Soupçonnant que le gouverneur danois avait été de connivence avec lui, Apokou le fit prisonnier, et le força de rester pendant cinq mois avec son armée qui bientôt après campa dans le royaume d'Aquapim. Pendant ce temps le gouverneur danois fut traité avec respect et considération, mais il ne fut remis en liberté que pour une rançon de près de quatre cents livres sterling. Apokou reçut ensuite l'ordre de retourner à Coumassie; je l'ai entendu dire qu'il rapporta la cloche du fort d'Adda, comme un trophée de sa victoire.

Appia-Danqua avait été envoyé , en même temps qu'Apokou , à la tête de six mille hommes , contre les Fantes qui étaient disposés à favoriser les rebelles. Il remporta une victoire à Apam ; mais , tandis que son armée était devant Tantum , apprenant qu'Attah qui fuyait devant Apokou , et dont le nom seul était redoutable, approchait de son camp, il sentit refroidir son courage; et , colorant sa lâcheté du nom de prudence , il se hâta de rentrer dans l'intérieur.

Attah étant mort, son successeur tyrannisa si cruellement le peuple, que ses sujets lui ordonnèrent de se donner lui-même la mort; tout ce qu'il put obtenir fut une semaine de répit qu'il passa à chanter et à danser, en un mot à célébrer ses propres funérailles. Condjo-Couma occupa ensuite le trône d'Akim; telle était sa vigilance, et il inspirait une si grande terreur que, pendant deux ans, les Aschantes n'osèrent traverser son royaume. Quâ-Saffatchi s'était aussi ligué avec les Fantes qui attaquèrent la ville d'Accra; mais ils furent repoussés.

Le roi se détermina enfin à se frayer un passage pour recevoir les arrérages de la paye qui lui était due par les forts. Il envoya Amanqua Abiniova à la tête d'une armée de vingt mille hommes, en lui recommandant de ne pas commettre d'hostilités, et de ne se porter à aucun acte de violence, à moins qu'il ne fût attaqué, mais de recevoir la soumission des habitans d'Akim et de l'Aquapim, et de leur imposer seulement une amende pour sceller la paix. Appia-Danqua fut envoyé en même temps avec une

armée moins considérable du côté de Ouinnébah et de Tantum, pour surprendre les rebelles, s'ils essayaient de fuir dans cette direction.

Abiniova alla sans être inquiété jusqu'à Aguiasso, qui est à environ un jour de marche du royaume d'Aquapim; mais dans cet endroit un détachement, envoyé pour fourrager, fut attaqué par Coudjo-Couma, qui lui tua sept hommes. Il y eut le lendemain matin un engagement général; et, après six heures de combat, la victoire se déclara pour les Aschantes, qui envoyèrent une mâchoire et un esclave à chacune des villes voisines d'Accra. Amanqua alla alors recevoir la paye due au roi, et resta près d'un an dans le pays. Il revint ensuite dans le royaume d'Aquapim, où il reçut un message du roi, qui lui envoyait une grande quantité d'or, et lui faisait défendre de paraître devant lui sans lui apporter les têtes de Coudjo et de Quâ. Amanqua ne communiqua pas de suite ce message à ses capitaines; mais, après avoir donné de grandes fêtes qui durèrent trois jours, il jura et il leur fit jurer avec lui sur leur fétiche de ne pas retourner à Coumassie avant d'avoir accompli les ordres du roi.

1816. Appia-Danqua était mort en Assin dans l'inter valle, et fut remplacé dans le commandement par Appia-Nanou, son frère. Le roi, ayant appris l'indolence de ce chef, envoya ordre à Amanqua de se joindre à lui et lui fit reprocher sa lâcheté. L'armée combinée se préparait à attaquer Commenda, lorsqu'une capitulation fut conclue au Cap-Corse, et l'armée se divisa de nouveau. Coudjo-Couma fut tué par un

détachement du corps d'Appia-Nanou, près d'Esscouma; et aussitôt Appia, au lieu d'aller se joindre à Amanqua, comme les deux capitaines l'avaient concerté ensemble, revint à Coumassie, où il fut reçu froidement; mais ce ne fut que le 12 juillet 1817 qu'il fut accusé, comme on l'a vu dans la relation du voyage.

Telle fut la fin de l'un des deux chefs dont le roi d'Aschantie avait demandé la tête. L'autre ne tarda pas à partager le même sort. Adou-Danqua, frère de Quâ-Saffatchi, vint trouver les Aschantes et promit de le livrer entre leurs mains, parce qu'il était las; disait-il, de voir son frère errer en vagabond de pays en pays. Un petit nombre d'Aschantes l'accompagnèrent. Lorsqu'il arriva près de l'endroit où Quâ était caché, il les plaça en embuscade, et s'avança seul pour lui parler. Il s'assit auprès de lui, lui fit des remontrances, et finit par lui conseiller de se donner la mort; mais Quâ ne le voulut pas, et dit qu'il espérait lasser la patience du roi qui était si acharné à le poursuivre. A ces mots, Adou se leva, et les Aschantes firent aussitôt feu sur Quâ, qui tomba quatre fois et quatre fois se releva en s'écriant que son frère était son meurtrier. Son corps fut transporté à Accra, et sa tête envoyée à Coumassie; elle est suspendue maintenant dans un des quartiers de cette ville. Amanqua reprit le chemin de Coumassie, où il arriva environ six mois avant l'ambassade.

Les habitans d'Aovin, pour prévenir les vues ambitieuses du gouvernement d'Aschantie, envoyèrent

dernièrement une ambassade pour offrir leurs services et un tribut; mais le montant du tribut n'a pas encore été déterminé.

Le roi avait envoyé demander au souverain de Buntouko son trône qui était richement plaqué en or. Celui-ci n'osa pas le refuser. Sa sœur, femme d'une résolution et d'un courage au-dessus de son sexe, et qui était l'âme du gouvernement, se trouvait alors absente. A son retour, elle réprimanda sévèrement son frère, et fit construire aussitôt un trône d'or massif à la place de celui qui avait été si ignominieusement livré. Le roi d'Aschantie ayant encore, en vertu du droit du plus fort, envoyé demander ce trône, avec un grand ornement d'or, de la forme d'un éléphant, qui avait été trouvé dans des ruines, la sœur reçut les ambassadeurs, leur déclara que leur roi n'aurait ni l'un ni l'autre; puis ajouta, avec plus d'énergie que de délicatesse, qu'elle et son frère devraient changer de sexe, parce que, si elle était roi, elle saurait se faire respecter, et combattrait jusqu'à la dernière extrémité plutôt que de se voir dépouiller ainsi. Le roi d'Aschantie lui envoya dire qu'elle était digne d'être sœur d'un roi, et qu'il lui donnait un an pour se préparer à la guerre. Cependant plusieurs ambassades furent envoyées à Coumassie pour nouer une négociation; il en vint deux pendant notre séjour; la dernière, disait-on, était chargée d'offrir 400 bendas (76,800 fr.) Mais le conseil aristocratique montra de l'obstination, et représenta au roi que les autres états tributaires le mépri-

seraient s'il n'envoyait pas demander la tête du roi de Buntouko. La petite vérole faisait alors de grands ravages dans ce royaume.

Il est évident que le roi d'Aschantie a le dessein de faire descendre le roi de Douabin du rang d'allié indépendant à celui de prince tributaire. Nous fûmes témoins d'une circonstance qui nous confirma dans cette opinion. Un messenger ayant été envoyé dans ce royaume pour demander de l'or, le roi, jeune homme d'un caractère très-faible, semblait irrésolu ; mais un capitaine de la famille royale répondit qu'il n'y avait pas alors de guerre qui occasionnât des dépenses extraordinaires, et que, comme ce ne pouvait être que pour l'intérêt particulier du royaume d'Aschantie, le gouvernement devait se rappeler que le Douabin lui avait autrefois imposé des tributs, qu'il ne devait pas en payer à présent, parce qu'il avait renoncé à ses droits, par respect pour son allié.

Cette réponse ayant été transmise au roi, il cacha son ressentiment, et envoya une épée à poignée d'or avec d'autres marques de distinction à ce chef, qui, à sa grande surprise, les refusa, en disant que les honneurs qui lui avaient été déjà accordés dans sa patrie lui suffisaient et le flattaient davantage. Le roi tempورا encore. Quelques mois après, dans une assemblée générale tenue pour la proclamation du traité avec le gouvernement britannique, la mère du roi de Douabin, qui agit en qualité de régente, et sur laquelle on sait que Saï a beaucoup d'influence, accusa tout-à-coup ce capitaine de tramer des complots pour

détrôner son fils. L'accusation fut soutenue par d'autres chefs, qui prièrent le roi de juger cette affaire. Le roi de Douabin écouta les débats avec la plus grande indifférence. L'accusé fit un appel énergique à l'assemblée ; alors Saï, soit par clémence ou par politique, prit vivement sa défense, et ordonna aux interprètes de l'acquitter. Le capitaine le remercia avec beaucoup de feu. Adoussi fut chargé de lui dire qu'on avait dépeint sous les couleurs les plus défavorables ses sentimens envers le roi d'Aschantie ; mais qu'on n'ajoutait plus foi à ces propos, qu'on lui demandait seulement de jurer qu'il aimait le roi, et qu'il lui ferait tout le bien qu'il pourrait. Dès qu'il eut prêté ce serment, il reçut de nouvelles marques de faveur.

Saï Toutou paraît soigner plus qu'aucun de ces prédécesseurs les finances de son royaume. Il use aussi avec circonspection de la prérogative royale, et saisit toutes les occasions d'augmenter le nombre des capitaines secondaires ; il élève à ce grade les jeunes gens élevés auprès de sa personne, et continue à les garder à son service immédiat.

Saï Acotou, frère du roi, et héritier présomptif de la couronne, me parut n'avoir que des moyens très-bornés ; mais les Aschantes le jugent tout différemment.

Le roi est d'un caractère aimable dans la vie privée. Les enfans de ses frères lui sont aussi chers que les siens ; il joue souvent avec eux, et le peu de momens qu'il peut leur consacrer sont ceux qui

leur paraissent les plus agréables. Les différens exemples que nous vîmes de sa générosité et les circonstances dans lesquelles elle s'exerçait, m'autorisent à attribuer ce sentiment à sa bonté naturelle. Son admiration pour les inventions nouvelles, plus ingénieuses que brillantes, a pu souvent lui donner un air de cupidité que le motif rendait excusable. Lui offrir les bagatelles qui attiraient son attention lorsqu'il venait nous voir, c'était l'offenser; il nous disait que nous devons seulement lui permettre de les examiner, et répondre à ses questions. Lui offrir des présens lorsque nous en recevions une audience particulière, c'était supposer un motif intéressé à l'honneur qu'il nous faisait, et qu'il ne nous accorderait plus, si nous n'avions pas plus de respect pour sa dignité et pour son amitié. Il est d'ailleurs capricieux, et la libéralité de ses sentimens est obscurcie par ses préventions contre tel ou tel individu. Il avoue lui-même qu'il ne peut s'en rendre raison. Il s'est montré d'une sévérité injuste envers les chefs qui jouèrent le principal rôle dans la déposition de son frère, parce que, jaloux des droits de la royauté, il désapprouve en secret cette démarche.

Souvent son humanité l'emporte sur sa superstition et sa politique; il a offensé Quatchi-Quofie, l'un des quatre membres du conseil aristocratique, en limitant les sacrifices humains aux funérailles de sa mère; il a résisté à toutes les importunités, et, malgré la coutume, il n'a pas voulu qu'on immolât un nombre de victimes plus grand que celui qu'il avait fixé.

Il nous congédia deux fois, en s'excusant de ne pouvoir nous accorder audience. La première fois, il alléguait pour motif qu'il s'était mis dans une grande colère après nous avoir envoyé chercher, et qu'il n'avait pas encore recouvré son sang froid ; la seconde, il nous dit que des nouvelles agréables l'avaient porté à boire plus qu'il ne convenait pour entendre des discours aussi importans que les nôtres.

Quand il rend la justice, il aggrave la peine du coupable qui commet un mensonge ; un aveu sincère atténue ordinairement la faute et en fait même quelquefois obtenir le pardon. Il cherche toujours à prévenir le parjure toutes les fois que des preuves convaincantes doivent être opposées à l'accusé. Ses manières offrent un heureux mélange de dignité et d'affabilité, et sont tout à la fois nobles et engageantes. Il parle bien, et avec plus de logique que la plupart des membres de son conseil, qui sont diffus dans leurs discours, mais il excelle surtout à interroger avec adresse pour approfondir ce qu'il veut savoir. Il est d'une politesse remarquable, et paraît aimer à s'instruire. La guerre, la législation et les arts mécaniques étaient les sujets de conversation qui lui plaisaient le plus. Son plus grand défaut est son ambition. Je ne crois pas cependant qu'elle lui ait jamais fait manquer à l'honneur, quoique peut-être la justice en ait quelquefois souffert. Je n'ai tracé cette esquisse de son caractère que d'après mes observations. L'histoire d'Agay, son second interprète, pourra servir à le développer.

Agay, dans sa jeunesse, apportait du sel d'Aquoumo à Coumassie, pour le vendre. Aquoutou, cabocir de la première de ces villes, l'avait ensuite pris à son service. Ce cabocir, ayant été accusé injustement par le gouvernement d'Aschantie, fut mené à Coumassie pour y être jugé; Agay l'accompagna. Les messagers du roi parlèrent les premiers, et exposèrent l'affaire sous un faux jour, plutôt que d'avouer que le roi s'était trompé. L'accusé, confus, n'osait répondre; il allait être condamné, lorsqu'Agay se leva tout-à-coup, et parla ainsi, suivant ce que l'on m'a rapporté: « Roi, vous avez des gens pour vous laver, pour vous nourrir, pour vous servir; mais vous n'avez personne pour vous dire la vérité, et vous avertir que Dieu n'approuve pas votre jugement. » L'assemblée s'écria unanimement qu'il fallait saisir le jeune insolent, et lui trancher la tête. « Non, s'écria le roi, qu'il achève son discours. » Agay parla, dit-on, pendant trois heures, avec tant de force et d'éloquence, qu'il convainquit le roi de l'innocence de son maître, qui fut aussitôt acquitté.

Le roi retint Agay auprès de sa personne, mais sans le traiter avec une distinction particulière. Un débat important entre deux chefs fut un jour porté devant le conseil, qui ne savait que décider, mais semblait pencher en faveur de l'homme que le roi soupçonnait. Le jugement fut suspendu. Dans l'intervalle, le roi envoya secrètement Agay chez les deux chefs pour entendre successivement leurs raisons, et ensuite lui demanda son avis, qui se

trouva d'accord avec le sien. « A présent, dit Saï, je vois que vous avez une bonne tête. » Agay fut alors nommé interprète, et reçut du roi une maison, des femmes, des esclaves et de l'or.

Quelque temps après, comme le roi manifestait sa haine pour un riche capitaine, ses interprètes, toujours disposés à flatter ses passions, lui dirent : « Si vous désirez avoir ses richesses, nous lui ferons son procès » ; mais Agay s'élança au milieu de la salle en s'écriant : « Non, roi, cela n'est pas bien ; cet homme ne vous a jamais fait aucune injure ; vous savez que tout l'or de vos sujets est à vous à leur mort ; mais si vous vous l'appropriez à présent, les étrangers s'en iront dire : le roi seul a de l'or, et cela ne sera pas bien ; il faut au contraire qu'ils puissent dire : Le roi a de l'or, tous ses capitaines ont de l'or, et tous ses sujets ont de l'or ; alors votre pays paraîtra vraiment puissant, et vos ennemis vous craindront. »

Le roi nomma aussitôt Agay second interprète et le combla de nouveaux bienfaits. Lorsqu'Amanqua fut nommé au commandement de l'armée envoyée contre Coudjo-Couma, le roi lui demanda quel interprète il voulait prendre avec lui ? Il répondit, Adoussi ou Oti. Le roi reprit : « Non ! je vous donnerai cet enfant ; c'est la meilleure tête du conseil pour les négociations difficiles. » Amanqua lui représenta qu'Agay était trop jeune ; mais le roi lui dit : Vous êtes un fou de penser de la sorte. Il lui fit alors jurer qu'il lui rendrait un compte sincère de la conduite d'Agay qui se distingua d'une manière si éclatante,

que depuis ce temps on le charge toujours des négociations épineuses.

Les manières des capitaines supérieurs sont affables et bienveillantes dans la vie privée, mais hautes et tranchantes en public. Je les crois jaloux de leur honneur, plutôt en apparence qu'en réalité; leurs sophismes sont aussi ingénieux que leurs maximes sont séduisantes. Comme la guerre seule peut leur fournir l'occasion de se signaler, ils regardent l'ambition du roi comme sa plus grande vertu. Ils ne peuvent se figurer que la bonne administration à l'intérieur est seule capable d'agrandir réellement un état. Ils ont beaucoup de franchise; car, lorsqu'ils avouent leurs défaites, ils louent généreusement la bravoure de leurs ennemis; mais ils sont peu humains, et très-avars. Ils poussent la superstition jusqu'à la crédulité la plus puérile; cependant elle n'est mise en jeu que pour ce qui concerne leurs passions ou la conservation de leur vie. Les Mores n'ont jamais pu découvrir si elle s'étendait plus loin. Les Aschantes ne montrent ni curiosité ni inquiétude au sujet d'un état futur; ils font plus de cas des dignités et des exploits militaires que des vertus domestiques; ils croient que, s'ils commettent des fautes, la solennité de leur pompe funèbre et les sacrifices que l'on y offre doivent les expier. Si l'on réfléchit qu'ils sont livrés tout à la fois aux superstitions des Mores et des païens, loin de les blâmer sévèrement, on s'étonnera plutôt qu'ils ne poussent pas plus loin leurs excès, et

que leur aveuglement n'ait pas des suites encore plus funestes.

Le bas peuple est méchant , insolent , licencieux. Le roi nous répétait continuellement qu'à l'exception des Fantés , c'était le peuple du monde le plus détestable , et que généralement les peuples voisins valaient infiniment mieux. C'est peut-être l'occasion de dire avec Voltaire : Je crois qu'il faut plutôt juger d'une puissante nation par ceux qui sont à la tête que par la populace.

Les principaux districts de Fantie sont l'Affettou , le Braffò , et l'Essecoumah. Le fort du Cap-Corse fait partie du premier. Le dey d'Affettou , titre probablement introduit par les Portugais , avait autrefois l'autorité suprême en Fantie ; il convoquait même , lorsqu'il le voulait , les autres rois et cabocirs du pays , pour leur prescrire leur conduite politique , et avait , dans tous les cas , droit de vie et de mort , dans quelque endroit et par quelque personne que le crime eût été commis. Il y a plus d'un siècle , la petite vérole dépeupla presque entièrement Affettou qui était la ville la plus grande et la capitale de tout le pays : tous les héritiers directs du trône ayant été enlevés par cette maladie , la suprématie fut transférée à la ville de Mankasim. Néanmoins , le dey actuel conserve une autorité spirituelle sur les autres rois et cabocirs ; il est regardé comme le chef de la religion. Lorsqu'ils désirent de la pluie , par exemple , ils s'adressent à lui pour qu'il leur en procure , et c'est par lui seul qu'ils peuvent connaître leur chro-

nologie qu'il conserve par le moyen de nœuds faits à des cordons.

Mankasim devint ainsi la capitale de tout le pays; mais cette ville fut presque entièrement détruite par les Aschantes, lors de leur première invasion en 1807. Tout cabocir fante qui ne répondait pas à l'appel du roi de Mankasim, était suspendu par lui de ses fonctions, et ensuite déplacé par la diète. Adou, dernier roi de Mankasim, ou des Braffoes, dépouilla tous ses sujets de leurs biens les plus précieux, et soutint les membres de sa famille qui se permirent les mêmes excès, sans distinction de personne. A sa mort, le peuple se souleva spontanément, arrêta tous ces tyrans avides, et, pour être délivré de toute la race, les vendit comme esclaves. Adokou, l'un des chefs de la révolte; fut alors élevé au pouvoir suprême, avec seulement le titre de cabocir, parce que le trône était toujours regardé comme vacant; mais il fut revêtu de la même suprématie et des mêmes privilèges que le roi, son prédécesseur, et fut reconnu par toutes les villes du royaume. Vaincu plusieurs fois par les Aschantes, il fut obligé de se réfugier dans les bois, et les villes de Fantie saisirent cette occasion pour s'arroger plusieurs droits politiques et judiciaires, dont Mankasim avait joui jusqu'alors exclusivement.

Ce n'étaient pas, comme le dit Meredith, les Braffoes, ni tout le peuple de ce district, qui avaient le privilège de vivre hors de chez eux aux frais du public, et de prendre tout ce qui leur convenait

des biens d'autrui, c'étaient les officiers grands de ce territoire, appelés *brofous*, d'après le cuir dans lequel on roule le tabac, et avec lequel on leur formait des sièges particuliers. Exécuteurs, et non organes de la loi, ils étaient toujours assis à la droite et à la gauche d'Adokou, mais n'avaient pas de voix dans les délibérations. Ils étaient au nombre de douze; leur dignité était héréditaire de temps immémorial dans un pareil nombre de familles. Ces hommes pouvaient prendre partout ce qui leur plaisait; mais, depuis les revers d'Adokou et son impuissance à les soutenir, ils se sont contentés de demander humblement leurs dîmes dans les grandes villes, et n'exercent leur rapacité que dans les petits villages de leurs territoires.

CHAPITRE III.

Forme de gouvernement et lois.

LE roi, le conseil aristocratique, réduit aujourd'hui à quatre membres (1), et l'assemblée des capitaines, sont les trois élémens dont se compose le gouvernement de l'Aschantie.

La constitution permet et enjoint même au conseil aristocratique d'intervenir dans toutes les relations extérieures; et même, après la décision du roi, il peut prononcer un *veto* qui la paralyse; mais il n'en est pas de même de l'administration intérieure, car les membres de ce conseil n'y participent pas directement. Il est vrai que fréquemment ils la dirigent par leurs conseils, mais ils n'ont jamais l'air d'exercer de droit un contrôle; leur opinion sur les affaires purement civiles est présentée et sou-

(1) On a vu, dans le chapitre précédent, que le conseil aristocratique se composa, dans l'origine, des pairs et des partisans de Saï Toutou, fondateur de la monarchie, qui dut son élévation moins à son rang qu'à ses qualités supérieures. Le nombre des membres de ce conseil a été graduellement diminué depuis que Saï Coudjo en donna l'exemple.

mise avec une déférence qui forme un contraste frappant avec leurs déclarations précises et souvent péremptoires sur les objets relatifs à la guerre ou aux tributs.

Les Aschantes défendent cette forme de gouvernement, en disant que l'intervention du conseil aristocratique dans toutes les relations extérieures rend la nation plus formidable à ses ennemis, ceux-ci sentant bien qu'ils ne pourraient provoquer impunément un peuple chez lequel il y a tant de gardiens de la gloire militaire, gardiens qui, en opinant pour la guerre, deviennent en quelque sorte responsables des conséquences, et promettent implicitement de déployer un courage et une énergie que tous les efforts d'un despote ne pourraient jamais inspirer. Ils ajoutent que, d'un autre côté, il est nécessaire que le roi ait une autorité presque indépendante pour l'administration intérieure, parce que les décrets d'un monarque ont naturellement plus de force auprès du peuple sur lequel il a une puissance illimitée; enfin que si le pouvoir civil était aussi concentré dans le conseil aristocratique, l'assemblée des capitaines qui ne portait déjà que trop d'envie à celui-ci, ne pourrait plus le souffrir.

En exerçant son autorité judiciaire, le roi tient toujours des conférences secrètes avec le conseil aristocratique pour entendre son opinion, et s'éclairer de ses lumières, sans rien perdre de sa majesté aux yeux du peuple. Usant de sa prérogative, il donne au conseil, dans ces conférences, l'occa-

sion de défendre l'ancienne loi , plutôt que de s'opposer à la nouvelle; mais, d'après le même système de politique , cette dernière est annoncée , en présence du peuple , au conseil aristocratique aussi bien qu'à l'assemblée des capitaines , comme une volonté soudaine et un acte spontané de la puissance royale.

L'assemblée générale des cabocirs et des capitaines , à moins de cas extraordinaires , tels que le traité avec le gouvernement anglais , n'est convoquée que pour donner de la publicité à la volonté du roi et du conseil aristocratique , et pour prendre des mesures propres à la faire observer. Le fait suivant qui m'a été raconté par plusieurs Aschantes , donnera une idée du degré de liberté que leur assure leur constitution.

Un des fils du roi ayant eu une querelle avec un fils d'Amanquatea , l'un des quatre membres du conseil lui dit qu'auprès de lui il n'était que le fils d'un esclave. Amanquatea , informé de ces propos , envoya un détachement de ses soldats abattre la maison du fils du roi et s'emparer de sa personne. Le roi , ayant appris la cause de ce mouvement , intercèda pour son fils , et racheta sa vie pour vingt pé-riguins d'or.

Le trait le plus remarquable de leur législation , est l'ordre de succession tel qu'il a été indiqué dans le chapitre précédent , et l'argument sur lequel il est fondé. Cet ordre ne peut être interverti ; le frère est le premier héritier , puis le fils de la sœur , le

filz, et le premier vassal ou esclave du trône. Dans le royaume de Fantie, le principal esclave succède à l'exclusion du filz qui n'hérite que des biens de sa mère : ils sont souvent considérables et indépendans de ceux du mari qui n'a aucuns droits sur ce que son épouse reçoit en héritage de sa famille. Les filles partagent entre elles une petite partie de l'or consacré au fétiche, ou employé en ornemens, et dans lequel il se trouve un alliage d'argent.

Les sœurs du roi peuvent se marier ou vivre avec qui bon leur semble, pourvu que ce soit un homme d'une force et d'un extérieur remarquables, afin que les héritiers du trône l'emportent du moins, par les avantages physiques, sur la plupart de leurs compatriotes.

Le roi hérite de l'or de tous ses sujets, de quelque rang qu'ils soient. Généralement il fait don de l'or du fétiche et des ornemens au successeur du défunt, à qui les esclaves et le mobilier appartiennent de droit. Le roi contribue aux frais des funérailles, pour rendre ses droits valides, et donne ordinairement pour dix périguins de poudre d'or au successeur (si c'est celui d'un homme riche), qui doit, dans tous les cas, acquitter les dettes du défunt. Il est cependant assez d'usage qu'on lui en rembourse tôt ou tard le montant, s'il a quelque crédit auprès des chefs qui entourent le roi, ou s'il se recommande personnellement à sa générosité. Cette loi est quelquefois éludée, lorsque, par exemple, un père donne à ses enfans de grandes sommes d'or quelques ins-

tans avant sa mort. C'est ce que fit Boitiem , père d'Oti , l'un des interprètes du roi , et son fils n'en montre pas moins hardiment ses richesses.

L'or qu'on ensevelit avec les membres de la famille royale , et qu'on dépose ensuite avec leurs ossemens dans le temple du fétiche à Bantama , est sacré , et ne peut être employé que pour racheter la capitale des mains de l'ennemi , ou dans des cas extraordinaires de détresse nationale ; même alors , le roi doit éviter de le voir , s'il veut échapper à la vengeance terrible du fétiche outragé.

Si un esclave , appartenant à un prince allié ou tributaire , vient chercher un asile en Aschantie , il est rendu à son maître : s'il est d'une nation entièrement étrangère , il est reçu comme sujet , et cesse d'être esclave.

Le peuple tributaire qui se distingue en étouffant la révolte d'un autre peuple , est récompensé par des privilèges qui lui sont accordés aux dépens de ce dernier. Si , par exemple , un sujet de l'état fidèle tue un sujet de l'état qui s'est montré rebelle , il n'est obligé de payer que le prix d'un esclave , au lieu de l'amende qui , autrement , est infligée pour la mort d'un sujet libre : toutes les autres peines sont réduites dans la même proportion.

Si les sujets d'un état tributaire n'approuvent pas la décision de leur chef , jugeant d'après les lois de leur pays , ils en peuvent appeler au roi , et demander à être jugés d'après les lois d'Aschantie. La remise

accordée aux collecteurs des tributs ou des amendes est de deux pèriguins sur dix.

Les descendans directs des familles nobles qui secondèrent Saï Toutou, fondateur du royaume, ne sont pas soumis à la peine capitale, mais peuvent être dépouillés de leurs biens. Il n'en reste à présent que quatre : Amanqui, Assafi et deux autres, tous dans la misère.

Nous assistâmes à la promulgation de la loi suivante : « Toute personne voyageant pour le roi ne saisira plus de provisions en son nom, dans aucun pays, soit tributaire ou autre; mais elle demandera des vivres, et en offrira un prix équitable. Si on les lui refuse, elle exigera un repas, et un repas seulement au nom du roi, et continuera son chemin. Cet ordre s'étend à tous les messagers envoyés par les capitaines, dont les domestiques, aussi bien que ceux du roi, sont depuis long-temps dans l'habitude d'extorquer des denrées aux marchands, et de prendre d'autorité du tabac et des provisions sur le marché, et tout cela se fait au nom du maître. Qui-conque enfreindra ces dispositions, encourra une amende de cent dix pèriguins. »

Voici la manière dont cette loi fut promulguée : Les interprètes, revêtus des marques de leur dignité, s'avancèrent, et l'annoncèrent à chacun des membres du conseil aristocratique, puis à toute l'assemblée. Coudjo Appami, premier héraut, la proclama alors en présence du peuple qui témoigna sa reconnaissance par de vives acclamations. Coudjo

Appami reçut dix ackies de gratification du roi, et vingt du peuple. Cette spécification de la peine dans le corps de la loi, (principal mérite de Zaleucus), indique des progrès dans la science de la législation, car elle garantit l'accusé de tout jugement arbitraire (1).

Les cabocirs de Souta, de Marmpon, de Becqua et de Kokofou, quatre grandes villes bâties par les Aschantes, en même temps que Coumassie, jouissent de plusieurs privilèges; ils ont une trésorerie indépendante, dans laquelle le Gouvernement peut cependant puiser quelquefois, et exercent le pouvoir judiciaire, sous la réserve d'un appel au Roi. Ils célèbrent aussi particulièrement leur fête des Ignames, après avoir assisté à celle de Coumassie, à laquelle tous les princes ou tributaires doivent être présents, et qui paraît avoir été instituée comme les Panathénées de Thésée, pour unir par une fête générale tant de nations différentes. Ces quatre cabocirs ont seuls, avec le roi, le privilège de garnir leurs sandales d'or.

On ne peut verser le sang d'un fils du roi, ni d'au-

(1) Suivant les lois particulières au royaume d'Ahanta, tout sujet ou étranger qui est dans un besoin urgent de vivres, peut saisir les premiers qu'il trouve, en payant au marchand le prix fixé par les cabocirs. Ce règlement ressemble à la loi de Lycurgue. A la contoun, ou fête annuelle de la moisson, les Ahantes révisent leurs lois comme Solon l'ordonnait aux Athéniens, en annullent quelques-unes, et en font d'autres.

cun membre de la famille royale , lorsqu'ils se rendent coupables de quelque grand crime : un capitaine particulier , nommé Coudjo Samfani, les noye dans la rivière de Dah.

Quiconque jure sur la tête du roi qu'un autre homme doit le tuer , serment par lequel il semble invoquer la mort du roi , si celui-ci ne le fait pas ; l'homme qu'il accuse de méditer ce crime doit l'exécuter , autrement il perd tous ses biens , et souvent même la vie : rien n'est plus ordinaire que ces événemens ; car les Nègres , dans leur ardeur pour la vengeance , s'inquiètent peu de faire le sacrifice de leur vie pour que le meurtrier soit ensuite mis en jugement et condamné à mort , condamnation que leurs familles sont sûres d'obtenir.

Être convaincu de lâcheté est un crime capital.

Un sujet peut défricher une partie quelconque de forêts pour s'y construire une demeure , ou faire une plantation , sans être tenu de rien payer au roi qui est maître du sol ; mais il doit payer une petite somme au possesseur de la maison ou de la plantation la plus voisine.

Le gouvernement n'a pas le pouvoir d'envoyer les marchands à tel ou tel marché , quoiqu'il interdise tout commerce avec les puissances qui l'ont offensé.

Tous les interprètes du roi font serment d'être vrais l'un envers l'autre , et de faire des rapports fidèles.

Quiconque ramasse l'or que quelqu'un a laissé

tomber dans le marché est puni de mort. Cet or n'est ramassé que par ordre du gouvernement, et seulement dans les cas d'urgence.

Voler le roi, séduire les femmes attachées à la famille royale, montrer une incontinence habituelle, sont des crimes punis par la castration; mais avoir des relations criminelles avec l'épouse d'un homme à qui cette punition a été infligée est un crime capital, parce que cette conduite passe alors pour une aggravation du mépris de la loi.

L'intérêt de l'argent est de 35 1/2 pour cent par quarante jours; le débiteur doit y ajouter un présent de vin s'il ne s'acquitte pas avant l'expiration de ce premier terme. Lorsque la patience du créancier est épuisée, il saisit le débiteur, ou même quelque membre de sa famille, comme ses esclaves; ils ne peuvent être rachetés que par le paiement de la somme et des intérêts. Cette loi barbare était à peu près la même à Athènes (1).

Dans presque toutes les accusations de trahison, la vie de l'accusateur ne court pas moins de risques que celle de l'accusé; il est condamné à mort, si celui-ci est absous. Je tiens de très-bonne part que cette loi était indispensable pour mettre un

(1) Dans le royaume d'Ahaut, toutes les anciennes dettes doivent être payées dans les six semaines qui suivent le commencement de la contoum, ou fête de la moisson. Le créancier peut arrêter non seulement la famille, mais les concitoyens de son débiteur.

frein aux dénonciations ; autrement la haine, l'envie ou la convoitise les accumuleraient.

L'accusateur n'est nommé à l'accusé et ne lui est confronté que lorsque celui-ci a répondu pleinement à l'accusation dont les interprètes du roi lui donnent connaissance.

Souvent on laisse dormir des procès des années entières, pour grossir les dommages et intérêts. Par exemple, si un homme a volé une poule il y a un an, on calcule avec soin la valeur des œufs et des poulets qu'elle eût pu produire dans l'intervalle, et l'on en réclame le remboursement (1). Quelquefois les procès dans lesquels l'État se trouve intéressé ne sont aussi jugés qu'après un long période, mais c'est pour inspirer une fausse confiance à l'accusé qui se persuade que les principaux témoins sont morts, et qu'il pourra échapper au châtement. On a soin, en conséquence, de tenir les témoins éloignés jusqu'au jour du procès ; alors ils reparaissent tout-à-coup pour confondre l'accusé. Ce fut de cette manière, comme on l'a vu plus haut, que l'on jugea Appia Nanou, général.

Personne n'est puni pour avoir tué son esclave ; mais le meurtre d'une épouse ou d'un enfant est

(1) Les lois d'Ahanta ne permettent pas ces procès prolongés, elles n'accordent que la valeur intrinsèque des objets volés ou détruits. Quiconque vole un igname dans une plantation, doit payer au propriétaire un tokou d'or, et en prendre deux de plus. En Fantie, le plus petit vol entraîne ordinairement l'esclavage.

puni de mort (1). Quiconque tue l'esclave d'un autre en doit payer la valeur. Un grand qui tue son égal obtient généralement de se donner lui-même la mort ; s'il tue un inférieur , il en est quitte pour une amende équivalente à sept esclaves qu'il paye à la famille (2).

(1) Dans le royaume d'Amanahea ou d'Apollonia, le dixième enfant est toujours enterré vivant.

(2) Quiconque commet un homicide involontaire en Abanta, paye cinq onces d'or à la famille , et acquitte les frais des funérailles. En cas de meurtre, l'amende est de vingt onces d'or et d'un esclave , ou bien le meurtrier et sa famille deviennent les esclaves de la famille du défunt. Quiconque se dévoue au fétiche sur la tête d'un autre , doit être racheté par celui-ci. Si quelqu'un se tue en jurant par la tête d'un individu quelconque , celui-ci doit se tuer aussi , ou payer vingt onces d'or à la famille. En Fantie , la somme n'est pas déterminée , mais est toujours très-considérable. C'est un expédient auquel on a souvent recours , lorsqu'on ne peut trouver d'autres moyens de se venger.

Au Cap-Corse, Adoumissa , femme à teint cuivré et d'une beauté extraordinaire , était courtisée par un grand nombre d'amans , et les rebutait tous. L'un d'eux , au désespoir , se tua , en jurant par la tête de sa maîtresse , tout près de sa maison. La famille du défunt demanda satisfaction. Pour épargner à ses parens un procès ruineux , Adoumissa résolut de se tuer en expiation. En conséquence elle assembla ses amis et ses parens , qui vinrent de différentes parties du royaume pour assister à cette triste cérémonie , s'assit au milieu d'eux richement vêtue , et se tua en leur présence avec des balles d'or. Après que le corps eut été exposé avec beaucoup de pompe , il fut enseveli avec une grande quantité d'or et de vêtemens.

Quiconque intente une accusation frivole contre quelqu'un , doit donner une fête à la famille et aux amis de l'accusé.

Quiconque brise un grain d'aggry dans une querelle , doit payer sept esclaves à celui à qui il appartient.

Pour les vols de peu d'importance , le coupable est généralement exposé dans différens quartiers de la ville , pendant qu'on publie son crime. Les vols plus graves ne peuvent être punis que par les parens du coupable , qui sont obligés de dédommager l'accusateur , et qui punissent ou non le criminel , suivant qu'ils le jugent à propos. Ils peuvent même le mettre à mort , si le cas est très-grave ou si le crime est réitéré.

Quiconque cohabite avec une femme hors de la maison ou dans les bois , devient avec elle esclave de la première personne qui les découvre ; mais ils peuvent être rachetés par leurs familles.

Il est défendu , et c'était aussi une défense de Lyeurgue de louer la beauté de l'épouse d'un autre homme , attendu que c'est implicitement la séduire.

Un capitaine donne ordinairement un péruign à la famille dans laquelle il prend une épouse ; et un pauvre homme , deux ackies. Les dommages pour séduction , dans le premier cas , sont de dix péri-

Tout le monde fait encore l'éloge de la belle Adoumissa , et l'étoffe qu'elle préférait porte encore son nom dans le pays.

guins; dans le second, d'un ackie et demi, et d'un pot de vin de palmier.

Un capitaine peut seul vendre sa femme, et seulement dans le cas où la famille ne pourrait la racheter, en rendant à l'époux les dons qu'elle en a reçus à l'époque du mariage.

Les biens de la femme sont distincts, et indépendans du mari, quoique le roi en soit l'héritier.

Les capitaines seuls peuvent mettre leur épouse à mort, pour crime d'infidélité; et même alors, si la famille offre une quantité considérable d'or pour la racheter, l'offensé doit l'accepter. Séduire une femme du roi est un crime capital.

Si les parens d'une femme, apprenant qu'elle a de l'aversion pour son mari, ou qu'elle en est maltraitée, ont la volonté et les moyens de rendre à celui-ci ce qu'il leur a donné pour obtenir leur parente en mariage, il est tenu de le recevoir; et la femme retourne au sein de sa famille, mais ne peut plus se marier.

Si une femme est trois ans sans entendre parler de son mari, elle peut en épouser un autre; et si le premier revient, les droits du second l'emportent; mais tous les enfans du second mariage sont regardés comme la propriété du premier mari qui peut les mettre en gage.

Quiconque est accusé de sortilège, ou d'avoir un diable, périt au milieu des tortures.

Les lois assurent jusqu'à un certain point de bons

traitemens aux esclaves , en leur laissant la faculté de se donner à tout sujet libre. Ils n'ont qu'à enjoindre à un habitant de les prendre à son service, en invoquant sa mort s'il ne le fait pas : c'est un appel irrésistible.

CHAPITRE IV.

Superstitions.

LA tradition du livre et de la calebasse citée par quelques auteurs, comme étant répandue chez les Nègres, est familière à tous les habitans des pays voisins de la Côte-d'Or, et semble être la source de leurs opinions religieuses. Convaincus que l'avarice aveugle de leurs pères fit tourner toute la faveur de l'Être-Suprême du côté des blancs, ils se croient confiés aux soins médiateurs de divinités secondaires, aussi inférieures au Dieu-Suprême, qu'ils le sont eux-mêmes aux Européens.

Comme la manière dont les Aschantes racontent cette tradition diffère un peu de celle des Fantes, je la répéterai, d'après le témoignage d'Odoumata et d'autres chefs.

Au commencement du monde, Dieu créa trois hommes blancs et trois hommes noirs, et autant de femmes. Pour qu'ils ne pussent se plaindre dans la suite, il résolut de leur donner le choix du bien et du mal, et mit sur la terre une grande boîte ou calebasse, et un morceau de papier cacheté d'un côté. Dieu dit aux noirs de choisir les premiers. Ils prirent la boîte, croyant qu'elle contenait toutes

choses ; mais , en l'ouvrant , ils n'y virent qu'un morceau d'or , un morceau de fer , et plusieurs autres métaux dont ils ne connaissaient pas l'usage. Les blancs ouvrirent le papier qui leur apprit toutes choses au monde. Dieu laissa les noirs dans les bois , mais conduisit les blancs sur les bords de la mer (car ceci se passait en Afrique) , se communiqua à eux toutes les nuits , et leur apprit à construire un petit vaisseau qui les transporta dans un autre pays , d'où ils revinrent après un long espace de temps , avec différentes marchandises , pour trafiquer avec les noirs qui auraient pu être le peuple supérieur.

L'idée qu'ils sont abandonnés du Dieu de l'univers ne leur cause pas un seul instant d'abattement ; ils pensent que , par là , leur bonheur se trouve diminué sur la terre , mais que l'avenir est un état de torpeur et d'indolence pour la plus grande partie du genre humain.

Ils pensent que leurs fétiches ou divinités secondaires habitent des rivières , des bois et des montagnes particulières , de même que les divinités imaginaires des Celtes. Ces fétiches sont vénérés , en proportion que leurs prophéties , toujours équivoques , se trouvent par hasard réalisées. Le fétiche favori d'Aschantie est dans ce moment celui de la rivière Tando. Cobi , rivière du Dankara , et Odenti sur l'Adirri , ont aussi deux fétiches très-renommés.

Les Aschantes croient que les rois , les cabocirs et les principaux dignitaires du royaume habitent , après leur mort , avec la divinité supérieure , et vivent

éternellement dans le même état de luxe et de magnificence qui était leur partage sur la terre. C'est d'après cette conviction que, dans les cérémonies funèbres, ils immolent un certain nombre de victimes des deux sexes pour accompagner le défunt, proclamer ses dignités et pourvoir à ses plaisirs.

Les esprits des classes inférieures habitent, disent-ils, les temples du fétiche, dans un état d'engourdissement et d'indolence qui les dédommage de l'état servile dans lequel ils ont vécu, et qui est véritablement conforme aux sentimens du nègre. Ceux qui l'emportent sur les autres par leur prudence et leur expérience sont doués de l'avantage de lire dans l'avenir, et chargés de veiller sur les mortels qui reconnaissent le fétiche, et d'obtenir tout ce qui peut leur être utile. Leur état répond, en un mot, à celui de la première race d'hommes après la mort, tel qu'il est décrit par Hésiodè. Ceux dont les crimes détruisent l'efficacité de la cérémonie funèbre qui a lieu en leur honneur, ou que des circonstances particulières en ont pu priver, sont condamnés à errer dans les sombres solitudes des forêts, se glissant quelquefois à la dérobée jusqu'à leurs anciennes demeures. Ceux qui ont négligé de rendre les honneurs funèbres à leurs parens sont maudits et persécutés par les esprits de ceux-ci.

Il y a deux classes de prêtres, les premiers demeurent avec le fétiche (1) qui a une petite maison

(1) A. Nanampong (nanan signifie grand-père), près de

ronde, bâtie généralement à quelque distance de la ville. Ils interrogent l'oracle sur le sort futur d'un état ou d'un individu, rapportent ses réponses et appellent l'attention des esprits que leurs parens désirent consulter sur leurs affaires domestiques.

« *Auditor tumulo, et vox reddita fertur ad aures.* »

Æn. VI.

Les prêtres du second ordre vaquent à leurs dif-

Mankasim, dans le Braffô, se trouve une immense caverne, habitée par un grand nombre de vieux prêtres que les Fantés regardent comme immortels. Ils vivent, depuis un temps immémorial, en commerce intime avec le fétiche, et ne connaissent le monde que par intuition. C'est avec eux que demeurent les esprits des sages et des vieillards; leurs prophéties et leurs conseils sont respectés, comme les expressions de la volonté du fétiche. Adokou, chef de Braffô, avait coutume de les consulter quelquefois en personne, mais plus souvent par l'intermédiaire de son grand-prêtre. Les Fantés attribuent à présent leurs défaites et leurs malheurs, ainsi que les victoires des Aschantes, à la fatalité qui leur fit négliger de pratiquer ce que l'oracle leur enjoignait; car, tant qu'ils lui obéirent, disent-ils, leur pays fut florissant. En effet, d'après les exemples qui m'ont été cités, les réponses de l'oracle par l'organe des prêtres paraissent avoir été dictées par une politique juste et prudente, à laquelle les Fantés auraient bien fait de se conformer. Cette caverne est tellement inaccessible, et en même temps si vaste, qu'un grand nombre de Fantés y restèrent cachés pendant l'invasion des Aschantes prédite par ces prêtres. La maison ou temple du principal fétiche de l'Abanta, qui s'appelle Checquou, est à Apremmadou. Plus de cinquante prêtres de la première classe y résident.

férentes occupations dans la société, prennent part aux fêtes et aux cérémonies superstitieuses, et sont consultés, comme les diseurs de bonne aventure et les sorciers le sont en Europe, surtout dans les cas de vol. Grâce au système d'espionnage qu'ils suivent secrètement et à leur refus constant de découvrir le coupable, ils réussissent assez ordinairement à faire retrouver l'objet volé dans l'endroit même où il avait été pris. La cérémonie magique consiste à nouer, à mêler et à diviser derrière le dos plusieurs cordes et bandes de cuir. Ils sont encore souvent consultés par des épouses infidèles, qui les conjurent d'empêcher par leurs charmes que leurs maris ne découvrent leurs galanteries.

Les dignités de la première classe sont héréditaires dans les familles, comme le sacerdoce l'était en Égypte; ces prêtres ne sont pas obligés au célibat. Les biens des prêtres sont héréditaires, ils possèdent aussi d'autres immunités. La seconde classe est souvent augmentée par ceux qui déclarent que le fétiche s'est tout-à-coup emparé d'eux, et qui, après s'être infligé eux-mêmes les traitemens les plus rigoureux, à la manière des convulsionnaires, finissent par être reconnus comme prêtres. Les prêtresses sont en général préférées pour guérir les maladies, parce qu'elles ont une connaissance approfondie des plantes ou des écorces qui sont nuisibles ou salutaires, et ont beaucoup de ressemblance avec la seconde classe des Druidesses, décrites, je crois, par Pomponius Mela.

Il paraît que la prostitution leur est permise, tant avant qu'après leur mariage.

En comparant l'état actuel de ces peuples avec celui des nations de l'ancienne Europe (1); en remarquant la ressemblance frappante de la plupart de leurs superstitions avec celles de la Grèce et des Gaules, on se rappelle cette réflexion d'un écrivain célèbre : « Rien n'est peut-être plus surprenant dans l'histoire du genre humain, que la similitude, ou plutôt l'identité des opinions, des institutions et des mœurs de tous ces ordres d'anciens prêtres qui vivaient dans des climats si différens et à une si grande distance les uns des autres, sans avoir la moindre communication entre eux. C'est ce qui prouve jusqu'à l'évidence que toutes ces opinions et ces institutions découlaient originai-
rement d'une seule et même source. »

La moitié des offrandes faites au fétiche sont jetées, du moins on le prétend, dans la rivière; l'autre moitié appartient aux prêtres. L'offrande du roi est généralement de dix onces d'or et de trois ou quatre esclaves; celle d'un sujet pauvre est d'environ quatre ackies. Des enfans sont souvent dévoués au service du fétiche avant leur naissance. Un esclave, en s'enfuyant dans le temple, peut se consacrer au fétiche; mais, en payant une indemnité de deux onces d'or et

(1) « Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ces relations, comparées entre elles, montrent combien les mœurs et l'esprit font peu de progrès en Afrique, et combien de temps la société y est restée stationnaire. Jobson vit, en 1620, précisément ce que Parck vit en 1798. (*sir W. Young.*)

de quatre moutons, on peut fermer la porte du temple du fétiche à tous les esclaves fugitifs (1).

Chaque famille a plusieurs fétiches domestiques qui leur sont fournis par les prêtres, et qui répondent aux pénates des Romains. Les uns sont des figures de bois, d'autres ont des formes fantasmagoriques, et sont composés de matériaux divers. Ils reçoivent des offrandes et des libations à la fête de l'Igname, mais ne sont pas exposés hors de la maison (2).

(1) Un esclave qui se dévoue au service de Checquou, le grand fétiche d'Ahanta, n'est jamais racheté. Telle est la crainte qu'inspire la puissance supérieure de ce fétiche, que le propriétaire de l'esclave croirait la mort de toute sa famille inévitable, s'il le rachetait, une fois que celui-ci est entré dans le sanctuaire.

(2) Divers animaux sont adorés comme des fétiches, dans les différens pays situés le long de la côte; par exemple, l'hyène à Accra, l'alligator à Dixcove et à Annamabou, les vautours partout, et avec bien plus de raison, car ils dévorent les cadavres infects qui pourraient répandre la contagion dans les villes. Un Nègre qui tuerait une hyène à Accra, encourrait une forte amende. Un Européen est obligé de payer une caisse de rhum, et une pièce de taffetas blanc, dans laquelle les naturels enveloppent la tête de l'animal, et l'enterrent ensuite. Presque tous ceux qui demeurent sur la côte, peuvent attester le talent imitateur de l'hyène. Plinè a pourtant été tourné en ridicule pour en avoir parlé.

Dans un étang d'eau fraîche, à Dixcove, il y a un alligator d'environ dix pieds de longueur; il se montre sur la rive, à la voix des prêtres qui lui jettent alors une volaille. Dans un *Traité moderne d'histoire naturelle*, je lis ce passage: « Dans cette partie du monde (l'Afrique), aussi bien qu'à Siam, le crocodile est un objet de pompe sauvage, près des palais des

Dans l'Aschantie, il n'y a pas de jour particulièrement consacré au fétiche, comme sur la côte (1). Les familles chôment différens jours de la semaine, en portant des vêtemens blancs, et en s'abstenant de vin de palmier, ainsi que de toute espèce de travail; ils font de même le jour de chaque semaine qui correspond à celui de leur naissance, et qui est ainsi leur second jour de repos. La famille du roi observe le jeudi comme le jour du fétiche; celle d'Odoumata, le vendredi. Le samedi est le jour de naissance du roi, et, ce jour-là ainsi que le jour qu'il a choisi pour fêter le fétiche, il s'assied toujours sur une espèce de tabouret placé devant son trône. Quelques familles ne mangent jamais de bœuf; d'autres s'abstiennent de porc. Les volailles et les bœufs sont les fétiches de la famille royale, qui, par conséquent, n'en mange jamais.

Les Aschantes ont leurs jours heureux et malheureux comme les Romains (2). Les premiers sont

monarques. Philippe nous raconte qu'à Sabi, sur la côte des Esclaves, il y a, près du palais du roi, deux étangs où l'on nourrit deux crocodiles, comme nous élevons des carpes dans nos étangs en Europe. » Je n'ai jamais entendu parler ni de palais ni de Sabi (probablement Assabou) sur la côte des Esclaves. Peut-être l'auteur a-t-il eu en vue l'alligator de Dixcove.

(1) Le mardi est le jour consacré au fétiche sur la côte, et les naturels ne se permettent ce jour-là ni de pêcher, ni de travailler dans leurs plantations.

(1) Ille et nefasto te posuit die. *Horat.* 12, 13.

Romani pariter quosdam atros et nefastos dies habuere, eò quòd in iis clades acceperant;

consacrés par quelque heureux événement; les autres sont maudits à cause de quelque calamité nationale; le samedi, par exemple, à cause de la défaite et de la mort de Saï Toutou. Au reste, il y en a qui ne tiennent pas particulièrement à tel jour de la semaine; car j'appris que notre mois de septembre contenait moins de mauvais jours qu'un autre, et qu'en outre il était regardé comme favorable pour voyager.

Ipsa dies alios alio dedit ordine luna
 Felices operùm.....
Nona fugæ melior.

Georg. 1.

On m'a cité des Aschantes qui sont venus en trente jours du fort du Cap-Corse à Coumassie dans le mois d'août, et qui n'ont mis que douze jours à parcourir le même trajet en septembre.

Si le successeur d'un riche héritage est encore enfant, on réduit en poudre des grains d'aggry, et on l'en frotte tous les jours, dans l'idée que cette opération hâte sa croissance. Lorsqu'un homme, accusé de vol, soutient qu'il ne l'a pas commis, on place un grain d'aggry dans un petit vase avec un peu d'eau; la personne qui le tient met son pied droit contre le pied droit de l'accusé qui conjure l'aggry de le tuer s'il est coupable, puis il met ce grain dans sa bouche avec un peu d'eau. C'est une épreuve à laquelle les Nègres sont trop superstitieux pour se soumettre, s'ils n'étaient pas convaincus de

leur innocence ; mais il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur ces grains d'aggry.

Ces grains, suivant le récit unanime des Nègres, se trouvent dans le Dankara, l'Akim, le Ouarsà, l'Ahanta et le pays des Fantes, mais en plus grande quantité dans la première de ces contrées, qui est la plus riche en or. Les Nègres ajoutent qu'une vapeur sortant de la terre en forme spirale indique l'endroit où ces grains sont enfouis, rarement ils sont près de la surface. Quiconque en découvre, regarde cette circonstance comme le plus heureux présage. Les grains d'aggry unis sont bleus, jaunes, verts ou d'un rouge pâle ; les bigarrés sont de toutes les formes et de toutes les couleurs. Les Fantes préfèrent les grains jaunes unis ; les habitans de l'Amanahea, les bleus et les jaunes ; ils donnent volontiers, pour les avoir, le double de leur poids en or. Souvent les moins beaux se vendent aussi très-cher lorsqu'ils ont été portés par un grand ou illustre personnage. Le docteur Leyden dit que l'aggry est une pierre d'un bleu verdâtre, que l'on regarde comme une espèce de jaspe, et que de petits morceaux de ces grains percés sont estimés leur pesant d'or, et servent de monnaie. Je n'ai jamais rien entendu dire qui confirme cette assertion ; cette description pourrait plutôt s'appliquer au grain de popo, qui est d'un bleu vif, assez semblable à la cornaline que l'on trouve dans ces pays. Selon Isert, l'aggrien est une sorte de grains de verre en mosaïque. L'art d'en faire n'est plus connu ou ne le

fut jamais dans ces contrées; il n'est pas sans vraisemblance que, dans l'âge d'or de l'Égypte, ce pays eut des communications avec la Côte-d'Or. On a même été jusqu'à présumer, et peut-être n'est-ce pas sans raison, que la Côte-d'Or est l'ophris de Salomon.

Les couches bigarrées des grains d'aggry sont si fermement unies et si imperceptiblement mélangées, qu'il semble impossible que l'art puisse jamais produire une perfection aussi exquise. Les uns ressemblent à des mosaïques; la surface des autres est couverte de fleurs et de dessins réguliers dont les couleurs variées se marient ensemble avec tant de délicatesse, que le pinceau le plus gracieux aurait de la peine à les égaler. Les Nègres prétendent qu'on en fait dans le pays des imitations qu'ils appellent des grains bouillis, parce que, disent-ils, ce sont des morceaux de grains d'aggry cassés qu'on réduit en poudre, et qu'on fait bouillir ensemble; ils ajoutent qu'ils les reconnaissent, parce qu'ils sont plus pesans; mais j'ai la certitude que ce n'est qu'une simple conjecture sans fondement. Les Nègres croient qu'en enterrant des grains d'aggry dans le sable, non seulement ils croissent, mais même se multiplient (1).

(1) La matière colorante des grains bleus est le fer, comme l'expérience l'a démontré; celle des grains jaunes est sans contredit le plomb et l'antimoine, ainsi qu'une légère quantité de cuivre, quoique le cuivre ne soit pas essentiel pour la production de la couleur. La plupart de ces grains paraissent formés de couches fort minces de terres colorées, tordues ensuite en forme de spirale, puis coupées en travers. Il est diffi-

Revenons aux superstitions des Aschantes : lorsqu'ils boivent , ils répandent à terre quelques gouttes de la liqueur comme une offrande au fétiche. Aussitôt qu'ils se sont levés de table , les esclaves renversent leurs chaises pour empêcher le diable , qu'ils disent être blanc , de se glisser à la place de leurs maîtres.

cile d'expliquer la manière dont se produisent les fleurs et les différens dessins qui se trouvent dans l'intérieur ainsi que sur la surface de ceux de ces grains , qui sont les plus recherchés. Indépendamment de la collection déposée au Musée britannique, j'ai eu le plaisir d'en offrir un de la plus belle espèce à M. de Humboldt ; j'en ai aussi envoyé à sir Richard Hoare , un qui paraît ressembler beaucoup à celui qu'il trouva dans une ancienne sépulture , et qu'il a décrit dans son histoire du Wiltshire , comme un grain fort curieux offrant deux lignes circulaires de bleu céleste et de blanc , qui semblent représenter les replis d'un serpent. C'est sans doute le *glain-neydir* des anciens Bretons , qui croyoient que c'était un signe de bonheur que de trouver un de ces grains , idée qui s'accorde parfaitement avec les superstitions des Africains. Il semble qu'il y a quelque analogie entre le *glain-neydir* et *Povum anguinum* , dont parle Pline le naturaliste. Liv. 29 , ch. 3.

Aggry est le nom général qu'on donne à ces grains sur la Côte-d'Or , mais c'est un mot exotique dont aucun indigène ne peut donner l'explication. Apprenant qu'on en avait récemment trouvé de semblables dans l'Inde , je m'imaginai qu'on les avait découverts dans les environs d'Agra , ce qui aurait jeté quelque lumière sur l'origine de ce nom , mais il paraît que c'est dans le Malabar qu'ils ont été rencontrés. Ces derniers paraissent être d'un verre rouge ressemblant à la cornaline , et offrent des veines blanches d'une sorte d'émail qui semblent partir du centre.

Mais la superstition la plus étonnante des Aschantes, c'est leur confiance sans bornes dans les fétiches qu'ils achètent des Mores à des prix extravagans. Ils croient fermement que ces fétiches les rendent invincibles et invulnérables à la guerre, qu'ils paralysent la main de l'ennemi, détournent les balles qui pourraient les atteindre, et en même temps dirigent les coups qu'ils portent, rendent les deux sexes prolifiques, et préservent de tous les maux, à l'exception des maladies qu'ils ne peuvent que calmer; et de la mort naturelle. Le roi d'Aschantie donna au roi de Dagoumba la valeur de trente esclaves pour le fétiche ou manteau de guerre d'Apokou, vingt pour celui d'Odoumata, treize pour celui d'Adou Quamina, douze pour celui d'Akimpon, et pour ceux des principaux capitaines, en proportion. Les généraux, étant toujours à l'arrière-garde, sont presque sûrs de revenir sains et saufs du combat, circonstance qui est fort à l'avantage des Mores. J'ai dépeint le costume des capitaines le jour de notre entrée dans Coumassie. Il est si pesant que le vieux Odoumata pouvait à peine marcher lorsqu'il en était revêtu. Jannequin, qui visita le Manding en 1637, fait exactement la même description de l'habillement des chefs de ce pays, et il ajoute : « Leurs mouvemens sont tellement gênés par tous ces vêtemens défensifs dont ils sont surchargés, qu'ils ne peuvent souvent monter à cheval sans aide. »

Pour un petit fétiche d'environ six lignes, cousu dans un étui de drap rouge, dont le roi fit présent

à notre interprète d'Accra, Baba demanda et obtint six ackies. L'interprète faisait le plus grand cas de ce présent ; il avait déjà donné, étant à Accra, deux pièces de drap et une certaine quantité de rhum pour des fétiches, avant de partir avec l'ambassade. Il était convaincu que sans cela les Aschantes auraient trouvé moyen de l'empoisonner, c'était cependant un des Nègres les plus sensés que j'eusse jamais vus. Pour montrer jusqu'où va cette superstition, je puis assurer que plusieurs capitaines aschantes nous proposèrent sérieusement de tirer sur eux. En un mot, la confiance qu'ils ont dans ces fétiches est presque aussi incroyable que l'abattement et la terreur panique que ressentent leurs ennemis du sud et de l'ouest, en songeant qu'ils possèdent d'aussi puissans auxiliaires. Se croyant sûrs de vaincre, grâce à leurs fétiches, les Aschantes se précipitent aveuglément au milieu des dangers, et exécutent les entreprises les plus hardies ; tandis que, par la même raison, leurs adversaires découragés osent à peine tenter la fortune qu'ils croient leur être contraire. Les Aschantes s'imaginent que les prières constantes des Mores, qui leur ont persuadé qu'ils ont des entretiens secrets avec la Divinité, leur donnent une nouvelle force, et affaiblissent graduellement le courage de leurs antagonistes. Cette croyance n'est pas moins entraînante que celle qui détermina les conquêtes des Arabes.

Les Aschantes ni leurs voisins n'ont aucune tradition d'un déluge. Calcott, le seul des auteurs qui

traitent de son universalité , que je me souviene d'avoir lu, ne rapporte aucune tradition nègre , quoiqu'il cite celle des tribus américaines , parmi celles des autres nations du monde sur ce sujet. Les Mores me dirent que les eaux du déluge se retirèrent , et furent absorbées dans le lac Caudie ou Caughi , qu'ils appellent aüssi Bahar Nouhou , ou la Mer de Noé.

Je me souviens d'avoir entendu dire aux Mores que Moïse parlait comme Dieu , qu'Abraham était l'ami de Dieu , que Jésus était un esprit de Dieu , mais que Mahomet était le bien-aimé de Dieu. Ils ajoutèrent qu'il y avait quatre livres écrits par l'inspiration de Dieu , à différentes époques. Moïse écrivit le Tauratou ; David , le Zaboura ; Jésus , le Linghil ; et Mahomet , le Koran. Ils prétendent que, lorsqu'il fait des éclairs , c'est Dieu qui agite sa main pour diriger ses anges. L'un d'eux était un grand étymologiste ; il me dit que Mahomet , se précipitant entre deux armées qui se battaient, cria à l'une : Tourek ! Tourek ! (cessez ! cessez !) et que depuis ce temps ce peuple fut appelé Turc. J'interrogeai les Mores sur l'origine des nations. Ils me dirent que Japhet fut le plus empressé à cacher la nudité de son père Noé que Cham avait découverte , et de là l'assujettissement des noirs , descendans de Cham , aux Européens descendans de Japhet. Sem, dont ils sont eux-mêmes descendus, ne fut , ajoutèrent-ils , ni si bon que Japhet , ni si méchant que Cham , et c'est pour cela que ses enfans jouissent d'une faveur et

d'une prospérité médiocres. Ces Mores tiraient leurs augures des moutons qu'ils sacrifiaient, et que le roi leur fournissait en abondance. A l'exception de ceux qui avaient fait le pèlerinage de la Mecque dont ils racontaient des merveilles étonnantes, ils n'hésitaient pas à mêler les superstitions des Nègres aux leurs, soit pour leur sûreté, soit pour en tirer profit. Ils faisaient des tours d'adresse avec assez de dextérité.

CHAPITRE V.

Fêtes et coutumes.

LA fête de l'Igname se célèbre tous les ans , à l'époque de la maturité de cette plante dont la racine se plante en décembre, et ne se mange qu'à la fin de la fête , vers le commencement de septembre. Tous les cabocirs et capitaines , ainsi que les princes tributaires , sont obligés d'y assister. Personne n'est dispensé de cette obligation , que les rois d'Inta et de Dagoumba qui envoient des députations de leurs principaux cabocirs, et que ceux qui ont été chargés d'une mission par le gouvernement. Lorsqu'un chef ou cabocir a commis une offense, ou qu'on soupçonne sa fidélité , il est rare qu'il soit accusé ou condamné avant la fête de l'Igname à laquelle il assiste , souvent sans se douter qu'il va être mis en jugement , et sans soupçonner les griefs qui lui seront imputés. La fête de l'Igname ressemble aux saturnales. Tant qu'elle dure , on ne punit ni le vol , ni la séduction , ni la débauche ; la liberté la plus effrénée règne partout , et chaque sexe s'abandonne à ses passions.

Le vendredi, 5 septembre , la foule sans cesse renaissante qui arrivait de tous côtés à Coumassie , la splendeur et la variété des cortéges , ainsi que la bizarrerie des costumes , nous offrirent un coup

d'œil aussi agréable que surprenant ; mais notre plaisir fut considérablement diminué, lorsque nous apprîmes que les principaux cabocirs immolaient à leur entrée un esclave dans chaque quartier de la ville.

Le samedi après midi , le roi reçut tous les cabocirs et les capitaines dans la grande place où sont placés les canons du Dankara. Le spectacle qui se déploya sous nos yeux avait toute la magnificence de celui que nous avons vu à notre entrée ; mais nous étions destinés à être témoins de nouvelles horreurs. Deux troupes de bourreaux, chacune de plus de cent hommes, agitaient en l'air les crânes de tous les rois et cabocirs ennemis, tués depuis le règne de Saï Toutou jusqu'à ce jour, et ceux des chefs qui avaient été mis à mort pour s'être révoltés. Ils exécutaient une danse caractéristique, faisant tantôt les grimaces les plus grotesques, tantôt les gestes les plus effrayans, et frappant leurs couteaux contre les crânes, dans lesquels on a soin de mettre des branches de thym pour empêcher leurs esprits de troubler le roi. Je n'ai jamais éprouvé un sentiment de reconnaissance aussi vif envers Dieu pour m'avoir fait naître dans un pays civilisé. Faire des décharges de mousqueterie et boire du vin de palmier, était la seule diversion que les chefs se permirent pendant que les cabocirs défilaient devant le roi. Ils étaient annoncés, et faisaient successivement le tour du cercle, saluant chaque dais ou parasol. Chacun était précédé de son corps de musique. Nous

comptâmes plus de quarante tambours dans celui du roi de Douabin. Plus tard, la lueur des torches ajouta encore à l'effet d'un spectacle aussi imposant sous quelques rapports, tandis que sous d'autres il était horrible et barbare. Nous nous retirâmes vers dix heures; nous vîmes la même foule dans toutes les rues. Nous continuâmes à entendre le bruit des cors, des tambours et des coups de fusils, jusqu'à près de quatre heures du matin, moment où le roi retourna dans son palais.

Le lendemain matin, le roi ordonna de verser une grande quantité de rhum dans de grands bassins, en différens endroits de la ville. La foule se pressait à l'entour, et buvait de la manière la plus dégoûtante : hommes libres et esclaves, femmes et enfans, tous se heurtaient, se poussaient, se frappaient, se foulaient aux pieds les uns des autres, plongeaient leur tête dans le bassin, et répandaient beaucoup plus de rhum qu'ils n'en buvaient. En moins d'une heure, à l'exception des grands personnages, il n'y avait pas dans toute la ville un nègre qui possédât sa raison. D'un côté, des hommes, en s'efforçant d'emporter sur leurs épaules un autre ivre comme eux, tombaient à chaque pas, et roulaient les uns sur les autres; d'un autre, des bandes de femmes, le visage barbouillé de rouge, se tenaient par la main, et en courant tombaient à terre comme des rangées de cartes. Les derniers ouvriers, les plus vils esclaves, déclamaient avec fureur sur les affaires de l'état; la musique la plus discordante, les chansons

les plus obscènes , des enfans des deux sexes étendus çà et là sans connaissance , tout contribuait à rendre ce spectacle révoltant. Tous les Nègres s'étaient revêtus de leurs plus beaux habits , et semblaient faire assaut de pompe , d'ivrognerie , de saleté et d'extravagance (1).

Vers le soir on vit cesser les scènes d'ivresse ; les cabocirs étrangers déployèrent leurs cortèges dans toutes les directions , et , à cinq heures , il y eut une grande procession depuis le palais jusqu'à l'extrémité méridionale de la ville ; le roi et les grands dignitaires portés sur leurs hamacs passaient à travers des décharges continuelles de mousqueterie. La foule était immense. Le lendemain (lundi) fut entièrement consacré aux affaires d'état ; le mardi , la diète fut dissoute , et la plupart des cabocirs retournèrent dans leurs pays respectifs.

Une centaine de nègres , la plupart étaient des condamnés que l'on réserve pour cette occasion , furent sacrifiés dans différens quartiers de la ville. Plusieurs

(1) Ce spectacle me rappelle la description du siège de Madras par Voltaire ; elle pourra aider l'imagination du lecteur : « De grands magasins de liqueurs fortes y entretenaient l'ivrognerie et tous les maux dont elle est le germe. C'est une situation qu'il faut avoir vue. Les travaux , les gardes de la tranchée étaient faits par des hommes ivres... De là les scènes les plus honteuses , les plus destructives de la subordination et de la discipline. On a vu des officiers se colleter avec des soldats , et mille autres actions infâmes , dont le détail , renfermé dans les bornes de la vérité la plus exacte , paraîtrait une exagération monstrueuse. »

esclaves furent aussi immolés à Bantama , au-dessus du grand bassin de cuivre , afin que leur sang se mêlât aux différens légumes , et aux matières animales qu'il contenait , pour compléter le charme , et produire un fétiche invincible. Tous les chefs tuent plusieurs esclaves , afin que leur sang coule dans le sillon d'où l'on retire le nouvel igname. Ceux à qui leur fortune ne permet pas de tuer des esclaves , prennent la tête d'un de ceux qui ont été déjà sacrifiés , et la placent sur leur sillon (1).

On fond tous les ans à la fête de l'Igname les ornemens d'or portés par le roi , pour leur donner une forme aussi nouvelle qu'il est possible. C'est un trait de politique pour éblouir la populace , ainsi que les chefs tributaires qui ne viennent qu'à cette époque à Coumassie.

Dix jours environ après la fête , toute la famille royale mange , pour la première fois , de l'igname nouveau sur la place du marché. Le lendemain , le

(1) A la Contoum , ou fête de la moisson , chaque famille , dans l'Ahanta , érige un autel grossier , composé de quatre pieux enfoncés dans la terre , et de branchages mis par dessus en travers. Le tout est alors couvert de feuilles nouvellement cueillies. On immole un cochon , une brebis , une chèvre , ou une volaille , suivant la fortune de la famille ; les parties les plus délicates en sont placées sur l'autel. On fait alors un mélange d'œufs , d'huile et de vin de palmier , du sang de l'animal immolé , et d'autres ingrédiens , qu'on dédie aussi au fétiche ; dans de petits pots placés sur l'autel. Au bout de quelques jours , ces autels exhalent une odeur si infecte qu'il est presque impossible d'en approcher ; cependant la superstition empêche de les détruire.

roi et ses capitaines partent pour Sarrasou avant le lever du soleil, pour faire leurs ablutions annuelles dans la rivière du Dah. Presque tous les habitans le suivent, et la capitale paraît déserte. Le jour suivant, le roi se baigne dans le marais qui est à l'extrémité sud-est de la ville; les capitaines bordent des deux côtés les rues qui y conduisent. Il est suivi de son cortége; il verse l'eau de ses propres mains sur lui-même, sur son trône, sur sa vaisselle d'or et d'argent, et sur les différens objets particulièrement consacrés à son usage. Plusieurs bassins de cuivre, couverts d'étoffes blanches, contiennent différens fétiches. On ne tue alors qu'une chèvre et une brebis; mais on plonge une vingtaine de moutons dans l'eau d'où on les retire aussitôt pour les tuer au palais dans l'après midi, afin d'arroser ensuite de leur sang les sièges d'honneur et les jambages des portes. Toutes les portes, les fenêtres et les arcades du palais sont barbouillées d'un mélange d'œufs et d'huile de palmier, il en est de même des sièges d'honneur des différentes tribus et familles.

Lorsque la cérémonie du bain est terminée, les principaux capitaines précèdent le roi au palais, où, contre l'usage ordinaire, on ne laisse entrer que les personnes du premier rang, pour voir passer la procession. Les prêtres du roi ouvrent le cortége; ils sont suivis de jeunes gens portant des vases remplis d'eau sacrée. Ils en jettent avec des branches (1) sur les chefs dont les plus superstitieux se

(1) « Idem ter socios parâ circumtulit undâ,
Spargens rore levi et ramo fêlicis olivæ. » *Æn.* vi

précipitent en avant pour en recevoir quelques gouttes sur la tête , et même sur la langue. Le roi et sa suite portent des vêtemens blancs dans cette occasion. Le monarque est précédé de trois agneaux blancs qui sont ensuite immolés devant sa chambre à coucher. Toutes ses femmes le suivent au milieu d'une haie de troupes.

L'Adaï est une autre fête nationale qui se célèbre plusieurs fois. Leur nombre sert aux Aschantes pour compter leur année qui commence le premier octobre ; usage dont je n'ai pu apprendre l'origine. Le peuple prétend que le moment de le renouveler est lorsqu'un fruit , ressemblant à la gourde, tombe d'un certain arbre appelé *brebetim*, ce qui arrive vingt jous après qu'il a commencé à fleurir. On ajoute que du fruit de cet arbre sortent différentes espèces de végétaux. Quoique cet arbre soit aussi connu en Ouarsâ , les Aschantes sont les seuls qui lui attribuent cette propriété. Les fêtes s'appellent alternativement le grand et le petit Adaï ; le premier a toujours lieu un dimanche , et le second un mercredi ; d'après différens calculs , il me semble qu'il s'écoule six semaines entre chaque grand Adaï , et six entre chaque petit , de sorte que la fête se célèbre généralement tous les vingt - un jours.

La veille, dès le lever du soleil, le grand tambour orné de crânes et de fémurs humains, et placé à l'entrée du palais , résonne avec grand fracas , comme pour annoncer la fête. Tous les habitans du palais poussent alors des cris de joie qui sont répétés par

le peuple dans toute la ville. Des fanfares de musique et des décharges de mousqueterie se succèdent pendant la nuit. Le lendemain matin, le roi se rend au temple du fétiche (Himma) en face du palais, et y offre plusieurs moutons en sacrifice. Leur sang est versé sur le trône d'or, auquel on attribue des vertus extraordinaires, et qu'on regarde comme le palladium du royaume; la déposition de Sai Quamina fut différée, parce qu'il l'avait en sa possession à Douabin. Les cabocirs et les capitaines, dont plusieurs viennent de villes très-éloignées pour assister à la cérémonie, commencent à défiler vers le lever du soleil pour se rendre dans la grande cour du palais et y retenir leurs places: nous y allions généralement entre neuf et dix heures, au moment où le roi venait de s'asseoir. La première cérémonie était de pénétrer jusqu'au roi, à travers une foule d'officiers et de dignitaires, pour lui souhaiter le bonjour, politesse à laquelle il répondait par une légère inclinaison de tête. Les chefs, en passant successivement devant le roi, étaient suivis d'un petit nombre d'esclaves favoris qui agitaient leurs épées en l'air, tandis que leur troupe de musiciens commençait à jouer au moment où ils se levaient. De petits cabocirs de cinq ou six ans défilaient aussi d'un air d'importance et de gravité tout-à-fait comique.

Le roi quitte alors sa chaise, qui est aussitôt renversée, et se retire dans son palais, où il reste quelques minutes. Tous les cors résonnent à sa sortie et

à son entrée; les épées, les plumes, les queues d'éléphant sont agitées en l'air, et les tambours battent avec un fracas effroyable. Lorsque le roi est de retour, les interprètes, précédés de leurs cannes à pomme d'or et des marques de leur dignité, présentent un mouton, un flacon de vin (qui doit être bu sur la place) et dix ackies d'or à chaque capitaine supérieur, et font des présens un peu moins considérables aux autres. Une seconde fanfare proclame la distribution des bienfaits du roi. Cinq ou six hommes se lèvent alors, et chantent ses titres et ses exploits pendant environ dix minutes. Il est difficile de se figurer un chant plus harmonieux. Je remarquai qu'ils mettaient quelque chose entre leurs dents avant de commencer. On passe ensuite de nouveau devant le roi pour le saluer et le remercier; puis on promulgue toutes les lois nouvelles, ce qui n'arriva que deux fois pendant notre séjour; enfin l'assemblée se sépare au moment où le roi se lève. Plusieurs fois la pluie tomba à grands flots pendant la cérémonie, ce qui ne l'interrompit pas un seul instant. On calcule que le roi donne quarante périguins d'or (environ 9600 fr.) à chaque fête de l'Adaï (1).

La mort d'un Aschante s'annonce par une dé-

(1) Les habitans de l'Ahanta divisent le temps en périodes de trois semaines. La première semaine s'appelle Adaï, c'est la bonne semaine, et celle où l'on fait le plus d'ouvrage; les marchands fréquentent beaucoup plus les marchés durant cette semaine qu'à aucune autre époque, dans la persuasion que tout ce qu'ils entreprennent alors doit nécessairement

charge de mousqueterie proportionnée à son rang, ou à la fortune de sa famille. En un instant on aperçoit une foule d'esclaves qui s'élancent hors de la maison et s'enfuient dans les bois, se flattant, s'ils peuvent réussir à rester cachés jusqu'à ce que les funérailles soient terminées, que ceux qu'ils laissent derrière eux, et qui n'ont pas eu la présence d'esprit de les suivre, fourniront les victimes humaines qu'on doit sacrifier; le cadavre est alors couvert de superbes vêtemens de soie et d'or puis, étendu sur un lit de parade, tandis qu'on place auprès les plus riches étoffes (i). On immole un ou deux esclaves à la porte de la maison. Afin de donner

réussir. La seconde semaine est l'Adjamfô, ou la mauvaise semaine, dans laquelle il n'y a ni travail ni commerce, les Ahantes croient qu'ils échoueraient dans toutes leurs entreprises. Le troisième semaine s'appelle Adim, ou la petite bonne semaine, où l'on se livre au travail et au commerce, mais avec moins d'ardeur que dans l'Adai.

(i) Tum membra toro delleta reponunt;
Purpureasque super vestes, velamina nota,
Conjiciunt.

Æn. VI.

En Fantie, on habille richement le corps, et on l'appuie ordinairement contre une chaise, le laissant ainsi exposé jusqu'à ce qu'il devienne dangereux qu'il y reste plus long-temps. On l'enterre alors dans sa maison avec autant d'ornemens d'or qu'il est possible de s'en procurer. Les hommes appelés les tambours de la ville, ne doivent mourir que debout; et, lorsqu'ils expirent, on les saisit aussitôt pour les soutenir dans cette position.

une juste idée de ces cérémonies funèbres, magnifiques, mais barbares et féroces, je décrirai l'enterrement de la mère de Quatchie-Quofie, dont nous fûmes témoins le 2 août.

A peine la défunte eut-elle rendu le dernier soupir, que le roi, Quatchie-Quofie et Odoumata immolèrent chacun une jeune fille, afin qu'elle eût du moins quelques esclaves pour la servir, en attendant que le grand sacrifice fût accompli. Les vassaux et les amis de la famille envoyèrent de l'or, de la poudre, du rhum et des étoffes pour servir à lui rendre les honneurs funèbres. Le roi, en qualité d'héritier, fut celui qui fit les plus riches présens, à l'exception du plus proche parent, qui hérita du siège d'honneur et des esclaves. Le roi envoya aussi une somme d'or et quelques riches étoffes pour qu'on les mit près de la défunte, dans la boîte ou cercueil. Je ne pus pas connaître assez exactement les différentes sommes données en poudre d'or pour en parler, mais j'appris que Quatchie-Quofie, fils et héritier de la défunte, en avait donné pour la valeur de vingt onces d'or; le roi pour quatre; le frère du roi pour deux, ainsi qu'Amanquatea et Odoumata; Apokou et d'autres chefs, chacun une once. Le total des contributions en poudre d'or était de douze barils. Ces présens, me dit-on, étaient excessivement mesquins, mais c'était par l'ordre exprès du roi, qui ordonna de ménager la poudre avec la plus stricte économie, à cause de la guerre qu'il allait avoir à soutenir.

Vers midi nous allâmes à pied à Assafou. Les vaitours se disputaient déjà les cadavres de deux victimes humaines qu'on venait d'immoler. Plusieurs troupes, composées, les unes de cinquante, les autres de cent femmes, dansaient en chantant les louanges de la défunte, et en déplorant sa perte. A leurs mouvemens grotesques, on eût dit qu'elles patinaient sur la glace, et leurs cris se faisaient entendre à une distance considérable. D'autres troupes portaient sur leurs têtes, dans des plateaux de cuivre, les riches étoffes de soie de la mère de Quatchie-Quofie, tournées et entrelacées de manière à former des croix, des cônes, des globes, et une foule de figures bizarres qui de loin avaient l'air de divinités informes. La figure, les bras, le sein de ces femmes étaient peints avec de la terre rouge, pour imiter celles qui étaient parvenues à se les couvrir du sang des victimes. La foule était excessive. Le son percant des cors, le roulement lugubre des tambours, les cris, les gémissemens, ajoutaient encore à l'horreur du spectacle que nous avions sous les yeux. De temps en temps on voyait passer une victime que ses bourreaux entraînaient après eux à pas précipités. L'habillement sauvage et barbare de ceux qui l'entouraient et la joie féroce qui brillait dans leurs regards eussent pu fournir des modèles au pinceau d'un peintre pour représenter les furies. Je remarquai que les malheureux destinés à être sacrifiés semblaient livrés plutôt à l'apathie qu'au désespoir. Les chefs et les capitaines arrivaient de tous côtés; leur approche

était annoncée par des décharges de mousqueterie et par les airs particuliers de leurs musiciens, dont la plupart nous étaiens alors familiers. Ils portaient les vêtemens avec lesquels ils marchent aux combats, et se perdirent bientôt dans la foule. Le vieux Odoumata, en passant devant nous dans son hamac, nous dit de bien le remarquer lorsqu'il reviendrait; ce qui nous prépara un peu au changement de costume que nous vîmes bientôt après.

On annonça alors l'arrivée du roi dans la place du marché. La foule se précipita aussitôt de ce côté; mais en un instant les soldats eurent formé la haie pour le passage de la procession. Quatchie-Quofie parut au milieu de sa suite, qui faisait retentir l'air de ses louanges. Il se roulait de côté et d'autres, comme s'il eût été ivre. La joie brillait dans ses yeux, sans doute à l'idée des sacrifices qu'il méditait. Ses attitudes répondaient à l'horreur et à la barbarie de ses sentimens. Les victimes, les joues traversées par de grands couteaux, le regardaient d'un air d'indifférence; quant à lui, il jetait sur eux des regards où se peignaient une joie farouche qui tenait presque de la frénésie; les unes étaient accablées d'insultes; les autres, comme si leur sort n'était pas déjà assez cruel, se voyaient tournées en dérision. La surprise fit un instant diversion à l'horreur dont nous étions saisis: ces chefs, que nous venions de voir passer dans leurs vêtemens de guerre, reparurent alors à la suite de Quatchie-Quofie, dans toute la splendeur de leurs costumes de fête. La variété piquante de

leurs mouvemens n'était pas en harmonie avec une cérémonie funèbre. Le vieil Odoumata était couvert de fétiches qui, suivant l'usage, étaient enfermés dans des étuis d'or ou d'argent. Une foule d'ornemens nouveaux et magnifiques réfléchissaient les rayons du soleil. C'était comme une superbe pantomime après une sombre tragédie.

Nous suivîmes la foule jusqu'à la place du marché. Le roi et les chefs, qui n'étaient pas intimement unis avec Quatchie-Quofie, étaient assis sous leurs parasols avec leur cortège ordinaire, et formaient une espèce de demi-cercle qui pouvait avoir un demi-mille de circonférence. Il fut complété par les troupes qui avaient à leur tête leurs chefs respectifs. Treize victimes, entourées de leurs bourreaux, à qui leurs vêtemens et leurs bonnets noirs à poil donnaient plutôt l'air d'ours que de créatures humaines, étaient pressées étroitement par la foule à la gauche du roi. Les groupes de femmes, que j'ai déjà décrits, couraient autour du cercle en chantant à grands cris l'hymne funèbre. Le rhum et le vin de palmier coulaient à grands flots; les cors et les tambours faisaient un fracas qu'il est impossible de dépeindre.

Tout-à-coup une décharge de mousqueterie partit d'auprès du roi, et fut suivie de mille autres qui se succédèrent de tous côtés sans interruption pendant plus d'une heure. Les soldats gardaient leurs places; mais les chefs, après avoir tiré, bondissaient au milieu du cercle en faisant les gestes les

plus extravagans ; leurs esclaves, haletant, agitaient des drapeaux sur leurs têtes, et proclamaient à chaque instant les noms terribles de leur chef, ivre de joie et d'orgueil, tandis que d'autres arrachaient le fusil de ses mains dès qu'il avait tiré. Une vieille sorcière, qu'on me dit être la principale prêtresse du fétiche de la famille, se précipitait au milieu du feu en poussant des cris horribles. Plus le chef est considéré, plus la charge de poudre qui lui est permis de tirer est considérable. Les mousquets et les longs fusils étaient presque tous serrés étroitement avec des cordes du pays. Les chefs étaient généralement soutenus par leurs esclaves pendant qu'ils tiraient, et plusieurs étaient étourdis par la force de la détente, au point de paraître sans connaissance pendant près d'une minute. Aux contorsions que faisait le vieux Odoumata, je croyais toujours le voir expirer sur la place. Plusieurs se faisaient une règle de se rassembler près de nous, et de faire feu à nos oreilles pour nous effrayer ; plaisanterie assez désagréable, et qui n'était même pas sans danger, car leurs mousquets crevaient à chaque instant dans leurs mains. Dès que les décharges furent terminées, les chefs se mirent à vider les coupes remplies de vin de palmier, ayant soin d'en verser religieusement quelques gouttes avant de les porter à leurs lèvres (1).

(1) « Hic duo rite mero libans carchesia Baccho
Fundit humi. *Æn. v.*

Les parentes de la défunte, presque toutes fort jolies et d'une taille élégante, s'avancèrent alors pour danser; la plupart avaient des vêtemens de soie jaune, et un couteau d'argent suspendu à une chaîne qu'elles portaient autour du cou. Deux d'entre elles avaient des cors, l'un d'or, l'autre d'argent; quelques-unes étaient habillées en prêtresses du fétiche; des suivantes tenaient un parasol sur la tête de la petite fille de la défunte pendant qu'elle dansait. Les Aschantes dansent infiniment mieux que les peuples qui habitent le long de la côte; ils mettent même de la grâce dans leurs mouvemens. Les deux sexes ne dansent pas séparément comme en Fantie, mais l'homme entoure sa danseuse d'une écharpe de soie avec laquelle il joue généralement de la main gauche, passe ses bras autour d'elle, puis reçoit ses coudes sur la paume de ses mains, et fait enfin une foule de figures différentes qui, par la mesure et le mouvement, ressemblent beaucoup à la valse.

Le roi et Quatchie-Quofie se firent réciproquement des présens de rhum et de moutons, et les

« Οἶνον δ' ἔκ δεσπῶν χαμᾶδις χέρον, οὐδέ τις ἔτλη
 Πρὶν πίνειν, πρὶν λείψει ὑπερμενίῃ Κρονίῳσι. » Ομηρ. η.

Les Aschantes le font non seulement dans les occasions solennelles, mais invariablement toutes les fois qu'ils se disposent à boire, et il semblerait qu'il en était de même des Grecs, d'après ces paroles d'Hécube à Hector :

« Ἄλλὰ μὲν, ὄφρα κέ τοι μελινδέα οἶνον ἐνείκα,
 Ὡς σπείσῃς Διὶ πατρὶ καὶ ἄλλοις ἀθανάτοισι
 Πρῶτον ἔπειτα δέ κ' αὐτὸς ἀθήσαι, αἱ κε πῖσθα. » Ομηρ. ζ.

tambours annoncèrent le sacrifice des victimes. Tous les chefs commencèrent par les examiner tour à tour ; je n'étais pas assez près pour distinguer dans quel motif. Les bourreaux semblaient se disputer à qui porterait le premier coup. La victime qui fut choisie pour être immolée les regardait avec une indifférence remarquable, malgré les tourmens affreux que devait lui faire souffrir le couteau qui traversait ses joues. Le bourreau le plus proche saisit alors l'épée terrible, et abattit la main droite du malheureux qui fut ensuite jeté par terre, et sa tête fut sciée plutôt que coupée. Son supplice fut cruellement prolongé, quoique je ne puisse affirmer qu'il le fût volontairement. Douze autres victimes allaient subir le même sort à nos yeux ; mais, saisis d'horreur, nous fendîmes la foule et nous retirâmes dans notre demeure. D'autres sacrifices, surtout de femmes, eurent lieu ensuite dans le bois où le corps fut enterré. Il est d'usage « d'arroser la tombe » du sang d'un homme libre. On commence par déposer les têtes de toutes les victimes au fond du tombeau, en présence de tous les esclaves de la famille. Ceux-ci appellent ensuite quelques-uns des spectateurs pour les aider à placer le cercueil. Au moment où il repose sur les crânes des victimes, un esclave donne soudainement, sur le derrière de la tête d'un de ces hommes, un coup violent qui l'étourdit, puis lui enfonce un poignard dans le cou, et le précipite sur le cercueil dans la fosse qui est aussitôt refermée.

Il y eut, à la suite de l'enterrement, à Assafou, une espèce de carnaval qui dura plusieurs jours, et pendant lesquels les décharges de mousqueterie, la musique, la danse et le vin se succédèrent sans interruption. Les chefs s'y rendaient ordinairement tous les soirs, ou bien envoyaient leurs interprètes porter à Quatchie-Quofie un présent de rhum ou de vin de palmier. J'appris que, sans la guerre qu'on allait entreprendre, et la poudre qu'il fallait économiser, il y aurait eu huit grandes fêtes funèbres au lieu d'une, et que le roi aurait tiré lui-même à la dernière. Le dernier jour, toutes les femmes qui tenaient d'une manière quelconque à la famille de la défunte, et auxquelles on ne permet pas de manger pendant les trois jours qui suivent la mort, quoiqu'elles puissent boire alors autant de vin de palmier qu'il leur plaît, parcoururent ensemble la ville, en chantant des hymnes pour remercier ceux qui avaient aidé Quatchie-Quofie à rendre les honneurs funèbres à sa mère.

A la mort d'un roi, toutes les fêtes funèbres qui ont été célébrées pour les personnes décédées sous son règne doivent être répétées en même temps par chaque famille, les sacrifices humains aussi bien que les autres cérémonies, pour ajouter à la pompe des funérailles du monarque. On les célèbre d'ailleurs par les excès les plus extravagans et les plus barbares. Les frères, les fils et les neveux du roi, affectant une folie passagère, se précipitent hors du palais, leur

fusil à la main , et font feu indistinctement sur tous ceux qu'ils rencontrent ; peu importe que leur victime se trouve être un homme de distinction , elle n'échappe pas pour cela à leur rage ; ce meurtre , ni d'autres semblables , commis dans une telle occasion , ne sont jamais ni prévenus ni punis ; c'est une scène qu'il est presque impossible de s'imaginer. Il n'est presque aucun personnage de considération qui ose sortir de chez lui pendant les deux ou trois premiers jours ; mais tous se font un point de religion de forcer leurs vassaux et leurs esclaves à parcourir les rues : sorte de dédommagement qu'ils jugent le plus propre à consoler de leur absence. Les ocras du roi , dont je parlerai tout-à-l'heure , au nombre de cent et plus , sont tous immolés sur sa tombe , avec un grand nombre de femmes. Plusieurs nègres m'ont assuré que la fête funèbre en l'honneur de Saï Quamina fut renouvelée toutes les semaines pendant trois mois ; chaque fois , on sacrifiait deux cents esclaves , et l'on consommait vingt-cinq barils de poudre ; mais la plus célèbre de toutes est celle qui eut lieu après la mort de la mère du roi , qui avait été régente pendant l'invasion du royaume de Fantie par les Aschantes. Le roi seul fournit trois mille esclaves (dont plus de deux mille étaient des prisonniers fantes) , et vingt-cinq barils de poudre (1). Douabin , Ko-

(1) Suétone nous apprend qu'Auguste sacrifia trois cents des principaux citoyens de Pérouse aux mânes de son oncle

koufou , Becqua , Souta et Marmpon , fournirent chacun dix victimes et vingt barils de poudre ; la plupart des villes moins considérables envoyèrent deux barils de poudre et dix victimes.

Les rois seuls sont enterrés dans le cimetière de Bantama ; l'or sacré est enfermé avec eux dans la tombe ; leurs ossemens sont ensuite déposés dans un édifice en face duquel est le plus grand bassin de cuivre que j'aye jamais vu , il est destiné aux sacrifices ; il a environ cinq pieds de diamètre , les bords en sont ornés de quatre lionceaux. Les sacrifices humains sont nombreux et fréquens dans ce cimetière , pour arroser les tombes des rois. Si un chef meurt à l'armée , son corps est transporté partout où vont les troupes , jusqu'à ce qu'elles reviennent dans la capitale , afin qu'il y soit enterré avec les honneurs convenables ; il en est de même des chefs ennemis ou révoltés dont on veut exposer les cadavres à Coumassie. Ce fut ainsi que l'on garda au camp , pendant deux mois , le corps de Boitien , père d'Oti , le quatrième interprète , qui avait accompagné l'armée d'Abiniova en cette qualité , et qui était mort à Akrofoum en Aquafim pendant la campagne. Je demandai plusieurs fois comment on conservait le cadavre , et toujours on me répondit qu'on le fumait à petit feu.

Jules-César. Nous lisons , dans l'Histoire des Voyages , que soixante-quatre mille quatre-vingt victimes furent immolées ; avec un surcroît de barbarie et de cruauté , à l'occasion de la dédicace d'un temple au Mexique.

Leslois d'Aschantie accordent au roi 3,333 épouses, nombre qui est toujours tenu soigneusement au grand complet, afin que le monarque puisse offrir des femmes à ceux de ses sujets qui font quelque action d'éclat, mais on ne le dépasse jamais, parce qu'il est regardé comme mystérieux. Plusieurs de ces femmes habitent la maison de campagne du roi à Barramang; un plus grand nombre demeure dans un petit village, derrière le palais; le reste, dans deux rues de la capitale. Elles occupent exclusivement ces différens endroits dont leurs parentes et les messagers du roi peuvent seuls approcher: encore ne leur est-il permis de leur parler qu'à l'entrée du village ou des rues qui sont fermées de chaque côté par des portes de bambou constamment gardées par des sentinelles. Il y en a sans doute beaucoup que le roi n'a jamais vues. S'il épouse une petite fille à la mamelle, ce qui est assez ordinaire, dès ce moment elle ne sort plus de la maison où elle est élevée, et ne peut voir que ses parentes, et jamais aucun homme.

Il est rare que le roi ait plus de six épouses qui demeurent avec lui dans le palais. Quand le traité fut signé, il y en avait environ trois cents d'assemblées; le chambellan du roi et les chefs des différentes branches de l'administration furent seuls admis à l'audience. On ne leur parlait que par l'intermédiaire de leur interprète particulier, vieillard très-décépité; la plupart étaient fort jolies, et parfaitement bien faites. Lorsqu'elles sortent, ce qui est très-rare, elles sont entourées et précédées de

troupes de petits garçons , armés de courroies et de fouets de peau d'éléphant ; ils en frappent violemment quiconque ne s'enfuit pas à leur approche , en se couvrant les yeux des deux mains : quelquefois le coupable est en outre condamné à une forte amende. Le bouleversement et la confusion que leur arrivée occasionnait dans les rues les plus fréquentées de la ville étaient extrêmement comiques : capitaines, cabocirs, esclaves, enfans , tous se culbutaient les uns sur les autres, dans leur empressement à fuir le redoutable fouet. J'appris ce que l'entretien de ces trois mille trois cent trente-trois femmes coûtait journellement au roi , mais je ne m'en souviens pas exactement. On dit qu'elles vivent avec la même magnificence que le monarque ; il n'y a que le chef des ennuques qui puisse porter un message au roi , lorsqu'il est dans le harem du palais.

J'ai déjà dit que les sœurs du roi sont non seulement autorisées à prendre pour amant tout homme de bonne mine , mais que même chacune peut choisir qui elle veut pour époux , quelque basse que soit d'ailleurs l'extraction de celui-ci , pourvu qu'il réunisse tous les avantages physiques. Le roi lui annonce lui-même sa bonne fortune : nous avons déjà vu la raison de cet usage. Mais si la noble épouse meurt avant son mari , il est d'usage , à moins qu'il ne soit né d'un rang élevé , qu'il se tue à cette occasion funeste ; il en est de même , s'il n'a qu'un enfant mâle et s'il le perd. Pour peu qu'il hésite , on lui rappelle fortement que l'une et l'autre sont ses

supérieurs, qu'il doit se regarder comme leur esclave, et qu'il est de son devoir de les suivre partout où ils vont. Lorsque son épouse le rend père d'un enfant mâle, il rend aussitôt hommage au nouveau-né, et reconnaît son vasselage de la manière la plus abjecte.

Les ocras sont distingués par un grand cercle d'or suspendu à leur cou : ce sont ou des esclaves favoris, ou des sujets pauvres, qui ont fait quelque action d'éclat, et qui consentent à perdre la vie à la mort du roi, pour être, jusqu'à cette époque, à l'abri de tout jugement, et entretenus aux dépens du prince. Il y a aussi parmi eux des parens du roi et des hommes de qualité. Tous les ocras des deux premières classes, à l'exception de deux ou trois individus à qui le roi confie les secrets d'état, sont immolés sur sa tombe. Les messagers royaux sont quelquefois nourris au palais ; mais ils ont de droit une place à la table de chaque sujet du roi.

Le roi a une troupe de petits garçons qui portent les arcs et les flèches consacrés au fétiche : ce sont des pillards brevetés. Ils sont si rusés et si agiles, qu'on ne peut observer sans rire leurs différentes manœuvres, dans la place du marché qu'ils infestent tous les matins. Tout ce qu'ils peuvent dérober et emporter leur appartient de droit, sans que le propriétaire puisse jamais le réclamer ; mais il lui est permis, s'il peut les atteindre avant qu'ils arrivent au palais, de les rosser de toutes ses forces, pourvu qu'il ne leur fasse point de blessures mortelles. Ces petits Spartiates reçoivent ces coups avec un courage

incroyable. Quelquefois un de leurs détachemens renverse un panier rempli de provisions, tandis qu'un autre les ramasse aussitôt et s'enfuit avec la proie. D'un côté, les alarmes et l'inquiétude des marchands qui, avec de gros bâtons à la main, sont toujours aux aguets; d'un autre, la finesse comique de ces enfans qui se portent, avec une agilité surprenante, sur tous les points du marché, produisent un tableau de l'effet le plus singulier.

Les premiers voyageurs européens qui visitèrent l'Abyssinie rencontrèrent une semblable troupe de pillards royaux, et, je crois, en souffrirent beaucoup: quant à nous, ils respectèrent toujours ce qui nous appartenait; mais ils nous amusaient extrêmement, par la manière incroyable dont ils imitaient nos discours et nos actions. Lorsque je dessinais, ils se groupaient tous autour de moi en faisant les grimaces les plus burlesques. Les Aschantes sont sans exception les mimes les plus étonnans que j'aie jamais vus. Adou-Quamina, un des capitaines, répétait après moi une phrase d'une douzaine de mots qu'il ne connaissait pas, et qu'il entendait prononcer pour la première fois. Le roi a une espèce de bouffon dont les gestes et les grimaces ne sont pas moins grotesques ni moins facétieux que ceux des acteurs les plus renommés en Europe dans ce genre.

Indépendamment de ce que consomme la maison du roi, on prépare, tous les jours, au palais, environ vingt pots de soupe blanche, et autant de soupe

noire, qu'on fait avec des noix de palmier, pour les personnages de distinction qui viennent voir le monarque. Yokokroko, le chambellan, reçoit chaque jour un périquin d'or pour le vin de palmier qu'il fournit. Cette somme m'eût paru trop forte, si je n'eusse pas vu par moi-même quelle consommation prodigieuse on en fait. L'on calcule la force d'un Aschante, sur la quantité de vin qu'il peut boire, et généralement il en répand près de la moitié sur sa barbe; car il tire vanité de la passer entre ses doigts, lorsqu'elle en est imbibée. Le roi était très-fier de la longueur extraordinaire de la sienne. Les gens de la suite de tous les capitaines qui vont au palais dans le cours de la journée, reçoivent en présent une quantité considérable de vin de palmier. La cérémonie presque journalière d'en boire en grande pompe sur la place du marché en consomme aussi beaucoup, et nos gens en avaient tous les soirs en abondance. Le vin de palmier du palais était rarement bon; mais les vases dans lesquels on le servait étaient si nets et si reluisans, qu'ils excitaient l'envie d'y goûter. Apokou, Odoumata et d'autres chefs, nous en envoyaient tous les jours d'excellent.

Il est à remarquer que les poids dont le roi fait usage sont d'un tiers plus pesant que les poids courans du pays. Comme le roi croirait déroger à sa dignité s'il payait ouvertement ses sujets pour les services qu'ils lui rendent, c'est la différence de ces mesures qui enrichit le chambellan, le cuisinier, et les autres officiers de bouche du palais; car l'or

nécessaire pour l'achat des provisions leur est délivré d'après les poids du roi, tandis qu'ils payent les marchands d'après les poids ordinaires. C'est de la même manière que les interprètes reçoivent la plus grande partie de leurs revenus; tous les présens d'or que le roi fait dans l'année, passant par leurs mains, et éprouvant la même réduction, par suite de la différence des poids. La loi accorde au créancier, si son débiteur tarde à le payer, d'être remboursé d'après les poids du roi, indépendamment des intérêts dont j'ai parlé dans le chapitre sur les lois. Il faut seulement que le créancier soit assez connu d'Apokou, le trésorier, pour que celui-ci consente à les lui confier, ou plutôt qu'il soit assez riche pour pouvoir lui promettre la moitié du profit.

Lorsqu'un sujet a été exécuté pour un crime, des esclaves du roi, nommés à cet effet, transportent la tête et le cadavre hors de la ville, et les jettent dans quelque endroit où les bêtes féroces puissent les dévorer; mais si le défunt est d'un rang distingué, plusieurs de ses amis se cachent près du lieu où ils savent que le corps doit être transporté, et l'achètent de ces domestiques, avec le droit de l'enterrer, pour la somme de huit ackies. Près du palais, paisent de nombreux troupeaux de beaux moutons qui sont couverts de clochettes et d'autres ornemens. Si un Aschante, qui a procès prêt à être jugé, veut intéresser le roi en sa faveur, il va trouver le capitaine chargé de la garde de ces moutons; il lui en achète un moyennant vingt ackies, et l'envoie en

présent au roi qui le reçoit , et le renvoie ensuite au capitaine.

Lorsque le roi envoie quelqu'un en ambassade , il l'environne de toute la pompe et de toute la splendeur imaginable ; mais il faut que tout lui soit rendu au retour , à l'exception du surcroît d'épouses dont il a pu lui faire présent ; ce qui forme une espèce de garde-robe publique pour les grandes cérémonies. Apokou vante infiniment le système d'espionnage du roi , système qu'il est chargé de mettre en pratique , et dont il croit les résultats infaillibles. Un enfant plein de finesse et de pénétration , mais de l'apparence la plus chétive , est attaché à chaque ambassade pour remplir les fonctions les plus abjectes ; plus souvent il la suit de près , comme s'il était au service de quelque marchand. Il est chargé de rapporter tout ce qu'il peut entendre dire sur la route , et d'observer les mouvemens de l'ambassade d'aussi près qu'il peut. Par ce moyen il apprend toutes les exactions que les envoyés se permettent dans les villages dépendans ou tributaires qu'ils traversent ; car les habitans opprimés font entendre d'autant plus ouvertement leurs plaintes , qu'ils savent sans doute qu'elles parviennent presque toujours aux oreilles du roi.

Les messagers qui portèrent nos premières dépêches au Cap-Corse avaient été quarante jours absens ; ils alléguaient pour excuse qu'il avait fallu tenir une assemblée de cabocirs santes à Payntrie : — « Ce que vous dites est faux , » répondit le roi ;

« vous avez imposé une amende de quatre onces d'or à un capitaine dans cette ville, pour avoir violé une loi d'Aschantie, et vous avez attendu, pour partir, que l'or vous ait été remis, et que vous l'ayez dépensé, parce que vous ne vouliez pas que cette affaire fût connue. » Les messagers avouèrent leur faute et furent mis aux fers; l'un d'eux était frère d'Yokrokro, qui paya six onces quelques jours après, pour que le coupable fût mis en liberté.

Lorsque le roi crache, les enfans qui portent les queues d'éléphant essuient avec soin le crachat royal, ou le couvrent de sable; lorsqu'il étternue, chaque personne présente pose les deux premiers doigts en travers sur son front et sur sa poitrine, comme font les Mores lorsqu'ils prononcent une bénédiction, et les Aschantes lorsqu'ils en demandent une. Ces enfans qui portent les queues d'éléphant sont les fils d'hommes de distinction qui ont la confiance du roi; car, toutes les fois que le roi confère à un de ses sujets ce qu'on peut appeler la noblesse, il prend à son service quelques-uns des enfans du nouveau noble, lui donnant en échange plusieurs de ses propres fils ou neveux que celui-ci élève à ses frais, et qui remplissent près de lui les mêmes fonctions que ses enfans exercent près du roi. C'est ainsi que le roi actuel portait une queue d'éléphant devant Apokou qui, par les bontés qu'il témoigna toujours à l'enfant, s'assura la reconnaissance du monarque.

Le roi est souvent dans l'usage de confier à de

jeunes capitaines des sommes d'or qu'il ne leur redemande qu'au bout de deux ou trois ans. Alors le capitaine doit non seulement rendre le capital, mais prouver qu'il a su en tirer parti de manière à se créer une fortune suffisante pour soutenir le rang auquel il pourrait plaire au roi de l'élever par la suite. Dans le cas contraire, on juge qu'il est dépourvu de talens, et indigne de devenir l'objet de nouvelles faveurs.

Un capitaine, lors de sa nomination, donne généralement huit onces d'or à la maison du roi. J'ai vu deux occasions où le roi les a payés lui-même; les personnes qu'il avait soudainement promues à ce grade pour des traits de courage extraordinaires, étant trop pauvres pour acquitter cette somme, furent aussitôt après envoyées pour toucher des tributs; les fortes remises qui sont faites aux collecteurs, jointes aux gratifications qu'on a toujours soin de leur ménager dans les traités, comme par exemple dans l'affaire de Commenda, leur assurent en peu de temps une fortune honnête.

Les coupables, soit étrangers, soit du pays, achètent à des prix extravagans l'entremise d'Amanquatea, de Quatchie-Quofie, d'Odoumata et d'Apokou. Elle est toute-puissante auprès du roi; celle d'Apokou est généralement préférée. Un moindre credit s'achète en proportion. Aucun sujet ne peut avoir en public un coussin sur son siège, à moins qu'il ne l'ait reçu du roi ou de l'un des quatre membres du conseil aristocratique qui, de même que

les capitaines supérieurs, reçoivent un pèrigrin d'or pour chaque serment que le roi exige d'eux.

Durant la minorité ou le commencement du règne d'un roi, les interprètes et les plus anciens conseillers le visitent tous les matins de bonne heure, et lui répètent tour à tour tous les hauts faits de ses ancêtres. Les Aschantes paraissent avoir la plus grande déférence pour l'âge et l'expérience.

Apokou est le gardien du trésor royal; il est le conservateur de tous les tributs qui sont déposés séparément dans un grand appartement du palais dont il a seul la clef. Quelque nombreuses et quelque différentes que soient les sommes, il est, dit-il, sûr de se les rappeler par l'ordre d'après lequel il les dispose; car le secrétaire more ne consigne par écrit que les grands événemens politiques. Apokou tient chez lui tous les jours une espèce de cour de justice pour prononcer sur tous les cas relatifs aux finances; il est rare que l'on appelle au roi de ses jugemens. Deux interprètes du monarque assistent à l'audience, et Apokou est entouré d'une certaine pompe. Il était généralement couché sur un lit formé de coussins entassés, vêtu d'une belle étoffe de soie, et avait deux ou trois de ses plus jolies femmes auprès de lui, pendant les débats. Il était toujours flatté lorsque j'assistais aux séances, et se levait pour me faire asseoir à côté de lui. Je remarquais que tous les calculs se faisaient par cauris. Une fois après s'être convaincu qu'un débiteur du trésor public était dans l'impossibilité d'acquitter

sa dette en or, Apokou décida qu'au lieu des seize onces d'or dont il était redevable, il donnerait vingt esclaves mâles. Plusieurs capitaines, qui étaient ses partisans, venaient souvent aux audiences avec leur suite, ce qui les rendait très-brillantes. Avant que le foutourh ou coffre de la trésorerie soit ouvert par le peseur, quand même ce serait par ordre du roi, il faut qu'Apokou le touche de la main en signe d'approbation.

Dans tous les procès publics, les chefs d'accusation sont rapportés sommairement au criminel par les interprètes du roi. L'accusé se défend alors, il est obligé de répondre successivement sur tous les points et de faire tous les sermens d'usage avant d'être confronté avec les témoins dont on s'efforce de lui cacher l'existence jusqu'au moment où ils paraissent devant lui pour le confondre. Les sermens, quelquefois au nombre de quatre ou cinq, sont progressifs et commencent généralement par le pied du roi ou quelque autre formule arbitraire; les premiers ne sont regardés ni comme terribles ni comme décisifs. Mais lorsqu'on demande le serment, « par le père du roi, » tout le monde prend un air grave; et si l'accusé jure « par Cormantie et Samedi, » il règne un silence morne; mais ce dernier serment est rarement requis, si les témoins que l'on fait entrer avec une sorte d'effet théâtral entre ce serment et les précédens, parviennent à confondre ou à embarrasser l'accusé.

Les accusés subissent différentes épreuves pour

faire connaître s'ils sont coupables ou innocens ; par exemple, il faut qu'ils suçent deux ou trois fois le sang d'une poule, ou bien qu'ils boivent sans tousser le suc d'une plante nauséabonde. Si l'accusé sort triomphant de l'épreuve, il est marqué avec de la craie par les interprètes, puis il salue et remercie tous les grands du conseil. Ces épreuves sont regardées comme infailibles, et l'on y a recours toutes les fois que le cas paraît trop embarrassant pour être soumis à la décision des hommes. On met aussi l'écorce d'un certain arbre dans une grandealebasse avec de l'eau, où on la laisse infuser quelque temps. On remue la potion pendant que les accusés en boivent tour à tour quelques gouttes ; l'effet en est subit, et elle opère comme le plus violent émétique. Ceux qui boivent les premiers échappent quelquefois, et souvent on réserve à dessein la lie pour ceux des accusés qu'on suspecte le plus (1).

Les crieurs, au nombre de plus de cent, qui accompagnent toujours les interprètes, sont tous défigurés ou estropiés, afin d'être plus remarquables. Ils portent sur la tête un bonnet de peau de singe dont la queue pend par derrière ; sur le devant il est couvert d'une plaque d'or. Leurs cris ordinaires sont : *tehou ! tehing ! odiddie ! silence ! paix ! écoutez !* ils

(1) Dans le Ouarsâ, il y a, dit-on, un poison plus terrible appelé *sabé*. Si l'on en jette sur la peau, à peine est-il absorbé par les pores, qu'il produit un effet aussi meurtrier et presque aussi subtil que s'il était pris intérieurement.

les proferent si fréquemment , que ce sont eux qui interrompent le plus les orateurs.

Lorsque le roi nomme un général au commandement d'une armée, il lui remet lui-même une épée à poignée d'or , et l'en frappe doucement trois fois sur la tête. Le général jure alors de la lui rapporter teinte du sang de ses ennemis vaincus. Il y a toujours à la suite de l'armée un interprète du roi. C'est à lui que toute la politique de la guerre se trouve confiée ; c'est lui qui , en conduisant habilement des négociations délicates , doit mûrir les fruits du génie militaire du général , et tirer avantage de ses victoires , pour imposer de fortes contributions qui remboursent les frais de la guerre. Les Aschantes sont aussi supérieurs aux habitans des bords de la mer sous le rapport de la discipline que sous celui du courage ; leur système se borne cependant aux précautions suivantes : Ils ne poursuivent jamais l'ennemi quand le soleil est près de se coucher ; le général est toujours à l'arrière-garde ; les capitaines en second conduisent les soldats en avant , tandis que les chefs , avec quelques troupes d'élite , les suivent de près , les forcent , l'épée à la main , à marcher , et immolent tous ceux qui tentent de fuir avant que toute espérance de victoire ait disparu. L'Aschante , en combattant , s'occupe d'abord de faire feu , et de sauter à la gorge de son ennemi ; il sent la nécessité d'avancer dès qu'il a tiré ; car autrement son commandant , qui l'observe , le ferait mettre à mort aussitôt après le combat , s'il y échappait pendant l'action. C'est une

des phrases de la chanson favorite des Coumassiens : Si je combats, je meurs ; si je fuis, je meurs ; il vaut mieux avancer et mourir. Ils sont tels qu'on nous représente les anciens Spartiates.

« *Prodiga gens animæ, et properare facillima mortem.* »

Le général a son parasol étendu à l'arrière-garde ; et, indépendamment du détachement d'élite qui l'entoure, il a plusieurs fusils tout chargés pour les soldats qui pourraient être repoussés en cas de revers. Sa musique joue pendant tout le temps du combat ; et, pour affecter de mépriser son ennemi, il est de l'étiquette qu'il s'amuse à un jeu quelconque, tandis que ses capitaines lui envoient les têtes de tous les ennemis de quelque distinction tués dans la mêlée, pour qu'il les mette sous ses pieds. Lorsque le roi attend la nouvelle du résultat d'une bataille importante, lors même qu'il est dans une vive inquiétude et qu'il sait que les messagers sont près de la capitale, il n'en siège pas moins en public, et joue avec quelque dignitaire au jeu du vorra. Il affecte cette indifférence pour persuader au peuple qu'il lui importe peu d'apprendre une victoire ou une défaite, puisque les oracles lui ont révélé que ses armes obtiendraient définitivement le succès le plus éclatant.

Tous les capitaines supérieurs ont pour leurs cors des airs particuliers auxquels sont adaptées de courtes phrases si connues de tous les Aschantes qu'en les demandant au premier que l'on rencontre dans la

rue , il les répétera de suite , quand même les cors
 seraient à une distance prodigieuse. Ces paroles sont
 ordinairement caractéristiques , de même que les
 airs qui les accompagnent. Les cors du roi jouent : Je
 surpasse tous les rois du monde ; ceux d'Apokou :
 Aschantes , vous comporterez-vous bien à présent ?
 ceux de Gimma : Tant que je vivrai , vous n'avez
 rien à craindre ; ceux de Bundahenne : Je suis fils
 d'un grand roi ; et ceux d'Amanqua : Personne n'ose
 m'insulter. C'est surtout dans les combats que ces
 airs particuliers sont le plus utiles ; car , étant familiers
 aux moindres soldats , on connaît la position des
 différens chefs, lors même qu'on ne peut les voir ; et,
 soit qu'ils marchent en avant , qu'ils se retirent , ou
 qu'ils cherchent à prendre l'ennemi en flanc en
 pénétrant dans les bois , les autres capitaines con-
 naissent les mouvemens des différens corps d'armée,
 et peuvent agir en conséquence. Tous les soirs , les
 trompettes du roi se rendent sur la place du marché ,
 et jouent un air très-original , dont le sens est : Le roi
 Saï remercie tous ses capitaines et tout son peuple
 pour aujourd'hui.

Les prêtres qui suivent l'armée coupent les cœurs
 de quelques-uns des ennemis ; et , après beaucoup de
 cérémonies , ils prononcent certaines paroles magi-
 ques , puis en mêlent le sang et les morceaux avec
 diverses herbes sacrées. Les Aschantes , qui n'ont
 jamais tué d'ennemi , doivent alors manger une partie
 de ce mélange ; car c'est une superstition invétérée
 de ce peuple que , s'ils ne pratiquaient pas cet usage ,

l'esprit du défunt les poursuivrait, et détruirait insensiblement leur force et leur courage. Il paraît aussi que le roi et tous les dignitaires se partagent le cœur de tout ennemi célèbre; mais on ne le dit que tout bas, tandis qu'ils se vantent ouvertement de porter les petits os et les dents des monarques tués dans le combat. On me montra un homme qui mangeait toujours le cœur de l'ennemi qu'il tuait. Apokou conserve le nombre des hommes qui composent l'armée, il tient ses comptes avec des cauris.

Lorsqu'un général revient avec son armée triomphante, il reste pendant deux jours à quelques milles de la capitale, tant pour recevoir les complimens du roi que pour se préparer à faire son entrée avec toute la pompe et toute la magnificence possibles, afin d'encourager l'armée et d'éblouir la multitude. Les généraux les plus célèbres ont des noms de guerre plus terribles que glorieux, qui désignent la manière dont ils tuent leurs prisonniers. Le surnom d'Apokou est Abououasso, parce qu'il est dans l'habitude de leur couper les bras; celui d'Appia, Schibou, parce qu'il leur fracasse la tête avec une pierre, et celui d'Amanqua, Abiniova, parce qu'il leur coupe les jambes.

Lorsque l'armée est en campagne, les troupes n'ont d'autre nourriture que de la farine que chaque soldat porte dans un petit sac pendu à son côté; il la mêle dans ses mains avec la première eau qu'il trouve sur la route. C'est, dit-on, afin de n'être pas obligés d'allumer des feux qui avertiraient l'ennemi.

de leur position , et les instruiraient de leur approche. Dans les intervalles, car les Aschantes ne mangent ordinairement de cette racine qu'une fois par jour, ils mâchent la *boussie* ou amande de gourou. Cette farine est très-nourrissante, et apaise promptement l'appétit ; nous en fîmes l'essai à notre retour. Dans le temps de la guerre, des espions aschantes sont restés trois et quatre jours cachés dans les grands arbres qui commandent le fort du Cap-Corse, sans avoir d'autre nourriture que cette farine et un peu d'eau. Il y a toujours à la suite de l'armée un corps particulier de recrues dont l'emploi est d'achever avec leurs couteaux les ennemis qui ne sont que blessés ; et, aussitôt après l'action, ils courent à cet effet sur le champ de bataille. S'ils n'en reviennent pas bien armés, on juge qu'ils ne sont bons à rien, et on les ravale à la condition des esclaves.

La coutume invariable des Aschantes est de placer à l'avant-garde, pendant toute la campagne, le contingent de la puissance la plus nouvellement soumise ou alliée, ou bien les rebelles récemment domptés ; très-souvent il n'y a d'Aschantes que les capitaines, l'armée étant entièrement composée de peuples aliés ou tributaires. Ce fut ainsi qu'Odoumata fit la conquête du Banda avec une armée de Gama-niens. Dans le corps d'armée aschante, qui est toujours celui de réserve, les plus jeunes capitaines marchent en avant, et sont suivis des autres chefs, d'après la progression de leur âge ou de leurs

années de service. Si le pays était généralement ouvert, je ne doute pas que la nécessité et leur génie militaire n'eussent donné encore plus d'ordre et d'ensemble à leurs mouvemens qui néanmoins sont bien réglés. Il est rare que deux divisions d'une armée suivent la même route, de peur que les provisions venant à manquer, les environs n'en pussent fournir suffisamment.

Des familles qui désirent s'unir étroitement, marient souvent leurs enfans entre eux; il est même assez commun de voir des jeunes gens, ou même des hommes faits, épouser des enfans. La cérémonie consiste à envoyer à la future la petite bande d'étoffe que l'on porte autour du milieu du corps, et à sa mère un beau présent en or. Les soins qu'elle continue à donner à sa fille cessent alors d'être un devoir; ils deviennent un service rendu au mari, qui lui fait souvent des cadeaux pour l'entretien de l'enfant. Apokou m'apprit la principale raison de ces singuliers mariages. Plusieurs autres Aschantes m'ont confirmé ce qu'il m'avait dit. Ces mariages sont pour l'époux un moyen presque infailible d'obtenir de l'argent, car cette union n'étant pas généralement connue, la liberté la plus innocente prise avec la jeune fille, lorsqu'elle a dix ou onze ans, devient un crime. Celui qui se la permet, et qui, ignorant absolument le mariage, pouvait croire ne caresser qu'une enfant, se voit condamné à une forte amende qui enrichit le mari (1).

(1) Le long de la côte, le renom de la mariée s'établit de

Lorsqu'une femme infidèle tient à une famille trop puissante pour que l'époux ose la mettre à mort, il lui coupe ordinairement le nez pour la punir, et faire connaître son déshonneur, puis il la donne en mariage à un de ses esclaves. Si une femme trahit un secret, on lui coupe la lèvre supérieure; et si elle est surprise à écouter une conversation secrète de son mari, elle perd une oreille. On ne saurait faire un pas dans la ville sans rencontrer des femmes ainsi mutilées. Les prostituées sont nombreuses et protégées par les lois. Un Aschante ne force jamais sa fille à épouser l'homme qu'il lui destine; mais si elle le refuse, il lui ôte aussitôt sa protection et son appui; il persécuterait même la mère, si elle lui accordait le moindre secours. Aussi cruellement abandonnée, la malheureuse n'a d'autre ressource que de se prostituer. Les femmes de la capitale se retirent au milieu des bois durant leur temps critique (1).

La manière la plus notoire. Il est d'usage que le mari fasse présent d'un flacon de rhum à la famille de son épouse, mais il ne l'envoie que le lendemain des noces. Si le flacon est plein, c'est une preuve de la virginité de la nouvelle mariée; s'il ne l'est pas, on en tire la conséquence contraire.

(1) Les femmes d'Ahanta, dans la même circonstance, ne peuvent entrer dans aucun endroit habité; et, si elles essaient de pénétrer dans une maison, elles sont condamnées à une forte amende. Si elles sont d'une famille respectable, celle-ci leur érige ordinairement un abri momentané; mais celles de la classe indigente sont exposées impitoyablement à toute l'intempérie des saisons.

Lorsqu'un chef rend une visite, il fait toujours goûter par ses esclaves favoris la liqueur qu'on lui présente. Ce n'est point par défiance, car le plus souvent ils ne boivent qu'après lui; mais c'est une marque de faveur qu'il veut leur donner. Il accorde souvent sa fille en mariage à un esclave de confiance; mais, pour un petit nombre d'esclaves qui, par politique, sont ainsi privilégiés, il y en a des milliers qui traînent péniblement une existence précaire.

Les principaux jeux des Aschantes sont le vorra (1) que je ne pus comprendre, et les dames, les Mores et les Nègres y excellent et s'y exercent continuellement. Ils jouent à peu près le jeu polonais; les pions prennent et marchent en avant et en arrière, et la dame damée a la même marche que le fou aux échecs.

(1) On dit que ce jeu est aussi connu en Syrie.

CHAPITRE VI.

Climat, population, revenus, ville, marché, etc.

Je n'ai que peu de remarques à faire sur le climat de l'Aschantie. Pendant les deux premiers mois de notre séjour dans le pays, c'est-à-dire en mai et en juin, il plut environ le tiers du temps et près de la moitié pendant les mois de juillet et d'août. Souvent un vent impétueux du sud-ouest amenait de violens orages immédiatement après le coucher du soleil. Les plus fortes pluies tombèrent de la fin de septembre au commencement de novembre; elles étaient même *infiniment* plus abondantes que sur la côte (1). J'ai entendu fréquemment décrire les terribles effets de l'Harmatan. L'Aschantie étant un pays élevé, la température de l'air est généralement moins chaude à Coumassie qu'au fort du Cap-Corse. De quatre à six heures du matin, on y ressentait un froid

(1) Au Cap-Corse, en 1815, dans la saison des pluies, c'est-à-dire depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août, il n'en tomba presque point. En 1816, les pluies furent abondantes; à leur suite il n'y eut pas de brouillards; en 1817, peu de pluie, mais une suite continuelle de légers brouillards. Il paraît, suivant le rapport des Nègres, que, depuis quelques années, la température de ce pays éprouve des variations aussi inexplicables que celle de l'Europe.

piquant, que l'on n'éprouve pas sur la côte. Malheureusement, comme on l'a vu dans ma relation, notre thermomètre se cassa en route, et nous n'avions pas de baromètre pour mesurer la hauteur du terrain.

Je ne puis calculer la population du royaume d'Aschantie que par sa force militaire, dont voici l'évaluation la plus modérée que j'ai recueillie.

District de Coumassie (s'étendant jusqu'à la frontière du nord)	60,000
Douabin	55,000
Marmpon	15,000
Souta	15,000
Kokoufon	15,000
Becqua	12,000
Adiabin (entre Coumassie et le lac)	
Aphouagouiasi	10,000
Daniasi (au sud de Coumassie)	8,000
Kountarassie (sur le lac)	8,000
Gamassie	8,000
Amafou	6,000
	<hr/>
	192,000.

Cette évaluation paraîtrait exagérée, si l'on ne se rappelait que ces forces forment probablement le cinquième de la population entière. Le peuple romain, lorsqu'il était essentiellement guerrier, levait des armées aussi nombreuses en proportion de la population. Les Aschantes sont de même une na-

tion toute guerrière. Barbot rapporte qu'ils perdirent cinquante mille hommes en deux batailles; et, tout incroyable que semble ce rapport, il sert du moins à montrer que l'Aschantie a de grandes ressources militaires. Depuis les conquêtes des Aschantes, leur force disponible est estimée à plus de cent cinquante mille hommes. D'après l'état qui précède, on peut évaluer la population totale à un million d'ames, ce qui, je crois, n'est guère plus de la moitié de la population de l'Ecosse, dont l'étendue est de plus du double de celle du royaume d'Aschantie, qui ne contient certainement pas plus de quatorze mille milles carrés. Les troupes seules d'Amanquatea, de Quatchie-Quofie, d'Odoumata et d'Apokou, montaient à vingt-cinq mille hommes. Les contingens que le roi peut exiger des peuples tributaires, qui sont au nombre de vingt-un, ne sont pas assez déterminés pour être mis en ligne de compte. L'Inta et le Dagoumba n'en fournissent point; les Aschantes disent qu'ils méprisent trop leurs troupes pour s'en servir. Il est de ces peuples qui envoient jusqu'à dix et douze mille hommes.

Quoique la polygamie soit tolérée à un si haut degré parmi les grands, je ne crois pas, d'après les observations que j'ai pu faire, que la proportion des femmes aux hommes soit de deux à un. La plupart des sujets libres de la basse classe n'en ont qu'une, et presque tous les esclaves, qui forment la plus grande partie de la force militaire, n'en ont pas. Voici le calcul que je crois le plus exact; il vient à

l'appui de l'opinion que je m'étais formée, après une résidence de cinq mois dans le pays.

204,000 hommes en état de porter les armes, environ un cinquième de toute la population.

101,000 enfans du sexe masculin, au-dessous de dix ans.

50,000 garçons au-dessus de dix ans, sans être en état de porter les armes.

7,000 hommes, ou environ un sur 28, hors d'état de servir par leur vieillesse ou leurs infirmités.

362,000.	Hommes.....	362,000.
	Femmes.....	638,000.
		1,000,000.

Les hommes sont très-bien faits, mais moins musculeux que les Fantés; ils ont généralement le nez aquilin. Les femmes sont plus jolies que celles de Fantie, toutefois ce n'est que dans les hautes classes qu'on trouve la véritable beauté, ainsi que parmi les femmes qui sont exemptes de tout travail et à l'abri des mauvais traitemens; elles offrent à l'œil des tailles parfaites, ce que leur costume léger et peu gênant explique naturellement, mais souvent même des traits réguliers, une physionomie vraiment grecque, et des yeux pétillans de vivacité. Comme la couleur de la peau nous inspire des pré-

ventions défavorables, il faut qu'une négresse soit véritablement belle pour que nous la trouvions telle; car nous ne la jugeons que sur les traits. On ne sera pas surpris que les femmes d'un haut rang l'emportent autant sur celles du commun pour la beauté si l'on réfléchit qu'elles sont choisies parmi les plus jolies captives envoyées par les peuples voisins pour faire partie du tribut destiné au roi d'Aschantie.

Les hommes et les femmes du haut rang sont d'une propreté remarquable; tous les matins, en se levant, celles-ci se lavent et lavent les hommes, de la tête aux pieds, avec de l'eau chaude et du savon de Portugal; elles emploient ensuite le beurre végétal, qui est un très-bon cosmétique. Les femmes du peuple sont généralement sales; quelquefois, elles tracent de petits dessins en gris ou en blanc sur leurs joues et sur leurs tempes. Les négresses mores se noircissent le bord des paupières avec du plomb réduit en poudre fine, qu'elles conservent dans de jolies boîtes.

Les femmes ont généralement la partie supérieure du corps couverte, ce qui, en Fantie, n'est en usage que parmi la noblesse. Leurs vêtemens sont communément d'une étoffe de soie grossière, qu'on achète à Dagoumba. Elles se servent peu d'antiffou, sorte de coussin que les femmes de Fantie placent immédiatement au bas de l'épine du dos, et dont la grosseur indique leur rang ou le nombre de leurs enfans. Les filles de treize à quatorze ans ont presque toutes la gorge superbe; mais les jeunes femmes

par un goût bizarre, en détruisent soigneusement la forme, en serrant étroitement leur sein par de larges bandes d'étoffe, jusqu'à ce qu'il prenne une forme allongée. Leurs cheveux sont rasés de manière à former des dessins de fantaisie qui offrent des combinaisons aussi ingénieuses que le tissu d'un riche tapis.

La nourriture des classes supérieures consiste principalement en soupe faite avec du poisson sec, en volailles, en bœuf, en mouton, suivant le fétiche adopté, et en noix fricassées dans du sang. Les pauvres font leur soupe avec du daim séché et de la chair de singe. L'igname, la banane et le soufou (1) font aussi partie de la nourriture habituelle. Indépendamment du vin de palmier, les Aschantes boivent du pitto, boisson fermentée faite avec des grains secs, et d'un goût aussi agréable qu'une bière un peu forte et pétillante. Leurs fétiches leur interdisent les œufs; il est impossible de leur faire goûter du lait: les Mores seuls en boivent. Leurs fricassées et leurs soupes blanches sont excellentes. Mes compagnons donnèrent les mêmes éloges à leurs soupes noires, qui sont faites avec de l'huile de palmier.

Je prétends d'autant moins donner des détails précis sur les revenus du royaume d'Aschantie, qu'ils n'ont point de base fixe, et varient continuellement.

(1) Espèce de kouskou décrit dans tous les voyages à la côte d'Afrique.

En voici cependant les principales branches, d'après les renseignemens que j'ai pu recueillir.

1.^o La poudre d'or de tout sujet mort ou disgracié. Boitiem, père d'Oti, en laissa à sa mort cinq jarres, contenant près de quatre gallons chacune; et deux flacons. Quand Appio-Nanou fut disgracié, on en saisit chez lui trois jarres;

2.^o Une taxe en or sur tous les esclaves achetés pour la côte (1).

3.^o Droits payés en or par tous les marchands revenant de la côte, perçus près d'Ansa dans l'Assin.

4.^o Taxe sur les chasseurs d'éléphants.

5.^o Les petites mines du Soko qui, avec le lavage, rapportent tantôt 2,000 onces par mois, et tantôt seulement 700.

6.^o Le lavage qui se fait journellement dans le Dankara, et sur les rochers qui séparent l'Akim de l'Assin, et qui sont très-riches en or.

7.^o Taxe sur tous les chefs qui augmentent le nombre de leurs ornemens d'or. Apokou paya au roi vingt périguins d'or pour en faire fondre cent.

8.^o La terre de la place du marché a été lavée deux fois sous le règne actuel. On m'a dit qu'on recueillit chaque fois environ huit cents onces d'or.

Les tributs payés par les peuples conquis sont quelquefois fixes, mais plus souvent arbitraires; le gouvernement les proportionne alors aux besoins de la

(1) Isert dit que cette taxe se perçoit dans l'Akin et dans d'autres états tributaires.

guerre. J'ai reconnu, en effet, d'après différentes conversations avec Apokou et d'autres chefs et d'après plusieurs négociations dont je fus témoin, que le roi et son conseil, en imposant partout des contributions, n'écoutaient d'autre loi que les besoins du moment.

L'Inta et le Dagoumba ne payent jamais en or, parce que, malgré leur commerce étendu, ces deux pays n'en ont point, les cauris étant la monnaie en circulation. Leurs capitales et leurs grandes villes envoient tous les ans le tribut suivant, les villages en proportion :

500 esclaves.

200 vaches.

400 moutons.

400 pièces d'étoffes de coton.

200 pièces d'étoffes de soie.

Les habitans du Coranza sont généralement exempts de tout tribut, à cause de leur fidélité, et des services éminens qu'ils rendent en temps de guerre.

Le Savie paye 200 périguins d'or par an. L'Akim, l'Assin, le Ouarsâ, etc., sont taxés arbitrairement par villes et par villages.

Coumassie est bâti sur le flanc d'un vaste rocher ferrugineux. Au nord, cette ville est bornée par un marais qui, d'abord, n'est qu'un faible ruisseau; il en est éloigné d'un demi-mille au nord-ouest, où il a vingt pieds de largeur, puis se rapproche de nouveau au nord-est, à l'est, au sud-est, et au sud, où il a de dix à trente pieds de largeur. Dans plusieurs endroits, après de fortes pluies, sa profon-

deur était de cinq pieds, et presque partout au moins de deux. Ce marais contient plusieurs sources, il fournit la ville d'eau; les exhalaisons qui en sortent couvrent, matin et soir, Coumassie d'un épais brouillard, et occasionnent la dysenterie. Les nègres de la côte qui nous accompagnaient en furent presque aussitôt attaqués, ainsi que les officiers anglais. Il est assez extraordinaire que nous n'ayons pas vu de mosquites en Aschanties.

Coumassie a près de quatre milles de circonférence, sans comprendre les faubourgs d'Assafou ni Bantama (la ville de derrière), qui sont à un demi-mille de distance. Autrefois ils étaient réunis par des rues à la capitale, ce qui se reconnaît aux nombreuses ruines de maison qu'on voit sur la route. Le carnage résultant des guerres continuelles, et la mort ou la fuite de plusieurs chefs révoltés, avec leurs partisans, expliquent cette dépopulation. Amanquatea, qui tient sa cour à Bantama, comme Quatchie-Quofie tient la sienne à Assafou, nous dit qu'il n'y avait à présent que des ruines entre cet endroit et Coumassie, parce que la plupart des Aschantes qui périrent devant Anamabou, au nombre de deux mille, suivant les calculs les plus modérés, faisaient partie de ses troupes qui habitaient ces maisons actuellement abandonnées.

Quatre des principales rues ont un demi-mille de long, et quinze à trente pieds de large. J'en vis bâtir une; une corde était tendue de chaque côté, pour qu'elle fût alignée. Toutes les rues ont des noms, et sont chacune sous la garde d'un capitaine supérieur. La nôtre, par exemple, s'appelait Aperrem-

son, ou rue du Canon, parce que les pièces d'artillerie prises lors de la conquête du Dankara, étaient placées sur une élévation au bout de cette rue, près de la maison d'Adou-Quamina. Une autre se nomme Osamarandioum, ce qui veut dire littéralement: « Avec mille mousquets, vous ne pourriez battre ceux qui demeurent ici. » Une rue porte le nom d'Odoumata; une autre s'appelle la rue de la Prison. Le palais est situé au milieu d'une rue longue et large, qui traverse la ville; un grand mur l'entoure par-devant et sur les côtés; le marais lui forme un rempart naturel par-derrière. Il comprend les demeures d'Odoumata et des frères du roi, et deux ou trois petites rues où le roi se promène, lorsque, pour se conformer aux superstitions, il ne sort pas du palais. Derrière la grande place du marché est un petit bois appelé Sammonponé, ou la demeure des esprits, parce qu'on y jette les corps de toutes les victimes humaines. Les traces de sang renouvelées tous les jours indiquent les différentes directions dans lesquelles les cadavres ont été traînés, et le nombre des vautours perchés sur les arbres fait connaître celui des dernières victimes sacrifiées. Ce bois est d'une infection insupportable; la nuit, il est rempli de panthères.

Des arbres sont épars dans la ville pour l'agrément des habitans; au milieu de plusieurs rues, on voit de petits tertres circulaires élevés de deux marches sur lesquels on place le trône du roi, lorsque ce prince entouré de sa suite y va boire du vin de palmier.

Les Aschantes prétendent que la population de Coumassie, lorsqu'elle est réunie, s'élève à plus de cent mille ames. Je la crois, au reste, beaucoup plus considérable que celle de Ségo, que Mungo Parck élève à trente mille ames; j'en juge par la foule immense que j'ai vue à toutes les fêtes, occasions où les hameaux voisins sont presque tous déserts. N'ayant pas eu le temps d'achever le dénombrement des maisons, je n'ai pu que comparer cette foule à celles que j'avais vues dans des occasions semblables, dans des villes d'Angleterre de seconde classe. J'ai parlé de la population lorsqu'elle est rassemblée, parce que les grands ne pouvant nourrir dans la ville leur suite considérable; ni les pauvres, leurs familles nombreuses, les tiennent dans des hameaux situés au milieu des champs cultivés, et éloignés généralement de deux à trois milles. Le travail de ces gens fournit non seulement aux frais de leur entretien, mais encore aux besoins du chef de la famille qui les emploie. Les habitans de la moyenne classe envoient aussi leurs esclaves aux champs pour cueillir des fruits et des légumes, puis les mettre en vente; lorsque leurs enfans deviennent trop nombreux, ils en confient généralement une partie à ces esclaves qui les nourrissent. Je serais donc porté à croire que la population ordinaire de Coumassie n'est guère que de douze à quinze mille ames.

Le marché se tient tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'au coucher du soleil. La

grande place renferme une soixantaine de parasols carrés, sous lesquels se placent les vendeurs; un grand nombre de petits marchands en détail sont assis de tous les côtés. Les objets en vente sont du bœuf et du mouton, coupés par petites tranches pour faire de la soupe, du sanglier, du daim, de la volaille et de la chair de singe, de l'igname, des bananes, du grain, des cannes à sucre, du sizi, de l'encrouma, plante potagère mucilagineuse, préférable à l'asperge à laquelle elle ressemble; du poivre, du beurre végétal, des oranges, des ananas, inférieurs à ceux de la côte, et des figues bananes; du poisson sec et du poisson salé, de gros escargots séchés à la fumée et collés symétriquement sur de petits bâtons, du pitto, du vin de palmier, du rhum, des pipes, de la verroterie, des miroirs, des sandales, des étoffes de soie et de coton, de la poudre, de petits coussins, du fil de coton bleu et blanc, des calebasses, etc., etc.

Voici les prix comparés des marchés de Coumassie et d'Yahndi, capitale du Dagoumba :

	Coumassie.	Yabndi.
Un taureau gras ..	144 f.	24 f. 00 c.
Un mouton.....	18	4 80 c.
Une poule.....	2	0 50
Un cheval.....	576	192 0
Ignames.....	80 c. les deux	80 c. les dix.

Cette différence exorbitante provient de l'abondance de l'or à Coumassie; cependant la main d'œuvre n'y est pas chère. On y fabrique très-peu

d'étoffes , parce que les Mores en fournissent abondamment. Les bestiaux que nous avons vus en Aschantie étaient aussi beaux que ceux d'Angleterre. Les moutons sont couverts de poils en Aschantie , et de laine dans le Dagoumba , pays découvert , où l'on fabrique des couvertures grossières. Les chevaux du Dagoumba sont généralement petits. Il en est , dit-on , qui ont quinze palmes de hauteur ; les habitans ne les vendent jamais , et les Aschantes ne s'en montraient pas très-curieux ; car je n'en ai jamais vu qu'un , qui allât sans crainte à cheval. Les chevaux que je vis avaient la tête fort grosse , ils étaient généralement bruns. On ne les ferre jamais ; de sorte que leurs sabots , quoique conformes à la nature , doivent nécessairement paraître disproportionnés aux yeux d'un Européen. On les nourrit d'herbe mêlée quelquefois de sel ; l'on fait souvent fondre du sel ammoniac dans l'eau dont on les abreuve. Les selles sont de cuir rouge , et fort incommodes. Je vis des Mores montés sur des bœufs , dans le naseau desquels était passé un anneau qui servait à les conduire.

Nous fûmes surpris de l'ordre et de l'étendue des champs cultivés. Je ne crois pas cependant qu'ils soient proportionnés à la population ; ce qui doit presque toujours arriver sous un gouvernement militaire ; j'en ai déjà parlé dans la relation de notre voyage. Les Aschantes m'emploient pas d'autre instrument que la houe ; ils font deux récoltes de grain par an ; ils plantent leurs ignames à Noël et les re-

cueillent au commencement de septembre. Cette sorte de culture est faite avec beaucoup de régularité et de symétrie; tout autour de la plantation règne une large allée, et, dans une cabane, demeure un esclave avec sa famille pour protéger la plantation.

Tous les fruits qui se vendent au marché sont naturels au pays et croissent en abondance; il en est de même de la canne à sucre; les oranges sont fort grosses et d'un goût exquis. Nous n'avons pas vu de cocotiers ni aperçu de cocos au marché (1). Dans les terrains marécageux croît une espèce de luzerne, dont il y a quatre variétés; différentes espèces d'or-

(1) Mungo Park traversa un pays bien différent. Voici comme il s'exprime : « Un fait très-remarquable est que, bien que l'on trouve en Afrique la plupart des racines comestibles qui croissent dans les Antilles, je n'ai jamais rencontré, dans aucune partie de mon voyage, ni la canne à sucre, ni le caféier, ni le cacaoier; et je n'ai pu, malgré mes recherches, savoir s'ils étaient connus des habitans. L'ananas, et mille autres fruits délicieux, que le travail de l'homme civilisé et enclin à profiter des bienfaits de la nature a portés à un si haut degré de perfection dans les contrées de l'Amérique situées entre les tropiques, y sont également inconnus. Je trouvai à la vérité des orangers et quelques bananiers près de l'embouchure de la Gambie; mais je ne pus savoir d'une manière positive si ces arbres étaient indigènes ou s'ils avaient été anciennement plantés là par des commerçans européens. Je soupçonne qu'ils y avaient été originairement apportés par les Portugais. » (Premier Voyage, T. II, p. 4 de la traduction française.)

ties poussent à l'ombre dans les champs qui ont été cultivés; le pissenlit est très-commun au nord de Coumassie. On y voit aussi beaucoup de ces petits fruits rouges qui, mâchés sans être avalés, ont, suivant le récit de Desmarchais, la propriété d'adoucir ce qu'on peut mettre après eux, dans la bouche, de plus aigre et de plus amer (1). Il y a beaucoup de figuiers sauvages; mais les habitans n'en font aucun usage. Les cotonniers sont très-abondans, mais peu cultivés. Le seul usage qu'on fasse du duvet du polon ou fromager, est pour bourrer des coussins et des oreillers (2). Le tabac croît dans l'Inta et le Dagoumba; on l'appelle *toah*. Les habitans de ces contrées, qui se trouvaient à Coumassie le reconnurent dans un ouvrage de botanique. On fait d'abord sécher les feuilles au soleil, et, après les avoir bien frottées entre les mains, on les mêle avec de l'eau et l'on en forme des masses ovales.

Les lions sont nombreux sur les frontières du nord

(1) Voyage du chevalier Desmarchais, T. II, p. 255.

(2) Fromager à cinq étamines, *Bombax pentandrum* (LINN.), arbre commun dans les deux Indes et en Afrique, qui a de trente à quatre-vingts pieds de hauteur. Son fruit a la forme d'un concombre rétréci par le bas. Le duvet qui entoure les semences est très-ressemblant au coton. Généralement, on ne file pas ce duvet. Cependant Desmarchais vit une pièce de drap qu'un directeur anglais, à la cote d'Afrique, avait fait faire. Il s'allume très-aisément: c'est pourquoi on en met dans les boîtes à faire du feu, et on le fait entrer dans la préparation des feux d'artifice.

de l'Inta; les éléphans ne le sont pas moins dans le royaume de Kong; il y en a aussi en Aschantie, ainsi que des sangliers, des hiènes, des vaches, des moutons, des chèvres, des daims, des antilopes, des chiens ressemblant assez aux chiens danois, des chats, des genettes, des pangolins, des alligators, etc., etc. Le rhinocéros se trouve dans le Boroum, et l'hippopotame dans la rivière d'Odirrie.

Les Aschantes disent qu'un animal appelé *sissah* ou *sissirrie*, attaque tous les autres, quel que soit leur grosseur. Les Fantes, qui n'en avaient jamais vu, s'en étaient formé une idée terrible, d'après ce qu'ils en avaient entendu dire. Je doute néanmoins qu'il soit aussi redoutable qu'on le prétend pour tous les autres animaux; car j'en vis une peau qui n'avait pas plus de trois pieds de longueur; elle ressemblait à celle d'un sanglier; les Nègres disent que cet animal tient le milieu entre le cochon et la chèvre.

Il est extraordinaire que le gnou, qui se trouve derrière le cap de Bonne-Espérance, soit connu en Inta sous le même nom⁽¹⁾. Quand on veut qu'un lit ne consiste pas simplement dans un tas de coussins, on cloue une peau de gnou à un grand châssis de bois qu'on pose sur des pieds un peu élevés au-dessus de terre, et on la tend à peu près comme un lit de sangle.

Les habitans de la frontière du côté de l'est me

(1) « C'est probablement lui qui a donné lieu au *catoblepas*. Voyez Pline, lib. 8, c. 32; et Élien, lib. 7, c. 5. » — Cuvier. — Le gnou regarde presque toujours en bas.

furent la description d'un autre animal appelé *otrum* , comme ayant une corne très-longue d'un côté de la tête , et une très-courte de l'autre côté. Nous vîmes un animal tacheté , du genre du chat ; il est très-commun , et se rapproche du léopard ou de la panthère , mais nous ne pûmes décider s'il appartenait à l'une de ces espèces , ou s'il doit être regardé comme une espèce à part ; car les naturalistes les distinguant par la forme des taches et le nombre de leurs rangées , qui , même dans les animaux évidemment de la même espèce , présentent des variations presque infinies , il est difficile d'établir une différence bien tranchée.

Le vautour , qui fait l'objet de la vénération des Aschantes , est le *Vultur Monachus* de Le Vaillant ; ils le respectent , par la même raison que les Egyptiens adoraient le *Vultur Percnopterus*. On trouve des pigeons verts , et des corbeaux avec un collier blanc autour du cou , c'est probablement le *Corvus Scapularis* de Le Vaillant. Nous avons vu aussi beaucoup de petits oiseaux dont le plumage était magnifique , et le chant délicieux. Nous en avons surtout remarqué deux , l'un ressemblant au merle , l'autre de la même couleur que la grive d'Angleterre , mais plus gros. Les perroquets de diverses couleurs fourmillent dans le pays.

Le nom générique du singe , le long de la côte et dans l'intérieur , est Dokou. La guenon *Diane* , qui a le plus beau pelage de tous les singes , se trouve en Aschantie aussi bien qu'en Ouarsâ. Tous les habitans

s'accordent à dire que les Akonesons sont, à leur connaissance, les seuls singes qui osent attaquer les hommes. Suivant eux, ces singes sont petits, et paraissent toujours en troupes.

Les serpens verts et de toutes les couleurs, les scorpions, les lézards, sont aussi communs que sur la côte, de même qu'une variété curieuse d'escarbots, et des papillons les plus beaux que l'on puisse voir.

CHAPITRE VII.

Commerce.

LA plupart des esclaves qui sont à Coumassie proviennent des tributs annuels de l'Inta, du Dagoumba et des peuples voisins de l'Aschantie. Ils ont la plupart été enlevés par surprise de leurs foyers; plusieurs Aschantes recommandables m'ont assuré que le petit nombre de ceux qui sont achetés se payent au plus deux mille cauris (environ dix francs), ou un panier de boussie, tant les marchés de l'intérieur en sont garnis. J'ai rapporté quelques gousses de boussie; c'est une graine astringente; les Nègres la mâchent pour exciter la salive, et apaiser la sensation de la faim. Le boussie (1) doit être le gourou que M. Lucas décrit comme étant un des objets de commerce du Fezzan, du Caschna, et du Bornou, avec les états situés au sud du Niger. Il dit que les gourous sont apportés des états nègres, au sud du Niger, et qu'on les estime surtout pour l'amertume agréable qu'ils communiquent à toute espèce de liqueur dans laquelle on les fait infuser.

(1) *Sterculia acuminata*. Palis de Beauvois, Flore d'Oware. I, p. 41, tab. 24.

Dans un autre endroit, il nous apprend que le gourou est un fruit qui est fort estimé dans les royaumes situés au nord du Niger; il vient sur un grand arbre à larges feuilles, qui porte une gousse d'environ dix-huit pouces de longueur, dans laquelle sont renfermées sept à neuf graines; leur couleur est vert d'eau; leur grosseur celle d'une châtaigne, elles sont de même couvertes d'une peau épaisse et coriace. Leur goût, qu'on dit être d'une amertume agréable, plaît tant aux Africains, et sert si utilement pour corriger la qualité malsaine des eaux du Fezzan et des autres pays contigus au désert du Sahara, qu'on les regarde comme nécessaires au bonheur de la vie. Le prix du gourou est de douze shillings (quatorze francs 40 c.) les cent gousses.

Le sel ammoniac se trouve en abondance dans le Dagoumba. Au marché d'Aschantie, un morceau de la grosseur d'un œuf de canard se vendait deux schillings (2 fr. 40 cent.) Les Aschantes l'égrugent pour le mêler avec leur tabac en poudre, dont ils prennent une grande quantité; ils trouvent qu'il lui donne un piquant très-agréable; ils en font aussi fondre dans l'eau qu'ils donnent à leurs bestiaux, et eux-mêmes en boivent pour se guérir de la colique.

Il paraît, suivant M. Lucas, que les toisons des nombreux troupeaux des royaumes nègres n'ont aucune valeur dans le commerce de ces pays, puisque, d'après le rapport du schériff, les tribus au sud du Niger ne tissent que le coton. Les habitans du Dagoumba fabriquent néanmoins, avec la laine de

leurs moutons, une espèce de couverture grossière.

Les habitans de la côte appellent graisse d'Aschantie une certaine graisse blanche qu'ils regardent comme une production de ce pays ; ils s'en servent tous les jours pour se frotter le corps, dont la peau, faute de cette précaution, devient rude et raboteuse. Les Aschantes l'achètent des peuples de l'intérieur, et ce commerce leur rapporte beaucoup ; c'est un beurre végétal produit par un arbre appelé *Timkia* ; c'est sans doute le beurre du Shea de Mungo Park. M. Lucas fait mention de petits tapis de Turquie et de Mesurate, parmi les marchandises que l'on porte du Fezzan dans le Caschna. Un petit tapis se vend deux onces d'or à Coumassie. Les Aschantes font venir la plus grande partie de leur ivoire de Kong, où ils donnent huit ackies ou 48 fr. pour une très-grosse dent d'éléphant.

La préférence que donnent les Aschantes aux fabriques de soieries et de lainages du Dagoumba et de l'Inta vient, non seulement de ce qu'ils y sont accoutumés depuis long-temps, mais aussi de ce qu'ils les obtiennent par voie d'échange. Les boussies ou gourous, le sel qu'ils obtiennent aisément, et qui donne un bénéfice prodigieux ; une petite quantité de marchandises qu'ils ont achetées aux Européens, telles que le rhum et le fer (1), leur procurent les

(1) Quoique l'on fabrique du fer en Dagoumba, celui d'Europe est infiniment plus recherché. Le premier est un acier imparfait contenant un mélange de minéral mal épuré.

objets de luxe et d'agrément, dont ils ne peuvent se fournir aux comptoirs de la côte qu'en donnant de l'or et de l'ivoire. Tous, même ceux dont la cupidité n'est pas aussi prononcée, sont jaloux d'entasser leur or, afin de pouvoir, au moment où une guerre soudaine éclate, acheter une grande quantité de poudre et de fusils, et se mettre ainsi dans les bonnes grâces du roi et du gouvernement.

Si les Aschantes étaient un peuple commerçant, ils pourraient réaliser d'immenses richesses en achetant une grande quantité de marchandises européennes pour les revendre ensuite aux peuples de l'intérieur qui n'en sont pas moins avides qu'eux. Mais loin d'exploiter cette mine fertile, en devenant les entremetteurs de ce trafic, ils n'achètent que ce qui leur est personnellement nécessaire, sauf un léger excédant qu'ils échangent contre des draps, des soieries et du tabac dans les marchés de l'Inta et du Dagoumba. Ils sont aussi peu enclins au commerce que les Romains l'étaient dans l'enfance de la république; et, quand même ils le seraient, leur gouvernement, persuadé qu'un état ne peut s'agrandir que par les conquêtes, réprimerait, plutôt qu'il n'encouragerait, ce penchant, de peur que l'attrait du commerce ne finit par énerver leur courage, et que les marchands, devenant un corps trop formidable pour que l'on pût s'opposer à leurs vues, ou trop habiles pour qu'on découvrit leurs manœuvres, ne fussent prêts à sacrifier la gloire et l'intérêt national à leur cupidité et à leur avarice, en fournissant aux peuples

de l'intérieur des fusils et de la poudre, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, ne peuvent sortir de l'Aschantie. En éludant cette loi, ils porteraient une atteinte funeste à la puissance de ce pays; car le Dagoumba, l'Inta et d'autres royaumes voisins ayant cédé aux circonstances plutôt qu'à la force réelle des Aschantes, mettraient un terme à leurs conquêtes.

Les chefs, indépendamment de ce que leur rapporte le travail de leurs esclaves, et de la grande part qu'ils ont des revenus de l'état, produit des contributions que leur tyrannie impose à d'autres gouvernemens; reçoivent d'immenses présens qu'on leur fait, soit pour capter leur faveur, soit pour acheter leur protection ou leur entremise auprès du roi, et, rivalisant entre eux de luxe et de magnificence, étalent une pompe que leurs inférieurs s'efforceraient en vain d'égaliser. S'ils encourageaient le commerce, cette splendeur dont ils aiment tant à s'entourer, et qui paraît être leur plus chère idole, cesserait bientôt d'être leur prérogative exclusive: les marchands, devenus riches, voudraient étaler autant de luxe qu'eux; et, pour leur propre sûreté, ils s'uniraient ensemble pour réprimer la puissance arbitraire de l'aristocratie; ce qu'ils sont aujourd'hui trop faibles et trop pauvres pour entreprendre.

Il est évident, d'après l'étendue du royaume, que, si les Anglais fournissaient, ne fût-ce qu'aux Aschantes seuls, diverses marchandises, telles que des draps, des soieries, etc., leur commerce recevrait un accroissement considérable dans cette partie du

monde. Il serait donc d'une bonne politique de détourner insensiblement les Aschantes des marchés de l'intérieur, en les engageant à cultiver le coton qui croît en abondance chez eux, qui est d'une qualité excellente, et qui, offert en grande quantité avec l'ivoire, diminuerait la balance du commerce, qui est maintenant en notre faveur, et, en donnant à ce peuple les moyens de payer en grande partie leurs achats en productions de leur sol, écarterait le désavantage qu'ils trouvent à trafiquer uniquement avec les Européens. Je ne tardai pas à communiquer cette réflexion, non seulement au roi, mais aussi aux Aschantes les plus entreprenans et les plus intelligens ; mais ils n'avaient point d'idée de ce que je proposais. Ils crurent sur-le-champ que le coton était une chose d'une si grande importance pour nous, que, pour quarante ou cinquante livres, ils en recevraient vingt fois la valeur, et ils demandèrent un tokou et demi par livre (un schilling) en or, et pris sur le lieu. Lorsque je leur représentai qu'ils devraient faire défricher la terre, former des plantations, et surveiller les travaux de leurs esclaves, ils me répondirent que le boussie ou gourou croissait spontanément et n'exigeait aucun travail ; que le sel leur était apporté sur la frontière par des nations pauvres qui le leur vendaient à bas prix, sans qu'ils eussent la peine d'aller le chercher, et que pour ces denrées, ainsi que pour un peu de rhum et de fer, objets d'autant plus recherchés des peuples de l'intérieur, que les Aschantes leur interdisaient toute communi-

cation avec les habitans de la côte ; ils se procuraient des soieries et des toiles de coton à beaucoup meilleur marché et sans la moindre peine.

Ce qui oppose un obstacle grave à l'établissement du commerce anglais , c'est que les Aschantes ne veulent acheter que le tabac de Portugal , coutât-il deux onces d'or la carotte. Les navires portugais et espagnols employés à la traite des Nègres , relâchant régulièrement à Elmina , fournissent le gouverneur-général hollandais de tabac , en échange de pirogues. Pour deux de ces embarcations qui ne lui coûtent presque rien , le gouverneur se fait délivrer trente-deux carottes de tabac : quelquefois il reçoit des Aschantes jusqu'à quatre-vingts onces d'or par jour , pour ce seul objet. S'ils ne peuvent se procurer cette sorte de tabac , ils se contentent de celui qui croît dans l'intérieur.

La préférence que les Aschantes montrent pour les Hollandais provient des relations qu'ils ont depuis long-temps avec eux , quoiqu'elles ne soient pas très-étendues , et de la supposition naturelle , que les Anglais s'étant établis chez les Fantes , leurs ennemis , les ont excités et encouragés à résister aux Aschantes , et même à les attaquer. Avec ces préventions en sa faveur , quoique les magasins hollandais mal approvisionnés depuis plusieurs années ne fussent plus fréquentés par les naturels , le talent du général Daendels , « *callidum quidquid placuit,* » eût sans doute suffi pour relever le commerce de son pays dans cette contrée au niveau du nôtre ,

cæteris paribus. Aujourd'hui, la quantité prodigieuse de poudre et de fusils qu'on lui envoie d'Europe, ainsi que les cargaisons de tabac de Portugal, objet bien plus précieux qu'il reçoit, lui ont procuré l'avantage immense de faire naturellement donner la préférence aux comptoirs hollandais.

Quand on considère l'indifférence des Hollandais et des Danois pour leurs établissemens dans ce pays, ce que prouvent les réductions qu'ils y opèrent, et le peu de soin qu'ils en prennent, on doit regretter que le gouvernement anglais n'ait pas profité de cette circonstance pour les ajouter aux siens. Elmina est beaucoup mieux situé que le Cap-Corse pour être un chef-lieu. Le fort hollandais à Succondie, le point le plus important pour le commerce du Ouarsâ, et où nous n'avons qu'une maison, est bien défendu, et dans une situation admirable. On pourrait, pour 1000 livres sterling, le mettre en très-bon état. Ce fort et celui d'Axim, près de l'embouchure de l'Ancobra, seraient les seuls qu'il conviendrait de conserver à l'ouest du Cap-Corse. Le château de Christiansbourg à Accra, principal établissement des Danois, et le fort qu'ils ont à Adda, pour s'assurer la navigation du Volta, suffiraient à l'est. On pourrait alors adopter envers les Nègres un système unique qu'il faudrait suivre strictement. Le commerce concentré entre les mains des Anglais prospérerait bientôt par suite de réglemens sages dont aucun établissement étranger ne troublerait l'effet par égoïsme, par jalousie ou par les fa-

cilités accordées au commerce illégitime que nous voudrions anéantir. Les vues bienveillantes du gouvernement anglais pour la civilisation des Nègres et l'amélioration de leur sort ne seraient plus déjouées par des hommes qui, préférant leur intérêt particulier à des projets philanthropiques auxquels leur gouvernement n'a pas paru s'intéresser, les combattent en excitant la défiance pour fermer aux Anglais le chemin de l'intérieur, et en tolérant les usages et les coutumes des Nègres dont notre premier devoir doit être de les éloigner et de les corriger.

De tous les obstacles que la conduite égoïste et inconséquente des différentes nations européennes à l'égard des Nègres oppose au commerce et à la civilisation, le plus puissant sans doute est la continuation de la traite des Nègres sous le pavillon espagnol. On ne saurait s'imaginer combien elle entrava nos négociations en Aschantie, où les émissaires envoyés par les navires employés à ce trafic arrivèrent peu de temps après nous. Elle ne nuit pas seulement au commerce anglais qu'elle détruit presque entièrement le long de la côte; mais le trafic des esclaves étant naturel aux habitans de ces pays, parce que, sans exiger aucun travail, il est le plus lucratif, l'opposition qu'il rencontre et que l'on a soin de représenter comme provoquée par l'Angleterre seule, donne aux peuples de l'intérieur des impressions fâcheuses sur le compte des Anglais, et en même temps aussi préjudiciables aux relations qu'ils voudraient former avec eux, que la continua-

tion même partielle de la traite l'est à un commerce légitime et à la civilisation. Mille esclaves, à notre connaissance, quittèrent l'Aschantie pendant notre séjour dans ce pays pour aller à bord de deux goëlettes espagnoles ou américaines sous le pavillon espagnol ; le nombre total des Nègres vendus fut sans doute beaucoup plus grand. Depuis notre retour, il doit avoir été très-considérable, car la traite des Nègres n'a jamais été plus active qu'elle ne l'est en ce moment à l'abri du pavillon espagnol.

Nous nous sommes vus exposés au danger d'offenser notre nouvel allié et voisin redoutable le roi d'Aschantie, par la ferme résistance que le gouverneur en chef a dû opposer aux prières réitérées qu'il lui adressait, de permettre à un mulâtre très-riche, marchand d'esclaves, de retourner au Cap-Corse d'où il avait été banni sous le gouvernement actuel, comme l'un des principaux promoteurs de la traite des Nègres. Il est bien à regretter que, dès le commencement des relations des Anglais avec cet état puissant, les circonstances aient occasionné cette demande et ce refus. Cela ne fût pas arrivé, si la traite des Nègres eût été entièrement abolie, au lieu de n'éprouver qu'une réforme partielle, aux dépens sans doute de nos intérêts dans l'intérieur, et qui, pis est, du bonheur et de la civilisation des habitans. En effet, il est de notre devoir de chercher, par tous les moyens possibles, à répandre ces bienfaits, dût notre commerce n'en retirer aucun avantage, dussions-nous n'obtenir d'autre ré-

compense que la satisfaction intérieure d'avoir amélioré le sort de nos semblables, et d'avoir témoigné par nos actions notre reconnaissance de la supériorité que ces bienfaits et ces avantages nous donnent sur ces nations (1). Tant qu'un seul bâtiment em-

(1) Un sentiment irrésistible de compassion pour ces innombrables victimes immolées par la superstition, comme on l'a vu par les descriptions des fêtes de l'Aschantie et des pays voisins, ainsi que les intérêts de la science, rendent ce devoir plus impérieux. Rien n'est plus juste que cette observation d'un écrivain célèbre. « Des commerçans, aveuglés par leur amour du gain, peuvent alléguer différentes excuses en faveur de l'ignorance où nous sommes sur tout ce qui concerne la géographie, etc.; mais elles ne peuvent avoir beaucoup de poids auprès des hommes ayant à cœur les intérêts de la science, ou l'honneur national, qui a un rapport intime avec ces intérêts. Ce ne fut pas dans l'espoir d'aucun avantage immédiat pour le commerce qu'on offrit une si belle récompense pour la découverte d'un passage au nord-ouest, et que Cook fut envoyé à la découverte d'un continent méridional.

La remarque de Voltaire sur l'Inde n'est applicable aujourd'hui qu'à l'Afrique. « Plusieurs y ont fait des fortunes immenses, peu se sont appliqués à connaître ce pays. » Je conseillerais même de se rendre au désir que manifeste le roi de Dahomé, de renouveler son alliance avec les Anglais, non pas en reprenant le fort, ce qui serait une dépense inutile, puisqu'il n'y a d'autre commerce que l'ivoire, mais en établissant une résidence dans sa capitale. C'est la manière la moins dispendieuse de recueillir pour la géographie des renseignements positifs sur les pays voisins, et d'enrichir en même temps l'histoire naturelle. Il règne depuis long-temps entre la France et l'Angleterre une noble émulation pour les découvertes géographiques en Afrique. Un Anglais pénétrant jusqu'au Niger,

ployé à la traite des Nègres pourra fréquenter cette côte , la grande facilité de ce commerce et les bénéfices considérables qu'il présente le perpétueront à jamais parmi les Achantes : ils se livreront à l'espérance de le voir bientôt se rétablir entièrement , et ils concevront les préventions les plus défavorables contre les Anglais , comme étant les ennemis déclarés de ce qu'ils regardent comme leur commerce naturel. C'est encore un autre avantage que les Hollandais ont sur nous ; et , par suite de la réception que les bâtimens négriers éprouvent à Elmina , tout l'odieux de la prohibition retombe sur nous seuls. « *Delenda est Carthago.* »

Supposons que cet obstacle soit enfin détruit , comme il le sera indubitablement , et reprenons le cours de nos réflexions sur les moyens d'établir des relations commerciales avec l'intérieur. Les habi-

et déterminant la direction du cours de ce fleuve au moment où un savant géographe de l'autre nation avait prononcé qu'il suivait une direction contraire , est un de ces triomphes glorieux qui ornent les pages de l'histoire d'une nation bien plus que tous les exploits militaires ; car les avantages de la découverte sont communs aux deux peuples , et de pareils succès cessent d'être vus d'un œil d'envie , lorsqu'ils n'ont eu d'autre mobile que les intérêts de la science. Un écrivain célèbre d'une nation rivale a dit : « Un Anglais détruit tout ce vain amas d'erreurs dont sont remplies nos histoires des Indes , et confirme ce que le petit nombre d'hommes instruits en a pensé » (*Voltaire*). Méritons encore un aussi éclatant témoignage en poursuivant avec le même zèle les découvertes en Afrique.

tans de l'Inta et du Dagoumba étant plutôt commerçans que guerriers, c'est surtout avec eux qu'il serait important d'établir ces relations, car ce serait par le fait en établir avec l'intérieur jusqu'à Tombouctou et Houssa au nord; Caschna, et peut-être même Bornou à l'est. M. Lucas a déjà décrit la richesse, la civilisation et le commerce du Dagoumba. Pour effectuer ce projet par l'entremise des Aschantes, qui sont sans contredit le peuple le plus puissant de l'Afrique occidentale, et qui, ayant acquis en un siècle leur puissance actuelle, doivent sans doute accroître encore beaucoup leur empire; pour effectuer, dis-je, ce projet par leur entremise, il y a des obstacles presque invincibles à surmonter, tels que leur système politique, leur jalousie et leur inaptitude au commerce. Le général Daëndels a fait conseiller au roi, et l'a vivement pressé, avec son adresse ordinaire, d'ouvrir un passage à travers son royaume jusque dans l'intérieur, et de percevoir une taxe sur toutes les marchandises qui passeraient par ses états, ce qui augmenterait considérablement ses revenus; mais cet appel même, fait à l'avarice du gouvernement aschante, a été entièrement inutile.

Il serait aussi dangereux qu'impolitique d'offenser en aucun temps le roi d'Aschantie. Aujourd'hui, avec les garnisons actuelles des forts, ce serait folie; quoique son influence, jointe à celle du Dagoumba, qui lui est soumis, s'étende jusqu'au Niger, je crois cependant qu'il faut réprimer notre désir de péné-

trer jusqu'à ce fleuve pendant deux ou trois ans , pour qu'il ait le temps d'être convaincu que c'est le commerce et non l'ambition qui est notre mobile. Mais il serait à désirer qu'en attendant nous pussions nous approcher de l'Inta et du Dagoumba, en formant un établissement sur le Volta qui coule le long de Sallagha, le grand entrepôt de l'Inta, et qui, navigable à quatre journées de distance de cette ville, pourrait sans doute le devenir aisément encore plus haut. Les Danois renonceraient assurément alors à leurs prétentions sur la navigation de ce fleuve, car elles sont au moins douteuses. Suivant Dalzel, elles leur sont disputées par les Anglais qui ont près du Volta un établissement appelé Loy. Le prix élevé que les habitans de l'Inta et du Dagoumba payent aux Aschantes pour la petite quantité de rhum et de fer que ceux-ci leur vendent, et l'avidité qu'ils montrent pour obtenir ces marchandises, ne permettent pas de douter qu'ils n'accourussent en foule dans nos entrepôts. Les soieries qu'ils tirent du Fezzan étant plus chères que les nôtres, je crois que celles-ci obtiendraient aisément la préférence. Nos manufactures de draps et d'étoffes de coton leur seraient très-utiles, car ceux que j'ai vus portaient des vestes et des tuniques. Je dois cependant observer ici que, lors même que nous aurons établi des relations de commerce avec l'intérieur de l'Afrique, je crois que les résultats n'en répondront pas à l'attente générale.

Le roi d'Aschantie verrait, j'en suis certain, sans

jalousie, nos établissemens sur le Volta, si nous promettons de ne vendre des fusils et de la poudre qu'à ses sujets. C'est une mesure que l'humanité ne commande pas moins que la politique ; car la prépondérance d'une grande nation doit contribuer tout à la fois à la civilisation et à la tranquillité de l'Afrique, autrement le carnage de l'espèce humaine serait incalculable. Ces nombreuses peuplades, naturellement belliqueuses et irascibles, seraient constamment en guerre les unes avec les autres, et il nous serait impossible de pénétrer dans l'intérieur, non seulement par cette raison, mais aussi parce qu'il n'y aurait pas alors de monarque assez puissant pour nous protéger. Si le roi d'Aschantie était mécontent de notre nouvel entrepôt, malgré la restriction que nous nous serions imposée, il n'oserait pas du moins le manifester, en réfléchissant qu'il serait en notre pouvoir de fournir l'Inta et le Dagoumba de poudre et de fusils, et de saper ainsi le fondement de sa puissance : car on sait que la population de ces provinces étant plus considérable, si leurs habitans pouvaient se procurer des armes à feu, ils obtiendraient bientôt sur les Aschantes une supériorité à laquelle leur plus grande civilisation semble leur donner des droits. Nos garnisons doivent être mises sur un pied respectable, non pas pour envahir ni pour gouverner, mais pour protéger les vues légitimes du commerce, et en même temps pour donner des Anglais une idée imposante qui ferait leur sûreté.

Il faudrait aussi nommer des résidens auprès de ces cours, et choisir pour ces fonctions des jeunes gens adroits et circonspects, chargés de recueillir les renseignemens géographiques et statistiques qui nous manquent ; leurs différens rapports seraient ensuite fondus en un seul au principal établissement, avant d'être envoyés en Angleterre. On pourrait encore s'attacher un ou deux mores intelligens, qui iraient trafiquer dans l'intérieur par diverses routes, décriraient avec soin les différens lieux, noteraient les distances, etc. : ce serait préparer la voie aux voyageurs qui iraient ensuite jusqu'au Niger. Si l'on voulait en outre exploiter des mines d'or, les environs de l'Ancobra offrent une riche carrière ; l'on pourrait, ou acheter des indigènes un petit territoire, ou leur donner une part sur les profits, ce qui leur rapporterait beaucoup plus que leurs fouilles actuelles, auxquelles leurs puissans voisins, les habitans du Ouarsâ, apportent de grands obstacles.

CHAPITRE VIII.

Arts et métiers. — Langue. — Musique.

LES ornemens d'architecture employés à Coumassie me rappelèrent fortement le mémoire de sir James Hall, inséré dans les transactions philosophiques d'Edimbourg, qui fait remonter l'architecture gothique à l'imitation des ouvrages d'osier. Parmi ces ornemens variés et singuliers, il en est plusieurs que les Aschantes avouent n'avoir pas inventés eux-mêmes; ils conviennent qu'ils les tiennent des peuples plus reculés dans l'intérieur des terres.

Quand on bâtit une maison, on fait une espèce de moule, au moyen de deux rangées de pieux et de claies séparées par un intervalle égal à l'épaisseur que l'on veut donner au mur; on remplit cet intervalle d'une argile sablonneuse imbibée d'eau, et l'on en revêt aussi la surface extérieure du moule, de manière que le tout ne paraisse former qu'un mur de terre. Le toit de toutes les maisons est saillant, il se compose de trois poutres qui en forment, l'une le faite, et les deux autres les bases ou côtés inférieurs. Ces poutres soutiennent des encadremens en bambou, qui sont couverts de feuilles de palmier

entrelacées et attachées par des branches flexibles , d'abord aux poutres , ensuite aux encadremens en bambou qui sont peints en noir et polis : ce genre de plafond n'est pas sans agrément. Les piliers qui soutiennent le toit forment une espèce de corps de logis avancé aux maisons des capitaines : eux seuls ont le droit d'en avoir de cette espèce. Ces piliers sont formés de gros pieux auxquels on donne une forme carrée , en les couvrant d'un enduit de terre glaise. Les escaliers qui conduisent dans les maisons , et les planchers , élevés au-dessus du niveau des rues , sont d'argile et de pierre , et revêtus d'une couche épaisse d'une terre rouge qui se trouve en abondance dans le voisinage. On a soin de les laver tous les jours avec de l'eau dans laquelle on délaye de cette même terre. La quantité de mines de fer qui se trouve dans les environs me fait penser que c'est de l'ocre rouge à laquelle cette terre ressemble beaucoup.

Avant que les murs soient secs , on y trace divers dessins en relief avec de jeunes tiges de canne à sucre qu'on y applique , et qu'on recouvre ensuite d'un enduit. J'ai vu des piliers auxquels on avait appliqué de ces jeunes tiges en ligne perpendiculaire et à égale distance les unes des autres , ce qui leur donnait l'air de colonnes cannelées. Les murs sont barbouillés d'une peinture blanche qu'on renouvelle souvent , et qui se fait avec une argile du voisinage. Les portes sont d'un seul morceau de bois de fromager taillé avec beaucoup de travail dans le

tronc de cet arbre. On y cloue ensuite des ornemens en bois de différentes formes et de diverses couleurs. Le prix de la main-d'œuvre est si peu en proportion avec celui des denrées , que je ne payai que deux tokous pour une planche de fromager longue de cinq pieds sur trois de large. Les serrures dont on se sert viennent d'Houssa , et sont d'un genre tout-à-fait singulier. Quand on élève un premier étage au-dessus du rez-de-chaussée , la pièce de dessous est divisée en deux par un mur destiné à soutenir les solives qui forment le plancher de la chambre supérieure , qu'on couvre généralement de la terre rouge dont j'ai déjà parlé. Je n'en ai vu qu'une seule qui eût un plancher en bois de cotonnier façonné à la hache , et ressemblant à peu près à celles qui forment le pont d'un bâtiment. Les fenêtres consistent en treillages à jour en bois peint en rouge , et formant divers dessins assez compliqués ; les encadremens en sont souvent revêtus d'une feuille d'or de l'épaisseur du papier à cartouche.

La chose qui me surprit le plus , et qui me prouva la grande supériorité des Aschantes sur la généralité des Nègres , fut de découvrir qu'il y avait dans chaque maison des cabinets d'aisance , indépendamment de ceux qui sont établis hors de la ville pour les classes inférieures. Ils sont ordinairement placés dans le coin le plus retiré du bâtiment , et quelquefois au premier étage dans une petite chambre séparée des autres ; le grand pilier creux qui les forme sert encore en ce cas à soutenir l'étage

supérieur. La circonférence n'en est pas considérable, mais les fosses sont creusées à une profondeur surprenante; l'on y jette tous les jours de l'eau bouillante, ce qui empêche la mauvaise odeur. Les ordures et les immondices de chaque maison sont brûlées tous les matins dans la rue, et les habitans sont aussi propres dans leur demeure que sur leur personne.

Les bâtimens qui composent une grande maison sont disposés autour de différentes cours ordinairement en grand nombre. Lorsque nous allions rendre visite à un personnage de distinction, l'étiquette était de nous faire attendre quelques minutes à la porte de chaque cour et de nous recevoir dans la dernière. La chambre à coucher d'Odoumata était petite, n'ayant environ que huit pieds carrés, mais elle était décorée d'une profusion d'ornemens d'or et d'argent qui lui donnaient un air de magnificence et de richesse. Le lit qui a généralement cinq pieds de hauteur, est entièrement composé de grands coussins entassés les uns sur les autres. On dit que le roi de Gaman a un marchepied d'or massif pour monter dans le sien.

Le roi nous questionnait fréquemment sur l'architecture anglaise; nous lui en donnâmes une idée par des dessins. Il aimait beaucoup à nous parler d'un projet attribué à Saï Coudjo, et nous dit qu'il l'exécuterait dès qu'il aurait terminé la guerre contre le Gaman. C'était de se faire bâtir une maison qui serait couverte en lames de cuivre, posées sur des encadre-

mens en ivoire que l'on verrait en dedans; les portes et les croisées seraient revêtues en or; les jambages des portes et les piliers en ivoire. Les Mores, qui racontaient souvent des histoires du genre de celles des Mille et une Nuits, lui inspiraient peut-être ces idées de magnificence par les descriptions brillantes dont elles étaient remplies; peut-être aussi prenaient-elles naissance dans son imagination qui se livrait aisément à tout ce qui lui paraissait nouveau et imposant. Quoi qu'il en soit, il revenait souvent sur ce sujet, et ses chefs paraissaient prendre autant d'intérêt que lui-même à ce projet. Il avait dessein de faire de grands embellissemens dans sa capitale à son retour de la guerre, et de donner à chacun de ses capitaines une somme tirée du trésor public, pour qu'il l'employât à orner et à agrandir sa maison. Il comptait faire rebâtir les rues qui tombaient en ruine entre celles d'Assafou et de Bantama; détruire cinq ou six petits villages épars entre Coumassie et Baramang où est sa maison de plaisance, et loger leurs habitans dans une nouvelle rue qui y conduirait. C'était son projet favori, il avait déjà fait tracer la route qui était droite et large. Un grand nombre d'ouvriers y travaillaient.

Les tisserands aschantes se servent de métiers construits sur le même principe que les nôtres; on les fait mouvoir par des cordes attachées aux orteils. L'ouvrage n'a jamais plus de quatre pouces de largeur. Ils se servent pour filer de fuseau et non de quenouille; ils le tiennent d'une main, et de l'autre

tordent entre le doigt et le pouce le fil dont le bout est attaché à un poids. La finesse, l'éclat et la variété de leurs belles étoffes ont de quoi surprendre : il y en a dont l'envers est absolument semblable à l'endroit. Ils teignent, pour le deuil, avec du sang mêlé à la décoction d'un bois rouge, les étoffes blanches qu'on fabrique surtout dans l'Inta et le Dagoumba. Leurs dessins offrent de la variété et de l'élégance; ils sont peints avec tant de régularité avec une plume de poule, qu'à quelque distance on les prendrait pour une impression grossière. J'ai vu un ouvrier peindre aussi vite que je pourrais écrire.

Ils ont deux espèces de bois qui servent à teindre, l'un rouge, l'autre jaune. Ils font le vert en mêlant le dernier avec une teinture bleue dans laquelle ils excellent et qu'ils tirent de l'acassie, plante qui n'est certainement pas l'indigo; elle croit en abondance le long de la côte. L'acassie s'élève à la hauteur d'environ deux pieds, et, suivant les Negres, porte une fleur rouge; la feuille est mince, terminée en pointe, longue de cinq pouces et large de trois; elle est d'un vert foncé. Elle n'était pas en fleur quand je l'ai vue; elle est commune dans les bois. La couleur qu'elle donne est aussi belle que durable, sans avoir besoin d'aucun mordant. On recueille une certaine quantité de feuilles, on les broie dans un mortier de bois, et on les étend ensuite sur une natte pour les faire sécher. On les conserve dans cet état pour s'en servir au besoin; alors on en met une portion infuser dans un vase rempli d'eau, et on l'y laisse pendant six

jours; on y plonge ensuite le fil; on l'en retire pour le faire sécher au soleil une fois par jour, et au bout de six jours il a acquis une couleur bleu-foncé très-solide; si l'on veut un bleu-pâle, on ne l'y laisse que trois jours.

Les Aschantes excellent dans les ouvrages de poterie. Ils y emploient une argile très-fine qui, après avoir été cuite, est polie à force de frottement; ils ont aussi une poterie noire, si bien polie, qu'elle semble vernissée.

Les habitans du Dagoumba sont plus habiles que les Aschantes dans les ouvrages d'orfèvrerie. Ceux-ci ne sont pourtant pas sans mérite en ce genre.

Pour faire le modèle de l'objet qu'on veut exécuter, on met un morceau de cire sur un bloc de bois uni que l'on place près d'un feu sur lequel est un vase rempli d'eau bouillante; on trempe dans cette eau une espèce de spatule de bois dont on se sert pour amollir la cire; quand le modèle est terminé, on l'entoure d'une composition d'argile mouillée et de charbon réduit en poudre qu'on a soin de presser tout autour pour en former un moule qu'on fait sécher au soleil; ce moule est terminé à sa partie supérieure par une espèce de petit entonnoir composé des mêmes matières; on y place l'or qui doit être fondu, on le ferme soigneusement, puis on le pose sur un feu de charbon, l'entonnoir placé en bas; quand on suppose que l'or est fondu, on retourne le moule pour que l'or prenne la place de la cire fondue; quand le

moule est refroidi, on le brise; et si l'ouvrage n'est pas bien fait, on recommence l'opération.

Leurs soufflets sont imités des nôtres; mais, la peau de mouton dont ils sont faits étant attachée au bois par des lanières de cuir, l'air s'échappe par les interstices; de sorte que, lorsqu'ils ont à fondre une quantité d'or un peu considérable, ils sont obligés de faire jouer en même temps deux ou trois soufflets. Leurs enclumes sont, en général, une grosse pierre ou un morceau de fer placé par terre. Leurs forges sont en terre, élevées à la hauteur de trois à quatre pieds et ouvertes dans environ le cinquième de leur circonférence. Dans la partie fermée, au niveau de terre, est un trou pour y faire entrer le bout du soufflet. Leurs poids sont en cuivre et représentent presque tous les animaux, les fruits et les végétaux connus dans le pays. Les poids et les balances du roi étaient de l'or le plus pur qu'il soit possible de mettre en œuvre.

Les forges des serruriers sont semblables à celles que je viens de décrire; mais ils ne savent pas, comme leurs voisins de l'intérieur, extraire le fer des mines. Leurs sabres sont en général creusés avec symétrie comme des truelles pour servir le poisson. Souvent ils ont deux lames qui sortent parallèlement de la même poignée, et qui sont fort bien travaillées. La pierre qui contient le fer est d'un rouge foncé, tacheté de gris, et mêlée d'une matière qui a tous les caractères de la lave. Les As-

chantes ne savent pas faire une serrure comme les habitans d'Houssa ou du Marrooua.

Les Aschantes savent tanner et teindre les cuirs, et sont plus habiles dans cet art qu'on ne l'est à Houssa et dans le Dagoumba. Les ceinturons et les gibernes des soldats sont en peau d'éléphant ou de cochon.

Le trône ou siège d'honneur des chefs est une preuve du talent de leurs menuisiers. Ils le taillent dans le tronc d'un arbre nommé zesso, dont le bois est blanc, doux et susceptible d'un très-beau poli. Un siège semblable coûte environ trois shillings; on le vendrait vingt à Accra et chez les Fantes. Les oiseaux et autres animaux qui surmontent les parasols, sont très-délicatement sculptés. Les sankos, espèce de guitare, offrent un travail très-délicat qui peut se comparer aux plus beaux ouvrages étrusques.

Beaucoup d'ouvriers sont occupés à casser, arrondir et percer des coquilles d'escargot qui sont en général de la grosseur d'un œuf de dindon et quelquefois plus fortes. On commence par les casser en plusieurs morceaux, ensuite on les arrondit de manière à leur donner la grosseur d'un bouton de chemise; alors on les perce avec une pointe de fer fixée dans un manche de bois, enfin on les enfle, et on les étend par rangées sur un bloc de bois, où on les frotte avec une pierre d'un gris bleuâtre trempée dans l'eau, jusqu'à ce que les grains deviennent parfaitement ronds.

Ils font ; avec les filamens de l'ananas , différentes espèces de fils , depuis la finesse d'un cheveu jusqu'à la grosseur d'une corde à fouet. Ce fil est très-fort , et devient d'un blanc parfait. Il est excellent pour coudre tous les tissus forts ; mais , quand on s'en sert pour la mousseline , il est sujet à la couper , attendu sa dureté. Les femmes couvrent souvent les coutures de leurs étoffes , et ornent leurs mouchoirs de dessins faits avec des fils de soie de différentes couleurs.

Un auteur anglais suppose que la confusion des langues , lors de la construction de la tour de Babel , fut un fléau qui ne frappa que la postérité de Cham dont l'Afrique est devenue la demeure. Cette hypothèse , fondée sur les affinités radicales qui ont été remarquées entre l'arabe , le russe et le grec , le persan et l'allemand , le quichua ou la langue des Incas et le sanscrit , et beaucoup d'autres (1) , trouve un fort appui dans la multitude de langues qu'on rencontre en Afrique , et qui , n'ayant aucun rapport les unes avec les autres , défieraient tous les travaux

(1) Les Esquimaux et les Tschouktchis , malgré l'énorme distance de huit cents lieues qui les sépare , sont réunis par l'analogie intime qui existe entre leurs langues ; elle s'étend même , comme on l'a prouvé récemment de la manière la plus évidente , aux habitans du nord-est de l'Asie ; car l'idiome des Tschouktchis , à l'embouchure de l'Anadyr , a les mêmes racines que celui des Esquimaux qui habitent la côte de l'Amérique opposée à l'Europe. Les Tschouktchis sont les Esquimaux de l'Asie. (Humboldt.)

des philologues les plus habiles. Depuis Apollonia jusqu'au Volta, dans une étendue de côtes qui n'est que de 500 milles, on parle six langues différentes.

L'art oratoire est plus cultivé en Aschantie que dans les contrées qui l'avoisinent, aussi la langue de ce pays peut-elle être considérée comme le dialecte attique l'était en Grèce. L'oreille est frappée de son euphonie, comparativement aux autres idiomes; ce qui doit être attribué au fréquent emploi des voyelles et à la rareté des aspirations.

Dans les langues de Fantie et d'Accra, on reconnaît encore une simplicité primitive. On y trouve peu de conjonctions, encore moins d'adverbes. Les prépositions y sont souvent remplacées par un verbe. Les degrés de comparaison se forment de la même manière. Au lieu de dire : *Paul est plus riche que Pierre*, on dira : *Paul passe Pierre en richesse*; et, pour exprimer le superlatif, on dira : *Passe tout*. On y trouve les pronoms personnels, mais il n'y a pas de distinction de genre pour celui de la troisième personne, et le même mot signifie *il* ou *elle*. Les verbes passifs sont inconnus; on exprime l'idée du passif par une circonvolution qui ramène le verbe à l'actif. Les Fantes ne connaissent le verbe *être* qu'au présent. *Oh yea, il est*. Nos interprètes même, qui parlent anglais assez couramment, ne savent pas employer ce verbe, et ils y substituent presque toujours *demeurer*, disant par exemple : *Vos clefs demeurent dans votre poche*.

Les Aschantes font beaucoup de gestes en par-

lant, mais ne sont pas dénués de grâces. Leurs inflexions de voix font de leurs discours une sorte de récitatif. En prononçant le même mot, ils varient fort souvent de ton, parce qu'ayant plusieurs significations, ils le prononcent suivant le sens qu'ils veulent lui donner. Ils n'ont aucune tournure pour adoucir la dureté des mots : *Vous mentez*. Un jour que j'essayais d'expliquer au roi la différence qui existe entre un mensonge et une erreur ou une méprise, il parut fort étonné, et me répondit que dans l'un comme dans l'autre cas on ne disait pas la vérité, et que par conséquent on mentait. Ils considèrent le fait et non le motif.

De même que les langues de l'Amérique, celles de cette partie de l'Afrique sont pleines de figures hyperboliques et pittoresques. Un roi de l'intérieur, dans les états duquel les Aschantes menaçaient depuis long-temps de faire une invasion, envoya à Coumassie quarante pots d'huile de palmier, en leur faisant dire qu'il craignait qu'ils n'en trouvassent pas le chemin, et qu'il leur envoyait de l'huile pour les éclairer. A Accra, au lieu de vous souhaiter une bonne nuit, on vous dit : « Dormez jusqu'à ce que le monde soit éclairé. »

La musique sauvage de ces peuples ne peut se juger d'après les règles ordinaires de l'harmonie ; cependant leurs airs sont doux et animés. Leurs instrumens, pris séparément, ne rendent pas des sons très-mélodieux ; mais plusieurs, combinés ensemble, produisent quelquefois un effet surprenant.

Leur flûte est faite avec un long roseau creux qui n'est percé qu'en trois endroits. Les tons en sont toujours bas; mais, quand plusieurs musiciens en jouent en même temps, ils savent en graduer les sons d'une manière agréable; l'on y reconnaît souvent des tierces, mais rarement des quintes. Les nègres de ces pays prétendent qu'ils peuvent faire une conversation par le moyen de leurs flûtes. Quelqu'un qui avait résidé à Accra m'a assuré avoir entendu de ces dialogues et en avoir eu l'explication.

C'est surtout sur le sanko qu'ils déploient la variété de leurs talens en musique; les Aschantes passent pour en jouer plus habilement que tous leurs voisins. Le corps en est étroit, il est en bois creux, couvert par-dessus d'une peau d'alligator ou d'antilope. Un chevalet s'élève à l'un des bouts; il en part huit cordes qui vont joindre un long manche garni d'entailles profondes dans lesquelles ils les font entrer pour en baisser ou en hausser le ton, suivant l'occasion. Ces cordes sont quelquefois accordées suivant l'ordre diatonique, mais les Aschantes ne sont pas assez instruits pour en profiter; le plus souvent, c'est le hasard seul qui préside à l'accord. J'essayai fréquemment de les convaincre qu'ils ne jouaient pas un tel jour le même air qu'ils avaient joué la veille, mais ils ne manquaient jamais de me répondre: « Je touche la même corde, je dois produire le même son. » Les cordes sont faites des jets d'un arbre nommé enta, qui est très-commun dans les forêts. On ne joue sur cet instrument que des airs très-vifs;

il est presque impossible d'obtenir du joueur même le plus habile qu'il ralentisse la mesure; quelque vive qu'elle soit, elle est soutenue d'une manière d'autant plus étonnante que chaque air est chargé d'ornemens. Ils ont une manière d'arrêter la vibration des cordes avec le doigt, dont l'effet est agréable à l'oreille.

Le cor est celui de leurs instrumens qui produit les sons les plus forts. Il est en général fort grand et fait d'une défense d'éléphant; étant gradué comme une flûte, son effet est martial et imposant. Les cors de chaque chef ont un air qui lui est particulier, et que tous ses soldats reconnaissent. On y attache même des paroles que les sons de l'instrument suffisent en quelque sorte pour exprimer.

Le bentoua est un bâton courbé, en forme d'arc, en travers duquel est attaché et fixé à une extrémité un morceau de roseau très-mince et fendu, que celui qui joue de cet instrument tient entre les lèvres et frappe avec un petit bâton, tandis qu'avec un plus gros il en touche de temps en temps l'autre bout. On ne joue sur cet instrument que des airs vifs, et il doit aux lèvres la variété des sons qu'il produit.

Les habitans du Mosie, du Mallooua, du Bornou et d'autres pays de l'intérieur, ont une espèce de violon grossièrement fabriqué. Le corps en est une callebasse dont la partie supérieure est couverte d'une peau percée en deux endroits pour en laisser sortir le son. Les cordes, ou, pour mieux dire, la corde, est faite de poils de vache, et de même gros-

seur que celle de l'archet dont ils se servent, et qui ressemble assez à un archet de violon. Ils font en jouant des grimaces semblables à celles d'un bouffon italien. Ils s'accompagnent ordinairement de la voix, et augmentent la gaieté par un accent nasal fortement prononcé.

L'oumpoukhoua est un instrument dont le corps est ouvert par un bout; deux chevalets plats y sont attachés, et de l'un à l'autre règnent cinq bâtons de bois courbés, très-minces et très-lisses, sur lesquels on frappe assez fortement avec le pouce.

Les Aschantes ont un instrument qui ressemble assez à la cornemuse, mais à peine le son s'en fait-il entendre.

Leurs autres instrumens de musique méritent à peine ce nom. Ce sont des tambours, des gong-gongs, des castagnettes, et même de vieilles casseroles de cuivre.

Les tambours sont des troncs d'arbres creusés, souvent sculptés avec beaucoup d'art, presque toujours ouverts par un bout, et de différentes grandeurs. On frappe avec des bâtons recourbés ceux qui sont couverts de peau commune, c'est-à-dire de toute autre que celle de léopard. Les plus grands sont portés sur la tête d'un homme, suivi d'un ou plusieurs autres chargés de battre l'instrument. Les plus petits sont suspendus au cou, ou bien se placent par terre. Dans ce dernier cas, on les bat avec les doigts, exercice auquel les Nègres sont fort adroits. On n'en emploie que deux pour ceux qui sont couverts en

peau de léopard, et l'on s'en sert comme du doigt du milieu en jouant du tambour de basque, mais il en résulte un son beaucoup plus fort.

Les gong-gongs sont en fer creux, on les frappe avec des baguettes de même métal; les castagnettes sont aussi en fer.

Ils ont aussi des gourdes auxquelles ils laissent la tige pour servir de manche, et dans lesquelles ils placent des pierres et des coquilles. Les grimaces qu'ils font en les agitant sont plus divertissantes que le bruit que produisent ces instrumens.

Le chant n'est qu'une espèce de récitatif; c'est la seule partie de la musique à laquelle les femmes prennent part. Elles forment les chœurs; et, aux funérailles d'une femme, elles entonnent elles-mêmes le chant funèbre. Les conducteurs de pirogues ont des airs qui leur sont particuliers et qui tiennent du chant d'église; mais ils sont toujours dus à l'inspiration du moment, il serait très-difficile de les retenir.

Je finirai par donner la traduction littérale d'une chanson aschante, assez longue et fort remarquable. Les hommes sont assis d'un côté, sur une rangée, avec leurs sankos et d'autres instrumens; les femmes sont placées en face, et un homme et une femme chantent alternativement.

UNE FEMME.

Mon mari m'aime trop,
Il est bon pour moi.

Mais je ne puis l'aimer ,
Il faut que j'écoute mon amant.

UN HOMME.

Ma femme ne me plaît point ;
Je suis las d'elle :
J'en choisirai une autre
Qui est fort jolie.

LA FEMME.

Mon amant me tente par de douces paroles ;
Mais mon mari me traite toujours bien :
Ainsi donc je dois l'aimer
Et lui rester fidèle.

L'HOMME.

Jeune fille, vous êtes plus jolie que ma femme ;
Mais je ne puis vous donner ce nom :
Une femme ne veut plaire qu'à son mari ;
Quand je vous quitte, vous cherchez à plaire à d'autres.

Il est impossible de lire cette chanson sans se rap-
peler la charmante Ode d'Horace : *Donec gratus*
eram tibi. (Liv. 3, Ode IX.)

CHAPITRE IX.

Maladies et Remèdes.

CE qui a rapport à la botanique , à la médecine et à la chirurgie , était le seul objet dont je ne fusse pas chargé. Ce soin regardait M. Henri Tedlie , aide-chirurgien , qui , comme on l'a vu , faisait partie de l'ambassade. C'est donc à lui qu'on est redevable de ce qu'on va lire dans ce chapitre , et je le laisserai parler lui-même. Sa mort , que j'ai apprise depuis mon retour en Angleterre , a mêlé des regrets bien sincères au souvenir de mon séjour avec lui en Aschantie. Ses vertus sociales , ses talens , son esprit actif , rendent cette perte aussi fâcheuse pour la société que douloureuse pour moi. Il avait beaucoup souffert , à Coumassie , d'une dysenterie intermittente. Je m'étais flatté qu'il en guérirait au Cap-Corse ; Dieu en ordonna autrement , M. Tedlie mourut à l'âge de vingt-sept ans. Durant notre séjour en Aschantie , il donna des soins aux habitans avec une patience dont peu de gens auraient été capables ; se relevant la nuit , même quand il était malade. L'importance des cures qu'il effectua ne fut pas inutile pour nous concilier les esprits , et contribua ainsi au succès de notre entreprise.

« Pendant le commencement de notre séjour à Coumassie, dit M. Tedlie, la saison était assez favorable pour recueillir des plantes, mais il ne nous était alors permis de sortir que très-rarement, et jamais nous ne pouvions quitter l'enceinte de la ville. Lorsqu'on eut pris meilleure opinion de nous, et que nous eûmes la liberté de faire de plus longues courses sans être suivis, les pluies mirent obstacle à mes recherches, et les rendirent même inutiles, car je ne rencontrai plus que des plantes dépourvues de fleurs, et dans un état qui ne permettait plus de les conserver. Il était donc impossible d'en faire la classification, comme on ne le verra que trop par la liste suivante des plantes que les Aschantes emploient comme remède.

1. Cottorasouh (*Chrysanthemum procumbens*. Persoon. *Verbesina mutica*. Wildencw). Petite plante dont la décoction est purgative; il faut la froisser avant de la faire bouillir.

2. Adumba (*espèce de figuier*). On fait bouillir avec du poisson l'écorce et le fruit de cet arbre, en y joignant de la maniguette et une petite plante nommée Aouhintey-Ouhinting; deux doses de cette décoction, prises dans le troisième mois de la grossesse, causent, dit-on, l'avortement.

3. Koufoubah (*Gloriosa superba*. Linné). On la broie avec de la maniguette, et on l'applique sur le pied ou sur la cheville dans les entorses.

4. Tandouroui (peut-être un *Cupania* ou un *Trichilia*). L'écorce pilée et bouillie avec la maniguette

est employée contre la colique et agit comme purgatif.

5. Bissey (*Sterculia acuminata*. Palissot de Beauvois). Les Aschantes en mâchent sans cesse le fruit, surtout quand ils sont en voyage; ils prétendent qu'il empêche de ressentir la faim et qu'il fortifie l'estomac. Il est aromatique, astringent, un peu amer, et il excite la salivation quand on le mâche.

6. Attouéh (*Blighia sapida*. Hort-Kewensis, édit. II, t. III, p. 550. *Akeesia Africana*, Tussac. *Flore des Antilles*). La décoction de l'écorce passe pour un antivénérien; on en mange le fruit.

7. Le Ricim (*Ricinus communis*. Linné). Cet arbre, très-connu, s'élève ici à trente pieds de hauteur, tandis que sur la côte ce n'est qu'un arbrisseau; les Aschantes ne l'emploient pas en médecine.

8. Apouder (deuxième espèce de *Leucas*, dont l'une est à peine différente du *Leucas Martinicensis*. Hort-Kew. t. III, p. 409; l'autre est peut-être une espèce nouvelle). On se sert des feuilles broyées et mêlées au jus de limon contre les inflammations.

9. Houghong (espèce d'*ortie*). Les femmes enceintes prennent les feuilles broyées et mêlées avec de la craie pour guérir les aigreurs et les âcretés de l'estomac.

10. Accocotto cotorouah (*Heliotropium indicum*. Linné). Le suc de cette plante se met dans les narines, dans les grands maux de tête. On en respire aussi la fumée.

11. Croouera (*Acalypha ciliata*, Wild.). Se broie avec la graine du petit cardamome, pour s'en frotter la poitrine et le côté, quand on y éprouve quelques douleurs.

12. Enminim (espèce de *vigne*). Plante sarmenteuse. On fait entrer le suc des feuilles dans les yeux des personnes attaquées d'ophtalmie.

13. Secoco (peut-être le *Leptanthus*). Petite plante des marais. On la broie, on y ajoute du jus de limon, et l'on en frotte le corps des personnes attaquées d'une espèce de gale très-opiniâtre.

14. Ammo. Le suc de cette plante s'applique sur les coupures et les contusions.

15. Petey. Les feuilles broyées s'appliquent en guise d'emplâtre sur les clous et les furoncles enflammés.

16. Abromotomé. Sert au même usage que la précédente.

17. OEdouama (*Musanga cecropioides*). Arbre à grandes feuilles, semblable à celles du palmier; son spathe velu, ressemble à une peau. On le fait bouillir; sa décoction passe pour un puissant emménagogue.

18. Yang - Kompro (genre des *Cacalia*). Les feuilles broyées s'appliquent sur les coupures et sur les contusions.

19. Semeney (probablement une espèce d'*Aneilema*). Les feuilles broyées s'appliquent en guise d'emplâtre pour accélérer la maturité des clous et autres aposthèmes.

20. Ououàh (*peut-être un Sterculia*). On râpe en poussière très-fine l'écorce intérieure de cet arbre, on la mêle avec la maniguette, dans la colique et les autres douleurs d'entrailles.

21. Kattacaiben (*Leea Sambucina*). Les femmes enceintes boivent tous les matins une décoction de ses feuilles, quand elles éprouvent des douleurs dans l'abdomen. On frotte les enflures chroniques avec l'écorce réduite en poudre.

22. Anafranakou. On en applique les feuilles broyées sur les furoncles et autres aposthèmes enflammés.

23. Aserumbdrou. On en mange les feuilles bouillies, pour dissiper l'enflure du ventre.

24. Ocissirie. On se sert de l'écorce de cet arbre pour arrêter la dysenterie et la diarrhée.

25. Gingang (*Paullinia Africana*). L'écorce de cet arbre, mêlée avec la maniguette, sert intérieurement et extérieurement contre les douleurs de côtés.

26. Codeyakou. Très-petite plante dont les feuilles et la tige broyées s'appliquent sur les éruptions cutanées de la tête. En y mêlant du jus de limon, on s'en sert contre le pian.

27. Affioueh (*inconnue*) et Nouinnouirefueh, (espèce d'*Hedysarum*). Les feuilles de ces deux plantes broyées, mêlées ensemble et avec la maniguette, servent à frotter le corps et les membres en cas d'enflure ou de douleur. En y ajoutant le

Confany, espèce d'*Alternanthera*, on en fait une décoction qu'on boit dans les mêmes cas.

28. Ademmah (*Paullinia Africana*). Une décoction de l'écorce de cet arbre, réduite en poudre avec la maniguette, prise une fois par jour, arrête le flux de sang, et guérit la dysenterie.

29. Tointiney (probablement un *Menispermum*). En le mâchant avec la maniguette, il guérit la toux.

30. Apassey (plante légumineuse, probablement congénère des *Robinia*). L'écorce de cet arbre, broyée avec la maniguette, s'applique contre la tête quand on y a mal.

31. Théquamah. L'écorce, réduite en poudre et bue dans du vin de palmier avec la maniguette, calme les douleurs de la colique.

32. Conkknoney, espèce de champignon d'un pourpre foncé, de la grosseur d'une noisette. Frotté de maniguette et de jus de citron, c'est un violent purgatif. Pour en arrêter l'effet, il faut manger du blé d'Inde bouilli avec du jus de limon.

33. Svetinne (*Brillantaisia Owariensis*. Palis. de Beauvois). Une décoction de ses feuilles se prend contre la colique.

34. Souminna (plante de la tétrandrie monogynie). Broyée et prise avec du jus de limon, elle sert à calmer la toux.

35. Thattha (*Scoparia dulcis*. Linné). Le suc de cette plante se verse dans l'oreille pour en calmer la douleur.

36. Aquey (*Melia Azedarach*. Linn.). Une dé-

coction des feuilles de cet arbre se prend avec du vin de palmier comme un tonique.

37. Dammaram (*Mussaenda fulgens*. Nouvelle espèce).

Les maladies les plus communes chez les Aschantes sont: la maladie syphilitique, le pian, la gale, les ulcères, les coliques violentes. Les autres se rencontrent à peu près comme dans la même proportion que dans les autres pays; mais je ne sais à quelle cause attribuer les exemples multipliés d'une des maladies les plus épouvantables qu'on puisse voir. C'est une espèce d'ulcère opiniâtre, qui détruit le nez et la lèvre supérieure. Il attaque principalement les femmes, quoique les hommes n'en soient pas exempts. J'ai vu dans Coumassie plus de cent femmes qui avaient perdu de cette manière le nez ou la lèvre supérieure.

Dans le cas de fracture du bras ou de la jambe, ils frottent le membre avec une herbe fort douce et de l'huile de palmier, l'entourent d'éclisse, et disent: « Si Dieu n'emporte pas le malade, il sera guéri dans quatre mois. » Au surplus, je n'ai pas vu en Aschantie un seul exemple de fracture.

Les blessures des extrémités par les armes à feu sont ordinairement mortelles quand l'os est fracturé ou quand un gros vaisseau sanguin est ouvert, parce que les Aschantes ne connaissent aucun moyen d'arrêter l'hémorrhagie. Ils font peu d'attention à leurs blessés, et les abandonnent quand ils ne sont pas en état de marcher. Un des crieurs du roi avait eu la

cuisse démise à la jointure de la hanche, et le genou enkilosé; cette cuisse était beaucoup plus longue que l'autre. Cet accident devait être arrivé depuis long-temps, car cet homme marchait fort bien.

Pendant tout le temps que nous restâmes à Coumassie, et même dès l'instant que nous fûmes entrés dans l'Aschantie, des gens atteints de diverses maladies vinrent tous les jours me demander des avis et des remèdes. Le nombre des malades était considérable, surtout dans la capitale dont la situation est malsaine, étant entourée de toutes parts d'un marécage fort étendu, ce qui rend les fièvres et les dysenteries très-fréquentes. Arrivé dans la capitale, je fus assailli de visites; en général, je fus heureux dans ma pratique.

CHAPITRE X.

Esquisse des environs de Gabon.

LE Gabon ou Gaboun, comme le prononce les Anglais, est un fleuve que les uns placent par $0^{\circ} 30'$ de latitude nord, et $8^{\circ} 42'$ de longitude est; les autres, sous l'équateur, et $9^{\circ} 23'$ E. La première longitude est certainement la plus exacte, à en juger par les calculs faits à bord du bâtiment sur lequel j'y allai, car malheureusement je n'avais pas les instrumens nécessaires pour m'en assurer par l'observation. La première latitude est aussi, sans contredit, celle du cap Santa-Clara, car une observation, quand nous étions à la hauteur de Round-Corner, nous donna $0^{\circ} 25'$, et une autre, à 35 milles de l'embouchure du fleuve, $0^{\circ} 15'$. Du cap Santa-Clara, qui n'est point une terre très-élevée, jusqu'à la pointe Sandy, ce qui forme une ligne oblique, il peut y avoir environ 25 milles; mais la largeur de l'embouchure du fleuve, en ligne directe, ne peut être de plus de 18 milles à 22 à 25 milles de l'embouchure. On trouve dans le fleuve les îles de Parrot et de König, nommées par les Nègres Embenie et Dambie. La première sur laquelle on a plus

d'une fois radoubé des navires, a un mille trois quarts de circonférence, et est inhabitée. L'autre est beaucoup plus grande, et renferme un village sur une hauteur. Les Nègres nous dirent qu'on y voit les ruines d'un fort portugais. L'île de König n'est pas à plus d'un mille de la pointe de Rodney ou d'Ouindo. Le fleuve en cet endroit a près de 50 milles de largeur, et il n'en a plus que 12 à partir de la crique de Goumbena.

A 45 milles environ de son embouchure, le fleuve se partage en deux bras; l'un, dont l'entrée peut avoir 4 milles de largeur, se dirige au nord-est; l'autre, qui en a environ 2, paraît se diriger au sud-sud-est. Quelques écrivains ont pensé que, si le Niger se joint à quelque autre fleuve, ce devait être au Zaïre, parce que tous les fleuves qui se trouvent entre le cap Lopez et le cap des Palmes ne sont pas assez considérables pour en recevoir ses eaux. Si cette assertion est exacte pour le Volta, elle ne l'est certainement pas pour le Lagos ni pour le Dindjer, ni pour le Gabon, encore moins pour le Rio-del-Rey et le Formoso, dont l'éditeur du dernier voyage de M. Park parle ainsi : « Le Rio-del-Rey et le Rio-Formoso sont, dit-on, très-considérables, chacun d'eux ayant 7 à 8 milles de largeur à son embouchure. Le Delta qu'ils peuvent former doit, d'après la ligne de côtes qu'il embrasse, être beaucoup plus grand que celui du Gange. Si donc ces deux fleuves ne sont que deux branches unies auparavant, le courant d'eau dont elles dérivent doit être d'un volume prodigieux. »

La cargaison que le bâtiment où j'étais devait prendre dans le Gabon, et qui consistait en ébène et en bois de teinture rouge, ne paraissant guère pouvoir se compléter en moins de deux mois, je résolus de charmer l'ennui que m'inspirait ce climat, d'ailleurs très-insalubre, en faisant des recherches sur la géographie de l'intérieur. Je cherchai donc à obtenir des renseignemens des esclaves et des marchands nègres. Les plus entreprenans de ces derniers, et qui étaient en même temps les plus grands voyageurs dans l'intérieur, restèrent à bord de notre navire pendant qu'on le chargeait. Je pus donc converser avec eux, et d'autant plus aisément qu'ils parlaient anglais. J'allai deux fois à terre, et je passai une nuit à Naângo, où George's Town, située à environ 45 milles de l'embouchure du fleuve. Le gouverneur, car ce fut ainsi qu'on m'interpréta le titre qu'il portait, était un Nègre hospitalier et intelligent qui parlait bien anglais. Il avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse, et il aimait encore à questionner. Il fit venir devant moi une troupe d'esclaves pour que je fusse à même de les interroger. Je trouvai des nègres de la plupart des pays dont j'avais déjà entendu parler. Je vis deux jeunes nègres, fils de chefs de leurs pays, qui parlaient et écrivaient couramment le français. L'un avait été envoyé en France, et l'autre en Angleterre pour y recevoir leur éducation. Mais le navire sur lequel ce dernier était embarqué ayant été pris par un corsaire français, l'enfant fut emmené en France, où

L'armateur eut la générosité de le faire élever à ses frais (1). Tous deux étaient restés plus de huit ans dans ce pays avant d'être renvoyés dans leur patrie. Ils ne cachaient pas le désir qu'ils avaient de retourner en France, les mœurs de leurs compatriotes leur déplaisant souverainement.

Les Nègres nomment Empoongoua le pays arrosé par le Gabon à son embouchure ; il ne s'étend pas au-delà de l'embranchement du fleuve, c'est-à-dire à plus de quarante milles en longueur, il en a environ trente de largeur. Suivons d'abord le bras qui se dirige au nord-est. A son entrée, on trouve un banc de sable au milieu de son lit; au-delà sont trois petites îles, après quoi l'eau devient douce. A environ deux milles plus loin est une plus grande île, nommée Tchindoué, qui est habitée. Les femmes y sont sans relâche occupées à pêcher des surmulets blancs qui y abondent. On les fait cuire avec une espèce de chocolat dont je parlerai tout-à-l'heure. De très-gros arbres croissent dans le fleuve même, on les appelle intinga ou arbres de fer. La rive orientale est habitée par les Schikans qui, de même que tous les habitans de l'intérieur, sont appelés boulas par les Nègres de l'Empoongoua ; ce terme a la même signification que celui de Dunko en Aschantie. Après les Schikans

(2) Je suis fâché d'avoir à dire que les enfans nègres confiés par leurs parens à des capitaines anglais, pour être élevés en Europe, ont constamment été vendus comme esclaves, au mépris de toutes les promesses; infamie dont il est sans exemple que les Français se soient rendus coupables.

viennent les Djomays qui parlent un dialecte de la même langue. Les Schikans enterrent leurs morts dans leurs maisons, sous leur lit. Les habitans des bords du Gabou les empêchent d'approcher des côtes, de peur d'être privés du profit qu'ils trouvent à être employés comme intermédiaires pour le commerce entre les Européens et l'intérieur.

La source du bras du nord-est est inconnue, peut-être sort-il du Dendjer que les Nègres nomment Moohnda, et qui vient de fort loin dans l'intérieur. Il n'est pas si large que le Gabon nommé par les Nègres Aroongo, mais il est beaucoup plus profond. Il y a dans le Gabon, après la ville de Quâ-Ben, une crique qui s'avance dans l'intérieur jusqu'à peu de distance du Dendjer ou Moohnda, de sorte que les commerçans vont jusque-là en pirogues, qu'ils transportent ensuite par terre, d'une rivière à l'autre. Les Nokos, les Apouks et les Komebays, habitent le canton peu élevé qui les sépare.

Après avoir remonté le bras du nord-est deux jours et deux nuits, on commence à voyager par terre, on côtoie le pays des Schikans, et, au bout de deux journées, on arrive à Samaschialie, capitale du royaume de Kaylie ou Kalay, et résidence du roi. On en parle comme d'une ville considérable. Toutes les maisons y sont construites en bambou. Les habitans de ce pays savent façonner le fer, dont il y a des mines abondantes dans toute cette partie de l'Afrique; mais ils ont grand soin de ne pas communiquer leur secret aux habitans des côtes, parce que

leurs couteaux , et leurs javelines avec leurs nattes et leurs toiles de bambou , sont leurs principaux objets d'échange pour le cuivre, le coton et les autres marchandises d'Europe dont ils ont besoin. Je me procurai quelques couteaux et quelques javelines fabriquées avec le fer du pays. La toile de bambou ressemble à de grosse toile de Hollande brune. Leurs nattes sont très-fines ; les couleurs , ainsi que les dessins , en sont très-variés. Il est à remarquer que ces dessins n'ont rien de bizarre ni de grossier ; ils offrent cette simplicité régulière que les nations civilisées nommeraient élégance. Ce peuple est cannibale , et mange non seulement ses prisonniers , mais aussi ses propres compatriotes après leur mort. On vend leur corps à l'instant même qu'ils viennent de rendre le dernier soupir. On y a souvent vu un père manger son propre enfant. Il y a beaucoup de volailles et de chèvres dans le pays , mais on ne les mange pas , tant qu'on peut se procurer de la chair humaine. Le sel s'y vend un prix exorbitant. Les habitans des côtes craignent d'entrer dans leurs pays, même pour y commercer; ils ne s'y hasardent qu'armés de fusils , et avec une forte escorte de Schikans. Cette contrée est couverte de bois et de montagnes. Une montagne située au nord-est du Kalay est habitée par des hommes qui , dit-on , y voient mieux la nuit que le jour ; ils dorment la plus grande partie du jour , parce que la clarté blesse leurs yeux qui sont très-brillans. On y trouve de l'ivoire en abondance.

A deux journées au nord du Kaylie , est l'Im-

bekie, situé sur les rives du Dendjer ou Moohnda. A un mois de distance, dans la même direction, après avoir passé le Bisou, l'Aosa et l'Hétan, on trouve deux royaumes plus grands, celui de Badayhie et celui d'Oungoumo. Mattadie, capitale du dernier, est, dit-on, une grande ville.

En avançant toujours vers le nord, on arrive à six journées dans le Paamouay et ensuite dans le Schaybie, pays sur la frontière septentrionale duquel est le Bayhie. La rivière Ouola ou Oulé coule dans ce royaume dans la direction de l'est. C'est la plus grande rivière que ces Nègres voyageurs eussent vue, ou dont ils eussent entendu parler. Mon ami le gouverneur me répéta plusieurs fois, pour me servir de ses propres expressions, que c'était la plus grande rivière du monde; qu'elle allait si loin, qu'excepté Dieu, personne ne pouvait le savoir; il ajoutait que toutes les grandes rivières du pays venaient du Ouola. Toutes les informations qu'il avait prises lui avaient toujours donné lieu de penser que le Moohnda en sortait, mais il ne pouvait parler aussi positivement sur ce point que sur la jonction de l'Ogouaouay avec le Ouala, parce qu'il avait lui-même remonté la première de ces deux rivières jusqu'à une distance considérable. On représente toutes les nations qui se trouvent sur cette route comme cannibales; les Paamouays le sont pourtant un peu moins que les autres, parce qu'ils élèvent une race de gros chiens dont ils se nourrissent, ce qui semble un mets recherché dans plusieurs parties de l'Afrique.

Les voyageurs qui veulent aller à l'est remontent pendant une journée et demie le bras droit du Gabon ou l'Aroongo, qui vient du sud-est, et qui est formé par la réunion de plusieurs petits ruisseaux, à environ soixante milles de son confluent avec l'autre bras. On débarque à peu près à trente-cinq milles, et l'on emploie deux journées et demie à traverser un pays inhabité, que l'on dépeint comme une espèce de savane; on l'appelle Ouongavounga. C'est une contrée découverte, où l'on rencontre beaucoup de buffles. Là, on arrive sur les bords de l'Ogouaouai, rivière très-rapide, souvent aussi large, et en général plus profonde que le Gabon; elle se jette dans le Zaïre, ou Congo, fleuve peu considérable par lui-même. En remontant l'Ogouaouai pendant un jour, on trouve le petit royaume d'Adjoumba, qui ne contient que quatre villes. A une journée au-delà, vers le nord-est, en suivant la même rivière, est le Gaeloua, royaume plus considérable, qui a trois journées de longueur. Inkandjie, sa capitale, est une grande ville. Après le Gaeloua est l'Eninga, où l'Ogouaouai s'élargit beaucoup; c'est un pays très-peuplé, divisé en plusieurs gouvernemens. L'Ogouaouai y fait beaucoup de détours, des courans impétueux y gênent la navigation; et souvent, pour gagner du temps, on transporte les pirogues par terre, à travers de petites langues de terre. Jusque-là, la langue est la même que dans l'Empoongoua. A vingt journées des frontières de l'Eninga est le royaume d'Aschira, et à dix au-delà celui d'Okan-

die, le plus puissant de tous ceux que connussent les voyageurs qui me donnaient des renseignements; sa capitale en est très-grande et très-propre. Les lois de l'Okandie ne permettent pas qu'aucun de ses habitans soit vendu comme esclave. Aucune des nations qui habitent les bords de l'Ogouaouai n'est cannibale. Sur les frontières orientales de l'Okandie, cette rivière s'unit, dit-on, au Ouola. On nomme Sappalach, Koumakaimalong et Okaikay, les pays situés entre le Moohnda et l'Ogouaouai; on en parle comme étant d'immenses savanes. On citait Dihè comme un grand royaume dans le voisinage du Ouola. Je ne pus faire comprendre à aucun des esclaves de ces pays de l'intérieur, ni aux habitans des environs du Gabon, ce que j'entendais par un more. Dans toutes ces contrées, il n'y a que des nègres païens. Les esclaves récemment arrivés me voyaient avec effroi. Ils s'écriaient que personne dans leur pays ne voudraient croire qu'il existât des hommes blancs.

Je n'ai jamais entendu parler, dans cette partie de l'Afrique, d'un royaume comme l'Aschantie, dominant sur plusieurs autres. Elle est divisée en un grand nombre de petits états aussi loin, pour la civilisation, du Dagoumba et des pays qui l'avoisinent, que ceux-ci le sont de l'Europe.

Le nom, la situation, la grandeur et le cours du Ouola ne permettent guère de douter que ce ne soit le Quolla ou Niger, quoique je ne sois pas bien certain si l'on ne m'a pas dit qu'il y avait un pays

portant le même nom que cette rivière. Je n'ai même reconnu le nom d'aucun des royaumes dont j'avais entendu parler auparavant, comme étant dans son voisinage. Mais les marchands des bords du Gabon ne connaissent aucun des pays situés au nord de ce qu'ils appelaient la grande rivière; quant à ceux dont j'avais entendu parler comme situés sur la rive méridionale du Quolla, ils peuvent se trouver dans l'espace qui sépare le Moohnda, coulant au nord, de l'Ogouaouai, se dirigeant au nord-est. Les quarante journées que l'on compte de la frontière de l'Empoongoua jusqu'au Bahrkoulla, s'accordent bien pour la distance. Un fort argument d'ailleurs en faveur de l'identité du Ouola avec le Quolla, se tire des remarques de MM. Horneman et Hutchison, que j'ai déjà citées en note dans le chapitre sur la géographie; le premier disant que les cannibales de l'Youm-Youm sont à dix journées au sud de Kano, et le second, que c'est au roi de Quolla-Liffa qu'appartient tout le pays où se trouvent Canna, Dall et Yem-Yem, où il y a des cannibales. Il est vrai que c'est le caractère plutôt que le nom des nations dont on m'a parlé dans l'Empoongoua, que l'on peut faire cadrer avec ce que Horneman dit de l'Yem-Yem, et M. Hutchison de l'Youm-Youm, mais la prononciation des Mores, et la manière dont ils écrivent les noms des lieux cités par les Nègres, surtout quand ceux-ci ne les connoissent que par oui-dire, sont très-incorrectes, et tiennent au caprice du moment.

Retournons maintenant dans le petit royaume

d'Adjoumba, où l'Ogouaouai se divise en deux branches. La plus petite, nommée Assazie, coule vers le cap Lopez, qui est dans le royaume d'Oroongou. La puissance du roi de ce pays l'emporte sur celle de tous les autres rois des environs, ce qui lui a valu le surnom de *passe-tout*, que lui ont donné les naturels qui vont commercer dans ses états. Entre l'Oroongou et l'Adjoumba est le royaume d'Oungobai, dont un habitant plein d'intelligence s'était réfugié sur les rives du Gabon pour éviter la mort à laquelle il avait été condamné.

L'autre branche de l'Ogouaouai, qui coule vers le sud-est, est aussi large que le Gabon; après avoir traversé le Tanyan, dont la frontière occidentale est à cinq journées de l'Adjoumba, elle se jette dans le Zaïre ou Congo, à environ dix journées de l'embouchure de ce fleuve, qui est peu considérable avant cette jonction. Un homme très-intelligent, qui sert d'interprète aux bâtimens que le commerce attire à l'embouchure du Gabon, m'ayant confirmé ce que me disaient à cet égard les marchands et les esclaves, je lui demandai comment il avait appris cette jonction des deux rivières. Il est fils du principal commerçant des bords du Gabon, nommé Tom Lawson, et parle anglais couramment. Il y a huit ans que ce jeune homme, nommé Ouondo, alla du Gabon dans le Congo, sur le *Nimble*, navire commandé par le capitaine Everett. Après que le bâtiment eut commercé quelque temps sur le Zaïre, le capitaine l'embarqua, avec trois ou quatre autres nègres, dans un

canot chargé de marchandises, en lui ordonnant de remonter le fleuve aussi loin qu'il le pourrait. Ce nègre me raconta qu'après avoir passé Evehelie et Cormie, ils arrivèrent à une chute d'eau de plus de vingt pieds de hauteur. Un habitant du pays, qui les précédait dans sa pirogue, les fit passer par un petit canal qui se dirigeait à l'est, et leur fit éviter la chute d'eau en prenant un long détour; mais il persista à assurer que les habitans descendaient la cataracte dans leurs pirogues, en se servant de longues racines fibreuses dont ils font des cordes et qu'ils attachent à de gros arbres; c'est pour cette raison qu'ils donnent à leurs pirogues la forme d'un arc. Il avouait pourtant que les plus habiles périssaient quelquefois dans cette descente, et devenaient ainsi victimes de leur intrépidité. Je lui témoignai des doutes sur ce récit, et je lui adressai à plusieurs reprises, et d'un air assez indifférent, des questions à ce sujet; je priai même d'autres personnes d'en faire autant, mais jamais il ne varia dans ses réponses. C'était un homme très-réservé dans ses discours; il ne montrait aucun penchant à donner un air de merveilleux au récit de ses voyages, et le réprimait même dans les autres. Il persista constamment dans cette assertion. C'est immédiatement au-dessus de cette cataracte, dans le royaume de Tanyan, que s'opère la jonction de l'Ogouaouai avec le Zaïre (1). Depuis

(1) « Nous reçûmes ici (à Mavoonda), sur le cours du fleuve (le Zaïre), des renseignemens plus précis que nous n'en avions encore eus. Toutes les personnes à qui nous en

cet endroit, il me représenta ce fleuve comme diminuant progressivement jusqu'à sa source, qui n'est éloignée que de six journées par En combé et Evehia, de sorte que le Zaïre doit à l'Ogouaouai le volume considérable et la rapidité de ses eaux.

parlions s'accordaient à dire qu'après l'avoir remonté pendant dix jours dans un canot, nous arriverions à une grande île de sable qui sépare le fleuve en deux bras, l'un dirigé au nord-ouest, et l'autre au nord-est; que, dans ce dernier, il y a une cataracte, mais que les pirogues la passent aisément; enfin, qu'à vingt journées au-delà de cette île, le fleuve sort par plusieurs petits ruisseaux d'un grand marais ou lac fangeux. »
Voyage du capitaine Tuckey en Afrique.

Dans une carte intitulée *Regna Congo et Angolæ*, de la description de l'Afrique, par Dapper, on voit, à environ deux cent cinquante milles de l'embouchure du Zaïre, un grand bras qui se dirige au nord-est ou qui en vient. Comme cet ouvrage est fort peu connu, et qu'il n'en existe en Anglet erre qu'un seul exemplaire, mes lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de lire une description du Zaïre et de sa source, suivant les opinions géographiques qui étaient reçues il y a un siècle et demi. Le livre est traduit du hollandais, ayant paru en 1686. « Au midi de cette rivière, qui a son embouchure dans la baie de las Almadras, est le Zaïre ou la grande rivière du Congo, qui prend sa source de trois lacs, au sentiment de Pigafet. Le premier se nomme Zambre, d'où procède le Nil; le second Zaïre, d'où sortent les rivières de Lelunde et de Coanze, et le troisième est un lac formé par le Nil; mais le principal est le Zambre, qui est comme le centre d'où les fleuves de cette partie de l'Afrique tirent leur origine. puisque, selon l'opinion commune, il pousse au nord le Nil, au levant le Cuama et le Coavo, au midi le Zeila et le Manice ou

Il y avait alors au Gabon le capitaine d'un bâtiment de Liverpool qui avait commercé pendant plusieurs années de suite sur le Zaïre ; je profitai de cette occasion pour converser avec lui. Il me parla de Boma comme de la principale place de commerce,

Manhessen, et au couchant la rivière de Zaïre, qui, par divers bras, arrose toute la partie occidentale de l'Afrique située au-delà de la ligne, les royaumes de Congo, d'Angola, de Monomotapa, de Mataman, de Bagamadiri et d'Agasympa jusqu'au cap de Bonne-Espérance, pendant que le Nil, le Cuama, le Coavo, le Zeila et le Manice, traversent l'Abysinie et tous les pays qui sont entre la mer Rouge et le Cuama. L'embouchure du Zaïre est à 5° 40' de latitude méridionale; elle a trois milles de large, et se décharge dans l'Océan avec tant d'impétuosité, que l'impression qu'elle donne à la marée, dont elle rend le cours ouest-nord-ouest et nord-ouest au nord, se ressent en pleine mer à douze milles de la côte. Quand on a perdu la terre de vue, on découvre une eau noire, de la verdure, des cannes et des roseaux qui ressemblent à de petites îles, et que la violence de la marée entraîne après soi du haut des écueils; de sorte qu'à moins d'un vent arrière, il est fort difficile de résister au courant et d'aller jeter l'ancre dans la rade de Cabo Padron. On ne saurait remonter ce fleuve plus de vingt ou vingt-cinq lieues au-dessus de son embouchure, à cause des cascades qui sont au milieu de son lit, et qui s'élancent du haut des rochers avec tant de bruit, qu'on l'entend à deux ou trois lieues de là. Plusieurs ruisseaux se déchargent ou sortent de ce fleuve et arrosent le pays, ce qui est fort commode pour les marchands et les habitans, qui peuvent aller sans peine d'un village à l'autre sur des canots. Les peuples qui demeurent le long de ces ruisseaux sont des gens de petite taille. » (p. 343.)

et n'étant qu'à quarante milles de l'embouchure du fleuve. Binda est moins considérable ; il place ce lieu à cinquante milles plus loin , au nord. Mais le fleuve se partage alors en tant de bras et d'embranchemens , qu'il est très-difficile de distinguer celui qui est le Zaïre. On lui avait toujours dit que sa source n'était pas fort éloignée (1). Il me peignit les

(1) Tout ce que le capitaine Tuckey put apprendre du souverain de ce pays, fut qu'il se nommait Blindi N'Congo, et qu'il résidait dans un Banza, nommé Congo, qui était à six journées dans les terres en partant des Grands-Arbres, et où, d'après les habitans, il y avait un établissement portugais, des soldats et des femmes blanches. C'est sûrement le San Salvador des Portugais. Voici la description qu'en donne Dapper : « La province de Pombo est la plus considérable de tout le royaume, dont elle contient la ville capitale et forme comme le centre. Cette ville porte le nom de Banza chez les Ethiopiens. Les Portugais la nomment présentement San Salvador, et Marmol l'appelait Ambas Congo. Elle est presque au milieu de la province, située sur une roche fort haute, à soixanté-seize lieues de France ou cent cinquante milles de la mer, au sud-est de la rivière de Zaïre, et ombragée de palmiers, de tamarins, de bacoves, de colas, de limonnières et d'orangers. Le coteau sur lequel elle est bâtie est si haut, que, de dessus son sommet, on porte la vue aussi loin qu'elle se peut étendre, sans qu'aucune montagne l'arrête. Il n'y a point de murailles autour de cette ville, si ce n'est d'un côté, de devers le midi, que le premier roi chrétien donna aux Portugais pour les mettre à couvert des insultes. Il fit aussi fermer de murailles son palais et toutes les maisons royales qui sont aux environs, laissant une place vide où l'on bâtit ensuite un palais et un cimetière. La cime de la montagne est occupée par

maisons comme chétives, et pouvant facilement se transporter, de sorte qu'un marchand qui en achète une pour une bagatelle, peut la placer sur tel point

des maisons bâties fort près l'une de l'autre: les personnes de qualité en possèdent la plus grande partie, et ce sont des enceintes de bâtimens qui ressemblent à une petite ville. Les habitations des personnes du commun sont rangées de file en diverses rues; elles sont assez grandes, mais les murailles ne sont que de paille, excepté quelques-unes que les Portugais ont construites, dont les murs sont de briques et les toits de chaume. Le palais du roi est aussi grand qu'une ville ordinaire; il est fermé de quatre murailles: celle qui donne sur le quartier des Portugais est de chaux et de pierre; les autres ne sont que de paille, mais travaillées fort proprement. Les murailles des salles et des chambres sont ornées de tapisseries de paille nattées avec beaucoup d'art. Dans l'enceinte intérieure du palais, il y a des jardins et des vergers embellis de berceaux et de pavillons fort beaux pour le pays, quoique au fond ce ne soit pas grand'chose. Il y a dix ou douze églises, la cathédrale, sept chapelles dans la ville, et trois églises dans le château du prince. Il y a aussi un couvent de jésuites, où trois ou quatre de ces pères lisent tous les jours le catéchisme au peuple, et des écoles où l'on enseigne le latin et le portugais. Il y a deux fontaines, l'une dans la rue de Saint-Jacques, et l'autre dans une cour du palais, qui fournissent abondance d'eau fraîche, sans qu'on se donne la peine de refaire les aqueducs ou de les entretenir. Outre cela il y a un bras de la rivière Lelunde, qu'on nomme Vèse, qui sort du pied de la montagne, au levant de la ville. Son eau est fort bonne, le peuple en va puiser, et elle sert à arroser et à rendre fertiles les campagnes d'alentour. On y a des pourceaux et des chèvres, mais peu de moutons et de bœufs; on les renferme la nuit dans des parcs qui sont dans la ville près des mai sons. »

des bords du fleuve que bon lui semble. On y trouve en abondance des dents d'hippopotame. Les Nègres en enterrent avec leurs morts pour les honorer, comme les Aschantes font de l'or; en général, ils en plantent une sur la tombe du défunt pour y rester en guise de monument. Ce capitaine parlait fort mal de ce peuple, d'après sa propre expérience, car plus d'une fois on avait tenté d'empoisonner l'eau qu'il avait à bord. Quelques mois auparavant, les Nègres avaient coupé les cables d'un bâtiment portugais, massacré l'équipage, et pillé la cargaison. Il me tardait bien alors de pouvoir lire la relation du voyage du capitaine Tuckey (1)!

Tom Lawson qui a tout autant, sinon plus d'autorité que le roi son frère, me dit qu'il donnerait une escorte commandée par son fils pour conduire, sur les bords de l'Ogouaouoi, et à cinq journées en la remontant, c'est-à-dire jusqu'à Okota, ceux qui voudraient reconnaître cette rivière, et qu'il garantirait leur sûreté. Je crois que 200 livres sterling (4,800 fr.) en marchandises suffiraient pour les dépenses de cette expédition, ainsi que pour les présens à faire en passant. Il serait bien facile d'envoyer du Cap-Corse deux officiers anglais pour cette entreprise. Un vaisseau de guerre, en croisant, pourrait les y conduire et les en ramener.

Les rois sont nombreux sur les rives du Gabon,

(1) Deux volumes in-8° avec atlas. Se trouve chez Gide fils, libraire, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 20.

et à peine peut-on les comparer aux petits cabocirs de Fantie. Le marchand le plus accrédité, ou l'homme le plus riche de chaque village, prend ce titre, et est souvent exposé aux insultes de ses sujets, parce qu'il n'a pas assez d'autorité pour les punir. La supériorité du roi de Naango sur les autres paraît généralement reconnue, et sa puissance, par comparaison, est respectable. Il est connu des bâtimens marchands, sous le nom du roi George. Le frère succède avant le fils. Les pouvoirs législatif et judiciaire sont entre les mains du roi, qui a droit de vie et de mort sur ses sujets. Mais, à moins de fortes raisons, on permet ordinairement au condamné de se retirer ailleurs. Les enfans partagent la succession de leur père par portions égales, à l'exception du fils aîné qui a droit au double à peu près de ce qui revient à chacun des autres. Si un homme en tue un autre, il est jugé publiquement; et, à moins qu'il ne justifie son action, ce qu'il paraît qu'il peut faire en plusieurs cas, il est condamné à mort. S'il tue une de ses femmes, dont le nombre est déterminé par son rang, il paye une amende à la famille de celle-ci. C'est cette famille, et non le mari, qui doit intervenir dans tous ses procès. L'héritier présomptif peut intenter un procès à son père, ou à toute autre personne dont les biens doivent lui appartenir un jour, pour avoir tué un esclave injustement, ou détérioré ses propriétés, de quelque manière que ce soit; il peut l'obliger à réparer le dommage.

On ne doit ni regarder sa belle-mère, ni lui par-

ler, à peine d'une amende considérable et presque ruineuse. Cette loi singulière est fondée sur la tradition d'un inceste. L'usage de se prêter réciproquement ses femmes est général; et si un homme se refuse à accomplir une promesse de ce genre, on accorde des dommages considérables au plaignant. Mais si celui qui demande ce prêt essuie un refus, et qu'il soit découvert ensuite en intrigue criminelle avec la femme, tous ses biens sont confisqués au profit du mari; et, s'il tarde à en faire la remise, celui-ci peut le tuer et brûler sa maison. Je n'ai pas vu de loi aussi barbare que celle-ci dans aucune partie de l'intérieur de la Côte-d'Or. On m'assura que dans ce pays on ne sacrifiait jamais de victimes humaines.

Un homme de distinction ne boit jamais devant ses inférieurs sans leur cacher sa figure, parce qu'il croit que c'est le seul moment où, malgré la surveillance de son fétiche, ses ennemis aient le pouvoir de jeter un sort sur lui. De même que chez les autres Nègres, chaque famille a son fétiche particulier. Les uns s'abstiennent religieusement de la chair du coq, les autres de celle de la poule, etc. Je n'ai pu découvrir en eux aucune idée bien distincte de la création du monde, ni d'un état futur. Ils croient que les fétiches du Sappalah et des autres pays de l'intérieur ont un pouvoir supérieur aux leurs. Un esclave de Tom Lawson, natif du Sappalah, a su persuader à son maître, parce que le hasard l'avait fait sortir sain et sauf de plusieurs combats, que son

fétiche l'avait rendu invulnérable , et que les balles ne font que rebondir sur lui. Aussi son maître qui a passé presque toute sa vie sur des bâtimens européens , engage-t-il toujours les étrangers à tirer sur cet esclave , pour se convaincre par eux-mêmes de ce qu'il en raconte. Son fils fit à cet homme un présent considérable pour qu'il lui communiquât le même avantage ; l'ayant obtenu , il voulut en faire l'essai sur-le-champ ; se fit tirer un coup de fusil , et eut le petit os du bras cassé. L'adresse de l'esclave vint à son secours en cette occasion ; il déclara que son fétiche lui avait révélé à l'instant que ce jeune homme avait eu commerce avec sa femme dans un moment où les lois du pays le défendaient , et que , par cette raison , il n'avait pas voulu le protéger. Le fait fut avoué , et le crédit de l'homme invulnérable n'en souffrit aucunement.

Quand un homme meurt , on tient sa maison fermée pendant sept jours. Les hommes et les femmes portent les cheveux des deux côtés de la tête tressés en nattes serrées qui leur pendent quelquefois au-dessous des épaules , et dont les bouts sont ordinairement ornés de grains de diverses couleurs ; les boucles du haut de la tête sont quelquefois réunies et relevées de manière à former des espèces de cornes. Les femmes portent des anneaux de cuivre autour des jambes ; les femmes de distinction en ont depuis la cheville jusqu'au genou. Les esclaves portent les plus lourds fardeaux suspendus à une large bande qui leur serre le front.

Naango consiste en une rue large, régulière et fort propre. Les maisons y sont construites en bambou, et consistent en un rez de chaussée composé d'appartemens spacieux et élevés. Les habitans se couchent sur des lits entourés de rideaux de toile de bambou, pour écarter les mosquites. Les manières de la classe supérieure sont affectueuses et hospitalières; un Européen peut y séjourner non seulement avec sûreté, mais avec agrément. Je ne crois pas que l'ancienne et la nouvelle ville contiennent ensemble cinq cents habitans. D'après les maladies qui régèrent à bord de notre bâtiment, je pense que le climat doit en être fort insalubre. L'épaisseur et les exhalaisons de l'atmosphère incommodaient beaucoup plus que la chaleur, qui était très-forte avant que la brise de mer se fit sentir, et, dans tous les temps, bien plus grande que celle que j'avais éprouvée sur la Côte-d'Or et dans l'intérieur. La langue de l'Empoongoua est la plus douce que j'aie entendue chez les Nègres. Elle se caractérise par un redoublement de voyelles qui se prononcent séparément.

Il n'y existe pas une seule manufacture; les habitans sont, pour tous leurs besoins, dans la dépendance de leurs voisins de l'intérieur, et les plus industrieux des bâtimens européens. Ils ne cultivent que très-peu de grains, et n'élèvent qu'un petit nombre de chèvres et de volailles. Le cotonnier y croît spontanément. On fait une bonne teinture noire avec les bois du manglier et de l'ébénier. On réduit le bois

rouge en poussière très-fine , en frottant avec force l'un contre l'autre deux morceaux plats de ce bois , entre lesquels on met une poudre provenant d'une pierre concassée. On jette ensuite les deux poudres dans l'eau ; celle qui provient du bois surnage , on la recueille et on la fait sécher ; on frotte les enfans de cette poudre dans les éruptions cutanées.

On trouve dans ce pays l'orang-outan d'Afrique (1). Le seul que j'y vis avait deux pieds et demi de hauteur ; on me dit qu'il grandirait encore. J'en offris un prix qui me parut raisonnable , ces animaux n'étant pas rares , et je n'en voulus pas donner davantage lorsque j'appris qu'il y en avait alors un en Angleterre. Les Nègres l'appellent intchego. Celui que je vis avait le cri , le visage et les gestes d'un vieillard ; il obeissait à la voix de son maître. On ne pourrait décrire l'inquiétude et la crainte qu'il éprouva en voyant la panthère que nous avions à bord (2). Il y a dans cette contrée une grande variété de singes. L'ingena , dont je ne parle

(1) *Pithecus Troglodytes.*

(2) Cette panthère , envoyée au gouverneur en chef anglais par le roi d'Aschantie , était si apprivoisée , qu'on ne l'enchaînait jamais ; elle courait en liberté dans tous les appartemens , et jouait avec les enfans. Elle fut présentée à la duchesse d'York en arrivant à Londres , et mourut peu de temps après à la ménagerie d'Exceter-Change , dans le Strand , d'une inflammation au poumon. Pendant une traversée de quatre mois , cet animal avait conservé sa douceur et sa familiarité , et avait fait une excellente chère aux dépens des perroquets qui mouraient.

ici que pour engager à faire des recherches à ce sujet, en est le plus extraordinaire. Les naturels le comparent à l'orang-outan, mais disent qu'il est beaucoup plus grand, sa taille ordinaire étant de cinq pieds, et la largeur de son corps d'une épaule à l'autre de quatre. Il se nourrit de miel sauvage; les voyageurs qui vont dans le Kaylie prétendent en avoir vu qui se cachent dans les bois pour attaquer les passans; ils ajoutent que ces animaux, voulant imiter étourdiment les actions des hommes, se donnent quelquefois la mort. Comme ils voient des Nègres traverser les forets en portant des fardeaux, ils arrachent de grosses branches, ramassent des dents d'éléphans, se chargent d'un poids disproportionné à leur force, et le portent à travers les bois sans s'arrêter, jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés de besoin et de fatigue. Parmi d'autres traits que les Nègres rapportent de ces singes, et sur lesquels ils ne varient pas, ils disent qu'ils se bâtissent des maisons qui sont une imitation grossière de celles du pays, et qu'ils se couchent en dehors à terre ou sur le toit. Quand un de leurs petits vient à mourir, ils le portent pressé contre leur sein, jusqu'à ce qu'il tombe en putréfaction (1).

(1) La description que les Nègres font de cet animal s'accorde parfaitement avec celle que Dapper donne du quoja-morrou. « Le quoja-morrou, dont on a parlé dans le royaume de Quoja, naît dans le royaume d'Angola. Comme cet animal tient beaucoup de l'homme, bien des gens ont cru qu'il était issu d'un homme et d'un singe; mais les Nègres

On ne voit pas de grands oiseaux dans les criques; ils y sont rares, peut-être même inconnus: mais on y trouve beaucoup de pélicans.

Nous primes beaucoup de caméléons; mais, soit qu'on les nourrit de mouches, ou qu'on ne leur donnât rien, aucun ne vécut plus d'un mois à bord du bâtiment. Les changemens de couleur de ceux que j'observai semblèrent se borner à passer d'un vert très-foncé à un jaune brillant. Quand on les

même rejettent cette opinion. Il y a trente ou quarante ans qu'on apporta en Hollande un de ces animaux, dont on fit présent à S. A. le prince Frédéric-Henri. Il était de la grandeur d'un enfant de trois ans; mais il avait bien *le double d'épais, étant d'une taille carrée*, fort vigoureux et agile; car *il levait des choses fort pesantes, et les portait d'un lieu en un autre*. Le devant de son corps était nu, mais le dos était couvert de poil noir. Sa face avait quelque chose d'humain, mais son nez était plat et retroussé; ses oreilles, son sein et ses mamelles, ses coudes, ses mains, le bas de son ventre et ses parties naturelles, ses jambes et ses pieds ressemblaient parfaitement à ceux d'une femme, parce que c'était un animal femelle. Il se levait debout et marchait souvent tout droit; il buvait fort proprement, portant, d'une main, le pot à la bouche, et le soutenant de l'autre; il se couchait de même, mettait la tête sur un chevet, ajustait la couverture sur son corps, et, à le voir ainsi étendu, on l'aurait pris pour un homme. Aussi les Nègres rapportent-ils des choses prodigieuses de cet animal; ils assurent qu'il force des femmes et des filles, et qu'*il ose s'en prendre à des hommes armés*. Selon toutes les apparences, c'est là ce satyre si célèbre chez les anciens, dont Pline et tous les poètes ont tant parlé par oui-dire et sur des rapports incertains. »

plaçait sur une substance noire , ils en prenaient la couleur ; si alors on en approchait une couleur moins foncée , ils reprenaient la couleur verte ; et si l'objet était jaune , ils étaient parsemés de taches du jaune le plus brillant. Je ne les vis jamais prendre une teinte de bleu ni de rouge. Quand ils étaient en repos dans leur cage , ils étaient d'un vert foncé , mêlé de quelques taches encore plus foncées.

Dans mes courses dans les environs de Naango , je me fis une idée générale des productions végétales de l'Empoongoua. C'était pendant la saison des pluies ; la végétation n'est pas alors dans toute sa beauté. Les arbres à bois-rouge sont nombreux , j'en vis plusieurs autres absolument nouveaux pour moi. Les mangliers couvrent les bords des criques et des rivières , et s'avancent même à quelques pieds dans l'eau. Leurs branches les plus basses sont souvent couvertes d'huîtres. Le palmier à vin est très-commun. De même que dans beaucoup de parties de l'Afrique occidentale , les forêts sont tellement remplies d'arbrisseaux et de plantes , qu'elles paraissent impénétrables. Des arbustes grimpan , entortillés ensemble et couverts de plantes parasites , tombent du haut des branches , reprennent racine à terre , étendent leurs bras à d'autres arbres ; et semblent réunir toute la forêt en une seule masse. De tous côtés pendent des festons de fleurs , des couleurs plus brillantes. Celles du *Convolvulus cairicus* se distinguaient surtout par leur étonnante variété ; elles offraient non seulement cette belle teinte lilas

que l'on estime tant en Europe, mais aussi le blanc, l'écarlate, un jaune pâle, un brun foncé, un bleu brillant, avec toutes leurs nuances que présente le bouton de la fleur depuis qu'il commence à s'ouvrir, jusqu'à l'instant où la fleur épanouie est près de se dessécher (1). La saison des pluies, mon peu de connaissance en botanique, et le défaut d'instrumens nécessaires pour examiner les parties les plus délicates de certaines plantes, m'empêchent d'en parler comme je l'aurais désiré.

Le cosa-cosa croît sur un arbre d'environ dix pieds de hauteur. Les fleurs sont en grappe, mais il est rare d'en voir deux épanouies en même temps. La corolle est blanche, en forme de tube, mais fendue par le bas, et ayant vers le haut une teinte de jaune et de cramoisi. Un pétale glutineux et peu coloré était fixé dans la corolle, et y tenait fortement. En l'en séparant, je trouvai que les deux anthères y étaient attachées sans filamens; entre elles était le style, dont le stigmate avait par derrière un petit crochet pour l'attacher entre les deux anthères; on emploie le sucre de cette plante pour guérir l'inflammation des yeux.

L'Endaagou (*Cyperus articulatus*) paraît être

(1) « Les botanistes remarquent même très-fréquemment ces accidens de couleur dans les plantes venues en lieux agrestes. Je n'en citerai qu'un exemple entre mille. Sur les rives sauvages du Volga et du Samara, Pallas a trouvé l'*anemone patens* chargé de périanthes tantôt bleus, tantôt blancs, tantôt jaunes. » Mirbel, 1^{re} partie, p. 264.

une plante herbacée; sa racine, qui est bulbeuse, passe pour être un remède contre les vers.

L'Edjamba (espèce d'ortie) porte une multitude de petites fleurs vertes; sa feuille ressemble à celle de l'ortie, et fait naître des pustules sur la peau.

L'Eninda Abokie (*Leea Sambucina*) est une plante umbellifère; on en boit l'infusion pour dissiper les nausées.

Loungoulankolie (*Ancilema Bracteolata*) porte une fleur délicate couleur de lilas; elle n'a que deux pétales qui se jettent en arrière pour découvrir les autres parties de la fleur. Le moindre souffle les détruit. Les Nègres lavent leurs enfans avec une infusion de cette plante, quand ils sont tardifs à marcher.

L'Econda Boomba (probablement une nouvelle espèce de *Bidens*) est un antivénérien, prise en infusion. La fleur ressemble à la camomille.

Le Scheouaouano porte une tige dont les feuilles ressemblent à celles du sainfoin. On en fait une décoction contre les douleurs rhumatismales.

Le tabac croît spontanément; mais comme il peut avoir été importé dans l'Empoongona par les Portugais, celui qui pousse dans l'Inta sert mieux à prouver que cette plante est indigène en Afrique.

Les Nègres regardent différentes plantes comme des fétiches. La plus remarquable est l'Iouelly-Ouelly, l'Aserumbdrou d'Aschantié, et qui est une

sorte de *Piper umbellatum*. On croit que l'homme qui est sous la protection spéciale du fétiche, devient invisible en se frottant le corps de la large feuille de cette plante.

L'Eroga est un médicament fort en usage, mais très-violent. C'est certainement une espèce de champignon, car on dit qu'il croît sur un arbre nommé *Ocambou*, lorsque celui-ci meurt de vieillesse. On commence par le brûler, et l'on en prend ensuite ce qui pourrait tenir sur un shilling (sur une pièce d'un franc).

Le médicament le plus estimé est le Neoondou. Ce fut avec peine que j'en obtins une petite quantité. Ce sont quatre amandes qui croissent dans une gousse, sur un grand arbre d'un bois très-dur. Il ne se trouve que sur les frontières de l'Empoongoua; on l'achète fort cher, et l'on s'en sert contre la gravelle.

On emploie deux sortes de poisons pour tuer les éléphants. Tous deux proviennent du suc de la tige de deux plantes laiteuses. L'une, l'Inquâ-Indjou, qui semble appartenir au genre *Arum*, porte une graine rouge et dure; l'autre, l'Ygouan-Agouan, porte aussi une graine rouge qui mûrit quand les autres fleurs sont en boutons. On frotte de leur suc les balles, les javelines, les flèches et toutes les armes dont on se sert contre les éléphants. L'on dit que leur effet s'en fait sentir presque au même instant.

On fait de la glue avec un arbre nommé Epououa. Indépendamment des filamens de l'ananas qui

servent de fil dans toute l'Afrique, on emploie encore ceux de deux autres plantes, l'Ezoonie (*Triumfetta elliptica*) et le Naango, espèce d'ortie. La première porte une fleur jaune, trop petite pour que j'aie pu bien l'examiner; la tige de l'autre est terminée par cinq à six pédicelles fort délicats, portant de très-petites fleurs d'un vert vif.

Le gouverneur de la ville m'apporta des feuilles coriaces, provenant d'une plante qu'il me nomma Egoogou, espèce de figuier qui n'était pas alors en fleur. On s'en sert pour polir et nettoyer le bois et les meubles. Il me donna aussi une plante que les Nègres aiment beaucoup à mâcher, et dont le goût tient de celui de la réglisse. C'est une petite légumineuse fort délicate (*Abrus precatorius*. Linn).

Une belle gousse rouge contient de petites graines noires qui ont exactement le goût du cardamome. Les habitans de l'Empoôngoua, de même que ceux de l'intérieur, en sont très-friands. La plante qui la produit porte, dans le Bouroum, le nom de Bouroumma, et, sur les bords du Gabon, celui d'Entoôndo.

On y trouve aussi le Caoutchouc ou la gomme élastique. Les Nègres disent qu'il n'est produit que par un seul arbre, l'Olabou (1). Leur manière

(1) « On a reconnu que le caoutchouc n'est pas exclusivement produit par l'*hevea caoutchouc*; plusieurs autres plantes le fournissent également. On le tire en grande quantité du *jatropha elastica* de l'Amérique méridionale; et M. Roxburgh

de le recueillir est assez curieuse ; après avoir fait une incision à l'arbre , il en découle un suc laiteux et glutineux , qu'ils étendent avec un couteau sur leurs bras et leur poitrine , dont ils ont eu soin de raser tout le poil afin de pouvoir l'enlever plus facilement. Ils en font ensuite des balles pour jouer , ou bien ils l'étendent sur leurs tambours. C'est le seul usage auquel ils emploient cette substance.

Ils font des torches avec le bois de l'Odjou dont ils construisent aussi leurs pirogues. Ils fendent les parties les plus résineuses , et en forment des faisceaux qu'ils attachent au haut d'un pieu enfoncé dans le plancher de la chambre qu'ils veulent éclairer. Ces torches donnent une belle clarté , et la résine répand en brûlant une odeur agréable.

L'Odica , dont ils font une espèce de chocolat , est un très-grand arbre dont la feuille est luisante et pointue. Il produit des amandes blanches contenues dans une gousse ronde de la grosseur du poing , verte en dehors , jaune en dedans , renflée à l'extrémité , deux fois aussi grosse que le poing. Le brou qui entoure les amandes , est exprimé dans l'eau qu'il rend sucrée comme de l'eau miellée. On enfle les noix et on les fait sécher à la fumée , après quoi on les pulvérise et on les délaye dans de l'eau qui

a décrit une plante de l'Inde , *urceola elastica* , dont le suc épaissi a toutes les propriétés du caoutchouc. On sait aussi que les exsudations laiteuses de l'*artocarpus integri folia* , du *ficus indica* et du *ficus religiosa* , possèdent des qualités presque semblables. »

ressemble alors au chocolat , mais qui a le goût d'un mauvais bouillon. Cette boisson pourrait être meilleure si on la préparait différemment.

L'arbre qui donne le beurre végétal est bien connu en Aschantie , et appartient à l'ordre des sapotiliers. Il porte ici le nom d'Onoôngou ; il est très-grand. Les amandes sont renfermées dans une cosse rouge de forme ronde , qui en contient de quatre à six. La fleur est également rouge , à ce qu'on m'a dit. Mon domestique , né dans le Bonroum , appelait l'arbre Kirrimkoun , et le beurre incoum. Les Aschantes appellent le beurre sarradie , et dans le Mallooua , l'arbre porte le nom de Timkiéa. On fait d'abord bouillir les amandes , et l'on en exprime ensuite l'huile ou le beurre. Dans le Bouroum et le Mallooua , on l'écume quand il surnage sur l'eau. Le goût en est aussi bon que celui du beurre frais avant qu'on y ait mis du sel ; nous en faisons des fritures excellentes. La saison des pluies m'empêcha de voir la fleur et la gousse de cet arbre , ainsi que celles de l'Odica , mais j'eus des amandes de chacun. Avant de savoir que ces arbres étaient différens , je croyais que le chocolat et le beurre étaient le produit du cacaoier ; mais le beurre répond parfaitement à la description que Mungo Park a faite du Schéa-Tolou , quoique l'arbre ne ressemble nullement au chêne d'Amérique.

La noix de Kolla croît sur un de ces arbres qui passe pour se semer d'eux-mêmes. Elle est de la grosseur d'une prune d'Orléans. La coque en est

fort dure, l'amande blanche. Quand elle a été exposée au soleil quelques jours, elle devient aussi douce qu'une aveline. Les naturels les font souvent tremper dans l'eau salée pendant quelques semaines, parce qu'ils aiment la saveur rance que lui donne cette préparation. C'est la principale nourriture des classes inférieures.

L'Intchima est un fruit rond, couleur d'orange. Sa grosseur varie depuis celle du plus petit Coco jusqu'à celle du plus gros. La peau en est très-épaisse; et, quand on la coupe, il en sort un suc laiteux. L'intérieur contient un grand nombre de graines dures, d'un brun foncé, entourées d'une pulpe qui est la seule chose que l'on mange; elle a un goût délicieux qui, lorsque le fruit vient d'être cueilli, ressemble à celui de la prune de reine-claude; mais si le fruit tombe de lui-même, les meurtrissures lui donnent un mauvais goût, et le rendent malsain.

Lorsque les nuits étaient bien obscures, Tom Lawson m'invitait toujours à tourner les yeux du côté où des Européens, mauvais plaisans, lui avaient persuadé qu'il y avait une montagne de diamant. Elle est située à peu près à trois journées en droite ligne à l'est de l'Empoôngoua. Mais la crainte des habitans des pays intermédiaires avait obligé Tom Lawson à faire un long circuit qui lui avait pris sept jours entiers pour y arriver. Il en avait détaché des fragmens; mais, en revenant, il les perdit dans une escarmouche. Ces pierres, me dit-il, éclairaient à

une distance considérable. On regarde cette montagne comme un fétiche très-puissant, et on la représente comme très-haute. Je dois avouer que, lorsqu'il ne faisait pas clair de lune, on apercevait, dans la direction qu'il m'indiquait, une lueur pâle, mais bien distincte, qu'on ne découvrait d'aucun autre côté.

On m'apporta de l'ocre rouge et de l'ocre jaune; qui se trouvaient, me dit-on, dans le voisinage d'une savane, à trois journées au sud-est de l'Empoongoua. On m'assura qu'il y avait, dans le même endroit, des couches très-considérables de plusieurs autres couleurs. Mais les Nègres sont convaincus que quiconque essaie d'en emporter de plus d'une couleur en même temps, est à l'instant frappé de paralysie. On n'a jamais trouvé d'or dans cette partie de l'Afrique.

La musique de l'Empoongoua est fort inférieure à celle que j'avais entendue en Aschantie. L'enchambie, seul instrument qui leur soit particulier, ressemble à la mandoline, mais n'a que cinq cordes, faites de fibres de racines de palmier. Le manche consiste en cinq morceaux de bambou auxquels sont attachées les cordes qui, pouvant se lever ou s'abaisser à volonté, se mettent facilement d'accord, quoique pour peu de temps. On joue de cet instrument avec les deux mains. Le son en est doux, mais monotone. Dans les soirées éclairées par la lune, on chante, d'un ton de récitatif, de longues histoires qu'on accompagne de l'enchambie; une des plus en

vogue contient le récit des artifices par lesquels le soleil gagna de l'ascendant sur la lune, qui avait été créée son égale par leur père commun.

Parmi les Nègres, que je vis jouer de cet instrument, se trouvait un Albinos, né dans l'Imbiki, contrée de l'intérieur. On voyait évidemment, aux traits de cet homme, qu'il était de la race des Nègres; ses cheveux et ses sourcils étaient laineux et roux; ses yeux petits, vifs et d'un gris foncé, clignotaient sans cesse; la lumière semblait les fatiguer. Il était de moyenne taille; il avait les extrémités minces. Une maladie cutanée le défigurait; la peau des parties de son corps qui n'en était pas atteinte, était si lâche et si ridée, qu'on l'aurait prise pour un vêtement qui le couvrait. Sa voix était creuse; il riait avec force, en hurlant de temps en temps comme les Africains.

Pendant notre séjour sur le Gabon, il y arriva trois navires portugais, un français et deux grands bâtimens espagnols, pour y prendre un chargement d'esclaves; le capitaine d'un bâtiment de Liverpool me dit qu'il en avait rencontré vingt-deux entre le Gabon et le Zaïre. Leur grand rendez-vous est Mayombe. Les Portugais de Saint-Thomas et des îles du Prince envoient dans le Gabon de petites goëlettes pour y charger des esclaves qu'ils gardent jusqu'à ce que la côte soit libre et qu'ils puissent les faire passer en Amérique. Un troisième vaisseau espagnol, d'un port considérable et bien armé, entra dans le fleuve le soir qui précéda notre

départ , et fut même cause que nous le bâtâmes , car nous avions appris qu'un bâtiment semblable avait commis des actes de piraterie dans les rivières voisines. Nous fûmes ensuite chassés et abordés par une goëlette espagnole , bien armée , qui avait à bord trois cents esclaves , mais elle ne voulait que des vivres.

CHAPITRE XI.

Projet de divers voyages dans l'intérieur de l'Afrique.

UN voyage dans le Dagoumba serait de la plus haute importance. Le génie commercial des habitans, leur richesse, leur peu d'aptitude et de goût pour la guerre, leur civilisation, le grand nombre de marchands qui arrivent des contrées les plus reculées de l'intérieur de l'Afrique, tout doit faire désirer vivement d'ouvrir avec ce pays des relations qui ne pourraient être qu'avantageuses au commerce et aux sciences. Mais ce qui rend cette entreprise encore plus désirable, ce qui en fait presque un devoir, c'est que d'après la réputation de sainteté dont jouit le roi de ce pays, si les représentations d'un résident anglais faites avec prudence le déterminaient à abolir les sacrifices de victimes humaines, ou du moins à en diminuer le nombre, il est à présumer que son exemple serait naturellement suivi par les monarques voisins qui le regardent comme leur oracle.

Le courage de M. Hutchison, son caractère entreprenant, l'intérêt qu'il prend aux recherches qui ont les sciences pour objet; enfin, si je puis le dire, son amitié pour moi, dont je ne puis qu'être flatté, me font espérer que je pourrais l'avoir encore pour

compagnon dans un voyage en Afrique, ce qui m'en présagerait le succès, et comblerait tous mes desirs. Son journal doit avoir prouvé, quoique moins bien qu'une liaison personnelle avec lui, que sa discrétion, son zèle et sa bienveillance le rendent plus propre que personne à remplir une mission si importante au commerce, aux sciences et à l'humanité. Comme il a été remplacé en Aschantie par M. Dupuis, ci-devant vice-consul à Mogadore, et maintenant consul à Coumassie, rien ne l'empêcherait de se livrer à cette nouvelle entreprise.

Un troisième officier, doué du même zèle et des mêmes talens que M. Tedlie, devrait accompagner cette expédition. Muni de la garantie et des recommandations du roi de Dagoumba, qui est respecté jusque sur les bords du Niger, on irait ensuite dans le royaume de Ouaouâ visiter la rivière, témoin de la mort de Mungo Park. Il paraît assez naturel que le roi d'Angleterre désire connaître les particularités de cet événement; et s'il est possible de retrouver les papiers de ce malheureux voyageur, l'envoi d'un de ses officiers au roi de Ouaouâ pour prendre ces informations ne pourrait faire naître aucuns soupçons. Cet officier resterait dans le Ouaouâ jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles du Cap-Corse par le moyen du résident anglois qui serait établi à Yahndie. L'on verrait alors si la prudence permettrait de remplacer cet officier, et de l'envoyer dans le Caschna, à Houssa ou à Tombouctou, dans le cas où le roi de Ouaouâ

pourrait le protéger efficacement dans ce nouveau voyage.

Le moment actuel est le plus favorable qui puisse se rencontrer pour cette entreprise, attendu que l'absence du roi d'Aschantie, et l'occupation que lui donne la guerre contre le roi de Gaman, l'empêcheraient d'y apporter aucun obstacle, quand même il en aurait la volonté, ce que je ne puis croire.

Si le commerce du Dagoumba est aussi considérable qu'on nous l'a constamment dépeint, et qu'on l'a dit à M. Lucas à Mesurate de Barbarie, il pourrait être utile d'établir un entrepôt de marchandises sur le Volta; mais ce n'est pas ce qui doit nous occuper en ce moment. La position géographique du Dagoumba est même plus favorable au commerce extérieur que celle de l'Aschantie, car le Volta ou l'Adirrie est navigable depuis la mer jusqu'à huit journées d'Yahndie, même en ne comptant pas sur la jonction présumée du Laka, qui nous conduirait presque aux portes de cette capitale.

Pour les présens destinés aux rois et aux chefs dans l'intérieur, il faudrait choisir des objets curieux et nouveaux pour eux, plutôt que des choses chères et précieuses; ils en seraient plus faciles à transporter, et les frais d'achat et de voyage en seraient moins considérables.

Les Danois ayant abandonné le fort d'Adda qu'ils avaient à l'embouchure du Volta, ce gouvernement, sur la demande du nôtre, loin de s'opposer à une

entreprise si intéressante pour les sciences, s'empresserait sans doute de la favoriser, et ne nous obligerait pas à gagner ce fleuve par terre, ce qui serait facile en traversant l'Aquapim et le Quaou. Un vaisseau croiseur pourrait porter les voyageurs à l'embouchure du Volta, et une de ses chaloupes accompagner un jour ou deux sur ce fleuve les pirogues qu'on aurait amenées du Cap-Corse.

Quatre mois suffiraient, je crois, pour établir nos relations avec le Dagoumba. Je désirerais beaucoup alors entrer dans le fleuve du Gabon, tâcher de pénétrer jusqu'à l'Ogouaouai, et remonter cette rivière aussi loin que la prudence me le permettrait. La découverte d'une si grande rivière dans cette position est fort importante. Peut-être pourrait-on trouver à Eninga ou à Okota des facilités pour reconnaître la branche de l'Ogouaouai qui se dirige au sud-est et qui se joint au Zaïre en traversant le Tanyan.

Mais une autre entreprise qu'il ne faudrait pas oublier, serait de remonter le Lagos aussi haut qu'il serait navigable, d'arriver dans le Kosie, et d'établir un résident dans cette cour, ce qui nous ouvrirait probablement l'entrée du puissant et commerçant royaume d'Yarriba.

Les résidens dans les différentes cours devraient être des jeunes gens doués de talens, de patience et d'adresse; ils seraient chargés de faire toutes les observations et recherches qui peuvent intéresser la géographie et les sciences, et tous les trois mois ils

rédigeraient un rapport qu'ils enverraient avec les divers échantillons d'histoire naturelle qu'ils auraient recueillis.

Il serait à désirer en outre qu'on pût attacher aux résidences les plus importantes un médecin ou un chirurgien. Rien ne serait plus utile pour gagner l'affection des habitans du pays.

On pourrait aussi faire quelques excursions dans l'Abanta, l'Aovin, le Ouarsá, l'Akim et l'Aquapim, pays dont on ne connaît guère que la situation. Elles auraient pour but de connaître les productions de la nature dans ces contrées; l'on emploierait à ces courses de jeunes officiers qui se mettraient par-là en état de remplir ensuite des missions plus importantes.

Avant d'accorder en Angleterre des commissions aux jeunes gens qui en sollicitent pour l'Afrique, il faudrait exiger d'eux qu'ils connussent les principes de l'arabe et les élémens de l'astronomie pratique; l'on pourrait, par la promesse d'un traitement, engager un ou deux Mores intelligens de l'intérieur à s'établir au Cap-Corse, pour perfectionner ces jeunes gens dans la langue arabe. Enfin, il serait utile pour ceux-ci de s'appliquer à la langue des Fantes, qui est un dialecte de celle des Aschantes.

Il ne faudrait plus enrôler des mulâtres et des Fantes du voisinage, pour en former la force militaire de nos établissemens sur cette côte. C'est parmi les Nègres délivrés de l'esclavage et transportés à Sierra-Leone, qu'il faudrait chercher des recrues,

Cette mesure offrirait l'avantage de nous faire trouver parmi eux d'excellens guides pour l'intérieur.

Les voyages dans le Dagoumba , le Ouauouâ et sur les bords de l'Ogouaouai ne coûteraient pas plus de mille livres sterling. Qu'est-ce que cette somme pour effectuer une entreprise si importante pour les sciences , pour le commerce et pour l'humanité , et qui , pour l'Angleterre , peut devenir une source de gloire , d'honneur , et peut-être de richesse ?

FIN:

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT. Pag. 5

PREMIÈRE PARTIE.

- CHAP. I. Motifs qui déterminèrent l'envoi d'une ambassade au roi d'Aschantie. — Instructions qui furent données aux envoyés. 7
- CHAP. II. Départ de l'ambassade. — Route qu'elle suit. — Son arrivée et sa réception. 22
- CHAP. III. Audience donnée par le roi. — Colère qu'il manifeste. — Menaces de ses capitaines. — Division entre les députés anglais. — Lettre du roi au gouverneur du Cap-Corse. — Les affaires prennent un aspect moins inquiétant. 61
- CHAP. IV. Rappel de M. James. — M. Bowdich devient chef de l'ambassade. — Les demandes du roi lui sont accordées. — Détails divers. — Entrevue particulière de M. Tedlie avec le roi. 98
- CHAP. V. Discussion du traité. — Divers incidens qui s'élèvent. — Fermeté des envoyés anglais. — Signature des articles préliminaires. — Visite faite au roi à sa maison de campagne. 120
- CHAP. VI. Nouvelle lettre du roi au gouverneur. — Anecdotes diverses. — Traité définitif. 137
- CHAP. VII. Instructions laissées au résident. — Obstacles apportés au départ de l'ambassade. — On s'y oppose de vive force. — La bonne intelligence se rétablit. — Départ. — Aventure nocturne. — Retour au Cap-Corse. 151

CHAP. VIII. Journal de M. W. Hutchison.	Pag. 179
CHAP. IX. Origine et histoire de la guerre des Aschantes, extrait de l'ouvrage de Meredith sur la Côte-d'Or.	234
CHAP. X. Traduction d'un manuscrit où se trouve décrite la mort de Mungo Park.	257

DEUXIÈME PARTIE.

CHAP. I. Géographie.	261
CHAP. II. Histoire.	321
CHAP. III. Forme de gouvernement et lois.	356
CHAP. IV. Superstitions.	370
CHAP. V. Fêtes et coutumes.	386
CHAP. VI. Climat, population, revenus, ville, marché, etc.	426
CHAP. VII. Commerce.	444
CHAP. VIII. Arts et métiers.—Langue.—Musique.	460
CHAP. IX. Maladies et remèdes.	477
CHAP. X. Esquisse des environs de Gabon.	485
CHAP. XI. Projet de divers voyages dans l'intérieur de l'Afrique.	520

Carte VIII. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte IX. Origine et progrès de la peste en Asie.

Carte X. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XI. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XII. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XIII. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XIV. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XV. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XVI. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XVII. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XVIII. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XIX. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XX. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXI. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXII. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXIII. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXIV. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXV. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXVI. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXVII. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXVIII. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXIX. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

Carte XXX. L'Asie, d'après les observations de M. de La Londe.

